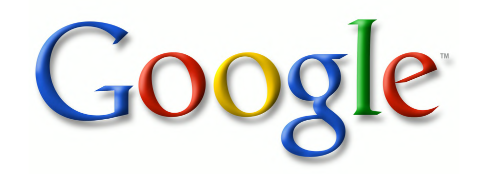
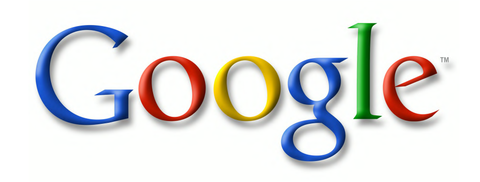








LES TROIS SIÈCLES PALINODIQUES

OU

HISTOIRE GÉNÉRALE

DES PALINODS DE ROUEN, DIEPPE, ETC.

PAR

Jos.-ANDRÉ GUIOT, de Rouen

Publiés pour la première fois, d'après le Manuscrit de Rouen,

Par l'Abbé A. TOUGARD

TOME SECOND



ROUEN
A. LESTRINGANT
Libraire de la Société de l'Histoire
de Normandie,
11, RUE JEANNE-D'ARC, 11

PARIS
A. PICARD ET FILS
Libraires de la Société de l'Ecole
des Chartes,
82, RUE BONAPARTE, 82

1898

LES

TROIS SIÈCLES PALINODIQUES

H

Habedey, instituteur en la ville de Rouen, était un des juges académiciens du Palinod de cette ville en 1715.

Halley (*Antoine*), célèbre professeur et recteur de l'Université de Caen, orateur et poète latin, était né à Bazanville en 1593 et mourut à Caen le 3 juin 1676, rue Saint-Sauveur. Il travailla pendant trente ans pour les Puys palinodiques de Rouen et de Caen et presque toujours avec succès. Ce serait un livre entier à composer que de citer toutes les pièces qu'Antoine Halley a présentées aux deux Palinods qui les ont couronnées pour la plupart, ou plutôt il faudrait copier la meilleure partie de ses œuvres où elles sont imprimées avec toutes les actions de grâces et les particularités personnelles qui l'accompagnent. On se contentera donc d'y renvoyer le lecteur ainsi qu'aux anciens Recueils imprimés des deux Académies, qui ont également conservé ces pièces, plus ou moins importantes, soit par l'intérêt ou la variété des sujets, soit pour les différentes manières de les rendre. Plusieurs étaient tirés de l'histoire de la province de

Normandie, tels que *la Pucelle d'Orléans* brûlée à Rouen, la *Conservation du Mont Saint-Michel*, l'église de *Saint-Exupère à Bayeux*. Parmi les prix qu'il remporta on distingue le médaillon de Marie de Médicis, qu'il reçut des mains de Nicolas de la Place, Prince du Palinod de Rouen en 1644, et aumônier de la Reine; sur quoi l'auteur, qui le reçut la veille des Rois, ne manqua pas de faire allusion dans son remerciement au titre que prenait la Princesse appelée la mère de trois rois.

V. sur la vie de ce poète les *Origines de Caen*, par Huet, p. 393 ; Masseville, Ladvocat, etc.

Halley (*Pierre*), né à Bayeux le 8 septembre 1611, fut nommé professeur d'éloquence et recteur de l'Université de Caen. M. Séguier l'amena à Paris, et P. Halley devint régent de rhétorique au collège d'Harcourt, puis lecteur en grec au Collège royal, et enfin professeur en droit canon. Il mourut le 27 septembre 1689, à soixante-dix-huit ans. On a de lui un recueil de poésies et de harangues latines, 1655, in-8°, qui sont estimées, et plusieurs ouvrages de droit. Il ne se fit pas moins d'honneur que le précédent aux deux Palinods de Rouen et de Caen ; mais, de plus de vingt pièces qu'il a écrites sur les matières qu'on y traitait, il y en a peu dont on puisse fixer la date, à cause de sa négligence à la mettre lui-même comme les autres poètes à chaque allégorie. Les seules qu'on puisse citer à l'aide des Recueils de l'Académie de Rouen, qui eux-mêmes ne sont pas tous complets dans ce siècle-là, sont une épigramme sur *le Cœur de saint Ignace martyr*, couronnée en 1636 ; trois autres sujets lui valurent autant de prix : l'année suivante, *Echion ;* en 1640, *le Platane;* et en 1646, *l'Isle de Tentyris.*

Voyez les mêmes sources biographiques que pour

Antoine Halley. *V. Diagoras* dans le Dictionnaire de Feller.

Halley, ou simplement *Hallé* (noble homme *Barthélemy*), député aux États de Normandie en 1563, premier consul à Rouen en 1566, était le cent trentième inscrit sur le tableau des anciens confrères et Princes du Palinod de Rouen.

Hallé (*Barthélemy*), sieur d'Orgeville et de Berselon, conseiller et aumônier du roi, promoteur général de l'archevêque de Rouen, chanoine et archidiacre d'Eu en l'église métropolitaine (1), Prince du Palinod de Rouen en 1627, couronna en particulier un des deux Halley pour une épigramme qui était sur *l'Eau du Rocher* dans le désert; il est le fondateur du Miroir d'argent pour le prix de l'ode française. Il a été souvent député du clergé aux États de Normandie. *V.* Pommeraye, liv. III de l'*Hist. de la Cathédrale de Rouen*, p. 357, in-4°.

Hallé (*Jacques*), sieur de Cantelou, conseiller secrétaire du roi, maison et couronne de France, député aux États de Normandie en 1614 et 1616, était père du précédent et le cent quatre-vingt-neuvième sur le même tableau du Palinod de Rouen. Il mourut en cette ville le 9 novembre 1632. *V.* son épitaphe dans Farin, t. II, in-12, p. 145.

Hallot (*Robert*), un des poètes français dont Adrien Boccage a recueilli les poésies en 1615. Il y est connu par une ode française sur *la Verge d'Aaron*, p. 135.

(1) Le portrait de ce chanoine orne encore aujourd'hui le trésor de la cathédrale.

Hamel (*Jean*), avocat au Parlement de Rouen, se trouve le quarante-cinquième sur la matricule des anciens Princes, juges et confrères du Palinod de Rouen à la fin du xve siècle.

Hamel (*Jean du*), auteur d'une ballade présentée au Palinod de Rouen en 1545 sur *la triumphante fleur de lys*. C'en est le refrain.

Hamel (*du*), jésuite, a remporté le premier prix de l'allégorie latine en 1634. Elle était sur un sujet difficile à traiter, sur *la Matière première comparée à la Vierge.*

Hamel (*du*), ancien bénédictin à Saint-Sever, auteur de deux dizains couronnés à Caen en 1682 et 1685 ; l'un était sur *les Innocents,* l'autre sur *la mouche Cicindela* qui brille la nuit.

Hamel (*Etienne-Pierre*), né à Dieppe, professeur d'éloquence au collège royal de Rouen, et en cette qualité juge-né du Palinod de cette ville, était déjà connu par une *Epître au Roi* sur son sacre, lorsqu'il vint succéder à l'abbé Auger dans ces deux places. Il a aussi rempli celle de secrétaire de cette Académie, après l'abbé de Lurienne, en 1779 et années suivantes. C'est à ce titre qu'il a donné plusieurs Éloges, tels que ceux de M. de la Bourdonnaye, du président de Becthomas, de M. Le Gros et du maréchal d'Harcourt; les discours d'ouverture sont aussi de ce littérateur distingué (1).

(1) Docteur agrégé de l'Université de Paris, Hamel devint chef d'institution à Dieppe, où il mourut le 17 mars 1802, à l'âge de cinquante-six ans. Il avait dédié au cardinal de la Rochefoucauld une ode latine sur *la Paix ;* Rouen, 1783, in-4o. On a encore de lui

Hamfray, l'un des poètes dont les pièces autographes ont été recueillies dans un des plus anciens manuscrits du Palinod de Rouen vers 1530. On y voit de lui un chant royal sur la

Cire sans air d'infect venin formée.

Harcourt (*François de*), marquis de Beuvron, lieutenant général pour le roi en ses pays et duché de Normandie, gouverneur du Vieil-Palais de Rouen, Prince du Palinod de cette ville en 1649. Il y couronna les meilleurs poètes de son temps et de sa province et même d'autres pays. Un d'entre eux, après avoir été couronné dans le genre lyrique à la séance publique, fit encore les honneurs du festin qui la suivait. On y avait servi une pièce de charcuterie sous un chou, comme nos perdrix : cette idée parut assez plaisante pour en faire le sujet de vers qui égayassent la compagnie ; et l'on donna pour ligne palinodiale : « sur un chou vert le tombeau de l'andouille ». De Tierceville accepta le défi, et son impromptu fut le sonnet suivant :

Par un hélas commençons cet ouvrage,
Faisons des vers qui sentent le tombeau.
Pour célébrer en lugubre équipage
L'enterrement d'un si friand morceau.

De ces regrets où le devoir m'engage
Je sens en moi naistre un sujet nouveau ;
Mes yeux de pleurs arrosant mon visage
Gastent mon vin en y meslant de l'eau.

Gisant auprès d'un objet qui me tue,
Cent gros soupirs et ma verve bourrue
Font assez voir combien je suis fâché.

un *Discours à l'ouverture de l'établissement public d'instruction de Dieppe*, s. l. n. d., in-4°.

Avec raison ma muse est en bredouille :
Qui pourrait voir sans en être touché
Sous un chou vert le tombeau de l'andouille.

Un cordelier portugais fit en 1648 un poème latin sur l'inauguration du monument élevé sur le pont au Change à la gloire de Louis XIII et de Louis XIV, et il y plaça ainsi François de Harcourt :

Quot cumulat palmas comes ille Harcourtius, hosti
Martia tempestas ? Quæ fulmina misit ab alto
Igniferam ostentans aciem, dextramque potentem ?
Per palmas det inire gradus pueroque triumphos
Apparat utque tuis lauros adrepere cunis (l. 14)
Edocet, ipsa tuis ut ludat adorea plantis.

Harcourt (*Odo* ou *Odet de*), marquis de Turry et de la Motte-Harcourt, comte de Croissy, gouverneur de la ville et château de Falaise, Prince du Palinod de Rouen en 1650.

Une partie des auteurs couronnés par les mains du précédent le furent encore par celui-ci et sa protection en fit éclore de nouveaux. Le Monnier, qui n'est pas mentionné parmi ces lauréats, lui donna un chant royal, qui était surnuméraire. Peut-être les vers latins ci-dessus ont-ils été composés à sa louange, François de Harcourt n'étant pas qualifié comte comme lui. *V.* le Supplément.

Harcourt (*Anne-Pierre duc de*), comte de Lillebonne, gouverneur de la province de Normandie, maréchal de France, garde de l'oriflamme, chevalier des ordres du roi, Prince du Palinod de Rouen en 1764, né le 2 avril 1701.

Quam bene conveniunt vatum simul atque coronæ,
Virgo, materias (?) *Harcuriusque dator !*

Anna dedit terris, cœlo plaudente, Mariam;
Virgineas lauros vatibus Anna *dabit*
Æmula vos igitur date carmina, promite cantus ;
Virgine sed pura nil nisi digna sonent.

Telle fut l'invitation succincte aux poètes pour la séance où ils furent couronnés, et parmi lesquels furent distingués l'abbé le Prevost, dont le front fut surchargé de quatre couronnes pour autant de poésies latines et françaises. Ce Mécène était né en 1701 ; il décéda à Paris le ..... 1784. Son Éloge a été lu dans la séance publique de cette année. Le précis simple et rapide de sa vie a offert une suite d'actions intéressantes et précieuses à l'humanité. On y a successivement reconnu le guerrier actif, le sujet zélé, le bon citoyen. Sa carrière fut longue suivant l'ordre de la nature; elle fut trop courte pour remplir les vues de bienfaisance dont il était animé. Cette perte, commune à tous les gens de bien, excite particulièrement les regrets de la province :

Multis ille bonis flebilis occidit
Nulli flebilior quam tibi, Neustria.

Dès le 23 mars précédent, dom Mesnil-Grand, prieur de l'abbaye royale de Saint-Etienne de Caen, avait prononcé son oraison funèbre dans l'église de Saint-Pierre en la même ville, lors du service solennel célébré pour cet ancien gouverneur de la province. L'orateur chrétien a dignement honoré la cendre « du guerrier, du citoyen, qui dans tous les temps fut l'appui, le bienfaiteur, l'amour et l'ornement de son pays ». Entre autres qualités éminentes, la bienfaisance et le patriotisme sont des sentiments innés dans la maison de Harcourt, et attachés à un nom respectable et chéri. « Le maréchal de Har-

« court, dit l'orateur, en finissant son panégyrique, n'a « pas même permis que la mort pût interrompre la féli- « cité de la province. Il en avait assuré le bonheur : le « fils illustre, sur lequel il a fondé cet espoir consolant, « a prolongé parmi nous la douceur et la durée de son « gouvernement, dirigé par le patriotisme le plus ardent « et le plus éclairé ; secondé par un frère si digne de lui, « et animé des mêmes vues du bien public, il éternisera « la bienfaisance de son père. »

La sculpture a disputé à l'éloquence l'avantage de consacrer la mémoire du maréchal à la postérité. Son tombeau à Notre-Dame de Paris est un des plus remarquables. Il est du ciseau du célèbre Pigale ; il a sans doute essuyé des critiques ; mais ce ne sont point les ouvrages médiocres auxquels s'attache la censure ou l'envie. Mme la maréchale y a été mise depuis.

Harcourt (*François-Henri duc de*), lieutenant des armées du roi, gouverneur de la province de Normandie, né le 11 janvier 1726, Prince du Palinod en 1777. C'est de sa main que fut couronnée Mme la comtesse de Laurencin, pour une idylle intitulée *Alceste et Meloé*, ou le chant de l'amour maternel. Un objet d'utilité publique fut traité en ode française par M. de Laignel, avocat au Havre : il célébrait l'établissement des Phares en Normandie, et le prix de l'ode lui fut adjugé. Plusieurs autres noms connus enrichissent le Recueil imprimé de leurs poésies latines et françaises ; mais il en a été donné d'autres au Prince qui n'y ont pas été mentionnées ; telles qu'une ode latine de Guillaume Mouzon, ancien lauréat du Palinod, sur *l'Institution d'un prince*, relativement à celle du Dauphin, dont M. de Harcourt était chargé ; une Epître en vers français lui fut aussi adressée sur

le même sujet par l'abbé Guérin du Rocher, auteur de l'ode grecque pour laquelle il avait été couronné en 1786, mais d'un mérite bien inférieur et même à l'ode latine de G. Mouzon.

Hardouin (Jean-Baptiste-Alexandre), recteur de l'Université de Caen, chanoine en la cathédrale de Rouen, auteur d'un discours latin pour l'ouverture du Puy de Caen en 1768.

Harlay (François de), archevêque de Rouen, primat de Normandie, Prince du Palinod en 1624 et fondateur du prix de l'ode latine qui consistait en une Ruche d'argent. Ce nouveau prix fut remporté par Jacques Deniseau. *V.* son article.

Il y eut un grand nombre de lauréats couronnés de sa main, et plusieurs autres poètes désintéressés lui présentèrent des vers à l'occasion du nouveau symbole palinodique dont il venait d'enrichir le Puy. Les moments que donnait aux muses ce studieux archevêque n'empêchaient pas qu'il ne s'occupât d'autres sciences. Dès 1605, il avait publié un ouvrage de dialectique intitulé : *Artificii logici descriptio, autore Francisco, S[i] Victoris abbate*, in-12 ; on sait aussi qu'il composa des *Observations sur l'Epître aux Romains*, qu'il fit imprimer in-8° au château de Gaillon en 1641 ; mais ce que peu de lettrés savent, c'est que son *Histoire ecclésiastique latine*, in-fol. ayant été présentée au pape, le Saint-Père, ne regardant pour ainsi dire que le portrait de l'auteur au frontispice, dit pour tout remerciement, *Bella Barba*. Au reste avait-il toujours en vue le bien des lettres et de la religion ; et c'est encore dans ce dessein qu'il avait établi dans son abbaye de Saint-Victor à Paris une académie où les jeunes ecclé-

siastiques étaient formés dans des conférences publiques à l'exercice du saint Ministère et surtout à la prédication. S. Paul était le grand orateur qu'on y expliquait, le grand modèle qu'on y proposait, et c'est ce qu'on trouve développé dans un poème analytique de la doctrine de l'Apôtre et de ses Epîtres. Cette pièce est intitulée : *Academia Victorina, vel Paulus prædicans sive Victor triumphans; Carmen* (1).

Vers l'an 1640, un poète, nommé Léonard Villars, natif d'Athènes, voulut remplir dans toute la rigueur les vues de François de Harlay, en composant, en l'honneur de

(1) Sous le titre de *Paulus prædicans*, Mgr de Harlay publia en 1631, *in usum Academiæ Victorinæ*, en un gros in-32 (environ 1,000 pp.), une analyse des épîtres de S. Paul.

L'attention a été appelée sur l'activité littéraire de ce grand archevêque par la réimpression que firent (1876) les Bibliophiles rouennais de son *Mercure de Gaillon*, grâce aux soins de N. Periaux.

Guiot y insiste ici avec complaisance; mais il s'en faut qu'il en donne une idée bien complète. Voici en effet quelques titres d'ouvrages trop peu connus, ce semble : *Apologia Evangelii* (adressée à Jacques Ier, roi d'Angleterre). Paris, 1625; in-fol. (988 pp.); — *Historiæ ecclesiasticæ, lib. I.* Paris, 1629; in-8°; — *Commonitorium ad A. Duvallium, doct. Sorb.;* Paris, 1626; in-8°; — *Préface* pour la réimpression de la version du Nouveau Testament par les docteurs de Louvain, approuvée par la Sorbonne. Paris, 1630; in-8°; — *Le mystère de l'Eucharistie expliqué par S. Augustin, avec un Avis aux ministres de ne plus entreprendre d'alléguer S. Augustin pour eux;* Paris, 1633; in-8°; — *L'œuvre de pacification ou Catéchisme des controverses en forme de décision.* Pontoise, 1639; in-4°; — *De rebus Ecclesiæ earumque regimine et origine Historiæ libri tres priores in specimen vulgati;* Paris, Vitré, 1645; in-fol. — Ajoutons le *Recueil de Sermons*, signalé par l'abbé Lecomte (*Revue de la Norm.*, 1868; p. 457).

Au reste, la vaste érudition de Harlay n'eut pas tout le fruit qu'on en pouvait espérer. Lenglet-Dufrénoy reproche à ses écrits un défaut de méthode dans la rédaction.

l'Immaculée Conception, une ode dans la langue et dans la forme de Pindare. L'ouvrage, imprimé en 1644, et devenu rare, s'était conservé dans la bibliothèque de l'abbaye de Saint-Victor à Paris. En 1773, l'abbé Guiot, chanoine régulier et depuis bibliothécaire de cette abbaye, académicien vétéran et ancien secrétaire du Palinod de Rouen, fit tirer une copie de cet imprimé et la déposa dans la bibliothèque de l'Académie. La traduction française de cette pièce lyrique fut envoyée à cette Société littéraire en 1776 par l'abbé Auger, vicaire général de Lescar, juge vétéran du même institut, et le tout fut imprimé à la fin du Recueil de 1781. On y voit aussi la traduction que fit l'abbé de Lurienne, de l'épître et de l'envoi adressé à M. de Harlay.

François de Harlay décéda le 22 mars 1654 à Gaillon, âgé de soixante-huit ans; il fut inhumé dans le tombeau des cardinaux d'Amboise, dont il était petit-neveu; Guillaume le Roux, oratorien, et depuis évêque de Séez, prononça son oraison funèbre.

V. Pommeraye, Farin, le *Gallia Christiana*, t. XI, etc., etc.

Harlay (*François de*), neveu du précédent et comme lui archevêque de Rouen, sur sa résignation. N'a point été à la vérité Prince du Palinod de Rouen, comme son oncle, quoique très porté à favoriser les lettres dans lesquelles il était même très versé. Cependant l'Apollon d'argent, dont il récompensa le zèle de Colletet, qui lui avait présenté une ode française sur la Conception, doit faire augurer de ce qu'il eût pu faire pour le Palinod de Rouen, si l'expectative qu'il avait de la première mitre du royaume lui eût laissé plus de loisir pour penser aux

muses parthéniques qui avaient déjà tant d'obligations à sa famille.

Il avait donné à Jean Guérente un bénitier d'argent, pour une hymne française sur *la Réforme de Jumiéges*, 1617.

Haudens (*Guillaume de*), auteur d'un chant royal sur l'*Auriflamme*, et dont les vers ont été conservés dans un ancien manuscrit autographe in-4° du Palinod de Rouen vers 1530 (1).

Haulle (*Michel Duchemin de la*) remporta le premier prix de l'allégorie latine vers 1647, sous la principauté de Maximilien de Dampont au Palinod de Rouen. Cette pièce était sur *Œdipe* (2).

Haulterive (*Nicolas de*), dont on connaît trois chants royaux, dont l'un couronné en 1612, l'autre en 1618; celui-ci était sur

La seule olive en la flamme féconde.

(1) Guiot, d'ordinaire suffisamment instruit sur les œuvres des lauréats palinodiques, est ici bien court, à propos de l'un des poètes rouennais les plus remarquables du XVIe siècle. Mais comment lui en faire un crime, quand du Verdier lui-même a écrit juste quatre lignes (II, 103) sur ce fabuliste, que tous nos critiques contemporains ont franchement admiré. La Croix du Maine (I, 330) avait déjà signalé en lui le traducteur du *Rustique*, de Politien. Il faut lire la belle notice qu'a mise M. Ch. Lormier en 1871, en tête de la réimpression de ses *Apologues*, faite pour les Bibliophiles normands. On peut voir aussi les curieux détails recueillis par M. l'abbé Collette, dans son *Histoire de la Maîtrise*, pp. 97-99. (Rouen, 1892; in-4°.)

(2) Michel (d'autres l'appellent Luc) de la Haulle, était de Saint-Lô et lieutenant général au bailliage de cette ville. Il a laissé la réputation de bon poète latin, bien que ses œuvres ne soient pas connues.

Celui-là était sur

L'oiseau vivant né d'une feuille morte.

Il est dans le Recueil d'Adrien Boccage, p. 96. Le nom d'Haulterive se trouve autre part que dans les annales du Palinod de Rouen, et est compté parmi nos anciens poètes français dans la *Bibliothèque française* de l'abbé Goujet et autres.

Hauvel, de Lisieux. Faisant son cours dans l'Université de Caen, en 1705, cet ecclésiastique fut deux fois couronné en cette année pour un chantroyal sur *Athalie*, et pour une ballade sur *l'Alcyon* (1).

Hauville (*Jacques de*) eut le Soleil pour prix des stances qu'il composa en 1619 sur *le Firmament*, sous Pierre Puchot, Prince du Palinod.

(DERNIÈRE STROPHE)

Arrêtez donc vos cours, et de bandeaux obscurs
Voilez honteusement vos faces argentines;
Car ce Concept, tout pur de principes impurs,
Devance vos beautez de ses beautez divines.

Hautefeuille (*de*), colonel au régiment de... (2), juge honoraire au Palinod de Caen en 1778.

(1) Les pièces mentionnées furent couronnées à Rouen. Deux ans auparavant, ce poète avait également brillé aux Palinods de Caen, comme l'atteste leur Recueil (p. 24-25).

(2) Au régiment de Rouergue en 1761, au régiment de Normandie en 1763. (La Chenaye-Desbois, *Dictionnaire de la Noblesse*, v° TEXIER; XVIII, 886, éd. 1873.)

Hays (*Gilles le*), sieur de la Fosse, né à Amayé, près de Caen (1), fut curé de Gentilly; mort en 1679 à plus de soixante ans. Il remporta plusieurs prix aux Palinods de Rouen et de Caen, mais sans qu'on ait pu découvrir pour quelles sortes de poésies il a les mérités. Il ne faut pas le confondre (2) avec Jean Hays, du Pont-de-l'Arche, près Rouen. (*V.* Huet, *Origines de Caen*.)

Hébert (*Michel*), dernier supérieur général des Eudistes, mort le 2 septembre 1792, au Luxembourg, à Paris (3). Il était sur le point de publier un ouvrage sur l'Immaculée Conception.

Hébert (*Pierre*), prieur de Cudot (4), dut sa réputation au Palinod de Rouen, où il moissonna les différentes palmes qu'on y proposait à l'émulation. Les genres de poésies sur lesquelles il s'exerça furent le chant royal, dont il eut l'un et l'autre prix en 1649, sur

Auguste seul que la foudre n'outrage.

En 1653, sur *la Macreuse*. Il avait débuté par la *Statue de Memnon*, qu'il avait décrite dans des stances

(1) Arrondissement de Caen, *Calvados*.

(2) La confusion serait d'autant plus naturelle, que Jean Hays, du Pont-de-l'Arche, antérieur d'un demi-siècle et plus, fut également poète.

(3) Le P. François-Louis Hébert, né à Crouttes, *Orne*, en 1735, fut supérieur des Eudistes de Paris en 1772 et coadjuteur du supérieur général en 1782. La phrase suivante est le seul souvenir qui reste de son ouvrage, dont les Annales des Eudistes ne parlent point.

Dans son intéressante notice sur le P. Hébert (*les Martyrs de la Foi*, III, 282-83), l'abbé Guillon remarque que Louis XVI l'avait pris pour confesseur.

(4) Arr. de Joigny, *Yonne*.

en 1647. Il donna deux autres fois la même forme à des vers sur *un Dragon* qui gardait un trésor, et sur *Judith*. Ces deux stances sont de 1650 et 1654. *Le Phénix* était la matière d'une ballade qu'il donna en 1652, pour laquelle il reçut néanmoins un Anneau d'or. Il avait déjà obtenu ce dernier symbole en 1650 pour un sonnet dont il était le prix et qui était sur *un Crucifix* miraculeusement sauvé des flammes.

Osualde au combat où la foi le convie,
Fait dresser une croix dessus son boulevard ;
L'ennemi, qui lui porte une mortelle envie,
L'attaque, le surprend, et l'engage au hasard.

Lorsqu'une mer de sang rend sa rage assouvie,
Le profane abhorrant ce céleste étendard
Auquel mourut la mort par la mort de la vie,
Le fait fouler aux pieds de son fier léopard.

Il prépare des feux pour le réduire en cendre,
Qui, par un saint respect que je ne peux comprendre,
Quoique sans sentiment n'osent pas lui toucher.

Reçoys, Vierge, ce bois comme estant ton image :
Car ainsi que le feu ne lui fit pas d'outrage,
Le crime originel ne t'osa point tacher.

Il donna aussi en 1649 des stances sur *un Olivier*, mais il paraît que ce don fut purement gratuit.

Hébert, curé de Nainville en Gâtinais (1), remporta deux fois le prix du chant royal au Puy de Caen en 1667 et 1672. La première année ses vers étaient sur

Le chemin verd dans les feux et la cendre.

(1) Arr. de Versailles, *Seine-et-Oise*.

La seconde pièce roulait sur *les Flammes miraculeuses* du buisson ardent de Moyse. Entre ces deux avantages poétiques, il remporta encore une autre victoire en 1669 : ce fut le prix de l'ode française et celle qu'il présenta était sur *le Papier*.

Hecquet (*Jean-Baptiste-Eléonore du*), ancien mousquetaire, né à Rouen, s'est fait beaucoup d'honneur au Palinod de cette ville, en 1769 et 1774, par deux idylles qu'il y présenta, et qui y réunirent tous les suffrages : l'une intitulée *les Bergers*, l'autre *le Solitaire patriote*.

Bergers, que vous êtes heureux :
Aucun soin ne vous inquiète.
Vos moutons, vos agneaux, vos chiens, votre houlette,
De votre âme bornent les vœux.
Vous suivez en tout la nature;
Les prés, les forêts, les coteaux,
Et le murmure des ruisseaux
Versent sur tous vos jours une volupté pure;
Qu'un sort tel que le vôtre est doux !
Etc.

Hédiart, l'un de ces noms que l'on trouve fréquemment sur le tableau des Princes du Palinod de Rouen, sans aucune qualité indicative de ce qu'ils étaient au siècle où ils vivaient. Celui-ci était le cent deuxième et assez connu alors pour n'avoir même pas besoin de mettre son prénom baptismal.

Hélie (*Alexandre*), ecclésiastique du diocèse de Coutances, connu au Puy de Caen en 1759, et l'année suivante par des poésies latines qui y furent couronnées. C'étaient trois épigrammes : l'une sur *la Délivrance de*

Saint-Malo, l'autre sur *Judith*, la dernière sur *le Tombeau de Jésus-Christ*. Les deux dernières furent couronnées en la même année 1760. L'auteur est venu depuis exercer ses talents dans le clergé de la capitale.

Héricy, chevalier de l'ordre de Saint-Louis, ancien capitaine, juge honoraire du Puy de Caen, 1773.

Hermant, instituteur à Rouen, auteur d'une ode française sur *Bergopzoom ;* couronné au Palinod de Rouen en 1747, sous M. de Rouville, dont il reçut le premier prix du genre lyrique.

Hermanville (*Louvet d'*) remporta le second prix d'ode française en 1760 au Palinod de Rouen. Sa pièce était sur *l'Anti-Lucrèce* du cardinal de Polignac.

Hermier (*Jessé*), dont Adrien Boccage a recueilli un chant royal sur

Le chesne verd au milieu de la glace.

p. 81. On trouve ses noms et prénoms dans Cahaigne, *Elog.*, XLVI, p. 66, avec la qualité de conseiller à Caen. Ses vers ont pu également être présentés au Puy de cette ville, comme ils l'ont été au Palinod de Rouen.

Hermite (*Jacques l'*), sieur de la Prée, était un des plus anciens confrères et Princes sur le tableau d'association au Palinod de Rouen, au XV[e] siècle Il était à la quatre-vingt-dixième inscription.

Héron-d'Olcastel (*Louis-Antoine*), prieur de Saint-Lô en 1755, et curé de la paroisse de ce nom, à Rouen en

1762. Il était né à Rouen en 1722, le 15 février, même jour que Louis XV. Il mourut à Saint-Solesmes de Blois, dont il posséda la cure, le 21 octobre 1776. Son nom d'Olcastel ne fut jamais avoué ni connu de sa congrégation. Il était très lié avec le premier président du parlement de Rouen, et fort aimé des académiciens, auxquels il se trouva associé par sa place au Palinod de cette ville.

Hervy (*Charles*), chanoine régulier, comme le précédent, né à Paris le 20 août 1647, curé de Saint-Lô en 1704, mort le 22 avril 1716, partagea douze ans le travail des juges du Palinod dans leurs examens et leurs décisions, avec applaudissements.

Heuve (*l'*), de Rouen, couronné au Palinod de cette ville en 1734 par M. d'Esneval, pour une allégorie latine sur *le Massacre des Innocents.*

Hideux (*dom Robert-Etienne*), bénédictin en l'abbaye de Saint-Ouen, et l'un des juges du Palinod de Rouen en 1714 (1). L'auteur de la *Lettre d'un avocat* sur cette Société littéraire, en la même année, ne fait que citer son nom, en le plaçant parmi les académiciens du Puy. Il pouvait cependant ajouter qu'il menait une vie très austère et très laborieuse. Parmi les ouvrages auxquels il a eu part, il faut distinguer *les Conciles de Normandie,* dont il a rédigé les tables, etc. Il perdit la vue et mourut à soixante-douze ans.

(1) D. Hideux, né à Paris, passa toute sa vie religieuse en Normandie, à Lyre, à Fécamp et à Rouen, où il mourut. Il avait entrepris un grand commentaire de la Bible par les Pères.

Hiérothée ou *Jérothée,* capucin de Mortain, auteur d'un dizain sur *la Virginité des Abeilles,* couronné au Puy de Caen en 1633.

Hogue (*Brochon de la*), au collège du Mont à Caen, couronné au Puy de cette ville en 1776 pour un dizain sur l'*Aurore.*

Hommets (*Raoul des*) a composé en 1544 un chant royal en dialogue, dont les interlocuteurs étaient Loy de nature, Loy escripte, Loy prophétique et Loy de grâce. Il présenta en outre, en la même année, un rondeau dont le premier vers était :

Présent le Roy, indicible clémence.

Hommets (*Jacques des*), abbé de Saint-Wandrille. Il fut le dernier abbé régulier de ce monastère, où il mourut le 27 février 1523. Il avait géré la principauté du Palinod de Rouen en 1514, et y avait fondé la Rose, prix de la ballade. Ellc fut remportée par Pierre Avril.

V. le *Gallia Christiana,* art. Saint-Wandrille, t. XI, p. 184.

Hommets (*Pierre des*), second poète de la famille, composa, comme Raoul, deux pièces de poésies pour le Palinod de Rouen, mais en latin; une allégorie sur *le Tremblement de terrc de Nicée,* et une ode alcaïque sur *la Chaste Suzanne,* toutes deux couronnées en 1638 par Henri de Mathan.

Hommets (*Jacques*), sieur de Guichainville, conseiller du roi et maître ordinaire en sa chambre des Comptes de

Normandie, fut Prince du Palinod de Rouen en 1639. C'est de sa main que fut couronné Thomas Corneille et Jacques des Hommets qui suit. L'abbé de Saint-Wandrille ci-dessus avait fondé le prix de la ballade. Jacques des Hommets fut le fondateur des Bénédictines du faubourg Saint-Hilaire de Rouen. (*V.* Farin, t. III, in-12, p. 461) (1).

Hommets (*Jacques*), neveu ou fils du précédent, remporta un des prix de l'allégorie latine au Palinod de Rouen en 1639. La sienne était sur *le Suaire de N. S.*

Hongre (*fr. Jacques le*), natif d'Argentan, curé de Sainte-Croix-Saint-Ouen à Rouen, vicaire général du cardinal de Bourbon, archevêque de cette ville, était le cent vingt-huitième inscrit sur la liste des juges, Princes et associés du Palinod au XVIe siècle. L'ordre de Saint-Dominique le compte au nombre de ses illustres. Il méritait la réputation qu'il avait commencée dans sa licence 1558 et 1559, et qu'il soutint à Paris, où il fut prieur de la maison de Saint-Jacques en 1562, et à Rouen, où il mourut en 1575 à cinquante-cinq ans, au couvent des Emmurées, faubourg Saint-Sever.

La Croix du Maine en parle dans sa *Bibliothèque* [I, 419], et Masseville dans son *Histoire de Normandie,* et surtout le P. Echard dans la *Bibliothèque* des écrivains de son ordre. On a de lui :

Oraison funèbre prononcée en l'église cathédrale à Paris, au service solennel célébré le 20 mars 1563, pour sérénissime prince François de Lorraine, assassiné par

(1) Leur monastère était situé entre la rue des Petites-Eaux et la route de Darnétal, dans la rue Pannevert.

les hérétiques calvinistes. Paris, Gil. Corrozet, 1563, in-8°;

Vie et trépas du même duc, ibid., in-8°, 1563. *V.* sur cet ouvrage le P. Le Long, *Bibliothèque hist. de la France*, n° 13875.

Sermon prononcé dans l'église de Saint-Médard, à Paris, à la procession solennelle, le 14 juin 1562, en réparation des sacrilèges commis dans la même église par les hérétiques calvinistes contre le Saint-Sacrement de l'autel. Paris, 1562.

Quatre Homélies touchant les saintes Images, prêchées aux habitants de Rouen en l'église de Notre-Dame, l'an 1563, etc. Paris, Chesneau, 1564, in-8°; dédié au cardinal de Bourbon;

Fidèle Recueil de la conférence, mûe entre le P. Jacques le Hongre et Guillaume Feugueré, ministre prédicant d'Anneval, près Pavilly (1), en la maison du seigneur de Montagu, à Ambourville, le 23 juillet 1565. Paris, 1565 (Duverdier parle de cet ouvrage) (2);

Ample déclaration des trois points contenus au sacré mystère de la messe, savoir : consécration, oblation et communion, en III livres. Rouen, Pierre Brenouzet, 1566, in-4°. Ce livre était dans la bibliothèque des Jacobins de Rouen.

Houel (*Charles de*), l'un des poètes latins couronnés par Marin le Pigny, Prince du Palinod en 1612. Il avait présenté une allégorie dont le sujet était le *Pyragnus*, ainsi comparé dans l'allusion à la sainte Vierge :

(1) *Anneval*, qui est bien au titre du volume, est une leçon fautive pour « Esneval ». — Pavilly, aujourd'hui chef-lieu de canton ; (plus bas) Ambourville, petit village sur les bords de la Seine; arr. de Rouen, *S.-Inf.*

(2) T. II, p. 287. Il parle aussi de l'ouvrage suivant.

Circumfusa notant primæva [*m* ?] *incendia labem ;*
Ast servata Regis designat planta Mariam.

Houppeville (*Pierre de*), dont l'état et les qualités étaient assez connus de son temps pour être ajoutés à son nom dans la nomenclature des Juges-Princes et confrères du Palinod de Rouen, parmi lesquels il occupait la cent sixième place, dans l'expectative de la présidence ou la principauté de la Société.

Houssayes (*Jean-Baptiste Cotton des*), prêtre, docteur en théologie de la Faculté de Paris, de la maison et Société de Sorbonne, chanoine de l'église métropolitaine de Rouen, ancien professeur en théologie au collège de cette ville, prieur du prieuré royal de Saint-Nicolas de Letton, diocèse de la Rochelle, académicien titulaire de l'Académie royale des Sciences, Arts et Belles-Lettres (*sic*) de Rouen, associé des Académies de Caen et Lyon, juge en celle de l'Immaculée Conception de la sainte Vierge à Rouen en 1767, et secrétaire perpétuel de la même Société, depuis 1769 jusqu'en 1776, fut un des plus ardents promoteurs de la gloire du Palinod de Rouen, et acheva ce qu'avait commencé l'abbé Guiot pour ranimer l'émulation des auteurs, réveiller le zèle des académiciens, et ménager la protection des Princes. Il y réussit de manière à remettre les choses dans un état de splendeur qu'elles n'avaient jamais eu, ou que rarement et par intervalles. Son ouvrage a été soutenu par ses successeurs dans la place de secrétaire jusqu'à la chute de l'établissement même, lors de la révolution de 1789. Quelque utiles qu'aient été toutes les compositions de l'abbé des Houssayes (1), ce n'est cependant pas ici le lieu d'analyser tous

(1) Comme Haillet de Couronne, Cotton des Houssayes fut un des

ses ouvrages en tant de genres. Ce qu'il a écrit pour le Puy de la Conception suffit à sa gloire. Outre les discours préliminaires dont les analyses étaient des modèles de méthodes et de goût, on a de lui plusieurs Éloges de Princes et d'académiciens, dont la compagnie avait fait la perte durant sa gestion secrétariale. On distingue parmi ces discours historiques ceux pour M. du Boullay et l'abbé Saas, dans lesquels on remarque beaucoup d'ordre et d'érudition. Ceux qu'il a lus aux décès du P. d'Olbec, prieur des Carmes, de MM. de Cérisy et de Cany, sont également faits avec soin, chacun dans leur genre. Son propre Éloge a été lu à la séance de 1783, par l'abbé Hamel, son troisième successeur, sur des mémoires très étendus de l'abbé G[uiot], son plus véritable ami, son dernier consolateur ; mais cette pièce éloquente et variée dans ses détails n'a point encore été imprimée. Elle serait pour le moins aussi recherchée, même des étrangers, que l'a été l'Éloge de l'abbé Saas. On va tâcher d'y suppléer en copiant l'épitaphe qu'on lui a faite pour la Sorbonne, où il gît avec tant de ses doctes confrères.

D. O. M.

Hic jacet Joan. Bapt. Cotton des Houssayes, præsbyter et canonicus Rotomagensis, in sacra facultate parisiensi doctor theologus, Sorbonæ socius et Bibliothecarius; theologiæ per decennium in Collegio Rotom. professor; S. S. Nicolai et Præjecti, intra diæceses, Rupellensem alterius, alterius Parisiensem prior; in pluribus regni societatibus litterariis, Rotomagi, Lug-

hommes de cette époque qui ont rendu le plus de services aux lettres rouennaises, non pas précisément par des œuvres brillantes, mais par les solides qualités de leur esprit et leur sérieuse application au travail.

duni et Cadomi academicus; B. V. M. sine labe Conceptæ podio Rotomagensi, cui restaurando potissimum allaboravit, tum a judiciis tum a secretis; plenus, non dierum, sed litterarum, nec bonis operibus vacuus obiit 20ª augusti, an 1783, ætatis 55.

In lumine tuo, Domine, videat lumen.

Ce savant polygraphe était né à la Neuville-Chant-d'Oisel (*sic*), proche de Rouen, le 17 novembre 1727 (1).

(V. *le Moreri des Normands*, fol. ms.)

Hubert (*Guillaume*) existait au milieu du XVIe siècle. On connaît de lui un chant royal présenté au Palinod de Rouen en 1544, sur le

Poysson portant le prix d'humain lignage.

avec un rondeau de la même date et commençant par cette ligne :

De temps en temps, de bonheur en bonheur.

Huet (*Jacques*), l'un des lauréats sous la principauté de Louis Bretel en 1622. Le prix qu'il remporta fut le second de l'allégorie latine et la *Ville de Crotone* en était la matière.

Huet de Guerville, de Caen, au collège des Arts en cette ville, puis avocat (2), a été couronné en 1770 au Puy

(1) Dans leur courte note nécrologique, les *Mémoires secrets* (XIII, 153) remarquent que, par un ensemble assez rare de connaissances, ce docteur possédait à la fois la physique, la botanique et la théologie.

(2) Sébastien-Gilles Huet de Guerville, né en 1754, a mérité une notice dans la *Biographie nouvelle des Contemporains*, peut-être pour avoir réclamé l'honneur de défendre Louis XVI. Ses mémoires

qui y est ouvert tous les ans, ainsi qu'à Rouen, pour une ode française sur *le Mariage du Dauphin ;* il se trouva *ex æquo* avec l'abbé Le Prestre en 1773 ; et en 1775, il obtint, mais seul, le même prix. *Le triomphe de la Raison sur l'Epicuréisme* était la première de ces odes ; la deuxième, *le Tableau de la fête des Bonnes-Gens à Canon* (1).

Hugues (*de S.-*), prêtre de Marseille, nom emprunté sous lequel a été conservée au Palinod de Rouen une ode latine intitulée *Olea*, en 1767.

Huilard (*Renoult*), curé de Saint-Lô, sa paroisse natale, à Rouen, mort le 31 août 1508, avait commencé à siéger au Palinod de cette ville étant curé de Saint-Jean. Le cardinal d'Amboise, qui connaissait son mérite, lui donna l'archidiaconé d'Eu.

Huilier fils, conseiller au Châtelet d'Orléans, couronné par l'abbé Terrisse au Palinod de Rouen en 1783 pour une épître sur le *Devoir de la Magistrature :*

Oracles de Thémis,........................
Ma Muse avec orgueil ne vient pas vous instruire.
Laissons au magistrat qui doit chérir l'honneur,
Pour leçons ses devoirs, et pour guide son cœur.
Attendri sur les soins qui partagent la vie
D'un juge qui s'immole au bien de la patrie,
Je viens environné des arts consolateurs
Adoucir ses travaux par leurs charmes flatteurs;

juridiques ont été publiés, et il a édité lui-même quelques poésies ou écrits de circonstances au moins jusqu'en 1814.

(1) Canon, arr. de Lisieux, *Calvados*. L'abbé Lemonnier a fait paraître en 1777 une notice sur la *Fête des Bonnes-Gens de Canon.*

Lui montrer un rayon de leur douce lumière
Qui peut orner de fleurs sa pénible carrière,
En formant son esprit amuser ses loisirs,
Et couronner sa gloire en doublant ses plaisirs.

Hurard (*Olivier*), prieur de Saint-Lô en 1719, était né à Rouen en 1685. Il assista vingt ans aux opérations du Palinod de cette ville. Il y vit couronner plusieurs de ses confrères qui furent dans la suite ses supérieurs dans la congrégation. Il mourut au prieuré en 1741, le 8 avril.

Hynard (*Louis-Nicolas*), à l'âge des Fontenelle et des Bailleul, concourut pour les mêmes prix au Palinod de Rouen où il remporta en 1747 le prix de l'hymne, sous M. de Rouville. Le sujet en avait été indiqué par le Prince; c'était *la Visitation*. Il est mort conseiller du roi, lieutenant particulier à la Table de marbre, etc., le 30 juillet 1762, à soixante ans.

SUPPLÉMENT

Harcourt (*Odet*). Ajoutez : son oraison funèbre a été prononcée par Marcel, curé de Basly, et imprimé à Caen en 1562, in-4°. Elle était dans l'institut de l'Oratoire (la bibliothèque de) à Paris, Z, 36.

Hallé (*Pierre*). Bayle n'a point oublié de dire (à son article) qu'il remporta le prix à Caen et à Rouen dans les combats poétiques que l'on y fait toutes les années : il s'acquit par là une telle réputation, ajoute-t-il, qu'encore qu'il fût fort jeune, on lui donna la régence de la rhétorique dans l'Université de Caen, etc.

Hamel (*Jean*), chanoine et archidiacre de Rouen, était juge au Puy de la Conception vers 1640 et Prince de celui de Sainte-Cécile, ainsi qu'on le voit par une pièce de vers que lui adressa le P. Commire, sur *la Métamorphose d'un musicien en rossignol.* (*V.* ses œuvres, t. I, p. 168.)

Homblenière (*Ranulphe*), quatre-vingt-deuxième évêque de Paris. Quelque distance qu'il y ait de son siècle au temps où commencèrent les Palinods de Rouen, il doit cependant être cité dans leur histoire comme instituteur de la fête de la Conception dans sa métropole, suivant le nécrologe de cette église :

Anno 1288, in crastino B. Martini hyemalis, obiit bonæ memoriæ Ranulphus Episcopus, qui dedit nobis trecentas libras parisienses ad emendos reditus pro festo Conceptionis B. Mariæ celebrando.

Ce prélat était de Normandie (1), suivant la Chronologie du dernier rituel de Paris, in-4°, t. Ier, p. 110.

I J

Jabin (*Antoine*), cordelier, au commencement du XVIe siècle. Il remporta le second prix d'allégorie latine en 1519, sous la principauté de Nicolas de la Chesnaye, au Palinod de Rouen.

Jacobé (*Louis-Paraclet*), chanoine régulier de la congrégation de France, né à Châlons-sur-Marne en 1716,

(1) Ce prélat, que d'autres nomment Renoul d'Homblières, était en effet normand. Docteur en théologie, après avoir professé dans l'Université de Paris, il y fut nommé curé de Saint-Gervais. Il était, dit D. Félibien, « célèbre par sa doctrine et par sa vertu. »

professeur à Saint-Lô de Rouen, et à ce titre juge-né du Palinod de cette ville en 1742. Mort en 1779.

James (*N.*), auteur d'un rondeau cité par Taillepied, en parlant du Palinod de Rouen :

De jour en jour, sans cesse en gémissant
Les pères vieux ont dit................

Jannet (*Jean-Philippe*), hymnographe, né à Paris le 31 août 1742, a composé plusieurs hymnes pour les nouveaux bréviaires. Il fit honneur de celles pour S. Léonard et le B[x] P. Fourrier de Mattaincourt à l'académie du Palinod en 1781, et l'on en fit mention honorable dans la séance publique.

Janville (*de*), juge honoraire au Puy de Caen en 1777 ; dizain anonyme en son honneur pour avoir obtenu la grâce de deux galériens en cette année.

Jardin (*J. du*), auteur d'un sonnet donné au Prince du Palinod de Rouen en 1647.

Jean, professeur d'humanités au collège des Arts, à Caen, à la fin du XVII[e] siècle, couronné au Puy de cette ville en 1691 pour un sonnet sur *le Julium* d'Horace. Il composa aussi l'épigramme honoraire en la même année sur *le Scorpion*.

Jérôme (*le P.*), prieur des Carmes de la ville de Rouen, et en cette qualité juge-né au Palinod ouvert et séant en leur monastère, 1739.

Jeune (*Antoine le*), aumônier du roi, prieur et curé de Saint-Lô, était né à Gaillefontaine, au diocèse de Rouen,

et profès de Sainte-Geneviève en 1567. Sa qualité de prieur de Saint-Lô lui fut contestée (1); mais il y fut maintenu par arrêt du Conseil en 1594. Trois ans après, il fut choisi par le Parlement pour réformer la maison de Sainte-Barbe-en-Auge. Celle de Saint-Lô lui doit son rétablissement. Il fut élu Prince du Palinod en 1605; mais ce n'est pas lui qui donna trois couronnes à Jean Grisel, pour deux chants royaux et une ode française. Il était mort avant la séance publique, mais la cérémonie se fit toujours sous son nom. Le président Groulard qui, neuf ans auparavant, avait donné les mêmes prix, le considérait particulièrement; et lors de la mort de sa première femme, Barbe Guiffard, ce magistrat le pria d'en faire les obsèques avec toutes les marques de sa dignité, ce qu'il observa dans le transport du corps de cette dame de Saint-Lô aux Célestins en 1599 : « Il s'acquitta de tout l'office avec « honneur, dit Farin, estant un homme de probité et en « grand crédit dans la ville [III, 367]. »

Ignace (*le P.*) de Saint-Jean, prieur des Carmes en 1694, avait prononcé le discours d'ouverture pour la séance du Palinod de Rouen, imprimé dans le Recueil de l'année.

Incarville (*Charles de Saldaigne*, sieur *d'*), intendant des finances à Rouen, et élu Prince du Palinod de cette ville, ne put en faire les honneurs, la mort l'ayant enlevé avant la cérémonie du couronnement. Sur quoi, opposition sur sa succession et arrêt de la Chambre des

(1) Fort éloigné de tout esprit de chicane, le Jeune voulut résigner son bénéfice; mais en ayant été pourvu à Rome dès 1589, il fut préféré à deux concurrents. (Farin, *Hist. de Rouen*, III, 173.)

vacations du 27 octobre 1599, pour prélever la somme de 300 livres pour les frais de la distribution des prix, et ils furent donnés en son nom. Celui des stances en particulier à François d'Eudemare, suivant ce qu'il dit en son *Histoire de Guillaume le Bastard*, p. 227 : « Moi-même « aurais-je voulu par quelques stances louer ce virginal « concept il y a déjà vingt-sept ans, et ces stances auraient « esté alors premiées d'un Phœbus d'argent »; or, il parlait ainsi en 1626.

V. plus haut son article. M. de Saldaigne avait été Prince du Puy de Sainte-Cécile en 1586.

Inger, bailli vicomtal de Louviers, s'est vu deux fois adjuger l'Anneau d'or par les juges du Palinod de Rouen pour un double sonnet, l'un en 1634 sur *l'Aurore*, l'autre sur *le Laurier*, l'année suivante.

Joseph II, Empereur. Sans la mort qui l'a trop tôt ravi à ses sujets, serait compté parmi les Princes du Palinod de Rouen, au moins parmi ses bienfaiteurs. Il en témoigna sa bonne volonté au P. Duclos, prieur des Carmes, chez lesquels il entendit la messe avant de partir pour le Havre, le dimanche 1er juin 1777. Ce religieux avait expliqué à Sa Majesté ce que signifiaient toutes les armoiries des Princes du Puy, rangées autour de l'église et son plus bel ornement : « Mon Prince, lui dit-il, il y a « bien quelques aigles dans leurs écussons, mais elles ne « sont pas éployées...— Patience, mon Père », lui répondit l'illustre voyageur en regagnant son hôtel vis-à-vis de l'église même. Cette anecdote a encouragé un des académiciens vétérans de cette Société, et aussitôt il composa un poème qu'il adressa en même temps à Rouen et à Vienne. On en a fait mention honorable dans la séance

publique de l'année, comme on peut le voir dans le Recueil imprimé : *Comitis de Falkeinstein* (Joseph II, emp.) *improvisus in urbe Rotom., ingressus, prid. kal. jun 1777* (1).

Jouisse (*Jean*) saisit un événement public pour donner les grâces de la nouveauté à une allégorie qu'il se proposait de mettre au concours du Palinod de Rouen en 1615. Le tonnerre avait écrasé une femme sans toucher à son enfant ; il décrivit la triste fin de l'une et la conservation de l'autre : et ses espérances ne furent pas frustrées. Il obtint le Laurier.

Joyeuse (*François de*), cardinal et archevêque de Rouen, appartint moins, il est vrai, au Palinod de cette ville comme François de Harlay, son successeur, que comme Robert de Croixmare, leur ancien devancier. En venant à Rouen, ce cardinal y trouva un établissement semblable à celui qu'il avait vu à Toulouse, dont il avait eu le siège, et il ne pouvait que favoriser les jeux palinodiques, lui qui dans la fondation d'un séminaire (dit de Joyeuse) avait préparé des sujets qui viendraient un jour moissonner au Puy ses palmes et ses lauriers. Cependant on ne trouve d'autre monument de ses dispositions à cet égard qu'un acte de confirmation qui sanctionna ce que Robert de Croixmare avait solennellement approuvé plus d'un siècle auparavant, et il y ajouta des indulgences particulières « pouvant exciter davantage la « piété, zèle et dévotion de tous fidèles chrestiens qui se « feront enregistrer dans ladite confrérie ». Quoique cette

(1) Ce poème, dont quelques vers sont cités (p. 42 du vol. de 1776-1781), est de l'abbé Guiot lui-même.

dernière expression paraisse ne regarder que l'association spirituelle, le cardinal n'excluait pas les Sociétés littéraires, puisqu'il dit « avoir mêmement considéré les lois « de la poésie prescrites pour les louanges de la glorieuse « mère de Dieu arrestés les dicts jour et an (Dimanche 14 août 1614); nous avons confirmé, etc. » Il ne s'en fût pas tenu là, sans doute, si la mort ne l'eût ravi à son troupeau dès l'année suivante, où il ne put voir éclore les fruits de sa bienveillante protection. Dès l'année précédente, d'ailleurs, il avait donné sa démission en faveur de François de Harlay; il mourut à Avignon et fut rapporté à Pontoise en l'église des Jésuites, qu'il y avait établis.

Jumel (*Hélie*), avocat à Rouen. Un de ses confrères du barreau, de la Marc, parle de lui avec éloge en l'associant à J.-B. Chandelier dans sa Chronologie latine de Rouen : *Anno 1532 ; Baptista Candelarius et Helias Gemellus Rotomagenses poetæ clari habentur. V.* cidessus l'article du premier de ces deux poètes. Hélie Jumel fut couronné en 1518, au Palinod de Rouen, sous la principauté de P. Auber, pour une allégorie latine sur *Clélie.*

K

Kergatté, de Rennes, professeur d'éloquence au collège de Rouen, au milieu du XVIII[e] siècle, juge-né en cette qualité au Palinod de cette ville.

L

Laber (*Marc-Antoine de*), de Paris, vers le milieu du XVIe siècle. Il concourut aux prix du Palinod de Rouen. Il y présenta une allégorie latine sur le *Folium malabatrum*. Cette pièce est suivie d'un remerciement aux juges qui lui avaient adjugé le Laurier.

Laignel, avocat au Havre, avait présenté au Palinod de Rouen en 1776 des stances sur *les Phares du Havre*. Ses vers n'ayant pas alors une certaine perfection, il manqua son but; mais il l'atteignit l'année suivante, et la pièce mérita le prix et le nom d'ode française :

D'autres célébreront des villes de la Grèce,
Ou Rome et ses hauts faits. La Seine est mon Permesse,
Je chante sur ses bords les utiles flambeaux
Qui, loin de la Neustrie, écartent les naufrages,
Vers ses heureux rivages
A travers les écueils dirigent nos vaisseaux.

. . . .

Dans la quinzième strophe, l'auteur a su placer le portrait ressemblant de l'illustre voyageur qui honora le Havre de sa présence le 1er juin 1777 (*V. ci-dessus* Joseph II); et dans la dix-huitième il réunit ainsi MM. de Harcourt, l'un comme Prince actuel de l'Académie, l'autre comme défenseur du Havre en 1759 :

Qu'il est beau d'obtenir dans ce jour mémorable
Un laurier qu'un grand nom doit rendre plus durable.
Harcourt est de nos jeux le noble protecteur.
Ce nom de siècle en siècle est cher à la Neustrie :
Des murs de ma patrie
Il rappelle à nos cœurs le zélé défenseur.

Lair (*Jacques*), de Vire, professeur au collège du Bois, à Caen, plusieurs fois couronné au Puy de cette ville et à celui de Rouen, pour quelques épigrammes ou allégories latines, presque toutes sur la délivrance de quelque personnage exposé à périr dans les flammes ou au supplice. En 1669, c'est Mæon qui échappe au carnage; en 1672, c'est le lycée de Sparte respecté dans un incendie; ces deux sujets furent applaudis à Caen en 1675. L'auteur le fut encore davantage pour sa *Clorinde* du Tasse. D'autres pièces semblables du même professeur ne concoururent point, mais lui servirent seulement pour l'ouverture du Puy de Caen en 1681, où après l'invitation aux poètes il donna une ode latine sur *Arion*, et la dédia ensuite au célèbre Huet; la pièce lyrique fut suivie d'une épigramme sur *la Couronne de peuplier* sur la tête d'Hercule aux enfers.

Lallemant (*Richard-François-Félix*), prêtre, adjoint à l'académie royale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen, sa patrie, auteur d'une traduction nouvelle de Phèdre, etc., juge académicien au Palinod de Rouen en 1769 (1). L'extrait d'une lettre du comte de Laurencin à l'abbé des Houssayes sur ce savant confrère fera connaître avec quelle justice on en fit choix pour les examens et jugements palinodiques :

« M. l'abbé L'Allemant, dit le comte de Laurencin, « m'a pénétré d'une estime au-dessus de toute expression. « On ne saurait être plus versé dans la connaissance et le « génie de la langue française. Quelques-unes de ses dis-

(1) L'abbé Lallemant (1729-1810) fut vicaire-général d'Avranches. Il a travaillé également sur la botanique. Son *Dictionnaire latin* qui lui fut apparemment demandé par ses frères les imprimeurs, n'était qu'un modeste abrégé. Il a été en vogue près de quarante ans.

« sertations m'ont tellement frappé par leur finesse et la « sorte d'excellente métaphysique qu'il y a répandue, « que, dans les occasions où par instinct je ne suis pas de « son avis, je ne laisserais pas de m'y conformer, tant « j'aurais peur d'avoir tort en pensant différemment de lui. « Il m'a indiqué des imperfections que je ne soupçonnais « pas, il a relevé avec justice des expressions qui ne « m'avaient pas donné la plus légère inquiétude, et a re- « pris, sans en manquer une seule, toutes celles qui m'en « avaient causé; en vérité, il a presque raison sur tout. Il « est bien malheureux que je n'aie pas reçu dans leur « temps des observations aussi parfaites. »

9 janvier 1776.

Lamar, de Paris, a remporté en 1765 le prix d'ode latine au Palinod de Rouen. Sa pièce alcaïque était sur *l'Extirpation de l'hérésie par Louis XIV*.

Lambert (*Jacques-Barthélemy*), de Paris, l'un des hymnographes qui concoururent pour le prix de l'hymne au Palinod de Rouen en 1739. Le sujet annoncé dans les programmes, au nom de M. de Cany, Prince de l'année, était la Conception. J.-B. Lambert manqua le prix d'honneur, mais son travail ne fut pas sans récompense.

Lambert, de Rouen, sur Saint-Martin-du-Pont, au sortir de ses études entra dans la lice du Palinod de cette ville. Les merveilles et les propriétés de l'*Amiante* furent le sujet qu'il choisit pour parvenir à la couronne fondée pour l'allégorie latine, et il l'obtint en 1767 sous M. de Becthomas (1).

(1) Faut-il voir en ce poète le parent de l'abbé Godescard, qui devint chanoine et archidiacre de Meaux ?

Lamy (*Bernard*), né au Mans en 1645, mort à Rouen le 2 janvier 1715, à près de quatre-vingts ans, était entré dans la congrégation de l'Oratoire à l'âge de dix-huit ans, y enseigna avec réputation en différents collèges. Tout le monde connaît ses ouvrages, ses malheurs (1) et ses vertus. Il s'était retiré à Rouen sur la fin de sa vie; et l'on s'empressa d'associer aux examens et jugements des ouvrages présentés au Palinod de Rouen, l'auteur des *Entretiens sur les sciences et sur la manière de les étudier*, l'auteur des *Réflexions sur la poétique*, d'une *Rhétorique* (2), etc. L'avocat anonyme qui publia une *Lettre sur les Palinods*, in-4°, en 1714, dit que « son nom « même avait passé jusque dans les pays étrangers. » Malgré son grand âge, il était très assidu aux séances particulières et publiques du Puy; il assista encore à celle de 1714, un mois avant sa mort.

Langlois (*Pierre*), cité aux années 1544, 1545, comme ayant concouru pour les prix de ces deux années (3). En la première il avait présenté une ballade sur un

Vaisseau sans tache et nect oultre nature;

en la seconde ce fut un rondeau :

Comme un ruisseau de couleur argentine

. . . .

(1) Son zèle pour les doctrines de Descartes et quelques controverses théologiques lui attirèrent en effet divers désagréments.

(2) Guiot ne cite ici que les ouvrages qui ont pu mériter au P. Lami une place parmi les juges des Palinods. Par ses travaux sur l'Écriture sainte, il a mérité d'être inscrit au nombre des maîtres de la science ecclésiastique par le P. Costil, eudiste rouennais, dans son *Compendium Historiæ ecclesiasticæ*.

(3) Un Pierre Langlois était curé de Saint-André à Rouen en 1527.

Langlois (*Jacques*), du diocèse de Coutances, bachelier de Sorbonne, auteur d'une allégorie latine sur *le Nil*, laquelle fut couronnée au Palinod de Rouen en l'année 1678.

Langlois (*Etienne*), né à Paris en 1649, professeur à Saint-Lô de Rouen, et comme tel juge-né du Palinod de cette ville en 1687; mort en 1717.

Larchevêque (*Jean*), nom célèbre dans la médecine et les lettres, à Rouen, n'était pas sans relief au XVI[e] siècle au Palinod de cette ville : on trouve dans les registres du temps une allégorie latine sous ce nom en 1545.

Large (*le*). Un rondeau de 1544 semble sauver de l'oubli l'auteur qui le présenta au Palinod de Rouen, sous la principauté de Jacques Le Lieur. Le premier vers est :

Celluy dont est tout ung, le dict et fait.

Launay (*Pierre de*), maître en chirurgie, compta presque trois triomphes en une seule année au Palinod de Rouen en 1639, le premier est le prix de la ballade et le deuxième prix de l'ode française; l'un était sur *l'Oiseau respecté de l'orage*, l'autre sur *la Rivière des Incas;* la troisième pièce était un chant royal donné au prince Jacques des Hommets sur *la Pucelle* d'Orléans.

Launay (*Julien Poulain de*), ecclésiastique de la paroisse de Saint-Martin-de-Ver (1), diocèse de Bayeux, remporta le prix des iambes au Puy de Caen en 1768. Ils étaient sur *le Vainqueur d'Arbelles*.

(1) Ver, arr. de Bayeux, *Calvados*.

L'Aulne (*de*), ecclésiastique de Rouen, présenta au Palinod de cette ville, en 1738, le tableau de *la Gloire de Marie* s'élevant au ciel le jour de son Assomption; et l'ode française qu'il avait composée à ce sujet, fut le triomphe du peintre et du poète :

. . . .
L'amour, ô Vierge fortunée,
Vient terminer tes déplaisirs;
Une plus belle destinée
Commence au gré de tes désirs.
C'est l'amour qui causait tes peines,
C'est l'amour qui brise tes chaînes;
Enfin voici l'instant si doux
Qui rend par un triple mystère,
La mère au Fils, la fille au Père,
L'épouse à son divin Epoux.

Laurencin (*J.-Baptiste-Espérance*, comte de), né le 17 janvier 1741 à Chabeuil, près Valence, en Dauphiné, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, des académies de Villefranche, Lyon, Rouen, etc., a remporté deux fois le prix de l'idylle au Palinod de Rouen, et une fois celui des stances. Toutes ces pièces de poésies sont des sujets de sentiment : *la Mort du juste* (1), *Palémon*, ou le triomphe de la vertu sur l'amour; *les Charmes de la vie champêtre*. Les dates de ces vers précieux à la littérature sont de 1771, 1775 et 1776, et ils sont imprimés dans les derniers Recueils de l'académie qui en a couronné le sensible auteur. (*V.* ci-dessus l'article Lallemant.)

(1) Ce poème est cité comme une idylle par Rivarol dans sa « liste des noms qui sont venus trop tard », titre qui peut prêter à toute sorte de commentaires.

Le sujet de l'idylle intitulée Palémon paraît être tiré de la vie du comte Saint Gérald d'Aurillac au 12 octobre. Il ne s'était jamais marié : cependant, dit l'auteur de sa légende : *puellæ cujusdam aspectu, voluptatis aculeo aliquando percitus, parum abfuit quin in peccatum incideret : sed ad se statim reversus, pœnitentiam egit* (1). Peut-être le poète n'a-t-il puisé que dans son imagination ; peut-être aussi n'a-t-il peint que sa propre histoire dans un moment critique, où l'on a besoin de toute sa religion pour rester toujours digne d'elle.

Ne m'abandonne pas à mon état funeste,
A tes pieds, ô mon Dieu, je tombe prosterné.
Soutiens, sauve un mortel coupable et consterné,
Et daigne anéantir un penchant qu'il déteste.

Laurencin (*Julie d'Assier de la Chassagne,* comtesse de), née le 15 mai 1741 à Saint-Hippolyte en Lorraine, auteur de *l'Epître d'une femme à son amie* sur l'obligation et les avantages qui doivent déterminer les mères à allaiter leurs enfants, conformément au vœu de la nature.

Cette épître a remporté le prix extraordinaire donné par M. Le Couteulx, maire de la ville de Rouen, et Prince de l'académie de l'Immaculée-Conception en la même ville, en 1774. *V.* le Recueil imprimé à Paris, chez Berton, où cette pièce est imprimée avec des additions qui ne sont pas dans les éditions particulières, qui en avaient été faites : *Vers à Mme Le Coulteux* sur le couronnement de l'épître précédente ; ..... autres *Vers* à la même après avoir reçu le prix. *V.* le même Recueil.

Alceste et Méloé, ou chant d'amour maternel, idylle

(1) Le fait est raconté en détail dans les Actes du saint, nos 14-17. (*Acta SS.*, octobre, VI, 304.)

couronnée en 1777 sous la principauté de M. le duc de Harcourt.

« Mme la comtesse de Laurencin a consigné dans « *l'Almanach des Muses*, année 1776, p. 103, une épître « sur *l'Obligation*, etc. Le lecteur peut la consulter; il y « verra une vertueuse mère convaincue de ses obligations, « en relever l'importance et la pratique avec cette noblesse « et le ton persuasif qui ne peuvent avoir leur source que « dans une pleine et entière conviction. Cette pièce qui « fait honneur à l'humanité de son auteur et que l'Aca- « démie de Rouen a couronnée en 1774, est une de ces « pièces intéressantes qui enrichissent annuellement les « almanachs des Muses. » (Note de M. Bablot, médecin à Chalons-sur-Marne, dans son *Epître à Zulmis*, sur le mariage, p. 63.)

Dans une *Epître sur l'Etude*, présentée à la même Académie en 1781, par M. Carré, l'un de ses lauréats, cet auteur disait :

J'admire LAURENCIN dont le vers naturel
A relevé les droits de l'amour maternel,
Et d'un vil préjugé confondu la mollesse.
Ses enfants précieux que toujours sa tendresse
Voulut accoutumer au tribut de son lait
A son col suspendus ont payé le bienfait.
Le Rhône la possède, et sa gloire est tracée
Dans les fastes vivants de ce docte lycée.

Lescuyer, de Rouen, poète latin du XVIIe siècle, concourut en 1698 au Palinod de Rouen pour le prix de l'ode latine et en remporta le prix. Elle était sur *Athalie*.

Le Grand (*Alexandre*) remporta la palme au Palinod de Rouen en 1613 pour un chant royal sur *l'Arche* qui

fut placée par Jérémie sur une petite roche et qui fut préservée dans le sac de Jérusalem. Cette pièce était doublement allégorique en ce qu'elle faisait allusion, quant au sens à la patronne, et quant à la lettre au Prince de l'Académie, Ch. de la Rocque :

La Roche sainte en la terre profane.

Une ballade du même sur

L'image entier dedans la flamme,

fut récompensée de la Rose par les mêmes mains. La première de ces deux pièces est dans le Recueil d'Adrien Boccage, p. 110.

Le Maistre (*Louis*). *Le Temple de la Fortune* fut la matière que sa muse l'inspira de choisir pour une allégorie latine qui put obtenir le Laurier au Palinod de Rouen en 1647. Il exécuta en effet ce tableau, et il le vit applaudi par cette Société qui lui adjugea le prix.

Le Nepveu (*Jacques-François*), prêtre et professeur au collège du Bois, à Caen, fit l'ouverture du Puy de cette ville en 1766 ; et à la suite de l'invitation aux poètes il récita une épigramme sur *la Foi victorieuse de l'erreur*.

Léonard (*le P.*), prieur de la maison des Carmes de la ville de Rouen, et en cette qualité juge du Palinod séant en son monastère, en 1691.

Léonard (*le P.*), professeur émérite et prieur des Carmes de la ville de Rouen, ainsi que le précédent, en 1756, et au même titre du nombre des académiciens y établis au Palinod.

Léonard (1) était déjà connu dans la république des lettres, lorsqu'il adressa au Palinod de Rouen un poème sur *la Religion triomphante de l'idolâtrie*. Il fut couronné en 1769 :

Les temps sont écoulés, une Vierge féconde
A produit dans ses flancs ce Roi promis au monde,
Ce chef-d'œuvre d'amour! Le Fils de l'Eternel
Daigne quitter son trône et prendre un corps mortel.
Il vient rappeler l'homme à cette loi suprême,
Gravée au fond des cœurs par la main de Dieu même.
Il parle : tout s'émeut pour appuyer sa voix.
Commande-t-il aux vents de soulever la terre?
Fait-il pâlir le jour et gronder le tonnerre ?
Non. C'est par des vertus qu'il établit ses droits;
Ses mœurs et ses discours prêchent la bienfaisance;
Et si de la nature il interrompt les lois,
C'est pour les malheureux que s'arme sa puissance.

Ces vers furent bientôt imprimés à Paris, puis dans les Recueils de l'Académie et dans les œuvres de l'auteur, nouv. édit. in-8°, Liège, 1777, fig. Il mourut à Nantes le 26 janvier 1793. (*V.* le dict. de Feller.)

Le Pele (*dom Jacques*), religieux de Saint-Benoît en l'abbaye de Saint-Wandrille au XVI[e] siècle. Le treizième chant royal du manuscrit de la bibliothèque du roi, in-f°, 6989, sous son nom avec cette épitaphe *Oleum effusum, nomen tuum* [Cant. I, 2], et ces vers qui ne répondent pas au texte :

Roy Salomon, prince de sapience,
Maistre et docteur réel et positif,

(1) N.-G. Léonard (1741–1793), diplomate. Son neveu, Campenon, a donné la meilleure édition de ses œuvres, en 3 vol. in-8°. Paris, 1798.

Viens nous monstrer par ta haulte science,
Les accidents d'un beau nom substantif;
Nom composé du Père impératif,
Dieu tout-puissant devant mer et prarie.
Selon saint Luc, c'est le nom de Marie
Qui aux enfers causa confusion
Quand en luy vint par plaine infusion
Le sainct Esprit, comme rosée en l'herbe,
Afin que Adam eût par provision
Nom substantif rendant support au verbe.

....

Pour exalter et mectre en révérence
Ce nom bening, doulx et consolatif,
Ung Dieu en troys, sans quelque différence,
En fut premier et vray nominatif;
Et Joachim en fut le génitif,
Puis pour datif a grâce non partie,
L'accusatif plain d'envie espartie
N'est ablatif de sa perfection :
Car on le dict sans imperfection
A Orleans, à Pavie, à Viterbe
Par vocatif de bonne affection
Nom substantif rendant support au verbe.

Le chant royal suivant dans le même manuscrit, sur

Le beau Donnest d'élégance parfaicte.

est de lui. Le nom Saint-Wandrille qui se trouve à la tête, à la place de son propre nom, l'annonce assez. (*V.* l'article *Donnest.*)

Ler (*Nicolas*), prieur de Saint-Lô en 1519, reçut l'année suivante de Rome la bulle de Léon X concernant le Puy des Palinods de Rouen, et fut chargé de la faire exécuter, conjointement avec l'abbé Antoine de La Barre,

commendataire de la Trinité du Mont, proche cette ville (*V.* Barre). Nic. de Ler venait de succéder par résignation à Pierre Auber, qui avait géré la principauté dudit institut deux ans auparavant. Il mourut en 1536 et fut le dernier prieur régulier de Saint-Lô. On le met ici au nombre des bienfaiteurs du Palinod par reconnaissance pour le service qu'il lui a rendu par ses soins pour l'exécution de la bulle de Léon X. Il est étonnant que ce prieur ne soit pas sur la matricule des prieurs titulaires avant Pompilio, premier prieur commendataire de Saint-Lô.

Lescarre (*Nicole*), religieux de l'ordre de Saint-Benoît en l'abbaye de Saint-Ouen, à ce qu'on croit, fut un des plus redoutables athlètes du Palinod de Rouen (1) avant même la translation aux Carmes en 1515, puisque trois ans auparavant il avait fait ses premières armes à Saint-Jean, berceau de l'institut. Son début fut le rondeau suivant :

Juge infernal, tu ne oserois plus dire
Que jadis fus au concept fille de ire ;
Pourtant soit dict que d'Adam suys venue
Ne m'avoit pas Dieu mon Filz prévenue
Pour avoir corps, où n'y a que redire.

Malgré tous ceux qui en veulent mesdire
L'en a bien faict publiquement desdire
Ceulx qui m'avoient en péché soustenue
Juge infernal [*c'est-à-dire comme ci-dessus*].
Que jadis fus........................
Pourtant soit dict ....

(1) C'est lui qui occupe le premier rang dans le volume de Vidoue, lequel nous a conservé *treize* pièces de Nicole Lescarre : sept chants royaux, trois ballades et trois rondeaux, fos 13 et suiv., 65 et suiv.

Ne m'avoit pas.....................
Pour avoir corps (1)................
. . . .

Depuis 1512 jusqu'en 1524 inclusivement, il se passa peu d'années où Nicole Lescarre ne remportât la Palme ou le Laurier. Ses sujets sont, suivant l'usage, exprimés dans les refrains des ballades ou des chants royaux. Tantôt c'est une

Pomme sans ver et sans pourriture,
ou ..... La haute tour et fortitude;
tantôt... La main de grâce au pécheur estendue,
ou ..... Le doctrinal sans macule imprimé,
ou ..... Le charriot du fort géant céleste (2)
ou ..... Le sainct désert plain de manne angélique.

Ce dernier refrain est celui d'un chant royal pour lequel il remporta le premier prix en 1524, sous la principauté de Nicolas Cauquainvillier, dont voici l'argument et la première strophe (3) :

Chant royal d'un désert sacré,
Que Dieu pour luy a consacré,
Et préservé du vice immonde
Qui règne au désert de ce monde.

Baptiste sainct, de Dieu hérault disert,
Ta forte voix peust partout annoncer
Que le hault Verbe, en un sacré désert
Se faict humain, sans aux cieulx renoncer,

(1) Le rondeau complet se lit dans Vidoue, fo 67.
(2) Ces cinq premiers ne se retrouvent pas dans le volume de 1525.
(3) Vidoue, fo 16. Le v. 8 y est incompréhensible :

Se sainct humain sans es cieux...
V. 10. *Var.* *A* gens...
V. 12. *Var.* Vient évertir la dure mansion.
V. 14. *Var.* Pour exalter en haulte mansion.

Pour paix et grâce en terre prononcer
Et [*ès* ?] gens qui sont de bonté volontaire.
Car le fort vent de ce lieu solitaire
Vient évertir la trop dure maison
D'aspre discord et de fureur bellicque
Pour exalter au saint mont de Syon
Le sainct désert plain de manne angélique.
. . . .

Lestre (*Charles de*), qu'il ne faut pas confondre avec Charles Delastre, était un poète du XVI[e] siècle, et l'un des prétendants aux couronnes palinodiques de Dieppe; comme on le voit par un chant royal, le soixante-troisième du manuscrit de la Bibliothèque du roi 6989. Car cette pièce est sur l'Assomption.

En ung verger de plaisirs flourissant
Envers gissant par contemplation
D'une tige veis ungne fleur yssant
Raverdyssant sur le mont de Syon ;
Lors regardant par admiration
Ce beau cyon croistre si grandement.
Je ouvry les ieulx de mon entendement,
Et là je vey ungne branche florye,
Si trez bien duicte et si tres bien menée
Que je apperceuz en forme d'armarie
Sur champ d'azur fleur de lis couronnée
. . . .
La fleur du lis gracieux et plaisant,
Au cueur donnant toute réfection ;
C'est Marie, ce beau corps reluisant,
Souëf sentant sans quelque infection ;
Le vent ventant par grande exaction,
C'est figure de son trespassament :
Mais le soleil luysant incessamment

C'est Dieu son Filz qui la rend espanye,
Et en beaulté si fort illuminée
Qu'on la verra des haults monts de Armenie
Sur champ d'azur fleur de lis couronnée.

. . . .

Lieur ou *Lyeur* (*Jean le*), nom célèbre à Rouen au XVIe siècle dans les dignités ecclésiastiques, les charges municipales et les opérations palinodiques. Deux siècles auparavant cette famille avait un maire de son nom, gouverneur en même temps du fort de Sainte-Catherine, mort en 1366, inhumé aux Cordeliers où était son épitaphe. Il y en avait aussi à Saint-Vivien et surtout à Saint-Martin-du-Pont. (*V.* Farin.)

Jean le Lieur, conseiller au Parlement de Rouen, chanoine et hault doyen en l'église cathédrale, fut un des plus anciens Princes du Palinod (1). Il y donna les prix en 1510 à trois lauréats, parce qu'alors il n'y avait que trois couronnes à décerner : deux pour le chant royal et une pour le rondeau. Nicolas Osmont, Jean Alline et Jean Bertrand se les partagèrent (*V.* l'article de ce dernier). Le chant royal d'Osmont qui est sur *la Sphère* (2) peut être regardé comme la preuve de l'état des sciences en ce temps-là, relativement à l'astronomie. Tous les termes en sont employés dans sa pièce, ce qui la rend purement technique auprès de celle d'Alline, dont les vers ont plus de sentiment et de clarté. Mais la difficulté du premier sujet lui en fit préférer l'auteur. Le Prince qui les récompensa mourut le 11 septembre 1536, après

(1) N'avait-il pas d'abord été au rang des lauréats ou au moins des concurrents ? Une épigramme latine signée de son nom (*Jo. Ligarius*) est donné par Vidoue fo 82 vo.

(2) *Palinods* de Vidoue, fos 24 vo-26 vo.

avoir fondé un obit pour le jour de son décès (*V.* Pommeraye [*Hist. de la Cathédrale*], p. 324).

Lieur (*Pierre*) mit en dialogue un chant royal sur la

Saincte cité contre Sathan fermée.

Les interlocuteurs en sont la Raison et Satan

Père d'orgueil mauldict et détestable.

Ce petit drame est ainsi annoncé :

Chant royal faict en dialogue,
Où Raison Sathan interrogue
Pourquoy il veult par sa mallice
Perturber la bonne pollice
De Marie saincte cité,
Dont saincte Esglise a récité
En mainct lieux la perfection
De la saincte Conception.

Dans l'envoi, Raison dit à son adversaire :

Mauldict Sathan, père d'illusion,
Retire-toy à ta confusion
Au fond d'enfer fournaise enflammée
Puysque Marie est pour conclusion
Saincte cité contre Sathan fermée (1).

Ces vers eurent le premier prix en 1515, étant Prince du Palinod de Rouen dom Jean de Tilques, abbé de Sainte-Catherine-du-Mont. Dans les blasons du corps féminin adressés à Clément Marot par le Lieur, Pierre le Lieur a blasonné la cuisse.

(1) On trouvera la pièce entière dans le Recueil de Vidoue, f[os] 34 v°-35 v°.

Lieur (*François*), sieur d'Austeville, était le soixante-quatorzième sur la liste des Princes et confrères du Palinod de Rouen au XVI[e] siècle. Il en eût fait sans doute les honneurs comme Jean le Lieur s'il eût été élu Prince de l'Association.

Lieur (*Jacques le*), sieur de Bresmetot ou Brametot (1), second poète lauréat de la famille en 1518 et 1522, où il reçut la palme des chants royaux. Celui de la première année portait en tête ce quatrain :

Chant royal, lequel des cantiques
Plusieurs droits d'amour articule,
Prouvant par sentences mystiques
Marie en Concept sans macule.

La troisième strophe donnera une idée plus particulière du style de l'auteur. C'est la Vierge qui parle aux filles de Sion et leur dit :

Mon doulx amy bien feist probacion
Que de péché je ne fus oncques poincte,
Quand des hauls cieulx feist inclination
Pour faire en moy la réclination
Du Fils de Dieu avec ma beaulté joincte
Ce fut alors qu'il se vint ombrager
Au lieu secret de mon plaisant verger,
En me disant : « Ma sœur et dame chère,
« Tu as navré mon cueur, pour t'avoir veue,
« Humble maintien, doulce force et manière (2),
« Pour aux humains donner grâce plainière,
« Sans vice aulcun toute belle conçue.
. . . .

(1) La terre de Brametot semble être entrée au XV[e] siècle dans les biens de la famille Le Lieur, par Jeanne Bonté, qui épousa Robert Le Lieur, conseiller du roi (Farin, II, 242).

(2) Le ms. de Caen porte : « ... douce *face*. »

La seconde pièce du même auteur, en 1522, n'est pas moins agréable; et il ne lui a manqué que d'être transplanté dans un autre siècle pour avoir eu plus de réputation, et tel ne s'en est fait depuis que pour avoir rafraîchi ces sortes de compositions anciennes et surannées.

Ung papillon en plaisir et léesse
Volloit jadis sur maints arbres tous verds,
En ung verger, où Flore la déesse (1)
Ses beaux trésors en chacuns temps ouverts.
Le plaisir fut tost changé en revers,
Quand il choysit ung pommier pour menger
Où il trouva si vénéneux menger
Que en ung moment fut perdu et défaict;
Mais de ce mal advint bonne adventure,
Quand en sortit par ung secret effect
D'un pouvre ver triomphante vesture (2).

(*V.* de la Pommeraye en son ode sur *le Papillon*, couronnée en 1763 sur le même théâtre.)

Lieur (*Jacques le*), sieur de Brametot et d'Ouville-l'Abbaye, secrétaire du roy nostre sire, Prince du Palinod de Rouen en 1544. Les années qui précédèrent et suivirent sa principauté, et sur lesquelles on n'a aucuns détails, doivent d'autant plus être regrettées, que celle où il présida le Puy fut une des plus florissantes. A la comparer avec 1510, on verra quel accroissement avait pris la

(1) Faut-il lire : « ... où Flore *a* la déesse ? »

(2) Si Vidoue a omis le chant royal précédent, il a inséré (f° 25 v°) celui-ci, avec ces variantes :

... trésors *a* chacuns...
... *au revers*.
Qu'il trouva...
D'un *povre* ver...

Société palinodique : on n'avait couronné que trois auteurs; il y en eut six de récompensés et leurs noms n'étaient pas des moins connus du temps, J. Dufour, Crespin, F. Coppin, Desminières, J. Minfant, Ant. Laber, dont on peut consulter les articles. Mais une foule d'autres écrivains du même siècle se présentèrent au concours, et leurs pièces ont été conservées par le zèle et les soins du Prince dans un man. fol. de la cathédrale de Rouen.

Ce lettré du XVI[e] siècle était en correspondance avec les savants de son âge, et en particulier avec Jean Bouchet. Dans les œuvres de celui-ci se trouvent plusieurs épitres, et notamment la quatre-vingt-dix-huitième à un orateur de Rouen, nommé M[e] Jac. le Lieur, le merciant de trois chants royaux qu'il lui avait envoyés.

Grâces te rends, ô poète sacré,
Noble et facond............

Il parle d'un ami de le Lieur qui étudiait à Poitiers et lui remit la lettre de le Lieur (peut-être Michel des Arpens), où il le priait de travailler à quelque chant royal. Il s'en excuse sur son peu de talent :

Comme tu as, et comme ont au semblable
Deux après toi de sçavoir admirable :
Ce sont Messieurs Thibault, Crichon aussi,
Grands orateurs, voire parfaits sans si,
Bien méritant la couronne laurée,
Et celle aussi des orateurs aurée.
Par quoy, Seigneur, te plaira m'excuser
Si je ne veux en ton pays user
De chants royaulx; car ce n'est ma pratique.
Rien je n'entends en celle théorique
. . . .

Réponse de le Lieur aux *Equivoques*, c'est la quatre-vingt-dix-neuvième pièce dans les poésies de J. Bouchet.

Ces jours passés, ainsi que temps passoye
Par les jardins, où maintes fois passe oye
Pour prendre past ; ton élégant escript
Tissu à poinct, et doulcement escrit
Me fut baillé....................

(N'est-ce point la rue ou marché aux oues ou aux oyes, dont il veut parler?)

Tu m'as tiltré au front de ton Epître,
Poëte sacré, quant est de ce chapitre
Je souffrirai ton aigre jugement.
. . . .
Vray est bien autant avoir d'envie,
Comme longtemps d'estre sur terre en vie
Que tant d'honneur tu laisses aux supports (1),
Nobles primats qui tiennent Puy sur ports,
Pour Nostre-Dame en la maison des Carmes,
Où sont offerts œuvres et [? *en*] divers carmes :
C'est qu'il te pleust de Poitiers envoyer
Œuvre je dy de ton escrin partie,
D'ung grand monceau la petite partie.
. . . .
Mais quand viendront les jours de pourveance
Je t'envoiray l'affiche de créance
Laquelle yra vers toy, pour te citer.
. . . .
Thibault de qui tu fais ample memore,
Chrichon aussi plus blanc que noir n'est More
M'ont fort requis, (quand les voy en mandez)
D'estre à ta grâce humble recommandez,
. . . .

(1) Ms. de Caen : « tu *feisses* aux *supposts*, ... Puy sur *posts*. »

L'épître CVIII est encore à M. Jacques le Lieur, grand poète, demourant à Rouen, 1537.

Depuis huict jours du très doct conseiller
Mon bon seigneur Monsieur le Chandelier
J'ay par escript reçeu d'honneur le tiltre
. . . .
Depuis sachant que M. des Arpens
Va devers toy....................
Je me suis mis soudain à l'aventure,
De t'envoyer la présente escripture.
Par cestuy-là lequel desira bien
Lier nous deux d'un amoureux lien.
. . . .
Tu es pilier de la chose publique
. . . .
Et d'un pays tu es aimé des muses.
. . . .
Me semble advis (je te dy sans outrance),
Que les Normands ont des muses l'octroy
De poésie : ainsy le pense et croy ;
Car je n'ay veu de plus aisé langage
Ne plus fluant, tant soit grave l'ouvraige.
. . . .

L'abbé Goujet, tome XI de la Bibliothèque française, page 352, parle d'une CXIII^e^ épître écrite au même :

Quand j'ay veu de tes vers la copie
Non procédans de garruleuse pie,
Mais d'orateur et poete parfaict ;
Semblablement ce que Marot a faict,
Aussi Macault, du roy le secrétaire,
J'ai proposé dorénavant me taire.
. . . .

On ne pouvait assurément faire plus d'honneur à le Lieur que de le comparer à Marot ; mais le parallèle était-il juste ? demande le bibliographe.

Lieur (*François*), sieur de Haulterive, autre que Nicolas de Haulterive, poète lauréat du même Palinod à Rouen, qui n'est sûrement pas non plus le même que François le Lieur, sieur d'Austeville, ci-dessus, malgré la ressemblance des surnoms. Fr. de Haulterive était du temps de Jacques le Lieur, Prince du Puy, et lui présenta en pur don et gratuitement plusieurs pièces de vers honoraires, une ballade et un rondeau avec un chant royal dont le refrain était

Mère en pur corps, sœur chaste et fille aimée.

L'année suivante il fit également hommage d'un chant royal et d'une ballade à la Société palinodique et à son auguste patronne.

Ce qu'on vient de lire de J. Bouchet, ci-dessus à J. le Lieur de Brametot, paraîtra peut-être plus convenir au poète qu'au Prince des mêmes nom et prénom. Cependant, l'intervalle de plus de vingt ans entre le couronnement de l'un et la principauté de l'autre, peut justifier de ne pas en avoir fait un seul et même personnage. Quoi qu'il en soit, on verra encore quelques pièces sur cette famille, dont le nom latin *Ligarius* prêtait autant aux allusions et aux jeux de mots qu'en français celui de Lieur; il n'y a que la petite rivière de ce nom au pays de Caux (1) sur laquelle on n'a pas trouvé pareille allégorie.

Limoges (*A. de*), de Saint-Saëns (2), diocèse de Rouen, avait pris pour sujet de deux allégories latines *la Pucelle*

(1) Il s'agit apparemment de l'*Yères* qui, à proprement parler, n'appartient pas au pays de Caux. On ne la reconnaît guère sous cette orthographe; mais il suffirait que le premier *e* fût muet pour donner cette prononciation.

(2) Chef-lieu de canton, arr. de Neufchâtel, *S.-Inf.*

d'Orléans, et *le Passage du Rhin* par Louis XIV, et elles furent récompensées de l'Etoile et du Laurier en 1730 et 1732 (1).

Linant (*François*), nom aussi célèbre au Palinod de Rouen au XVIIe siècle (2), que dans le suivant à l'Académie française, mais dans un autre poète de sa famille (3). Celui-ci commença par des stances en 1649, et ne revint à ce genre de poésie qu'en 1652; il s'appliqua davantage au chant royal et en quatre années différentes il en remporta soit le premier prix, soit le second; une ballade et deux odes françaises également couronnées à d'autres époques furent les fruits principaux qu'il recueillit de ses veilles poétiques, jusqu'en 1771 qui fut le dernier de ses triomphes. Quoiqu'il étudiât alors la médecine, ce ne fut cependant pas aux sujets d'histoire naturelle qu'il s'attacha de préférence, et après ses stances sur *la Tulipe*, on ne voit guère de lui en ce genre que son ode sur *la Soie*.

Par des beautés sans pareilles
Je vay charmer mes jaloux,
Jamais un style si doux
N'étala tant de merveilles.
Il faut que les plus diserts
A la douceur de mes airs
Cèdent le prix avec joye;
Puisque ce n'est que la soye
Qui fait le fil de mes vers.

(1) Pourrait bien être le père de cette victime de Rivarol, dont « les chansons ne quittent plus les portefeuilles des gens de goût. »

(2) M. Bouquet a réimprimé, en 1879, pour les Bibliophiles normands, deux recueils des poésies latines de Fr. Linant.

(3) Guiot fait ici allusion à Linant, de Louviers (1708-1749), dont quatre poèmes furent couronnés par l'Académie française. Il était l'un des rédacteurs « des préfaces et des avertissements » des œuvres de Voltaire, dit La Harpe, *Corresp. littér.*, III, 248.

Le chef-d'œuvre que je vante
N'est pas l'effet que produit
Le vermisseau qui de nuit
Paraît une estoille errante ;
Cet insecte étincelant
N'a qu'un éclat défaillant:
Le jour détruit sa lumière;
Mais cette riche matière
Garde toujours son brillant.

C'est d'elle aussi dont on pare
Les plus augustes mortels,
C'est elle qui des autels
Est l'ornement le plus rare.
L'artiste l'emploie encor
Où sa main doit nuer l'or ;
Et quelque dessein qu'il trace
L'aiguille alors qu'elle glace
A besoin de ce trésor.

Petit ver, quand tu travailles
Pour des ouvrages si beaux,
N'as-tu point quelques fuseaux
Au milieu de tes entrailles?
Dans le tour laborieux
De ces cercles précieux
Je crois qu'il file son âme,
Ou qu'il dévide la trame
Du monarque des cieux.

Par une agréable fraude
L'œil innocemment déçu
Prend le verd de ce tissu
Pour celui d'une émeraude.
Il se trouve embarrassé
Si de l'ambre entrelassé

En ce cordon jaune éclate ;
Et si le blanc qui le flatte
N'est pas de l'argent tressé.

Mais quelle fange inutile
Près cet ouvrage divin !
Quoi ! la soye et le venin
Sortent d'un même reptile.

. . . .

Lis (*Jean*), prêtre (*Messire*), à Dieppe, concourut au Palinod de cette ville au jour de l'Assomption. Le chant royal qui put l'y faire couronner se trouve dans le manuscrit de la Bibliothèque du roi, 6989, le quatrième du Recueil. Il est en dialogue :

MARIA AD CHRISTUM

L'ardent désir de vous voir face à face,
Mon cher Epoux, me rend d'amour si pleine
Que force m'est que mon regret je face
Seule à part moy en ceste basse plaine.
Trop fort languy, et si suis toute saine,
En souspirant je quiers ce que tant j'ame
Pour satisfaire au désir de mon âme.
Le cueur me rid, et si ploure des yeulx,
Vostre penser rafreschit ma mémoire :
Car avec vous je desire estre es cieulx,
Pour vivre en paix, en triumphe de gloire.

CHRISTUS AD MARIAM

Dame, il est vray qu'en ceste terre basse
Avez souffert labeur, et griefve peine;
Mais aujourd'hui tout votre ennuy se passe
Car vous laissez la terre sèche et vaine,
Et trouverez le conduit de la veine
De vif amour qui nos deux cueur enflamme,
Et régnerez comme la plus grand dame

Qui oncques fut ne sera sur les cieulx.
Mise à ma dextre au divin consistoire,
En gros triomphe et estat précieux
Pour vivre en paix, en triomphe de gloire.

Levier (*Marc-Antoine le*), avocat, né à Caen, deux fois couronné au Palinod de Rouen, pour deux odes latines : l'une, de 1750, sur *Rome chrétienne;* l'autre, sur *Minorque*, en 1756.

Levier (*Nicolas-Marc-Antoine le*), avocat au Parlement de Paris, docteur ès-loix en l'Université de cette ville, agrégé ès-faculté de droit civil et canonique en l'Université de Caen et l'un des trente de l'Académie des Belles-Lettres de la même ville, auteur de plusieurs poésies françaises et latines couronnées au Puy de sa patrie en 1776, 1777 et 1778. *Caen sauvé* de l'incendie dont il était menacé par les Anglais, sous Edouard; *la Cathédrale de Bayeux* également préservée des flammes furent les premiers sujets de ses vers en la première et la seconde année; et *la Mort d'Assas* en 1778, et *la Naissance du Dauphin*, et des iambes sur *Cléopâtre*, telles furent les odes et les épigrammes qu'il présenta et pour lesquelles il fut couronné.

Outre ces poésies, on a encore de cet auteur des mémoires sur les Palinods en général lus à la séance publique de l'Académie des Belles-Lettres de Caen, le 20 janvier 1765. Il s'engagea depuis à donner au public un Recueil choisi des meilleures pièces couronnées par ces sortes d'académies depuis leur création. Cet ouvrage aurait beaucoup servi à celui-ci si l'auteur eût tenu parole.

Lorme (*Charles-François de*), chanoine régulier de la congrégation de France, né à Paris le 3 novembre 1706,

était à Saint-Lô de Rouen lorsqu'il présenta au Palinod de cette ville des odes et des hymnes qui y furent très applaudies. *Rahab* et *Suzanne, Benoît XIII* et *les Vêpres siciliennes* furent les sujets de ses pièces lyriques de 1726 à 1732. En cette dernière année, l'auteur professait à Senlis. Deux hymnes, l'une sur *la Nativité*, l'autre sur *l'Annonciation,* lui firent encore plus d'honneur; la première eut le prix du Prince en 1732, la seconde n'eut qu'un prix secondaire en 1735. Comme ces cantiques sacrés ont une certaine étendue, on les a partagés dans le bréviaire (supplément) de Ste-Geneviève, où elles ont été employées dans les fêtes de Vierge. L'auteur est mort à Auteuil, le 7 août 1752, ancien abbé de sa congrégation.

Lorme (*Jean-Pascal de*), neveu du précédent et de la même congrégation, naquit à Paris en 1749, et fut prieur de Saint-Lô en 1782, et en cette qualité juge-né du Palinod de Rouen. Si la réputation de son oncle qu'il trouva établie dans ce lycée fut un véhicule pour lui à la considération de la part de ses nouveaux confrères, elle fut aussi un aiguillon puissant pour son assiduité et son équitable sagacité dans les examens et le jugement des compositions.

Lot, prêtre, chapelain du Bureau des Pauvres valides à Rouen, puis curé de Bouquelon et de Flancourt, concourut au Palinod de Rouen en 1759, pour le prix de l'hymne proposé par M. de Missy sur la Conception ; il le remporta par des vers saphiques qui furent très goûtés, et pourraient être employés dans les nouvelles liturgies.

Louër, professeur d'éloquence au collège des Arts en l'Université de Caen, remporta le prix d'allégorie

latine au Palinod de Rouen en 1706. Sa pièce était sur *le mont Hécla*.

Louïs ou *Louys* (*François*), receveur de la ville de Rouen (1), était dans la nomenclature d'un chant royal des Princes, juges et confrères du Palinod de Rouen au XVI[e] siècle au plus tard, car il était le cent dix-huitième éligible à la principauté.

Louraille (2) (*Dumoncel de*), né à Rouen au commencement du XVI[e] siècle, est auteur d'un chant royal dans un ancien manuscrit in-4° du Palinod de Rouen vers 1530. Cette pièce ne fut que présentée au Puy en 1527, mais sans être couronnée.

Ung loup cruel, ravissant, détestable
Feist des assauts merveilleux et soudains
Tant qu'il rompist maint parc et maint estable
Car ravissant moutons, chièvres et daims;
Dont les bergers qui furent trop mondains
Sont de longtemps retenus en prison
Par le Seigneur pour en avoir raison.
A leur secours la vierge Marie
Vient présenter son Aigneau de grand prix
Dont par lequel en l'humaine prairie
Humble bergiere au piège a le loup pris.

Ce chant royal se trouve aussi dans des manuscrits de la Bibliothèque du roi, 7584, le quarante-cinquième du

(1) Emery Louis était, en 1484, conseiller du roi et juge à l'Echiquier.

(2) Un Thomas de Louraille, maître d'hôtel du roi, siégea à l'Echiquier en 1462.

Recueil, avec une très belle figure représentant un loup pris au piège par une jeune bergère.

Louraille (*Dumoncel de*), né à Rouen, couronné au Palinod de cette ville en 1707, pour une ode latine sur *Orphée* et une allégorie sur *Astyanax*. Ces deux pièces sont imprimées dans le Recueil de l'année.

Louraille (*Jacques-Alexandre Dumoncel de*), seigneur de Louraille, Tonneville, etc., président à mortier au Parlement de Normandie, né en 1694, Prince du Palinod de Rouen en 1731, mort à soixante-quatorze ans, en 1767, le 9 août, à sa terre de la Rivière-Bourdet (1). La protection de ce Mécène est une des époques remarquables dans l'histoire de l'Académie du Puy, qui depuis plusieurs années manquait de cet aiguillon pour l'émulation (2). C'est lui qui le premier proposa un prix particulier pour l'hymne, et son exemple fut suivi, de

(1) Château de Quevillon, arr. de Rouen, *S.-Inf.* Les archives de ce château ont fourni à M. Ed. de Barthélemy les principaux éléments de son curieux volume, *la Marquise d'Huxelles et ses amis.* Paris, Didot, 1881, in-8°.

(2) Il paraît bien d'ailleurs que le premier quart du XVIIIe siècle brille peu dans l'histoire littéraire en général. Un témoignage récemment mis au jour sont les lignes attristées mais convaincues qu'écrivait, au début de la Régence, le savant Huet, tout brisé par la maladie (5 mai 1716) :

« Si la littérature se soutient un peu en notre pays [à Caen], elle aura un avantage qu'elle perd ici [à Paris] sensiblement : car vous ne sauriez croire jusqu'où va sa décadence. Il faut nous y opposer de tout notre pouvoir. Pour moi j'y persévérerai jusqu'au bout, quand je me trouverais seul dans cette résolution, et que je serais réduit à dire : *Mihi cano et Musis.* »

(*Revue cathol. de Normandie*, VII, 373.)

manière qu'à chacun de ses successeurs on traitait un des mystères de la Vierge, ce qui a formé dans la suite une hymnographie parthénique très intéressante pour la liturgie.

Louvel (*Richard*) présenta au Palinod de Rouen en 1544 un chant royal dont le refrain était

Sur vieille loy nouvelle loy de grâce,

avec un rondeau commençant par

Soubs froid péché je brusle en charité.

L'année suivante il ne composa qu'une ballade sur

Un œil lumineux pur et sain.

Louvel (*Jacques*), d'Hermanville, proche Caen (1), prétendit d'abord à la fois aux couronnes du Puy de cette ville [de Rouen ?] et à celles du Palinod de Caen en 1759. *La Délivrance du Havre* fut le sujet d'une allégorie latine qui réussit de part et d'autre, ainsi qu'un dizain sur la même matière à Caen, où l'année d'après il en présenta un second sur *la Douceur* qui lui valut le même prix. Il y joignit des vers ïambes sur le *Czar Pierre*, qui furent également récompensés, ainsi que des stances en 1761 sur *la Fidélité de Caen* à ses rois. Devenu professeur à l'Université de cette ville, il fut chargé de faire l'ouverture du Puy en 1773 et 1774.

Loys (voyez *Mouchau*).

Lozay (messire *Hugues de*) était de Dieppe, ou du moins concourut au Palinod de cette ville, le 15 août et

(1) Arr. de Caen, *Calvados*.

le 8 septembre, pour les prix qui s'y donnaient dans les deux solennités qu'on y célèbre dans l'Église. Deux de ses chants royaux l'attestent dans le ms. de la bibliothèque du roi 6989 fol. le trente-quatrième et le soixante-quatrième. Le dernier est le développement de cette maxime : *Ubi est thesaurus tuus, ibi erit* [*est*] *et cor tuum* [Matth. VI, 21], appliquée au désir de la Vierge de se réunir à son divin Fils dans le ciel. Ces vers finissent par un envoi moral :

Prince du Puy, pour la conclusion,
Laissons les biens tous plains d'abusion
Qui ne peuvent à la mort secourir ;
Et amassons, par ardente ferveur,
Ceux qui nous font au royaulme courir
Où le trésor est mys avec le cueur.

Mais l'autre composition est bien différente pour l'imagination et pour l'exécution. La vendange avait été à souhait en ce temps-là, et l'auteur en fit un tableau allégorique, tout à fait singulier dans ses détails.

Après que Adam de l'humain Paradis
Fust jecté hors par sa transgression,
Le bon Noé, juste en faicts et en dicts,
Des biens de Dieu print la possession.
Et en la terre en sa succession
Il cultiva la vigne plantureuse,
Et en sourdit une grappe amoureuse
Dont le raisin rempli d'aménité
En sa doulceur si parfaictement pleust
Qu'il la nomma pour sa suavité
La france grappe où le doulx raisin creust.

A ce propos, douze ouvriers bien instruicts
Ont composé selon leur portion

Douze tonneaux, et ont esté produicts
Quattre chartiers de grand discrétion;
Ne de son temps, soubs sa corrrection,
Noé ne veist œuvre plus fructueuse;
Le raisin meur et le temps désiré
Pour vendanger, il fist du mieulx qu'il peust
Et myst dedans un vaissel azuré
La france grappe où le doulx raisin creust.

La france grappe, en humbles mots préfix,
C'est Marie grappe d'eslection;
Et le raisin, c'est Jesus, son cher Fils,
En croix pressé par sa dilection.
Le vin requis à la complexion
De Adam navré de playe périlleuse,
C'est son pur sang, ô chose merveilleuse !
Quand la haye de la divinité
Demoura france et le raisin conceupt
Par le vouloir de la divinité
La france grappe où le doulx raisin creust.

Marc et Mathieu, Jean et Luc, mes amys,
Sont les chartiers de grand perfection;
Douze tonneaux des apôtres commys
Es articles de foy font mention.
Noé, c'est Dieu pour mon invention,
Lequel planta la vigne spacieuse,
Des saincts Peres en vie gracieuse;
Branches de vigne en soy tant de bien eust
Qu'elle apporta en toute dignité
La france grappe où le doulx raisin creust.

Ainsi la grappe est à tous bénédicts
Boyre immortel; car sans deception
Le vin, si tost que les mots y sont dicts,
Est faict vray sang en sa perception.
O de tous deux saincte conception:

Nativité benoiste et glorieuse
C'est la grappe des humains curieuse,
Dont la raison a la soif évité
Pour son bon vin que en croix justice beust.
Or louez donc en sa nativité
La france grappe où le doulx raisin creust.

[ENVOY]

Prince du Puy, faictes chère joyeuse,
Criez mont joie en ceste année heureuse :
Tout le vieil vin ne soit habandonné;
Car le nouveau jamais si bon ne fust,
Comme celluy que nous a huy donné
La france grappe où le doulx raisin creust.

Lucas, l'un des premiers associés pour le maintien du Palinod de Rouen, et le quatre-vingt-quatorzième employé sur le catalogue de ceux qui devaient en gérer la principauté, ou en examiner et juger les compositions. Il était assez connu de son temps pour n'avoir pas besoin d'exprimer ses qualités.

Lurienne (*Georges-Charles de*), chanoine de la cathédrale de Rouen, juge académicien au Palinod de cette ville en 1774, secrétaire perpétuel de cette Société en 1776, né à Rouen, et était entré chez les Jésuites, qu'il quitta vers 1760, à l'époque de leur destruction. Quoiqu'il n'ait été que trois ans l'interprète de la Compagnie, cependant on peut le féliciter d'avoir fait assez pour sa gloire et la sienne personnelle. Les discours d'ouverture pour les séances publiques, les analyses pour les programmes, et surtout les Éloges de plusieurs membres et titulaires de l'Académie seront toujours des preuves non équivoques du zèle éclairé et de l'application constante de l'éloquent et judicieux successeur de l'abbé des Houssayes dans cette

place : outre les Éloges des présidents de Bailleul et Rouville, anciens princes de l'Institut, il donna encore celui du P. Duclos, prieur des Carmes et du président Groulard, etc. Ce dernier n'a pu être imprimé comme les autres à cause de la Révolution survenue à cette époque. L'abbé de Lurienne est mort à Paris, le lundi 7 juillet, à soixante-deux ans, décapité le jour de S. Thomas de Cantorbéry (1).

Luynes (*Paul-Albert de*), évêque de Bayeux, cardinal archevêque de Sens, Prince du Palinod de Rouen en 1746 (2). On présenta alors à l'Académie une allégorie latine sur *le Mariage de la dernière Dauphine*, mère de Louis XVI, et l'auteur fut couronné; c'est cette même princesse qui a été réunie à son époux dans le chœur de la cathédrale de Sens, et reçue par le même prélat en 17... (3). L'hymne proposée pour prix d'honneur était sur *l'Annonciation*, et quelques strophes pouvaient dans l'intention de l'auteur être appliquées à l'hymen royal ci-dessus. Quoi qu'il en soit, les sujets des autres pièces étaient la plupart tirés des événements publics, et des avantages militaires qu'on remportait alors sous le maréchal de Saxe. Le Recueil en a été imprimé dans le temps, et n'est pas un des moins curieux de la collection.

Mort à Paris, le 22 janvier 1788, à quatre-vingt-cinq

(1) C'est-à-dire le jour de la fête de la translation de ses reliques en 1220. Rouen dut aussitôt la fêter, puisque D. Pommeraye la cite en 1228, et nous n'avons cessé de la célébrer qu'au XVIIe siècle. A Paris, la fête du 29 décembre avait disparu par archaïsme liturgique.

(2) Charles-Albert de Luynes, un de ses ancêtres, fut gouverneur de Rouen en 1617, « par commission de la reine », dit Farin (I, 93).

(3) La princesse mourut en 1767; elle avait perdu son mari deux ans auparavant (l'abbé Proyart, *Œuvres*, IX, 350 et 289).

ans. *V.* son oraison funèbre par l'abbé Le Gris, chanoine de Sens; transporté à Sens, le 24 janvier, présenté par M. l'abbé Pichot, vicaire à Saint-Sulpice.

Luzerne (*de la*) n'est connu au Palinod de Rouen que pour un sonnet qui ne fut pas mis au concours, mais seulement honoraire et donné au Prince en 1652. Cette poésie, qui n'est pas la seule de l'auteur, était sur *le Temple d'Ephèse*, respecté par Xercès.

M

Maignart (*Guillaume*), sieur de Bernières, conseiller du roy nostre sire en sa court de Parlement à Rouen, Prince du Palinod de cette ville en 1508 (1), y donna la Palme à Nicolas Turbot, l'un de nos anciens poètes français mentionnés dans l'abbé Goujet. Ce magistrat ne se contenta pas d'encourager les talents ; il voulut encore faire preuve des siens et en faire hommage à la patronne de l'Institut qu'il protégeait. La pièce qui fut imprimée avec celle du lauréat est intitulée : *Ode ad divam Virginem, G. Maignart juris Cæsarei* (2).

Holophernes temulentus
Expers divi fati vel ominis

(1) Il mourut en 1514, s'il est bien le Guillaume Maignart inhumé à Sainte-Croix-Saint-Ouen, selon une longue inscription citée par Farin (II, 171). Les *Annales poétiques* (XVII, 241) mentionnent un oratorien de même nom, mort en 1650, qui a laissé quelques poèmes de piété.

(2) Cette pièce est la dernière des *Palinods* de Vidoue, ff. 99-100. Les vers n'en sont point métriques, mais purement syllabiques. Ils

Suis jacens castris somnolentus
Pruritque perardens ignis
Cæso cadit capite insignis
Judith manu, divinis dentibus
Manu quid ? Non, sed pede Virginis
Cadis serpens tritis capitibus ;
Et macula quam Eva fœtibus
Inseverat ; arescit in ea
Nec prophetia. Canit plus cantibus :
Tota pulchra es, amica mea.

On trouve de ces espèces d'hymnes ou de proses en latin dans les anciens mystères de la passion, dit Fontenelle dans son *Histoire du théâtre français*. A.-L. Millin parle assez au long de Guill. Maignard, dans ses *Antiquités nationales*, n° XXVI, in-4°, p. 38, article Vernon, ville natale de ce sénateur éclairé, et théâtre de ses charités. Il portait d'azur à une bande d'argent chargée de trois quintefeuilles de gueules.

Maillard (*Jean*), curé de Tierville et de Sainte-Candele-Vieil. Cette dernière église était à Rouen, quoique du diocèse de Lisieux ; et ce curé était l'un des juges du Palinod de Rouen à la fin du xv[e] siècle. Son inscription parmi les Princes et confrères de cette société était la quarante-deuxième.

comptent dix syllabes avec un repos après la quatrième. En somme, c'est notre vers français de dix pieds.

Les variantes sont intéressantes :

Holofernes, *hostis* temulentus,
Prurituque *prerardent* (?) ignis (*manque une syllabe*)
Inseverat : *aruit* in eâ
Hæc prophetia...

Maillard (*Nicolas*) devait exister et siéger au Palinod de Rouen, au plus tard vers le commencement du XVIe siècle, étant porté le quatre-vingt-seizième des associés et autres éligibles à la principauté de l'Institut (1).

Maillard (*Nicolas*), docteur en la Faculté de médecine, et l'exerçant à Rouen au XVIe siècle, était aussi un des examinateurs des poésies présentées au Puy et Palinod de cette ville : c'est pour cela qu'il se trouve le cent vingt-cinquième au catalogue de ceux qui composaient cette association.

C'est probablement de lui qu'est le vingtième chant royal du ms. de la bibliothèque du roi 6989, qui est sous le nom de Maillard.

Sathan, mauldict de la guerre inventeur,
Et conducteur d'une secte dampnée,
S'est mys aux champs comme bellicateur,
Incitateur de mortelle menée;
Et a tyré par art dyabolique
Tous ses souldarts du gouffre plutonique
Qu'il estimait hardys, puyssans et fors :
Et pour monstrer ses périlleux efforts
Tendans avoir victorieuse gloire,
Il a cuidé par armes ou par sors
Prendre à butin pour luy et ses consors,
Le lis croissant en triumphe et victoire.
. . . .
Ce plaisant lis de tous deffensateur,
Restaurateur en grâce illuminée,
C'est la Vierge mère du Rédempteur.
. . . .

(1) Faut-il lui attribuer : *Epistolarum D. Hieronymi codicilli tres ex editione Nic. Maillard*. Paris, 1512; in-8o?

Mainfray ou *Manfroy* (*Pierre*), de Rouen, auteur de deux ballades et de stances couronnées au Palinod de Rouen en 1616 et 1623. Un enfant né d'une femme morte, l'eau féconde en un champ infertile étaient les sujets des deux ballades ; la Conception même était la matière des stances. V. *l'Histoire du théâtre français*, tome IV (1).

Maire (*le*), du Havre, poète de la fin du XVII[e] siècle, remporta le prix de l'allégorie latine en 1698, au Palinod de Rouen. *Le massacre des enfants de Médée* était le sujet de sa pièce.

Maire (*Denis le*), né à Paris en 1688, vint professer au prieuré de Saint-Lô en 1708, et faire en cette qualité la fonction de juge parmi ceux du Palinod de Rouen ; mort en 1717.

Maistre (*Jacques le*), chanoine d'Avranches, principal du collège Dubois et restaurateur du Puy de Caen en 1624. Il y fit cent livres de rente à perpétuité (2).

Malfilâtre ou *Malfillatre* (*François*), dit Clinchamps, né à Caen en 1733 (3), mort à Paris sur Saint-Germain-l'Auxerrois, le 6 mars 1767. Le Puy de Caen avait été le berceau de ses talents ; le Palinod de Rouen fut aussi le théâtre de ses succès. Il y fut applaudi quatre années consécutives. En 1755, *l'enlèvement du prophète Elie*, dans un char de feu, y fut le premier sujet de ses chants ;

(1) Cet auteur dramatique mourut en 1630, à l'âge de cinquante ans.

(2) Le Maistre, mort en 1631, était né en 1550, dans le Cotentin.

(3) Cette date doit être reportée à 1735, d'après Jal.

il y manque l'occasion de dire quelque chose de flatteur à l'ordre religieux chez lequel il se présentait pour être couronné. L'année suivante fut remarquable par la prise de Minorque; il en chanta le conquérant sur la même lyre; en 1757, à l'occasion de l'accident arrivé au roi, ce fut Malherbe qui déplorait la mort de Henri IV; sa dernière ode était sur *le Système de Copernic*.

Ces productions annonçaient une âme forte et sensible, avec un esprit capable de traiter les plus grands sujets. Aussi essaya-t-il de s'élever jusqu'à la majesté de l'épopée, après avoir fait ses preuves dans le genre gracieux. Le sujet du poème qu'il méditait et dont il avait tracé le plan était *la Découverte du Nouveau-Monde;* ouvrage peut-être où l'on eût trouvé la solution du fameux problème sur la possibilité d'avoir la tête épique en France : c'est l'espérance qu'en donnaient ceux qui connaissaient particulièrement l'ami de Dorat, d'Arnaud, de la Harpe, etc., etc.; la preuve d'ailleurs en existe dans d'excellents morceaux répandus dans une tragédie qui ne porte pas son nom, et dans quelques fragments de traduction en vers français des plus beaux endroits de Virgile, fragments que l'on a dit que s'était appropriés un des célèbres de notre littérature moderne. Malfilâtre a laissé en outre un poème en IV chants intitulé : *Narcisse dans l'isle de Vénus*. On y a trouvé un second La Fontaine pour l'aisance du style et la naïveté des images; aussi avait-il dans ses mœurs toute la candeur et la crédulité de ce grand homme.

La carrière de Malfilâtre fut moins longue de moitié, et la plus grande partie ne fut semée que de malheurs. Ils y prirent leur source, pour la plupart, dans ses propres vertus. Simple, généreux, aussi éloigné de soupçonner dans les autres un défaut de droiture, qu'incapable

d'en manquer lui-même, il donnait aveuglément sa confiance, se livrait à tous les conseils, rendait service à tous ceux à qui il pouvait être de quelque utilité, et ne consultant jamais l'état de sa fortune, il n'écoutait que son cœur et sa bienfaisance naturelle. Il finit comme le père de l'apologue français avec des sentiments de religion aussi grands et aussi sincères; à son exemple il exigea de ses amis de ne pas laisser paraître plusieurs de ses ouvrages après sa mort. Elle l'enleva au milieu des plus cruelles douleurs. On lui parlait un jour de la manière dont avait fini Montesquieu. « Mon brave, dit-il à un tiers présent à ce récit, voilà comme nous ferons alors, vous et moi. » On a répandu dans le temps à la gloire de M. d'Alembert, qu'ayant appris la maladie de M. Malfilâtre, il était allé lui offrir sa bourse : mais on allait faire le convoi. V. *la France littéraire*, le *Nécrologe des hommes illustres*, etc.

A l'ouverture du Puy de Caen, en 1777, l'abbé le Manissier disait dans son invitation aux poètes :

Caen présente à vos yeux plusieurs dignes modèles;
Celui qui, s'élevant sur de rapides ailes,
Suivit de Copernic le vol audacieux
Peut éclairer vos pas au temple de mémoire :
La mort n'a point flétri ses lauriers et sa gloire,
Vous allez imiter ses accords gracieux.

D'autres encore ont jeté pareilles fleurs sur le tombeau de Malfilâtre.

Malherbe (*François*), de Caen. Un ms. de la bibliothèque du roi 6989 in-fol., qui ne renferme que des poésies relatives au Palinod de Rouen ou de Dieppe, offre un rondeau sous le nom de Malherbe. Ces vers

étant inconnus à tous les éditeurs de ses œuvres, un abonné aux *Affiches de Normandie* y fit insérer en 1776, page 19, une lettre d'information sur la légitimité de cette pièce. Comme il n'y a point eu de réponse, on a pris le silence public pour approbation, et l'on continue encore ici à la donner à cet auteur.

Rondeau où la Vierge réfute
Une disjunctive improbable,
Faisant sa contraire probable
Qui évidament la confute.

MALHERBE

Ou Dieu a peu ce qu'il n'a voulu faire,
Ou a voulu et n'a pu ce parfaire,
Ou il a peu et voulu, et n'a faict
Que mon corps fût en nature parfaict.
Chacun implique et l'opposite infère;
Qu'il soit ainsi, raison peult satisfaire,
Pour son vouloir, son vouloir ne diffaire
A son pouvoir, ne le vouloir au faict.
Ou Dieu a peu,...
Ou Dieu a voulu,...
Ou il a peu et voulu,...
Droict filial en grâce me préfère.
Aux autres corps, et tant d'honneur confère
Que Fils pour Mère a peu mectre en effect;
Par consequent la loi de vice infect
A mon concept formellement défère.
Ou Dieu a peu,...
Ou Dieu a voulu,...
Ou il a peu et voulu...

L'abonné s'est fait plusieurs questions sur ce rondeau : quel est son âge? Il ne saurait avoir été composé avant 1555, année de la naissance du poète, ni après 1585,

année d'où l'on commença à dater chacune de ses compositions. Dans la dernière et belle édition de ses œuvres, in-8° (Paris, Barbou, 1757), celle-ci ne s'y trouve point inscrite. A-t-elle été couronnée et en quelle ville? A Rouen? à Caen? son couronnement peut être mis en problème, sans que la gloire de Malherbe en souffre. Les premières productions de Fontenelle et autres n'ont été qu'honoraires; rien n'empêche en second lieu de croire qu'il ait fait ce qu'ont fait tant de ses compatriotes, qu'il ait mis ses vers au concours des deux Puys, qui ont pu en décorer leurs Recueils dans le temps, Recueils que le malheur de ce même temps, alors très orageux, aura dispersés, anéantis.

La légitimité du premier-né peut-être de notre poète ayant été également discutée, l'on persiste à affirmer qu'il est constamment le fruit de sa muse. « Car à qui « l'attribuer? A son père? Mais quoiqu'il passât pour un « homme d'esprit, titre héréditaire dans sa famille, qui « sait s'il a fait des vers? Puis en eût-il fait pour la « Conception, lui dont les sentiments, en fait même de « dogme, étaient si suspects, qu'il finit par renier la foi « catholique. Serait-ce à son petit-fils qu'on ferait hon- « neur de cette production? A la vérité, il avait du « talent pour la poésie; mais il faudrait placer ce rondeau « cinquante ans plus tard: et alors on n'écrivait plus, « on ne parlait plus ainsi. Malherbe est donc le seul qui « puisse être l'auteur de cette singulière composition dont « on ne trouve point d'exemple dans le reste de ses « ouvrages (1) ».

V. pour sa vie Huet, Moreri, etc.

(1) Le rondeau a bien reparu dans l'édition des *Grands Ecrivains de la France* (I, CXVI), mais seulement parmi les « pièces attribuées

Mallanday, de Paris, obtint la Palme dans le chant royal au Palinod de Rouen en 1692; il avait pris pour sujet un enfant trouvé vivant dans le sein de sa mère au milieu des morts, et sans vie elle-même.

Maltière (*l'Ange de la*), chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, membre de l'Académie royale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen, juge-académicien en celle du Palinod de cette ville en 1756. *V.* sa nouvelle découverte du microscope solaire universel dans le *Mercure* de mai 1751, p. 158 (1).

Mamachi (*François-Xavier*), né à Scio ou à Chio, le 2 avril 1702, mort à Lille en 1782, fameux jésuite, et longtemps préfet de leur collège à Rouen au milieu du XVIIIe siècle, et à ce titre l'un des juges académiciens du Palinod de cette ville. Il avait une grande facilité pour la poésie latine, et plusieurs fois il fit couronner de ses pièces sous d'autres noms, sans qu'on puisse aujourd'hui découvrir cette fraude littéraire. En 1759, il remplaça un régent de troisième indisposé, et donna pour matière de vers aux écoliers un réchauffé d'anciennes poésies sur le faux héroïsme. Dénonciation au Parlement, arrêt en conséquence déclarant la matière pernicieuse, séditieuse, détestable, etc., et lui incapable d'exercer ni régence, ni

à Malherbe, » auquel on la refuse absolument et avec raison, ce semble. Mais tout le monde n'estimera peut-être pas chose « fort indifférente » de savoir si l'auteur était de la famille du grand poète caennais.

(1) La Maltière est né à Rouen en 1730. Guiot, on le voit, ne s'arrête pas au succès que la contrefaçon obtint contre le véritable inventeur. Ses titres ont été définitivement mis en pleine lumière par L. de Duranville, dans un article de la *Revue de Rouen* en 1852.

préfecture. Un plaisant, Augier du Fot, tourna la chose en ridicule et fit imprimer à Paris un arrêt de la Cour d'Apollon qui déclare le P. Mamachi atteint et convaincu du crime de plagiat, et comme tel le suspend à perpétuité de l'exercice d'enseigner la jeunesse dans toutes les Académies du ressort, etc., in-12 de 24 pages avec les citations de J.-B. Rousseau, De la Motte, Regnier, Massillon, Rollin, Saint-Evremont, la Bruyère, Bussy Rabutin, Daniel, la Rochefoucauld, Mme des Houlières, Juvénal et Saint Cyprien, etc. (1).

Mancel (*Richard*) ou *Mansel*, conseiller au parlement de Rouen, décédé l'an 1547 et gissant à Saint-Godard, avait été en son vivant l'un des Princes et associés du Palinod de Rouen; il en était le cent vingt-neuvième sur la matricule.

(1) *Les Annales du Séminaire de Joyeuse* racontent tout ce grave incident en trois pages in-folio et formulent ainsi la matière de vers dictée le 3 mars : *Heroas faciunt quandoque crimina fortunata; fœlix crimen desivit esse crimen. Quem Gallia probroso nomine appellat prædonem appellabit Alexandrum, modo fortuna sit fœlix. Ad arbitrium fortuna sontes facit et absolvit : prospera dat pretium crimini, adversa adimit.*

« Le P. avait dicté *Madrinum* (sans doute *Mandrinum*), ajoute une curieuse apostille; et se reprenant, il dit : « Ce mot n'est pas « latin; mettez *prædonem* et effacez *Madrinum*. »

Ce fut un motif de tracasser les Jésuites. Mais ils s'en tirèrent à leur honneur; car un sommaire marginal porte : « Insulte faite au Palais par des clercs de procureur à des écoliers, parmi lesquels se trouvait un pensionnaire de Joyeuse. Satisfaction qui lui fut faite à cette occasion. — Ainsi, conclut le récit même, cette affaire eut au moins le bon effet d'empêcher qu'on ne continuât d'insulter les Jésuites dans les rues, comme on faisait auparavant au sujet du P. Mamachi. »

Manissier (*le*), professeur d'humanités au collège du Mont, à Caen, l'un des plus célèbres poètes lyriques du Palinod de Rouen. *Henri IV, Louis XIV* et la famille royale furent les principaux sujets de ses chants. Il y fut surtout l'interprète de la douleur publique à la mort du Dauphin, de la Reine et de la Dauphine; il ne quitta ce ton lugubre que pour célébrer le rappel de M. de Broglie et nos avantages militaires. On a aussi de lui des stances sur la vie champêtre. Quelques-unes de ces poésies réussirent également au Puy de Caen, et il en fit même l'ouverture en 1777, par une nouvelle ode sur *Fontenoi.* Son poème sur *Louis XIV*, couronné à Rouen à 1770, était l'esquisse d'un ouvrage plus considérable imprimé en 1778, en V chants et sous le même titre (1). On en cite les vers suivants dans les *Affiches de Normandie* de cette année, p. 123.

De la Seine on voyait les valeureux soldats
Chercher sous ce grand roi la gloire et les combats;
Ce peuple belliqueux que nourrit la Neustrie
Sous les yeux de Louis vint prodiguer sa vie.
Il se souvient encor de ces temps glorieux
Où de sang altérés, ses féroces ayeux
Pour vaincre et conquérir, sortis des flancs de l'Ourse,
Inondèrent la France de leur rapide course.
Nul boulevard ne put arrêter leurs succès,
Leur valeur dans Paris assiégea les Français;
D'innombrables exploits, le gain de vingt batailles
Menèrent leur armée au pied de ses murailles.
La France pour sauver le trône de ses rois
Laissa couler enfin la Seine sous leurs lois.
Ils firent respecter leur nouvelle patrie;

(1) Ce doit être son œuvre la plus importante, *la Louisiade*, dont il y a des exemplaires anonymes sans lieu ni date.

On vit fleurir sous eux l'heureuse Normandie;
On vit plus d'une fois ce peuple de héros
Pour de nouveaux exploits franchir le sein des flots,
Son bras assujettit l'opulente Sicile ;
Et dès qu'il eut conquis cette terre fertile
Naples dans ses remparts le vit entrer vainqueur
Et son sceptre devint le prix de sa valeur.
Que dis-je? il a soumis la superbe Angleterre.
Etc.

Mannevillette (*Adrien de*) présenta en 1631 au Palinod de Rouen une allégorie latine qui fut récompensée de l'Etoile, par Claude le Roux de Saint-Aubin, Prince de cette année. Le sujet de la pièce était *le Bonheur de quelques jeunes gens* sauvés des ravages du mont Etna.

Manoir-Castillon (*du*), de Lislebonne (1), diocèse de Rouen, eut le Laurier au Palinod de Rouen en 1693, pour une allégorie latine sur *la sœur de Stilicon.*

Manteville (*Mathieu de*).....

O Dieu, o tout, o puyssance invincible

était le premier vers d'un chant royal présenté par cet auteur au Puy de Rouen en 1544 ; et un rondeau qu'il présenta en même temps commençait par :

Du bien et bien de bonté souveraine.

La ballade qui est sous le même nom l'année suivante, débute par un reproche au premier père :

Par Adam premier vint péché.

(1) Chef-lieu de canton, arr. du Havre, *S.-Inf.*

Manurre (*de*) avait pris pour sujet des stances qu'il présenta au Palinod de Rouen, l'histoire touchante *d'Eurydice,* et il fut couronné en 1653, sous Pierre de Bec-de-Lièvre.

Marais, autre qu'Alain Marais inhumé aux Augustins de Rouen en 1623, était avant cette époque le cent trente-troisième sur le tableau de l'association des confrères et Princes du Palinod de cette ville.

Marbeuf (*Pierre de*), sieur de Sahurs, de Rouen, dont a déjà été mention à l'article Faucon de Ris pour son *Temple de Justice* qu'il lui adressa, était lauréat émérite du Palinod de Rouen, quand il lui dédia cette pièce. Il en avait composé plusieurs autres qui y ont été récompensées de la Tour, de l'Étoile et du Miroir, c'est-à-dire qu'il avait fait des stances, une allégorie latine et une ode française. Cette ode était sur *Narcisse* (1620), les stances sur *l'Anatomie de l'œil* (1617) :

L'œil est dans un chasteau que ceignent les frontières
De ce petit vallon clos de deux boulevards;
Il a pour pont-levis ses mouvantes paupières,
Le cil pour garde-corps, les sourcils pour remparts.

Il comprend trois humeurs : l'aqueuse, et la vitrée,
Et le crystal nageant au milieu de ces deux :
Lequel a pour miroir l'iris jointe à l'urée,
Pour objet les couleurs qu'il présente à nos yeux.

Les tuniques, tenant ce corps en consistance,
L'empêchent de glisser dedans ses mouvements;
Et ses tendons poreux apportent la substance
Qui garde et nourrit l'œil et ses compartiments.

Quatre muscles sont droits, et puis deux sont obliques,
Communiquant à l'œil sa prompte agilité;
Mais en développant les petits nerfs optiques,
Les tient fermés [? *fermes*] toujours en leur mobilité.

Bref, l'œil mesurant tout d'une même mesure,
A soi-même inconnu cognoit tout l'univers;
Et conçoit dans l'enclos de sa ronde figure
Le rond et le quarré, le droit et le travers.

Toutefois ce flambeau qui conduit nostre vie,
De l'obscur de ce corps emprunte sa clarté;
Nous serons donc le corps, vous serez l'œil, Marie,
Qui prenez vostre jour de nostre obscurité.

Cette même matière est encore traitée en vers latins à la fin de ses œuvres. L'abbé Goujet, qui les analyse ne parle point de ceux-ci, ni même de l'allégorie latine couronnée en 1618. Le sujet était sur une jeune fille préservée d'un malheur arrivé sur la Garonne en 1592. Il y a aussi un chant royal sur *l'Amaranthe*, et un sonnet sur *le bon Larron*, mais qui n'ont pas été couronnés. Le sonnet commence par ses deux vers :

D'un insigne voleur on va faire justice :
Pour son dernier larcin il volera les cieux ;

page 99, de ses œuvres in-8°. Rouen, 1628 (1).

Marbeuf (*François de*), sieur de Sahurs, paraît n'avoir pas été connu de l'abbé Goujet qui, t. XV de sa *Bibliothèque française*, page 66, s'étend beaucoup sur le pré-

(1) Quelques vers de ce poète se lisent dans les *Annales poétiques* (XVI, 111). Le regretté Emile Lesens avait entrepris, pour la Société rouennaise de Bibliophiles, une réimpression de ce *Recueil de vers* (1628). Elle a été terminée par M. Héron (1897, pet. in-4°).

cédent. Peut-être n'a-t-il fait que ce qui a été couronné au Palinod de Rouen en 1634 et l'année suivante. C'était une ode française et un chant royal qui eut le premier prix, et il était, comme le porte le refrain, sur

L'enfant sauvé d'une ville abysmée.

L'ode commençait par :

Quand je voy de l'eau des cieux
La Catalogne inondée.
. . . .

Marc (*Jean*), prêtre de Rouen, n'avait d'autre titre dans le Palinod de cette ville que celui de chapelain de l'association. Il est cité comme témoin dans un arrêt de 1599, concernant les frais de la cérémonie du couronnement des auteurs.

Marc (*Louis*), huissier au parlement de Rouen, porté le treizième associé sur la matricule des Princes et confrères au Palinod de cette ville au XVIe siècle.

Marc, ecclésiastique de Saint-Gilles de Caen, composa en 1766 une ode française sur *la Sagesse*, et la présenta à la fois sur les deux théâtres palinodiques de cette ville et de Rouen. Elle y fut en effet accueillie et couronnée de part et d'autre.

. . . .
Je franchis l'abîme des âges,
Je m'élance au-delà des temps;
O sagesse, tes grands ouvrages
Etonnent, ravissent mes sens.
Tu parles, et ta voix féconde
Enfante les germes du monde

Au sein de la stérilité;
Ton souffle anime la matière,
Ta voix fait naître la lumière
Du milieu de l'obscurité.
. . . .

Marc (*de la*), avocat au parlement de Rouen (1), dans sa Chronologie latine (2) de cette ville a fidèlement marqué à l'année 1486 l'établissement du Puy de la Conception :

Rotomagi, certamen poësos, in quo ut Conceptio Christiparæ Virginis laudibus eveheretur, institutum.

Il cite encore, à l'année 1532, deux des plus célèbres poètes latins qui aient fait honneur au Palinod.

An. 1532. Baptista Candelarius (B. Chandelier) *et Helias Gemellus* (Jumel) *Rotomagenses poetæ clari habentur.*

Marchand (*Pierre le*), écuyer, seigneur de Saint-Manvieu et de Rosel, fondateur de l'ode française au Puy de Caen en 1627.

Marchand (*Jean-Jacques-Alexis le*), de Vanval, vicaire-général de Grenoble, né à Rouen (sur Saint-Herbland), couronné au Palinod de cette ville en 1759 pour une allégorie latine sur le *Port-Mahon.*

Marche (*le P. Louis*), de l'ordre des Carmes, né à Reims le 20 mai 1696, d'une famille honnête et aisée. Il

(1) En 1872, Edouard Frère a réimprimé ses *Eloges* pour les Bibliophiles normands.

(2) Cette chronique sommaire est, comme l'on sait, imprimée à la suite de G. du Moulin, *les Conquêtes... des Norman-François.* Rouen, 1658; in-fol. C'est par erreur qu'on nomme parfois l'auteur « de la Mare. »

fit ses premières études en l'Université de cette ville sous des maîtres habiles. A la source d'excellentes instructions, il puisa pour les belles-lettres un amour qui ne s'éteignit jamais. Celui qu'il conçut pour la retraite et la piété le décida dans le choix qu'il fit de l'état religieux. Un de ses frères l'avait déjà embrassé chez les Carmes; cet exemple donna un nouveau disciple au Carmel. Persuadé qu'il est avantageux de porter dès sa jeunesse le joug du Seigneur, il entrait dans sa dix-septième année, lorsque, après avoir achevé le cours de ses humanités, il offrit à Dieu son premier sacrifice. Il y mit le sceau en prononçant ses vœux le 21 octobre 1714. Le fervent profès fut aussitôt envoyé à Paris pour prendre des degrés; mais il fut arrêté dans cette carrière par ceux même qui la lui avaient ouverte.

L'obéissance le conduisit à Rouen pour enseigner successivement la philosophie et la théologie. Le titre de professeur lui donna vers 1725 la qualité de juge-né du Palinod. Dans une Société consacrée à la religion et aux lettres, il se trouva comme dans son centre et son élément naturel, et s'y distingua, tant par son assiduité que par son zèle pour l'intérêt de la Compagnie. Il commença par prononcer plusieurs discours à l'ouverture des séances publiques. Une prédication, alors d'usage, était un tribut offert à la patronne de son ordre et de l'Académie.

Il en méditait un plus spécial pour cette Société même, en composant pour ses Recueils annuels une préface historique qui les a décorés depuis la principauté de M. de Louraille en 1734, jusqu'à celle de M. de Miromesnil en 1765; cette notice instructive avait toujours manqué à chacune des collections poétiques, ou n'avait été qu'imparfaite. Le P. Marche lui donna assez d'étendue pour

faire connaître l'origine et l'étendue du Puy. Il en avait puisé l'idée dans un ouvrage qu'avait composé sur cette matière M. Alphonse de Bretteville, official et chanoine de Rouen, Prince du Palinod en 1614. Mais outre que le nouvel historien sut l'analyser avec soin, il lui donna un nouveau prix en y ajoutant les noms des personnages distingués et recommandables qui avaient donné du lustre à l'Académie depuis le milieu du XVIIe siècle. La modestie de l'auteur, qui voulut garder l'anonyme, fit que dans la suite on attribua ces recherches à l'abbé Saas, l'un des principaux membres de la Société; mais cet écrit est constamment du P. Marche, et fera toujours honneur à ses lumières, ainsi qu'à son zèle. Le mérite littéraire de ce précis historique l'a fait adopter par le savant continuateur de Moreri dans ses suppléments où il parle de l'Académie de la Conception.

La compagnie reconnut les services que venait de lui rendre son nouveau titulaire, en lui confiant le soin de publier les pièces couronnées chaque année; et sans avoir le titre de secrétaire, il en remplissait toutes les fonctions dans les séances particulières et publiques. Il eût continué volontiers ses soins toute sa vie, si la Providence n'eût exigé de sa docilité le sacrifice d'une de ses plus chères occupations en l'appelant à Melun pour y conduire une des maisons de son ordre.

Le nouveau supérieur se partagea entre l'exercice du ministère et la culture des sciences. L'un était un devoir sacré qu'il remplissait toujours avec fidélité, l'autre un goût naturel, qui ne le quitta jamais. La réputation qu'il se fit bientôt de directeur éclairé et d'homme de lettres le rendit également cher aux personnes touchées de la gloire des sciences et de la religion. Son zèle éclata surtout dans la restauration des lieux claustraux et la déco-

ration des autels. La maison de Melun lui a des obligations d'autant plus grandes que ces embellissements étaient le fruit de ses épargnes, et non de l'intrigue et du crédit. C'est ainsi qu'il forma une bibliothèque très choisie qui faisait le fond principal et la première richesse de sa communauté. Les mémoires de l'Académie parthénique qu'il avait quittée à regret n'y furent point oubliés, moins parcequ'il les avait enrichis de ses recherches honorables pour son érudition, que parce qu'ils lui rappelaient le souvenir de vrais amis dont il avait partagé les travaux.

Dire maintenant que le P. Marche a occupé jusqu'à six fois les premières places dans la maison qui lui devait son rétablissement, compter les autres titres dont il fut plusieurs fois décoré dans son ordre, ajouter que sa prudence le fit choisir pour aller à Rome négocier les intérêts de sa Province; c'est prouver à la fois et la justice qu'on rendait à ses lumières, et la capacité qu'il montra dans ces divers emplois. Mais un autre genre d'éloge que l'on ne doit pas omettre, c'est l'oubli de ses talents, une modestie rare. Elle l'emporta sur les égards dus à la Société, dont il n'ignorait pas les droits. Il fit à l'humilité chrétienne le sacrifice de plusieurs productions utiles. Cependant quelques mss. et des poésies fugitives ont échappé à la sévérité de l'auteur; et ces richesses ne sont pas les moindres ornements de sa bibliothèque. On compte parmi ces écrits un exemplaire de la trop fameuse *Pucelle d'Orléans*, par Voltaire, corrigée et mise en état d'être lue sans dangers pour les mœurs et la religion (1).

La faiblesse habituelle de sa complexion avait toujours

(1) On peut se demander s'il y a réussi, quand la Harpe avoue « l'impossibilité absolue de rappeler de quelque manière que ce soit rien de ce qui fait frémir à toutes les pages l'honnêteté, la pudeur, la morale et la religion. »

fait craindre pour ses jours ; sa mortification, son austère régularité était une nouvelle source de frayeurs. La Providence lui destinait une longue carrière ; elle fut de près de treize lustres, dont le terme fut le dimanche veille de Noël 1775, à soixante-dix-neuf ans et demi. Il serait difficile d'expliquer les regrets dont il fut honoré dans la ville et dans sa maison. Il termina une longue et laborieuse vie dans les plus grands sentiments de religion.

Mare (honorable homme *Pierre de la*), procureur en court laye avant que l'Échiquier fût rendu stable et permanent à Rouen, géra la principauté du Palinod de cette ville en 1489, et y couronna Richard Bonne-Année. Une épitaphe de Guill. de la Mare aux Jacobins de Rouen en ce siècle fait croire que Pierre de la Mare pourrait y avoir sa sépulture.

Mare (*Robert de la*) est mentionné pour deux chants royaux dans le Recucil d'Adrien Boccage en 1615, pages 47 et 56 ; l'un est sur *Sennachérib*, l'autre a pour refrain :

Au cœur d'un mort une parole vive.

Marescot (*Guillaume de*), conseiller du roi en ses conseils d'État et privé, maître des requêtes de son hôtel, Prince en 1636 au Palinod de Rouen. Le nombre et les talents des auteurs connus et couronnés par ses mains font juger combien dut être brillante la fête de leur couronnement. Cependant on lit dans la *Muse normande*, de David Ferrand, que l'avarice du maître des Palinods de cette année 1636 fit qu'il n'y eut point de trompettes. L'auteur David Ferrand en fit une complainte aux autres maîtres et la récita sur le Puy, le lendemain de la distri-

bution des prix. Cette complainte est un chant royal dont le refrain est :

Les Palinods deslogez sans trompettes

C'est presque la seule ligne qui soit en français intelligible : car le reste de la pièce ne l'est qu'au peuple de Rouen, dit purin, dont le poète saisissait parfaitement le patois et l'accent qui le rend si plaisamment grotesque. Quelques vers suffiront pour en donner une idée. C'est la fin de la première strophe :

Jay du grabus à me n'entendement;
Et che qui rend ma muse ainchi muette,
Ch'est le dueil d'hier que furent nuitament
Les palinods deslogez sans trompettes.

Cette citation, au reste, est moins pour ridiculiser l'économie du Prince que pour faire connaître les anciens usages du Palinod au jour de la solennité et le lendemain (1).

Marescot (*André*), né à Duclair au pays de Caux, proche Jumiéges, en 17... (2), curé de Saint-Nicaise de

(1) Cette interprétation bénigne est en contradiction avec le titre même de la pièce : « L'avarice du maître des Palinods fit qu'il n'y eut point de trompettes. » (*Muse Norm.*, t. II, p. 120.) M. Héron est du même avis, et nous apprend (*Ibid.*, p. 389) que les frais de la fête, sans y comprendre le festin qui la terminait, montèrent à 50 livres, 4 sous.

(2) André Marescot est né en 1709. Les Marescot étaient une ancienne famille de robe. Leur maison se voit encore au Mesnil-sous-Jumiéges.

Le curé de Saint-Nicaise mérita la colère des *Nouvelles ecclésiastiques* (1740, p. 200), surtout parce qu'il faisait lire aux jeunes clercs les « comédies impies » des Jésuites.

Rouen, puis chanoine de la Cathédrale, mort le 22 juin 1780, fut couronné au Palinod de cette ville en 1731 sous la principauté de M. de Louraille. L'allégorie qu'il présenta pour en obtenir le prix était sur la *Chasteté de Suzanne*, et l'on voit dans cette pièce latine le germe des grands talents qu'il développa dans la suite.

V. pour son cousin Phil. P. le journal de Normandie, 1788, 15 octobre (1), et pour André le même journal, 30 juin 1780 (2).

Marests (*des*), de Rouen, présenta au Puy de Caen, en 1667, un sonnet sur l'*Etoile du matin*, et y fut couronné. Il peut aussi avoir concouru au Palinod de Rouen.

Marguerite. Ce nom, qu'on ne sait si c'est celui d'un homme ou d'une femme, se trouve en 1544 dans le Recueil in-f° de cette année et de la suivante. C'était sous la principauté de Jacques le Lieur, au Palinod de Rouen; et le chant royal ainsi signé, fait allusion au nom de ce Prince :

Le fort Lieur qui tout lye et deslye.

Marie (*Geoffroy*), avocat au Parlement de Rouen, se trouve mentionné dans un arrêt de cette cour en 1594,

(1) Sur Philibert Marescot, docteur en Sorbonne et vicaire-général, voir l'*Inventaire sommaire des Archives*, G. I, p. 31.

(2) Voici les principaux faits de cet article nécrologique :

Avant même qu'il fut prêtre, l'autorité archiépiscopale confia à l'abbé Marescot la direction des études des jeunes clercs. (*Voir la page intéressante que vient de publier M. l'abbé Favé dans la* Normandie, V, 120.)

Nommé à la cure de Saint-Nicaise, « l'une des plus importantes de

concernant un ancien imprimé des statuts de l'association du Palinod provenant de la Bibliothèque du président Monfauld ; la signature de cet avocat se trouvait avec celle du Président à la fin de l'imprimé, avec la qualité de lecteur d'icelle confrairie, qui atteste l'ancien usage de faire lire les pièces des absents par quelqu'un des confrères, dont c'était la fonction.

Marie (*Antoine*), curé de Raffetot, après avoir fait des observations sur l'histoire naturelle dans la campagne qu'il habitait, mit en vers latins le résultat de ses réflexions. Celles dont il fit part au Palinod de Rouen étaient sur *le Hêtre;* et l'allégorie qu'il présenta sur cette matière, lui mérita le Laurier en 1677 (1).

Marinel (*Jean le*), docteur en médecine à Rouen au xve siècle (2), était l'un des premiers juges du Palinod de cette ville, et le vingt-septième sur le tableau des Princes; avant lui il y avait un Robert le Marinel, conseiller du roi à l'Échiquier de 1474.

Marinier (*Jean-Baptiste*), de Rouen, remporta en 1763 un des prix du Palinod de cette ville pour une allégorie latine sur *Louis XV*.

la ville », il engagea son patrimoine pour secourir les pauvres. Comme chanoine, il réunit un grand nombre de chapelles à la mense des chapelains du chœur. Il rendit aussi des services signalés à l'administration de l'Hôtel-Dieu.

(1) On cite encore de cet abbé Marie un poème latin sur la grande procession du Saint Sacrement. Rouen, 1661 ; in-8o.

(2) Est-il de la même famille que le médecin italien Giovanni Marinello, dont on cite un commentaire sur Hippocrate ?

Marius (*Charles-Antoine-Jacques*), né à Paris le 10 septembre 1723, curé de Saint-Lô, en 1766, mort à Paris le 25 septembre 1780, n'a pas été tout à fait dix ans juge au Palinod de Rouen, en vertu de son titre. Il avait de grands talents pour la prédication.

Marot (*Jean*), né à Mathieu près de Caen (1), en 1463 (et non en 1457), fut un des poètes français qui marquèrent avant et sous François Ier. Était déjà sur le déclin de l'âge, lorsqu'il entra dans la lice du Palinod de Rouen. C'était en 1521, sous la principauté de Guillebert Le Febvre, et pour un chant royal qui fut couronné (2) :

L'humanité joincte à divinité

en était le refrain; et cette ligne palinodique suffit pour [le] démêler parmi d'autres qu'on trouve à la fin de ses œuvres. L'abbé Goujet, qui entre dans de grands détails sur ce poète, ne parle pas de cette victoire tardive du poète de la très magnanime reine de France, Anne de Bretagne. Il est vrai que son héros avait assez d'autres titres à l'immortalité dans la république des lettres. Il lui fut enlevé peu de temps après avoir cueilli le Lis au Palinod de Rouen, c'est-à-dire en 1523.

Marot (*Clément*), fils du précédent, parut avec son père sur le même théâtre palinodique de Rouen et en la même année, mais avec moins de succès. Le chant royal qu'il composa alors (3) avait pour sujet et refrain :

La digne couche où le Roi reposa,

(1) Jal a prouvé que Jean Maret est né à Caen.

(2) Ce chant royal est dans Vidoue, fo 11, vo, aussi bien qu'un autre qui a pour refrain : « La porte close où péché n'eust entrée. »

(3) Il se lit également dans les *Palinods* de Vidoue, fo 57, vo.

ce qui est représenté dans les miniatures du ms. de la bibliothèque du roi, où est conservée cette pièce, d'une manière très agréable. Le même esprit qui lui avait dicté cette poésie, et conduit sa plume dans la traduction des psaumes, l'inspira de même sur la fin de sa vie à écrire les deux chants royaux sur *la Passion*, qu'on trouve dans ses œuvres. Ils étaient destinés pour le Puy de la Passion, qui s'établit sur la paroisse Saint-Patrice à Rouen, en 1543; ce nouvel établissement réveilla sa muse chrétienne, et c'est alors qu'il composa le chant royal du « *Pélican* qui pour les siens se tue. » (*V.* ses œuvres.)

Marquet ou *Marquier,* curé de Saint-Laurent de Rouen, possédait en sa bibliothèque un ms. in-f°, couvert de velours vert, et doré sur tranche, où étaient un grand nombre de chants royaux sur la Conception pour le Puy de Rouen; sur l'Assomption et la Nativité pour le Puy de Dieppe. Les armes de François Ier sont à la tête du volume avec sa devise *Nutrisco et extinguo.* Ce Recueil est de 1514, suivant la date du premier chant royal qui eut le second prix en cette année au Palinod. L'abbé Guiot fit acquisition de cet ouvrage, puis, vu ses déplacements, il en fit honneur à l'Académie dont il avait été le secrétaire.

Marquet (*Julien*), de Versailles, au Séminaire de Joyeuse, auteur d'une allégorie latine sur *Calpurnius*

(1) M. P. Le Verdier a publié, en 1891, dans le tome Ier des *Mélanges* de la Société de l'Histoire de Normandie, des « Documents relatifs à la Confrérie de la Passion », laquelle remonte en réalité à 1374, et devance ainsi de plus d'un quart de siècle l'institution parisienne de même nom.

pour laquelle il remporta le Laurier, symbole du premier prix.

Martin (*Pierre*), religieux de Bon-Port, et prieur de Notre-Dame du Val (1).

L'abbaye de Bon-Port, proche Pont-de-l'Arche, était encore assez loin d'être le berceau de l'Anti-Lucrèce, quand elle avait un poète français parmi ses profès, et que ce cénobite concourut aux prix du Palinod de Rouen en 1626, et années suivantes. Pierre Martin y débuta par une ode française sur l'*Alcyon*. Celle par où il finit, en 1632, fut moins heureusement partagée, et au lieu du Miroir d'argent, il eut pour accessit l'Anneau d'or. Elle était sur le *Buisson ardent*. L'année précédente, il réussit dans la ballade; celle qu'il présenta était sur

Le trésor exempt de la flamme,

et ce trésor était celui de la Sainte-Chapelle de Paris, qui dans l'incendie du Palais, fut alors conservé. Il s'était aussi exercé dans les stances dès 1626, et il remporta le Soleil. Elles sont remarquables par les comparaisons, à commencer par l'astre père du jour :

Oui, la Vierge est un jour que la grâce céleste
Rend de ses feux divins plus beaux que le soleil.
Non; ce n'est point un jour, c'est une nuict funeste
Qui assoupit les sens d'un languide sommeil.

Qu'ai-je dict, une nuict? C'est une paix tranquille
Qui bannira le mal, attirant le bonheur...
Une paix? C'est plutôt une guerre civille
Qui ne promet que sang et n'annonce qu'horreur.

(1) Ce prieuré de Veules (arr. d'Yvetot, *S.-Inf.*) fut possédé plus tard par Farin, l'historien de Rouen.

Guerre ! Non : je me trompe, une vie éternelle;
Vie ? non : je dis mieux; un passage au trépas;
Car si c'est une vie, est-elle si mortelle ;
Mais si c'est une mort, d'où viennent ses appas ?

La guerre en ses exploits n'est jamais si heureuse;
Non; mais aussi la paix est sans calamité !
Jamais il ne fut nuict si claire et lumineuse,
Non; mais aussi le jour n'a point d'obscurité.

Vierge, suggérez-moy quelque nouvel exemple;
Je ne peux rien nommer qui ne soit imparfaict;
Ne m'en suggérez pas : mon âme vous contemple,
Nuict et jour, guerre et paix, mort et vie en effet.

Vous êtes néanmoins en effects dissemblable :
Pour le ciel un beau jour, pour l'enfer, une nuict;
La paix pour les humains, la guerre pour le diable,
Une vie en la grâce, et la mort au délict.

V. le *Confiteor de l'infidèle éprouvé*, p. 65 (1).

Martembos ou *Martinbos* (*Jean de*), avocat au parlement de Rouen, était un des anciens confrères du Palinod de Rouen au commencement du XVIe siècle. Il était le quatre-vingt-neuvième sur le catalogue des Princes. Il gît en la paroisse de Saint-Lô depuis 1557 (2). Il y a dans son épitaphe la qualité de bailli d'Aumale.

Martinière (*de la*), auteur d'un chant royal sur *les Corréges*, en 1647, sous la principauté de Maximilien

(1) C'est un assez curieux ouvrage de l'abbé Georges Martin, qui a fourni à l'abbé Sauvage le sujet d'une piquante brochure : *Un prêtre musicien ambulant au XVIIIe siècle*. Rouen, 1891 ; in-8o.

(2) Peu d'années après, un Nicolas de Martimbos donna ses soins à une édition de Durand de S.-Porcien. Lyon, 1595 ; in-fol.

de Dampont, au Puy de Rouen. Dans le ms. de l'Académie cette pièce est attribuée à Vincent Duval. (*V.* son article).

Martonne (*Simon*), curé de Saint-Jean de Rouen, en 1716, mort le 17 juin 1719; il était né au Havre le 29 septembre 1658 (1). Il eut peu d'occasions de faire preuve de talent et de sagacité aux assemblées du Palinod, où, par sa place de curé de Saint-Jean, il avait droit d'assister comme juge examinateur.

Masson (*J.-C.-P. le*), de Montivilliers, était au séminaire de Joyeuse quand il composa pour le Palinod de Rouen. Il y remporta le premier prix d'allégorie latine en 1723. Il avait pris pour sujet *Joas*.

Massonnaye (Rév. P. en Dieu messire *Jean de la*), évêque d'Yponense, était le suppléant ordinaire de l'archevêque de Rouen Georges d'Amboise pour les cérémonies épiscopales, comme dédicaces, confirmations, etc. Son nom se trouve sur plusieurs inscriptions de consécrations d'églises, telles que de Sainte-Croix-des-Pelletiers, à Rouen le 8 mai 1533; et de Saint-Etienne-des-Tonneliers, le 2 octobre de la même année. Il était déjà depuis longtemps sur le registre des Princes du Palinod et des premiers, le trente-quatrième, pour être élu chef ou maître du Puy. Il n'y a point de doute qu'il ne l'ait été, comme Nicolas de Coquainvillers en 1524; mais il n'est pas possible d'en marquer l'époque ni l'année précise. Ce qu'on a de plus certain, après les inscriptions lapidaires

(1) Il doit appartenir à la famille havraise qui a compté dans notre siècle deux auteurs.

dont on vient de parler, c'est sa propre épitaphe aux Augustins de Rouen :

Hic jacet Joannes de la Massonnaye, Augustinus, Episcopus hypponensis, qui obiit anno 1553, 6 februarii (1).

Mathan (*Joachim de*), prieur de Boscachard, conseiller du roi au parlement de Rouen, et chanoine en l'Église de cette même ville, Prince du Palinod en 1608. Il couronna Jean Grisel pour des stances, un sonnet et une ballade ; et le poète a eu soin de conserver le nom de ce Mécène dans ses œuvres.

Mathan (*Henri de*), neveu du précédent et son successeur aux mêmes parlement, prieuré et Chapitre, et de plus archidiacre du Vexin normand en 1629, Prince du Palinod de Rouen en 1638, distribua ses couronnes à des auteurs distingués tels que Pierre Halley, Jean Doujat, P. des Hommets. Il mourut le 26 juin 1645.

Mathon de la Cour (*Charles-Joseph*), né à Lyon en 1733, auteur de plusieurs ouvrages annoncés dans la *France littéraire*, t. III et IV ; l'est aussi d'un discours sur le danger de la lecture des livres contre la Religion par rapport à la société. Ce sujet avait été proposé pour le prix d'Eloquence en 1769 ; et M. Mathon fut un des dix-neuf concurrents à cette couronne, mais sans la remporter. Il l'a fait imprimer l'année suivante en prévenant le lecteur « qu'une cause aussi importante au bonheur

(1) Cet évêque d'Hippone, docteur en théologie, fut quatre fois député aux États de Normandie. (V. *Inventaire des Archives*, G. I, p. 38).

« des hommes mérite d'être envisagée sous toutes les faces « et ne saurait avoir trop de défenseurs. » Il commence ensuite par une réflexion très judicieuse : « Le plus sage « des législateurs de la Grèce défendit de disputer sur ses « lois, et par cette institution prudente il sut assurer leur « durée. Ne serait-il pas à souhaiter que les nations « modernes suivissent cet exemple, surtout dans ce qui « concerne la religion. » C'est dans ce dessein que l'abbé Dinouart, après avoir concouru comme M. Mathon, pour le même prix, fit imprimer avec son discours l'art de se taire en fait de religion. (*V.* son article.)

« Simple citoyen, continue M. de Mathon, je ne tien-« drai à mes compatriotes que le langage de la raison et « de la politique ; et je ferai voir combien la lecture des « livres contre la religion et l'incrédulité qui en sont la « suite, sont funestes au bonheur des particuliers, à la « paix des familles et à la sûreté de l'Etat. »

Le tableau du fanatisme et sa vraie définition rappelle à l'esprit un autre discours de Gresset sur « le fanatisme des « philosophes. » « Ce n'est pas toujours, dit M. Mathon, un « abus de la religion en général ; c'est l'orgueil de répandre « ses opinions qui produit cette passion monstrueuse. « Depuis Aristote jusqu'à Newton, il n'est presque point « de système qui n'ait eu ses fanatiques. L'ortographe en « a produit du temps de Ramus ; la préférence des deux « musiques en a fait naître de nos jours. Lorsque les sec-« tateurs d'une opinion ont commencé à se former un « parti, que vous les voyez livrés à la fureur de faire « des prosélytes, et que vous les entendez dire : *Vous êtes « des nôtres;* dès lors, tout est à craindre de leur part. « L'orgueil démesuré des philosophes rend surtout leur « fanatisme dangereux ; et si vous en doutez, tournez les « yeux vers le Nord. Voyez des armées qui s'avancent

« avec l'applaudissement des philosophes, des millions « d'hommes égorgés au nom de la tolérance et la Pologne « entière inondée de sang. »

Jean-Jacques avait trouvé le moyen de faire l'éloge de l'Evangile, en le comparant au livre des philosophes. Qu'ils sont petits, s'écriait-il, auprès de l'Evangile. M. Mathon trouve le secret de relever l'excellence de Thomas à Kempis dans un même parallèle. « Depuis « Socrate, dit-il aux mêmes sages, vous n'avez rien pro- « duit d'aussi touchant que l'*Imitation de Jésus-Christ,* « livre admirable et mille fois supérieur à tous les chefs- « d'œuvre du génie. Il suffit de l'ouvrir pour partager « avec l'auteur ce calme heureux, cette paix inaltérable « qui est la récompense de la vertu. On sait ce que Fon- « tenelle disait sur le même sujet : Ce livre, le plus beau « qui soit fait de main d'homme, puisque l'Evangile n'en « vient pas ! (1) »

Toute la seconde partie roule sur les ravages de l'incrédulité dans le sein des familles ; et il s'appuie de l'autorité d'un de nos plus profonds moralistes pour établir que ce sont les vertus domestiques qui préparent aux vertus sociales. « Qui ne sait être ni mari, ni père, ni ami, « ni voisin, ne saura pas être citoyen; et les mœurs « domestiques décident à la fin des mœurs publiques.

« Faut-il s'étonner après cela, dit ailleurs M. Mathon, si « l'incrédulité ébranle la constitution des Etats ? L'histoire « de tous les peuples du monde nous montre partout les « lois tellement liées avec la religion, que celle-ci ne peut « recevoir aucune atteinte sans que celles-là ne perdent « de leur vigueur. La religion entraîne presque toujours « la décadence et la chute des Empires. »

(1) Un prêtre, versé dans la littérature mystique, n'acceptait pas sans réserve le jugement de Fontenelle sur *l'Imitation*.

Le discours a été imprimé à Paris chez le Jay, en 1770, in-8° de 46 pages, et annoncé dans le *Mercure* de juillet, même année.

Mauchrétien, auteur d'une ode latine couronnée au Palinod de Rouen en 1669. Le fond de cette pièce était le vers d'Horace :

Non sine diis animosus infans [Carm. III, IV, 20].

Mauduit ou *Mauldduit* (*Guillaume*), premier poète latin couronné au Palinod de Rouen, en 1515, sur ce texte :

Virgo conteret caput tuum (1).

Mauduit (*Michel*), né à Vire (2), de l'Oratoire, mort en 1709, à soixante-dix-neuf ans, l'un de nos plus laborieux poètes français du XVIIe siècle, a publié un *Mélange de diverses Poésies,* divisées en quatre livres. Lyon, J. Certe, 1681, de 806 pages, sans la table, in-12. Le IIIe livre est tout entier composé de pièces à l'honneur de la Conception Immaculée de la Sainte Vierge, et dont plusieurs ont remporté le prix sur le Puy de Rouen et de Caen.

Il n'a pas imité les autres poètes qui ont imprimé et marqué les dates de leurs victoires académiques; et ce n'est que par les Recueils annuels des deux sociétés qui ont

(1) Le texte biblique (*Gen.* III, 16) porte : « *Ipsa conteret...* » L'épigramme est au f° 92 de Vidoue qui, deux pages plus loin, a donné une seconde pièce latine de G. Mauduit.

(2) Le P. Mauduit est surtout connu par son *Analyse du Nouveau Testament,* en 8 vol. Les quatre vol. sur les Évangiles ont eu au moins dix éditions.

couronné ses vers, qu'on peut découvrir le temps où ils l'ont été. Les seules pièces dont on sache l'année sont une ballade en 1664 sur l'image du soleil peinte par lui-même :

. . . .
Hélas, ce fragile tableau
Est mis en pièces par l'orage ;
Chaque nymphe en prend son morceau
Et met le soleil au pillage.
Mais que vois-je ? Un calme nouveau
Reprend le débris du naufrage,
Et rajuste tout au niveau
L'unique portrait sans ombrage.

En 1669, il remporta l'Anneau d'or pour un sonnet sur *la Boussole,* et l'année suivante la Palme pour un chant royal sur Zoroastre riant de sa naissance. Ceux qui savent leur Rousseau ne seront pas fâchés de voir le début de cette pièce :

Qu'il te sied bien, ô malheureuse enfance,
D'être le fruit des plus grandes douleurs ;
Que le langage et des cris et des pleurs
Que tu répands, hélas ! sans connaissance
Annoncent bien tes funestes malheurs !
. . . .

Si Michel Mauduit ne fut pas toujours le plus heureux des athlètes du Palinod, il fut du moins un des plus reconnaissants, et ses actions de grâces sont toujours piquantes par la tournure qu'il leur donne. Par exemple il disait aux académiciens qui avaient adjugé le prix à son sonnet sur *La Perle* (on ignore si c'est à Rouen ou à Caen) :

Juges, qui l'aurait cru jamais ?
Loin de chanter en cygne, à peine suis-je un merle ;

Et cependant le sonnet de *la Perle*.
Devient la perle des sonnets.
Non, il n'est point de lois plus justes que les vôtres;
Vous faites éclater la justice en ce jour :
La perle couronna les autres,
Vous la couronnez à son tour.

Mauduit de Montmirel, né à Vire, prêtre, professeur d'éloquence au collège de Lisieux, couronné au Palinod de Rouen comme orateur et comme poète latin et français au commencement du XVIII[e] siècle. Des stances sur *J.-C. dans la barque* agitée par la tempête, lui valurent la Tour en 1704, comme *la Parélie* le Miroir, et le Laurier pour une ode française et une allégorie latine en la même année. Deux ans après, outre une ode française sur *l'Immortalité de la vertu*, il remporta le prix d'éloquence nouvellement fondé par M. de Bonnetot. Son discours est, à proprement parler, un sermon sur ce texte : *Fundamenta ejus in montibus sanctis*, etc. [Ps. LXXXVI, 1].

Et si l'auteur a suivi son talent, il a dû réussir dans la chaire. La Croix d'or fut son partage pour le morceau d'éloquence comme l'Anneau d'or en 1707 pour un sonnet sur *le Papier*.

Dès 1699, et étant encore en cours d'études en l'Université de Caen, il avait adressé au Palinod de Rouen un sonnet honoraire sur *l'Arc en eiel* (1).

Mauduit (*Charles*), du Havre, soutint pendant plusieurs années sa réputation au Palinod de Rouen par ses poésies françaises, dont il remporta les prix depuis 1701

(1) Les Palinods de Caen ont aussi inséré en 1704 (p. 25-28), cette poésie de Mauduit : *L'image du soleil sur une nuée.*

jusqu'en 1708, par trois odes françaises, l'une sur *Astianax*, l'autre sur *Caton*, la troisième sur *l'Arche de Noé*. Autant de stances furent également applaudies et récompensées; *Jonathas*, *Iphigénie*, et *l'Impératrice*, femme d'Honorius en étaient les sujets; enfin un sonnet sur *Persée* qui obtint un prix gratuit. La pièce sur Jonathas commence ainsi :

Trompeuse volupté, que tes funestes charmes
Pour un léger plaisir nous causent de douleurs!
Ce ne sont que faux biens et vrais sujets de larmes
Couverts pour nous tromper d'apparentes douceurs.

Tu le sais, Jonathas, même après la victoire,
Un peu de miel goûté te rend digne de mort;
Que sert le faible éclat d'une inutile gloire
S'il ne garantit point d'un si rigoureux sort?

. . . .

Mauduit, de Rouen, ecclésiastique de la paroisse de Saint-Godard, excellent instituteur, couronné au Palinod de Rouen en 1712, pour une ode latine sur *Rome* échappée à la fureur d'Annibal; il ne tarda pas à être choisi pour l'un des juges académiciens de cette société littéraire, où il était fort assidu. Il mourut en 1730.

Mauger (*dom*), religieux de Saint-Etienne de Caen, trois fois applaudi en 1775 au Puy de cette ville auquel il avait présenté une épigramme sur *la Liberté de l'Amérique*, et une ode française sur *le Bonheur*, avec un sonnet sur *la Reine*.

Mauger (*Thomas*), d'Yvetot, remporta l'Etoile en 1696 au Palinod de Rouen, pour une allégorie latine sur *S. Polycarpe*.

Mauger (*Nicolas*). *V.* le Supplément.

Mautteville. V. *Motteville.*

Mende (*Dominique de*), ancien procureur du roi de la sénéchaussée de Marseille, membre de l'académie royale de cette ville, sa patrie, a adressé au Palinod de Rouen en 1778, un mémoire sur cette question qu'il avait proposée l'année précédente : « Quels sont les moyens les « plus conformes à la religion, à l'humanité et à la poli- « tique pour faire cesser la mendicité dans la province de « Normandie ? » Et M. de Mende a réuni les suffrages en sa faveur. Comme son ouvrage a été imprimé à Paris chez d'Houry en 1780, in-8°, on n'en a donné qu'une analyse dans le recueil de l'Académie qui l'a couronné.

Dans la première partie, l'auteur s'occupe du traitement que prescrivent à l'égard des pauvres invalides la religion, l'humanité, la politique; il examine les ressources qu'offre pour leur soulagement la sage et fertile Neustrie, ce pays si renommé pour ses lois et ses coutumes, qui la firent nommer par nos pères le pays de Sapience; variété de ses cultures et de ses productions, nombre prodigieux de ses ateliers et de ses manufactures, la navigation et la pêche, l'activité de son commerce intérieur et extérieur; ce grand nombre de ports dans une étendue de plus de cent soixante lieues, etc. Il faut avoir recours à l'ouvrage même pour bien connaître les vues de l'auteur, toujours dirigées vers la Normandie. Il observe judicieusement « qu'une « loi générale..., un plan uniforme pour toutes les pro- « vinces, n'opérera pas aussi efficacement le bien, que des « règlements partiels et locaux, que chaque pays, chaque « province doit approprier à sa situation, à ses besoins, à « ses ressources, et modifiera selon les circonstances. »

La seconde partie a pour objet les mendiants valides. Après des recherches savantes et rapides sur la mendicité vagabonde, depuis les lois sanguinaires de Dracon, l'indigente clientèle des Romains, la sévérité des Germains contre les fainéants, jusqu'au temps de Justinien et des ordonnances de nos rois, l'auteur rentre dans son sujet et propose divers expédients pour employer en Normandie les mendiants valides, pour exercer des bras valides et mal à propos oisifs.

Mennicier (*le*), de Saint-Lô, avocat au parlement de de Paris, bailly-vicomtal de Baudemont, se trouve parmi les lauréats du Puy de Caen et du Palinod de Rouen à la fin du XVII[e] siècle. Ses pièces de poésies qu'il y présenta étaient honoraires la plupart, telles que ses odes sur *Jahel*, et sur *le Cycle*, ainsi que ses sonnets sur le fleuve *Alphée* et sur la ville de *Milan;* il remporta néanmoins le prix du sonnet à Caen en 1682, sur *Maurea*, reine des Sarrasins; et à Rouen en 1692, sur le roi de France seul contre les princes ligués contre lui.

Mesnager (*Alexandre-Armand le Baillif*), chanoine de la cathédrale de Rouen, sa patrie, juge académicien du Palinod de cette ville en 1771.

Mesnil (*Martin du*), de Rouen, poète latin du XVII[e] siècle, eut deux prix au Palinod de cette ville : le premier en 1693, où il présenta une ode latine sur un *autel de Junon à Délos*, sujet tiré des *Stromates* [VII, 6] de S. Clément d'Alexandrie (1); l'autre en 1694, où il

(1) Cet autel était en réalité dédié à Apollon, et l'on n'y faisait aucun sacrifice sanglant. C'est le seul que Pythagore ait fréquenté.

présenta une allégorie latine sur *le Tombeau de S. Clément*, autre que le patriarche (1).

L'année précédente, l'auteur avait joint à son ode une allégorie honoraire sur une anecdote de S. Dominique, qui força le diable à lui servir de chandelier, sujet plaisant déjà traité dans le *Pia Hilaria* d'Angelin Gazée, mais rendu d'une manière non moins élégante (2). Ce fut peut-

On peut voir les notes de D. Le Nourry (*Patrol. grecq.*, IX, 443, C; 1250, B).

(1) Guiot semble croire que Clément d'Alexandrie occupa le siège patriarcal de cette ville, ce qui n'est pas. Clément n'était que prêtre.

Il s'agit probablement de la sépulture de S. Clément pape, selon le texte du bréviaire romain du 23 novembre : que la mer s'étant retirée laissa voir un monument de marbre au lieu où le saint martyr avait été précipité dans les flots avec une ancre au cou.

C'est assurément une riche matière pour la poésie. L'érudition moderne lui donne une certaine valeur historique, par ce fait qu'à Rome le tombeau de S. Clément était inconnu. (M. P. Allard, *Hist. des Persécutions*, I, 178; 2e éd.)

(2) Il s'agit du *Pia, hilaria, variaque carmina* du P. Angelin Gazet, S. J. Dans l'éd. de Reims (1618, in-24) la pièce en question est la troisième et compte quatre-vingt-dix-sept vers (pp. 9-12). Voici la traduction du titre : « Le démon s'étant métamorphosé en singe est contraint par S. Dominique de porter un cierge, et se brûle les doigts. » L'auteur renvoie à la vie de S. Dominique, l. II, ch. VII ; mais aucune des vies, même les plus légendaires, que nous avons pu consulter, ne raconte ce fait.

Telle est, dans ses parties essentielles, cette curieuse fiction, comme elle se lit dans les *Pieuses Récréations du R. P. Angelin Gazée..... mis en françois par le sr Remy*. Paris, 1628 ; in-12.

« S. Dominique, d'un œil foudroyant, lui faisant signe de la main gauche, il lui commande de demeurer là fixe et immobile : *Demeure*, dit-il, *veuille ou non; et tiens cette chandelle.* Le pauvre diable obéit, honteux et étonné comme si cornes lui fussent venues à la tête. Il gémit de se voir contraint de servir de chandelier; il murmure entre ses dents, il fait la moue, il darde des éclairs de ses yeux, tire la langue d'un pied. Il souffle la chandelle et

être pour le banquet des Princes que fut composé ce badinage, si toutefois la coutume n'en était pas encore abolie. Le jeu finit par demander pardon à S. Dominique.

V. Dumesnil ci-dessus.

Mesnil-Bérard (*du*), sous le nom duquel on trouve dans les Recueils du Palinod de Rouen une ballade en 1653 sur

Le Ciel où toute chose est pure,

couronnée par Pierre de Becdelièvre, présenta en outre à ce Prince un sonnet honoraire assez singulier :

Beau chef-d'œuvre des cieux, infâme créature,
Oracles des payens, victime des enfers,
Qu'adorent les mortels, alors que tu les perds
Et que punit un Dieu dont tu venges l'injure.

Prince orgueilleux du monde, abrégé d'imposture,
Malheureux ornement de ce grand univers,
Ce que jamais le crime a fait de plus pervers,
Ce que jamais a fait de plus beau la nature ;

ne la peut éteindre. Mais il perd son temps : le saint continue d'écrire et sa chandelle de brûler. Il n'y a plus qu'un petit bout, le voisinage brûle, les ongles se rôtissent. Holà, ho! monsieur le diable, songez à vous. Que fera-t-il ? Il veut changer de personnage et jeter la chandelle; mais il ne peut. La comédie se change en tragédie ; le feu lui brûle les pattes. Il grince les dents, il hurle et appelle l'enfer à son secours. Le saint se moque de lui et de ses plaintes; et voyant qu'il est assez puni, d'un coup de verge il le chasse de la table... » (pp. 24-25.)

Il faut que cette légende, que les artistes eussent si avidement reproduite, soit demeurée peu connue, puisque le P. Cahier ne la cite point. Toutefois l'historiographe des Frères-Prêcheurs possède une gravure réjouissante par les contorsions de l'infernal chandelier vivant.

En vain ta vanité promet à ton espoir
Cette âme qu'en ses flancs Anne va concevoir :
Le ciel condamne ici ton audace impuissante.

Tu peux voir ses beautés, tu la peux désirer;
Mais sache, quand un Dieu se choisit une amante,
Qu'un démon n'a pas droit d'y pouvoir aspirer.

Métel, V. *Ouville* (*de*).

Meurdrac (*de*), jésuite, remporta le Laurier au Palinod de Rouen en 1672. Il y avait présenté une allégorie latine sur *le Carix*, sorte d'arbre que le feu ne saurait jamais pénétrer.

Michel (*Jean*), sieur de la Fosse, l'un des auteurs qui ont composé des vers à la gloire d'Adrien Boccage, et en ont décoré le frontispice de son Recueil des œuvres poétiques sur le subject de la Conception, etc., en 1615.

Le tribut d'amitié de J. Michel consistait en des stances très flatteuses pour le rédacteur.

Michel (*le P.*), capucin, né à Caen, fut un des auteurs les plus marquants en 1722 au Palinod de Rouen, où lui furent adjugées la Palme pour un chant royal sur *Loth*, et la Rose pour une ballade sur *le Triomphe de l'Église*.

Midy (*Pierre-Nicolas*), né à Rouen sur Saint-Cande-le-Jeune, le 25 septembre 1725, juge-prieur des consuls en cette ville, secrétaire du roi, titulaire de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts, et juge académicien du Palinod en la même ville en 1765, et depuis conseiller en la cour des Aydes de Paris, connu par deux *Lettres sur le grand vocabulaire* en un seul vol. in-8°, Rouen,

Boucher. La première de 70 pages, la seconde, 371 pages, 1767 et 1768; la dernière imprimée à Paris chez Moutard. Longtemps auparavant, ce critique avait soumis à celle des juges du Palinod une allégorie latine sur *Jeanne de Valois*, femme de Louis XII, et cette pièce obtint le Laurier. En 1742, seize ans après, il rentra dans la carrière, mais en qualité de poète français, et il fut couronné pour une ode sur *la Levée du siège d'Olmutz*; l'année suivante, il célébra sur la même lyre la Conception même de la Vierge :

Sans participer à l'offense,
Subir la peine du tombeau ;
Sans avoir perdu l'innocence,
D'un rédempteur porter le sceau;
D'Eve en un mot être la fille,
Et seule en sa triste famille
Du péché ne point hériter;
Tel est l'étonnant paradoxe
Que j'annonce à tout orthodoxe,
Et que j'ose ici discuter.

. . . .

Le sang de l'Agneau d'alliance
Sans doute fut versé pour tous,
Et Marie à son excellence
A participé comme nous.
Si Dieu ne fût pas mort pour elle,
A notre tache originelle
Son âme n'eût point échappé ;
La grâce l'en a garantie ;
Mais de ce sang pur de l'Hostie,
C'était l'effet anticipé.

. . . .

Midy (*Louis*), du Chauvin, de Rouen, cousin du précédent, ancien officier de cavalerie, résidant à Caen, a

remporté quelques prix de poésies latines et françaises sur le Puy de cette ville, ainsi qu'au Palinod de Rouen. Il commença même par celle-ci en 1762 par une allégorie latine sur *le Rossolis;* sa seconde et dernière pièce qu'il vit aussi couronner par la même société, était des stances sur *un Cœur pénitent* (1778), dans le genre de l'abbé Basly et Duruflé, dont on a parlé.

Seigneur, vois mon état et ma douleur amère,
De ta juste colère adoucis le transport ;
J'ai péché : mais je sais que pour fléchir un père
Il suffit d'un remords.

De mes yeux presque éteints les paupières tremblantes
Ne s'entr'ouvrent qu'aux pleurs et le jour et la nuit ;
Et tu me vois baigner de ces larmes brûlantes
Le pain qui me nourrit.

J'ai gémi devant toi, je veux gémir sans cesse
Des coupables excès où j'ai pu me plonger;
Crois à mon repentir et laisse à ma tristesse
Le soin de te venger.

. . . .

O monde, ô mer funeste, imprudent qui s'engage
Sur tes flots orageux.

. . . .

Créé pour t'adorer, Seigneur je vais te suivre ;
Je renonce à ces biens dont on ne peut jouir,
Et je vais avec toi recommencer à vivre
Pour apprendre à mourir.

Durant l'intervalle de ces deux victoires, l'auteur militaire se fit connaître par de nouvelles pièces dans les deux langues, au Puy de Caen : par un sonnet sur *l'Amour de la France pour ses Rois,* en 1776, et par trois allégories

latines qui toutes remportèrent les premiers prix du genre; l'une sur *le Camphre*, l'autre sur *la Rose*, la dernière sur *S. Martin*, qui d'un signe de croix détourne l'arbre qui menaçait de l'écraser, au témoignage de Sulpice-Sévère [*Vita B. Martini*, XIII]. Il est aussi auteur d'une ode française sur *la Ruine de Jérusalem* (non couronnée).

Milard (*le P.*), prieur des Carmes de la ville de Rouen en 1653 et 1681, et l'une et l'autre fois admis aux examens et jugements du Palinod de cette ville en qualité de juge-né.

Milon (*Gabriel-Jean-Baptiste*), prieur de Saint-Lô de Rouen en 1733, n'y fut que peu de temps; assez néanmoins pour être regretté dans cette maison et de ses confrères académiciens du Palinod. Il mourut en 1769, après avoir rempli différentes places de son ordre. Il était né à Paris en 1693.

Minfant (*Jacques*), de Dieppe. Sur quatre pièces qu'il avait présentées en 1544 et années suivantes, n'en vit qu'une trouvée digne du prix : c'était une allégorie latine ainsi annoncée :

Arguitur rebus Conceptio sancta secutis.

Un chant royal commençant par ce vers :

Dieu vérité, essence, sapience,

avec un rondeau dont la première ligne annonçait la

Vierge, vive d'esprit, vive de corps et d'âme,

furent les seules poésies qu'il mit au concours en 1544.

On lui attribua le chant Royal du fort lyeur. *V.* Marguerite. Il composa aussi pour le Puy de Dieppe (1).

Minfant (*Joachim*), de Dieppe, frère du précédent et son rival, soit à Rouen, soit à Dieppe, en français et en latin, aux mêmes années ; chant royal et rondeau en 1544, qui commençaient, l'un par :

Le grand ouvrier de la machine ronde ;

l'autre par :

Au poinct du jour que le soleil de grâce.

une ballade en 1545, sur le :

Concept sainct de cause et d'effet,

avec une allégorie latine qui était la paraphrase du Ps. XXII (*V.* le Supplément).

Miroménil (*Armand-Thomas Hüe*, chevalier, marquis *de*), premier président du parlement de Rouen, garde des sceaux de France, Prince du Palinod de cette ville en 1765, naquit au château de Latigny, proche Orléans, 23 septembre 1723. Peu de Mécènes ont reçu autant d'encens de la part des poètes de toutes les classes. Les Recueils des deux Puys de Rouen et même de Caen sont remplis de vers très flatteurs pour ce chef en second de la magistrature française (2) ; une de ces adresses les moins com-

(1) Jacques Minfant a en outre traduit un dialogue de Xénophon (Paris, 1550 ; in-8°). Un demi-siècle plus tôt vivait à Dieppe David Minfant qui a traduit le *De Officiis* de Cicéron et composé une comédie (la Croix du Maine, I, 424). Comme va le montrer Guiot, ce n'est pas deux, mais quatre écrivains que cette famille dieppoise a comptés.

(2) Un des faits les plus significatifs à la louange de cet excellent magistrat est que ce « ci-devant », ce « ministre du tyran » ne fut point forcé d'émigrer ; et que, comme le duc de Penthièvre, il put mourir paisiblement sur ses terres, le 6 juillet 1796.

munes et cependant les plus dignes d'être conservées est une française de Charles-Louis Ballière, l'un des juges académiciens.

Miroménil était bien digne
De nous faire entendre sa voix ; *(de la justice)*
Parmi nous quel héros insigne,
Mérita jamais mieux son choix ?
Pouvait-elle, aux cieux retirée,
Mettre sa balance sacrée
En de plus équitables mains ?
Qui jamais fut plus secourable ?
Est-il un mortel plus capable
De prononcer sur nos destins ?

C'est à son tribunal auguste
Que le pauvre porte ses cris ;
Contre une violence injuste
Sa bonté soutient ses débris.
On y voit la veuve affligée,
De ses persécuteurs vengée,
A couvert du riche oppresseur ;
L'orphelin au sein des alarmes
Y vient lui présenter ses larmes
Contre l'avide ravisseur.

(acrostiche en latin de Miroménil. V. les *Aff. de Norm.*, 30 décembre 1774 (1) ; chronogramme, 3 mars 1775. *ibid.*)

(1) Par une sorte de fatalité, ce dernier numéro de l'année manque au volume de 1774 de la Bibliothèque de Rouen, et il a été impossible d'en découvrir un autre exemplaire. Quant au chronogramme, sa longueur et sa singularité ont paru mériter la reproduction de l'article du 3 mars 1775, d'autant plus qu'il ne serait pas impossible que Guiot lui-même en fût l'auteur. Le voici :

CHRONOGRAPHE

« Le chronographe ou chronogramme est une composition de mots dans lesquels les lettres numérales doivent former la date ou

Missy (*Pierre-Jean-Baptiste Durand de*), évêque d'Avranches (2), Prince du Palinod de Rouen en 1759. La protection qu'il accorda à cet institut fut d'autant plus glorieuse, que la carrière commençait à n'être plus si fréquentée. Il ranima l'émulation, et ses effets durèrent jusqu'à l'élection de M. de Harcourt pour lui succéder dans la principauté. Il n'eut point d'autre éloge à sa mort que les plus sincères regrets de ceux qui l'avaient connu, et l'épitaphe la plus modeste décore sa sépulture à Missy, près de Caen :

« Ci git illustrissime et Révérendiss. Pierre J.-Bapt.
« Durand de Missy, Evêque d'Avranches, abbé de l'ab-
« baye royale de Lieu-Dieu, seigneur et patron de cette
« paroisse de Bury, S -Martin et S.-Germain des Varne-
« villes et autres lieux; digne par son zèle et ses vertus
« des regrets de son diocèse et de sa famille, décédé le
« 2 avril 1764, âgé de 72 ans. Priez Dieu pour le repos de
« son âme. »

Et à la fin de la séance palinodique, le premier des poètes lauréats, au lieu de jouer sur les noms de Missy et de Midy, comme on eût fait encore un siècle plus tôt, fit le parallèle de ce prélat avec celui qui après Robert Cénalis a le plus marqué sur le même siège :

l'année de l'événement dont il s'agit. Il tient à la science de la cabale, dont l'origine est hébraïque. La science de la cabale ou tradition a été révélée (selon les Juifs) à Moyse sur le mont Sinay; cette science, rare parmi nous, n'est plus cultivée que par quelques esprits curieux qui, se faisant un jeu de la difficulté, et ne tirant de leur application d'autre fruit que le plaisir et la gloire d'en avoir surmonté les obstacles, n'en veulent pas laisser perdre la mémoire.

« Les totaux de chacune des quatre colonnes suivantes (dans lesquelles la valeur des lettres se mesure sur le rang qu'elles tiennent dans l'alphabet), calculés ensembles *(sic)*, donnent l'année 1774, tems auquel, suivant l'ordre du destin marqué dans

Vous qui d'un accueil favorable
Honorez mes faibles accents,

les oracles cabalistiques, Monseigneur de Miromesnil devait être nommé Garde des Sceaux de France.

..1	..4	..5	..18
..17	..20	..19	..14
..12	..15	..11	..13
..1	..1	..5	..18
..13	..17	..18	..3
..4	..11	..2	..5
..19	..5	..14	..1
..8	..12	..13	..20
..14	..5	..13	..5
..12	..13	..5	..19
..1	..19	..18	..11
..18	..4	..7	..1
..8	..5	..17	..2
..20	..13	..1	..1
..5	..14	..3	..11
..4	..17	..5	..1
..5	..12	..18	..13
..12	..1	..5	..3
..9	..13	..19	..5
..17	..4	..11	..4
..14	..9	..1	..5
..12	..5	..12	..19
..5	.	..9	..8
..13	..12	..19	..5
..9	..5	..9	..12
..11	..17	..5	..9
.	..9	..4	..18
..15	..19	..5	.
..17	..1	..18	..11
..5	..15	..14	..1
..12	..1	..13	..13
..9	..17	..17	..4
..5	..18	..14	..5
..17	..5	..9	..7
..15	..18	..16	..17
..17	..7	..20	..1
..5	..17	..9	..3
..18	..1	..11	..5
..9	..13	..20	
..4	..4	..9	
..5	..5	..1	
..13	..18	..3	
..19	..20	..14	
.	..5	..13	
	..17	..6	
	..19	..9	
	..20	..5	
	..18		
449	520	494	311

Prélat illustre autant qu'aimable,
Daignez agréer mon encens.
Du grand Huet vous remplissez la place.
De la foi, comme vous, il fut le grand appui;
Vous l'êtes des arts comme lui.
Notre Carmel fut son Parnasse;
Vous vous plaisez à marcher sur sa trace,
Son âge fut égal à celui de Nestor;
Puisse votre carrière être plus longue encor. [*P.-N. Midy*]

L'apoplexie empêcha l'effet du vœu; mais il n'en était pas moins sincère; et ce prélat (1), avec son compatriote, M. de Cérisy, était un des plus honorés et des plus chéris à Rouen comme dans leurs résidences épiscopales. Il y avait même tant de ressemblance entre ces deux évêques, qu'il n'y aurait presque que le nom et les dates à changer dans l'éloge historique qu'a fait de l'évêque de Lombez l'abbé des Houssayes, pour faire complètement celui de l'évêque d'Avranches.

« ANAGRAMME

de Monseigneur le Garde des Sceaux,
ARMAND-THOMAS-HUE DE MIROMESNIL :

homme droit ennemi du mal.

Restent les lettres H, A, S, A, R, qui sont les initiales des mots suivants :

Humble, *Ami*, *Sincère*, *Abhaissé* (sic), *Relevé*.

Cette pièce est de l'auteur de l'acrostiche latine *(sic)*. »

En 1764, la naissance du fils de Miroménil fut saluée par un horoscope (d'après l'ode d'Auger, professeur de rhétorique au collège de Rouen) de plus de quatre-vingts hexamètres, par Le Prevost, « théologien, précepteur chez M. Tocqueville; » comme aussi de vers français du même, présentés à Mme de Miroménil; enfin d'un acrostiche en douze vers latins « par un inconnu. » (*Affiches de Normandie*, 17 et 24 févr. 1764.)

(1) Ordinairement nommé Durand de Missy.

Moine (*le*), instituteur à Rouen, fit preuve de talent dans la poésie latine par deux allégories couronnées au Palinod de Rouen : en 1739 par la *Pucelle d'Orléans;* en 1740 par *Henri IV.*

Mollière (*Thomas*), autre que Jean-Baptiste et Joseph du même nom, voulut que le sien fût au nombre des lauréats du Palinod de Rouen en 1633. Les deux prix qu'il y remporta lui assurèrent en effet cet honneur. *Le Miroir ardent* avait été le sujet qu'il avait traité dans une ode française, et le Miroir d'argent fut sa récompense; le Soleil fut la seconde pour les stances sur la déesse *Cypris*, à laquelle il compara celle que l'Ecriture appelle « la Mère de la belle Dilection » [*Eccli.* xxiv, 24] :

Vierge, dont la beauté se rend plus admirable
Que celles que l'on vante en la mère d'amour,
Permets que ton Concept de l'ombre d'une fable
Je tire par mes vers un [? *en*] véritable jour.

De l'écume des flots si Jupiter exprime
Un chef-d'œuvre si beau qu'on l'a cru sans pareil,
Dieu fait dedans la nuit de notre premier crime
Ton concept si brillant qu'il fait honte au soleil.

Vénus pour sa beauté devient une déesse,
Et voit beaucoup d'autels érigés à son nom;
Et Dieu veut que ton los retentisse sans cesse
Aux temples consacrés à la Conception.

Que si le Dieu d'amour conçu de Cythérée
Captive sous ses lois les hommes et les dieux,
Tu produiras un Fils dont la flèche dorée
Embrasera d'amour et la terre et les cieux.

Leur amour toutefois au vôtre contrarie,
Et leurs traits élancés sont de différents sort;

Les nostres sont trempés au nectar de la vie,
Les autres, abreuvés du poison de la mort.

Aussi leur déité ne fut qu'imaginaire;
Mais ton sacré Concept, de qui l'intégrité
Va puisant son bonheur dedans notre misère,
Tire d'un Dieu puissant toute sa vérité.

(*V.* Du Boccage).

Monclair (*François de*) peut avoir concouru aux prix du Palinod de Rouen avant et après 1619; mais on ne le voit couronné qu'en cette année par les mains de Pierre Puchot, Prince à cette époque. Le Lis, qui marquait alors le second prix du chant royal fut sa récompense pour celui qu'il présenta sur *Thoas,* roi de Lemnos.

Monnier (*Nicolas le*) (1). La plupart des pièces qu'il présenta au Palinod de Rouen furent de purs dons aux Princes du milieu du XVIIe siècle: une ballade à M. Boivin en 1648 sur *le Triton* qui calme l'orage; un sonnet à M. de Beuvron en 1649, sur *la Conception;* une ode française au même sur *Andromède;* un chant royal à M. de Harcourt en 1650, sur *Abdolonime.* Les seuls prix qu'il ait remportés sont celui d'une ode française sur un fleuve d'Espagne, dont *le rivage fait honte au lambris des cieux.* Cette pièce lyrique lui valut le Miroir d'argent en 1636, sous Guillaume de Marescot; Guillaume de Boivin lui donna le Lis pour un second chant royal en 1648, sur

La fille seule exempte du naufrage.

Moutier (*Pierre du*) ne se trouve que dans le Recueil

(1) Un Nicolas le Monnier était consul des marchands de Rouen en 1627.

d'Adrien Boccage, p. 22 et 351, et pour deux stances qui prouvent qu'elle était son imagination. Il terminait les unes par ces quatre vers :

Puissé-je toujours voir, o Vierge bien eurée,
Mon âme s'enflammer aux rayons de votre œil,
Comme cette fontaine en Asie admirée
S'allumait autrefois aux flammes du soleil ;

et les autres par cette strophe :

Mon âme, arrête-toy : cet objet non pareil
N'a plus, pour sa grandeur, d'objet qui lui ressemble ;
Dès que la Vierge est seule un phénix, un soleil,
Un grand miracle, un trosne, et un ciel tout ensemble.

Il est difficile de croire que le Soleil, l'un des prix fondé pour les stances, n'ait pas été le partage de l'auteur; mais on ignore absolument l'époque de ses succès; ce Recueil est de 1615.

Montagut, conseiller et magistrat présidial en la sénéchaussée de Toulouse. C'est peut-être après s'être signalé aux Jeux floraux de cette ville qu'il vint se présenter aux Palinods de Rouen en 1658, sous la principauté de Henri de Mathan. Un chant royal avec une ballade fut son offrande à cette société littéraire ou plutôt à la Patronne de l'institut, et il en remporta les prix, dont les symboles étaient la Palme et la Rose. Il obtint celle-ci par une peinture agréable de la Grenade :

Le seul fruict qui porte couronne,

Le chant royal avait pour sujet et pour refrain :

L'astre du jour qui perce le nuage.

Montallois (*François*), référendaire en la chancellerie, l'un des confrères et juges destinés à gérer la principauté

du Palinod de Rouen, au premier siècle de cette institution. Il était le soixante-huitième sur le catalogue de ces Princes.

Monchrétien (*Antoine*). (*V.* le Supplément.)

Monfauld (*Pierre*), de Rouen, avocat général au parlement de Normandie en 1522, président en 1527. Sans le secours de sa bibliothèque et des premiers statuts du Palinod de Rouen qu'il y possédait, on n'aurait peut-être jamais pu connaître au vrai l'origine de cet institut. L'exemplaire qu'il en avait, fut rendu authentique par arrêt du Parlement, et depuis refondu dans l'ouvrage de M. de Bretteville en 1615, continué par le P. Marche, etc., Pierre de Monfauld fut incontestablement Prince du Puy, quoiqu'on ignore absolument l'année; et ce doit être à cette occasion que furent composés deux chants royaux dont le refrain fait allusion à son nom :

Avec bon droict souvent ayde *Moult fault*,

disait Jean Broise vers 1530; et un anonyme du même temps :

Faulx mesdisans, cessez à mal parler
Du sainct Concept de ma mère Marie.
. . . .
Moult fault celui qui ne la clame saincte.

Le président a été plus délicatement loué par Jean-Baptiste Le Chandelier dans son poème sur le parlement de Rouen :

Deliciæ nostræ, et populi spectata voluptas,
Omnibus acceptus nostra theatra regis

L'expression de théâtre, synonyme de Puy ou de Palinod pourrait prouver qu'en effet il en avait été Prince. Les vers suivants prouvent plus clairement que la ville de Rouen pouvait se glorifier d'avoir été son berceau :

Officii specimen ducis, qua natus in urbe
Lætitiam hanc magnam civibus ingeminas.

Son extérieur n'était pas avantageux, mais quand il parlait, on oubliait sa taille :

Qui plus quam exiguo corpore parvus erat ;
Interior mirandus erat................

Ce magistrat mourut le 20 septembre 1541, et gît à Sainte-Croix-Saint-Ouen. Il portait : écartelé d'azur, à la bande d'or et trois dards de sable.

Montfleury (*J. Petit*, écuyer, sieur *de*), membre de l'Académie de Caen, sa patrie, où il est mort le 7 avril 1777, à soixante-dix-neuf ans. Etait aussi chevalier académicien de *l'Ordre social;* et, dès 1718, il publia diverses poésies, in-8° de 82 pages à Caen, dont les pièces principales sont des odes contre le monde, sur la mort, et touchant la naissance de Jésus-Christ. Une autre parut dans le *Journal de Verdun*, 1728; elle contenait l'éloge du *Papier* et avait été couronnée l'année précédente au Puy de Caen. A la même époque, 1729, il en publia une sur *le Zèle;* puis, en 1752, il célébra les grandeurs de Jésus et celles de Marie; ces vers sont dans le même journal. Il faut y ajouter deux autres odes françaises couronnées au Palinod de Rouen sur *le Triomphe de la vertu* en 1739, sous M. de Cany, et sur *l'Œil* en 1744 :

De cette étonnante machine
Qui peut compter tous les ressorts ?

Et comment les plus vastes corps
Viennent se peindre en sa rétine ?
Comment, à contre-sens tracés,
Les objets y sont redressés
Par le reflet de la lumière ;
Et comment, faisant au cerveau
Une impression singulière,
L'âme y contemple leur tableau.

C'est ce palais incomparable,
Des grâces ravissant séjour,
Où les jeux, les ris et l'amour
Font souvent leur retraite aimable ;
Soleil fixe et toujours mouvant,
Il surpasse le diamant
Par son éclat et sa structure :
Plus beau, plus précieux que l'or,
La féconde et riche nature
N'a rien fait qui l'égale encor.

V. les *Affiches de Normandie*, 1777, p. 58 (1).

(1) Voici cet article :

« Le lundi 7 avril 1777, M. J. Petit, écuyer, sieur de Montfleuri, académicien vétéran de l'Académie royale des Belles-Lettres de Caen, mourut en ladite ville, sa patrie, âgé de soixante-dix-neuf ans. Il avait été reçu à l'Académie en 1731, lors de son rétablissement.

« M. de Luynes, évêque de Bayeux (aujourd'hui cardinal et archevêque de Sens), duquel il était fort aimé, le nomma capitaine général des chasses et pêches dans l'étendue des fiefs de son évêché et de son abbaye de Cerisy. Il faisait alors son séjour à Bayeux avec l'abbé de Montfleuri, son frère, mort chanoine de cette ville en 1758, et auteur d'une brochure imprimée en 1728 sous ce titre : *Ouvrage contenant deux Lettres curieuses et instructives écrites à un prêtre de l'Oratoire par un chanoine de Bayeux*.

« Doué d'une candeur et d'une simplicité de mœurs peu communes, M. de Montfleuri occupait souvent son loisir des amusements

Montgez ou *Mongez* (*Jean-André*), né à Lyon en 1750, auteur du *Journal de Physique*, professait à Saint-Lô de Rouen en 1775, et à ce titre prit place au Palinod de cette ville, où l'avait prévenu et devancé sa réputation dans la république des lettres (1).

Montrédon (*Jean-Baptiste-Joseph Chiavary de*), né à Arles, élève au séminaire de Joyeuse, remporta deux prix de vers latins au Palinod de Rouen en 1741 ; celui de l'ode latine et celui de l'allégorie latine : *la France arbitre de l'Europe* était le sujet de la première pièce, la seconde était sur *la nouvelle Carthage*.

Moquot (*Jean*), né à Nevers en 1614, professeur à Saint-Lô de Rouen, et en cette qualité, juge-né au Palinod de cette ville en 1660 ; mort en 1693 (2).

de la poésie. Nous avons de lui plusieurs odes qui ont vu le jour : une au cardinal de Fleuri, *Journal de Verdun*, février 1727 ; une contenant l'*Éloge du Papier*, ibidem, février 1728 ; autre sur *le Zèle*, ibidem, décembre 1729 ; autre intitulée les *Grandeurs de Jésus* ; autre, les *Grandeurs de Marie*, 1752.

« Veuf de N. Philippe de Hautmesnil, issue d'une Grimonville, et de M. d'Aigneaux, et laissant du premier lit seulement un fils marié, et trois filles dont deux religieuses et l'autre morte fille ; il s'est retiré sur les dernières années à Caen, chez son fils qui a épousé la fille du sieur Berlbie, secrétaire du roi et receveur des Tailles de la Généralité de Caen ; et y a fini sa carrière dans les sentiments d'un bon chrétien. »

(1) Mongez, mort en 1835, fut un antiquaire très distingué qui siégea près d'un demi-siècle à l'Institut, où il a lu une cinquantaine de mémoires. Il a continué Visconti et a traité *les Antiquités* dans « l'Encyclopédie méthodique. »

(2) J. Moquot appartenait sans doute à la famille du savant jésuite Etienne Moquot, né à Nevers en 1576.

Morangis (*Antoine Barillon de*), juge honoraire au Puy de Caen en 1683. On lui adressa une épigramme latine sur un phénomène particulier du 26 novembre de cette année. Il consistait dans une grande obscurité répandue sur le territoire de Caen, excepté sur le couvent des Franciscains.

Morel (messire *Charles*), de Dieppe, composa au xvi[e] siècle un chant royal en dialogue sur *l'Assomption* pour le Puy de Dieppe. Il est conservé dans le ms. de la bibliothèque du roi 6989. En voici la conclusion :

RAISON

Que dys-tu plus ?

NATURE

J'ai commis forfaicture,
De vouloir dire ung tel corps vicieux.

RAISON

Qu'en concluds-tu, d'icelle créature ?

NATURE

Qu'elle a le corps couronné glorieux
Au sainct siège des martyrs précieux.

RAISON

Il n'est pas, non, en région si basse.

NATURE

Est-il plus haut ?

RAISON

Je te dis qu'il surpasse
De tous les saints la luminosité,
Et des angels la haute hiérarchie.
Je croy donc qu'il soit en dignité
Impassible, plein de gloire assouvie.

Morin, de Caen, ne s'est présenté qu'une année au Palinod de Rouen, et y a remporté deux prix de versification latine et française en 1746, sous M. de Luynes. Il les mérita pour une allégorie intitulée : *Oliva Bisantina* (1), et pour une ode française sur *Judith*.

Morin (*Michel*), de Rouen, couronné *ex æquo* au Palinod de Rouen pour une allégorie latine en 1755 sur *la Naissance du comte de Provence*. (V. *Grandin*.)

Morlet (*Jacques*), né à Rouen le 14 novembre 1685, curé de Saint-Lô en 1741. Il remplit cette place et celle de juge-né au Palinod de la même ville jusqu'en 1762, année de sa mort le 13 avril.

Mortemer, du diocèse de Rouen, prit pour sujet d'une allégorie latine *le Massacre des Innocents*, et présenta ses vers au Palinod de Rouen en 1743. Il remporta le Laurier, symbole du premier prix.

Mothe (*P.-A. de la*) avait puisé dans les antiquités de Paris la matière d'une pièce latine qu'il mit au concours du Palinod de Rouen en 1708. Un incendie très considérable avait réduit en cendres un grand nombre d'effets très précieux, d'excellents tableaux en particulier. Un seul échappa aux ravages de la flamme; il représentait la Mère de Dieu. Cette allégorie ne pouvait manquer de réussir, et l'auteur eut l'Etoile pour récompense.

Motteville (*Nicolas Langlois*, sieur *de*), premier président en la Chambre des Comptes de Rouen, Prince du

(1) Le ms. de Caen dit *Oliva Bisuntina*.

Palinod de cette ville en 1601. Il fonda à Motteville-l'Esneval en 1638, la collégiale de Saint-Michel, composée de six prébendes avec un doyen-curé. Il épousa la célèbre Françoise Bertaud, dont on a des *Mémoires pour servir à l'histoire d'Anne d'Autriche*, dont elle était la favorite; en six volumes in-12, 1732.

Mouchau (*du*), médecin des hôpitaux du roi à Douay, écrivit en 1763 à l'auteur du *Mercure de France* la lettre suivante sur le Palinod de cette ville (février 1763, p. 94).

« J'ai lu avec plaisir, monsieur, dans votre dernier « *Mercure* la lettre de M. Daireaux de Prébois sur l'ori- « gine des Palinods; mais l'intérêt qu'on prend ordinai- « rement à la gloire des lieux qu'on habite, m'engage à « avertir l'auteur d'une erreur dans laquelle il est tombé « au sujet de cette ville. Elle méritait d'être comptée « parmi celles de Rouen et de Caen, qui ont des Puys de « Palinod, puisqu'elle en a un très ancien sous le nom de « *trés célèbre, illustre, grande et honorable confrairie* « *des clercs parisiens sous le titre de la glorieuse et* « *sacrée Vierge Marie*. Cette confrairie est même encore « aujourd'hui à bien des égards, non tels que sont actuel- « lement les palinods dégénérés de Rouen et de Caen, « mais tels ils étaient primitivement.

« Les seuls poèmes admis au concours sont encore un « chant royal et une ballade ayant refrain à chaque « strophe, et uniquement consacrés à célébrer le triomphe « de la Ste-Vierge. Il n'y a de changés que les prix : c'était « autrefois une couronne, un chapeau et un afficquet, ou « image; le tout en argent. Aujourd'hui il y a bien encore « trois prix, mais qui ne consistent qu'en trois couronnes « d'argent assez légères qui se donnent le 15 août, par le

« Prince de la confrérie, à l'auteur ou aux auteurs des vers « jugés les meilleurs.

« Cette confrairie n'est aujourd'hui composée que « d'ecclésiastiques, quoiqu'il paraisse qu'anciennement « d'autres que des clercs y entraient. On trouve dans le « Recueil de Jean Loys, avocat et poète, mort ici en 1610, « un Eloge funèbre d'un Jean de Bellegambe, peintre, « qui en 1609, était Prince de la confrairie des clercs « Parisiens à Douay. On peut encore remarquer que « Jacques Loys, fils de ce poète wallon, remporta trois « années de suite le prix palinodique, et qu'à raison de « ce triple triomphe il eut ou s'arrogea le droit de prendre « le titre de poète lauréat.

« J'aurais pu faire une plus longue lettre, si j'avais « fouillé dans les archives de notre Palinod ; mais ce que « je viens de dire suffit pour le faire connaître, et est peut- « être tout ce qui mérite d'en être connu.

« J'ai l'honneur d'être, *etc.* »

A l'époque où M. Du Mouchau écrivait ainsi, les Palinods de Rouen et de Caen n'étaient point si bas qu'il l'insinue, encore moins depuis : celui de Rouen surtout n'a jamais été plus brillant que dans ses vingt dernières années.

Mouchel (*Robert du*), sieur du Mesnil-Paviot, conseiller de ville en 1532 et député aux Etats en la même année, était le quatre-vingt-septième sur le tableau des confrères éligibles à la Principauté du Palinod de Rouen.

Moulin (*du*), prêtre de Saint-Nicolas de Caen, auteur d'un chant royal en 1693 pour le Palinod de Rouen sur *Ulysse*, supérieur aux enchantements de Circé :

Pour rencontrer des rivaux envieux
Par les accords d'une lyre charmante,
Chère Uranie, entrons dans ces saincts lieux :
J'y veux ravir une troupe sçavante,
Et mériter des rameaux précieux.
Dans ce dessein où la gloire m'engage,
Un feu divin échauffe mon courage ;
Et pour chanter du Concept les grandeurs
A qui l'enfer ne put être nuisible,
Il va fournir à mes nobles ferveurs
Ulysse seul aux charmes invincible.

Moulinet, au collège des Arts à Caen, remporta un prix d'épigramme latine au Puy de cette ville en 1768. *Télémaque* en était le sujet.

Moustier (*Nicolas du*), lieutenant-civil de Caen et juge honoraire au Puy de cette ville en 1681. C'est à lui que Pouchin de Grassemare adressa son remerciement, tandis que les autres lauréats adressèrent leurs actions de grâces aux juges, suivant l'usage.

Mouy (*H. et p. seigneur*, messire *Louis de*), seigneur de la Mailleraye, conseiller du roi en ses conseils, capitaine de cent hommes d'armes de ses ordonnances et lieutenant général pour S. M. en Normandie, Prince du Palinod en 1641 selon l'abbé Goujet, ou plutôt en 1651. Il portait de gueules, fretté d'or.

Mouzon (*Jean-Guillaume*), né à Rouen le 2 mai 1745, sur Saint-Vincent, professeur d'humanités aux collèges de Clamecy et de Bourges, mᵉ ès Arts en l'Université de Paris, l'un des plus laborieux auteurs et des mieux méritants aux Palinods de Rouen et de Caen, où il a été sou-

vent applaudi et couronné. Il y a traité plusieurs sujets tirés de l'histoire naturelle, imprimés dans leurs Recueils annuels de 1760 à 1767. Il n'y a que l'allégorie sur *S. Romain*, archevêque de Rouen, qui soit tirée de l'histoire ecclésiastique ; c'est son début, en 1760. Il fut couronné en 1763, pour une autre allégorie sur *la Parélie*; en 1766 il remporta le prix de l'ode latine à Rouen et à Caen : *la Saxifrage* en était le sujet. Une allégorie sur *le Lis* fut encore couronnée à Caen en la même année, puis à Rouen l'année suivante. Deux autres pièces, l'une sur *l'Hirondelle*, en vers alcaïques, l'autre en vers alexandrins réussirent à Caen en 1765 et 1768.

On a encore de lui plusieurs autres pièces lyriques et pastorales sur différents sujets, imprimées à Bourges, une traduction d'Aristénète et un poème latin en trois livres sur « l'Amérique en liberté, » *America libera*. Ces deux derniers ouvrages sont restés manuscrits (1).

Mustel, ecclésiastique de Rouen, mort titulaire et chapelain en la commune de l'Église de Rouen, avait été couronné en 1733 au Palinod de cette ville pour une allégorie sur *le Combat des Horaces et des Curiaces*, sous la principauté de M. Bigot (2).

(1) Le 8 mai 1767 les *Affiches de Normandie* ont inséré son ode alcaïque à Mgr de la Rochefoucauld.

« Son poème *sur le Commerce* [1779], écrit Rivarol, est devenu lui-même un grand objet de commerce par l'énorme consommation qu'on en a fait (*sic*) dans nos colonies. » Est-ce un simple jeu d'esprit, ou cette exportation plus ou moins avérée voudrait-elle dire que l'ouvrage ne se vendit point ?

(2) Le prénom de l'abbé Mustel était Laurent. On cite encore de lui, mais vaguement, des poésies françaises.

Mustel, professeur au collège de Gisors, après avoir remporté un prix d'allégorie latine, au Palinod de Rouen en 1747, sous M. de Rouville, reçut l'année suivante la Ruche d'argent, pour une ode alcaïque sur *la Paix.* Le sujet de la première pièce était *le Semipélagianisme.*

Mutel fils, de Bernay. L'abbé Terrisse, Prince du Palinod de Rouen en 1782, avait proposé aux orateurs cette maxime imposée par le patriotisme : « Combien il « est intéressant pour la gloire des Français et pour leur « bonheur de conserver leur caractère national. » Ce sujet a été traité et rempli l'année suivante par M. Mustel, au désir du Prince de l'Académie qu'il présidait, et il a réuni tous les suffrages. L'imagination de l'auteur, emportée par le feu de l'âge, le livre quelquefois a des écarts; mais la chaleur qui l'anime, et qu'il a communiquée à son discours, les mouvements oratoires auxquels il s'abandonne tellement qu'il ne néglige point la solidité des preuves, le sentiment enfin qui respire dans tout son ouvrage, compensent et réparent abondamment quelques fautes échappées dans le feu de sa composition.

SUPPLÉMENT

Marot. Œuvres de Cl[*ément*] *M*[*arot*] *avec les ouvrages de Jean Marot, son père, et de Michel Marot, son fils,* etc., données avec des notes par Lenglet du Fresnoy. La Haye, 1731 ; 6 vol. in-12.

Malfilâtre. Les muses regrettent encore que ce jeune poète ait été surpris par la mort avant d'avoir exécuté son dessein (de *la Découverte du nouveau monde*). Toutefois ce sujet a pour un Français le défaut d'être étranger,

Génie du Christianisme, t. II, p. 6 ; où on lit en note : « Il est douteux cependant que M. Malfilâtre eût réussi « dans le vers héroïque (1). »

Mauger (*Nicolas*), prêtre de Rouen, auteur d'un chant composé en l'honneur de la Passion de Notre-Seigneur, pour le Puy de la Passion à Saint-Patrice de Rouen en 1600. Cette pièce dramatique est sur *le Lavement des pieds* des apôtres par Jésus-Christ (2). Ils en sont les interlocuteurs, après un prologue assez long dans la bouche de Dévotion. Jésus dit ensuite :

Il faut partir pour aller à la dextre
De Dieu, mon Père, où je fais résidence ;
Il faut partir de ce monde terrestre
Par mort de croix, pour grace et gloire mettre
A tous esleuts, qui par la providence
De Dieu, mon Père, ont esté mis au monde
Pour les tirer d'obscurité profonde ;
Mais veulx monstrer, premier, en évidence
D'humilité le parfait exemplaire
Parce que moy, qui suis seigneur et maistre,
Feray d'un serf, non d'un maistre l'office.

S. Andrieu [André] parle après Notre-Seigneur, puis S. Jacques et S. Jehan, etc. Après quoi Jésus adresse la

(1) Cette note ne se retrouve plus dans les éditions récentes. Mais Châteaubriand, loin d'oublier Malfilâtre, le met avec Gilbert et A. Chénier au rang des « trois beaux talents que la France a perdus à leur aurore. »

(2) Cet intéressant mystère a été publié par M. P. Le Verdier, en juillet 1893, dans la *Revue catholique de Normandie* (III, 35-46). Son introduction (p. 32-33) démontre par des données paléographiques que les vers furent composés avant 1600, peut-être dès 1550.

parole à un disciple, qui paraît être chargé des détails de la maison, où venait de se faire la Pâque (1) :

O Marcial, fidelle serviteur (2),
Pour démonstrer l'humilité chrestienne
Que j'ay en vous, donnes de la fontaine
Pour nettoyer et laver par dehors
Présentement les pieds de votre corps,
Qui vous sera en signe et exemplaire
Que l'ung à l'aultre ainsy debvrez-vous faire.

MARCIAL

Maistre et seigneur, et docteur débonnaire,
De corps et d'âme et toute ma puissance
Veulx accomplir le sainct commandement
De vostre veuil. Prenez présentement
De vostre serf la plaine jouissance

C'est au même que Jésus dit encore vers la fin :

Marcial, servant équitable,
Apporte-moi mon vestement.

MARCIAL

Sire, à vostre commandement
Accomplir je suis tout prest ;
Serez vestu, puisque vous plaist.

(1) Pierre de Natali résume en effet sur lui la tradition en ces termes : *Hic in ultimâ cœnâ Domini cum discipulis factâ minister adstitit.*

C'est ce saint que quelques-uns s'obstinent depuis plus de deux cents ans à faire l'apôtre de Limoges, contrairement aux conclusions de l'école bollandienne, et des critiques les plus autorisés.

(2) Variantes de M. Le Verdier :

..... l'humilité *certaine*
..... ainsy *debvés* faire.
Soyéz vestu, *puis qu'i*...

Notre-Seigneur paraphrase ensuite son *mandatum* (1) comme il est porté dans l'Évangile. La pièce finit par un épilogue que Dévotion adresse aux fidèles ; en voici les derniers vers :

Peuple dévot de toute qualité
Nous faisons fin quand l'Evangile fine,
Où le bon Dieu pour nostre utilité
D'humilité nous a monstré le signe.

Cette pièce édifiante pour le temps était en manuscrit sur vélin (2), coté X dans les archives du dit Puy et Palinod de la Passion, in-4° de treize feuillets, dont quinze pages pour le chant dont on vient de donner un aperçu, et trois pour les statuts et usages de l'association qui faisait les frais de la cérémonie du jeudi-saint. Le poète est qualifié doyen des chapelains de la confrérie.

Mansel ou *Mancel* (*Richard*), d'Evreux, conseiller au Parlement de Rouen en 1540, mort en 1547, le 8 février.

(*V.* Bapt. Le Chandelier, dans son poème du Parl. de Rouen.)

Rich. Mancel gît à Saint-Godard de Rouen.

Monchrétien (*Antoine*), poète français, mort le 12 octobre 1621 (3).

(1) Ce mot se rencontre dans un verset du chapitre (S. Jean XIII, 34, qui raconte la scène du lavement des pieds. Il est entré dans la liturgie et même dans notre langue pour désigner la cérémonie du jeudi-saint : « Le roi a fait le *mandatum* (Trévoux). »

(2) C'est le manuscrit qui a servi pour l'éd. de M. Le Verdier.

(3) Montchrétien a pris place dans la *Bibliothèque elzévirienne* par la bonne édition (c'est au moins la cinquième) de ses tragédies que M. Petit de Julleville y a donnée en 1891. Son *Traité de l'Economie politique* a eu les honneurs d'une réimpression. (Paris, 1889 ; in-8°.)

Minfant (*Richard*), de Dieppe, poète français, couronné en cette ville et à Rouen, comme Jacques et Joachim au même siècle (XVIe).

N

Nain (*Jean-Vincent*), au collège d'Harcourt à Paris, n'ambitionnait pas seulement les prix de l'Université dans la capitale. En 1740, il chercha aussi à se distinguer au Palinod de Rouen, et en cette année il y remporta la Ruche d'argent, prix de l'ode latine. Les vers alcaïques qu'il présenta étaient sur le corps et les écrits de S. Augustin.

Néel (*Jean-Baptiste*), de Rouen, avocat au parlement de Normandie, mort vers 1750, avait remporté deux prix au Palinod de Rouen, quand il en devint juge en 1725. Deux allégories latines avaient prouvé son talent en 1719 et 1724 ; *Moyse sauvé des eaux* était le sujet de la première et *le Siège de Rome par Alaric*, celui de la deuxième.

Néel (*Jean-François*), de Rouen, fut couronné au Palinod de cette ville en 1727, pour une allégorie latine sur *le Vaisseau de S. François-Xavier*.

Nerval, nom inconnu autre part que dans l'ancien manuscrit in-4° du Palinod vers 1530, où il y a un chant royal ainsi signé. Le refrain est :

Le grand Pallays, logis du Roi des cieulx.

Neuville (*Charles Frey de*), du diocèse de Coutances, jésuite, professeur de rhétorique à Rouen, en 17..., et à ce titre l'un des juges au Palinod de cette ville en la même année. Dès 1721, il avait été couronné à celui de Caen, pour une ode sur *la Peste de Marseille.* Cette pièce fut envoyée à M. de Belzunce, puis imprimée avec une lettre de l'auteur à ce prélat dans le *Mercure* de 1722, p. 43. Il était né au Mesnil-Hue, diocèse de Coutances, en 1693, et est mort à Saint-Germain-en-Laye, le 13 juillet 1774, avec la réputation d'un des premiers prédicateurs de son siècle. *V.* son sermon sur la Conception dans le recueil de ses sermons en 8 vol. in-12.

Nicoleau, directeur de la Jeune Noblesse à Angers, auteur de stances philosophiques sur *l'Orgueil de l'homme confondu,* couronnées au Palinod de Rouen en 1770. La dix-neuvième porte :

Que ton intelligence et tes savantes veilles
Du plus heureux génie effacent les merveilles ;
Sois Homère ou Pascal, Descartes ou Newton,
Réunis dans toi seul tous ceux que l'on renomme ;
O vanité de l'homme,
Hélas ! pour te confondre, il ne faut qu'un ciron..

. . . .

Les plus simples objets que la nature étale
N'offrent à ses regards qu'un ténébreux dédale ;
S'il veut sur l'univers appuyer son compas

(1) Le P. de Neuville (nommé ordinairement Anne-Joseph-Claude) a écrit lui-même, selon le P. Sommervogel, qu'il est né à Coutances. Au tome LVII de ses Prédicateurs, l'abbé Migne a réuni toutes ses œuvres oratoires aux sermons complets de son frère Pierre-Claude, également Jésuite. Ce sont des publications posthumes.

La vérité le fuit, l'illusion l'assiège :
Partout il trouve un piège,
Et je pourrais compter ses chutes par ses pas.
. . . .

Nicques (Pierre), avocat à Saint-Lô en Basse-Normandie, fut engagé par la réputation de M. d'Harcourt, Prince du Palinod de Rouen en 1650, à se mettre au rang de ceux qu'il devait y couronner. Une vallée connue des anciens proche le mont Atlas fut le sujet dont il décrivait les particularités dans une allégorie latine, et il en obtint le premier prix.

Noble (le), négociant à Rouen, sa patrie, avait commencé sa licence dans la Faculté de théologie à Paris, et quitta le parti de l'Église pour embrasser le commerce (1). Celui des muses ne lui était pas étranger, et sa capacité connue en ce genre l'avait fait appeler à une des places de juge du Palinod de Rouen. Il en faisait les fonctions en 1714, et l'auteur anonyme de la lettre critique qui parut en cette année sur cette Société, ne peut s'empêcher de reconnaître ses talents.

Noble (le), de Caen, présenta une ode française au Palinod de Rouen en 1711 ; il y célébrait *le Triomphe de la Religion sur l'idolâtrie*, et ce fut aussi le sien sur ses concurrents dans la carrière lyrique. Le Miroir d'argent lui fut adjugé.

Noël (le P.), de Sens, bachelier en théologie de la Faculté de Paris, prieur des Carmes de la ville de Rouen,

(1) Semble être proche parent du jurisconsulte rouennais Pierre Le Noble, dont les Palinods de Caen de 1716 publièrent (p. 23-26) une ode sur *Joas*, qui fut couronnée.

en 1585, et à ce titre juge-né au Palinod de cette ville, résidant en son monastère. On ne lui trouve point de successeur dans sa dignité claustrale, jusqu'en 1649, ce qui rend son règne sans exemple pour la durée, s'il alla jusqu'à cette époque.

Noël (*Godefroi-François de*), licencié ès-lois, à Henri-la-Chapelle, au duché de Limbourg, adressa en 1776 au Palinod de Rouen une ode alcaïque sur *le Basilic*. Cette pièce est imprimée avec celles qui furent couronnées dans cette même année.

Norbert (*le Père*), ancien commissaire et visiteur général de la maison et collège royal des Carmes de la place Maubert à Paris, et plusieurs fois prieur de la maison de son ordre à Rouen 1763-1769-1779. Ce religieux, savant et exemplaire (son nom dans le monde était Duclos), a rendu beaucoup de services au Palinod de Rouen où il était juge ; il a rempli, en 1775, les fonctions de secrétaire et a fait le discours d'ouverture à la séance publique de cette année. Il est mort en 1781 et son éloge a été prononcé par l'abbé de Lurienne.

Normand (*Baptiste le*), deux fois mentionné pour autant de chants royaux dans le Recueil d'Adrien Boccage en 1615, p. 70 et 83 ; se trouve encore en 1619, sur les registres du Palinod de Rouen parmi des stances couronnées sous la principauté de Pierre Puchot.

> Je chante une beauté, des beautés la plus belle,
> Le parangon parfait qui n'a point de pareil :
> Car toute autre beauté perd son lustre auprès d'elle,
> Comme les moindres feux aux rayons du soleil.
>
> . . .   .

Les deux refrains de ses chants royaux étaient :

> L'eau sans tarir pour un camp de réserve.
>
> . . . .
>
> L'eau sans venin, dans le venin meslée.
>
> . . . .

Normand (*J. le*), le même peut-être que le précédent, est auteur de stances qui se trouvent au Recueil d'Adrien Boccage, p. 28, sur un caillou extraordinaire :

> Dieu fait dans une eau froide un froid caillou trouver
> Qui, bruslant comme bois, si souefvement parfume
> L'air de douces vapeurs qu'il y fait eslever
> Qu'on voit fuir les serpents aussitôt qu'on l'allume.
>
> . . . .
>
> Anne fut le caillou que j'écris en mes vers.

Normanville (*Jean-Louis Fiquet de*), né à Rouen, conseiller au Parlement de Normandie (1), titulaire de l'Académie royale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen, associé au bureau général de la Société d'Agriculture de cette ville, juge académicien du Palinod en 1768, y avait été couronné en 1741, étant encore au collège de Louis-le-Grand à Paris. L'allégorie latine qu'il adressa au Puy de Rouen était sur *la Tranquillité de la France*, et le premier prix fut la récompense de son talent. La place qu'il crut devoir accepter dans le Conseil supérieur, qui remplaça quelques temps le Parlement de Rouen, fut pour lui une source de chagrins, et il fut un des plus maltraités dans les caricatures et les pamphlets

(1) Ce magistrat en fut président, et mourut en juillet 1790.

du temps sur cette nouvelle magistrature (1), heureux de trouver dans la philosophie de quoi se consoler dans ses disgrâces.

Norval (*Buirette de*), au collège de la Marche de l'Université de Paris, présenta en 1770 au Palinod de Rouen un poème latin d'une certaine étendue, intitulé *Miracula Picturæ,* dont l'allusion est elle-même un tableau aussi nouveau qu'intéressant :

Te Christi quoque magna Parens, te docta quotannis
Dextera depingit radiantem simplice cultu ;
Non fulgent auro vestes, non murice tincta
Lana micat ; sacrum sed virginitatis honorem
Intemerata geris. Si qua est ea gloria, Virgo
Sancta, precor semper dextram mortalibus ægris
Auxiliatricem tendas ; tua numina tandem
Agnoscant miseri, dudum quos flebilis error
Abripit, atque tuæ suadet se opponere laudi.

O

Ogier (*François*), célèbre prédicateur (2), mort en 1670. On a de lui des *Actions publiques,* 2 vol. in-4° ;

(1) Les *Mémoires secrets* (XXIV, 143) nous ont conservé à la date du 15 avril 1772 un de ces virulents placards.

(2) Chapelain l'appelle « fameux panégyriste », et en 1640 il le représente comme un controversiste acharné. Le second vol. de ses *Actions publiques* ne parut qu'en 1665 ; mais des exemplaires du premier sont datés de 1656 : est-ce une vraie réimpression ? Les *Annales poétiques* (XXI, 117) ont donné une place à quatre de ses sonnets et mentionnent quelques autres de ses poésies.

On connaît encore d'Ogier l'*Oraison funèbre de Louis XIII*, 1643 ; et l'*Éloge ou Panégyrique de M. Duvaux*, 1652.

Paris, 1652. Il citait beaucoup les poètes dans ses sermons; il l'était lui-même. Cependant la seule preuve qu'on en puisse donner ici est un sonnet qu'il donna à François de Harlay, archevêque de Rouen en 1624, lors de sa principauté au Palinod de Rouen.

Olbec (*le P. Louis d'*), né à Caen en 1703, le .. février, embrassa la vie religieuse chez les Carmes de cette ville, et y fit tous ses cours d'études. Il devint prieur de la communauté de Bourges en 1742, puis de Caen, enfin de Rouen, 1760, époque à laquelle il appartint en qualité de juge-né au Palinod de cette ville. Le zèle qu'il a toujours fait paraître pour ce corps consacré à la religion et aux lettres lui mérita sa reconnaissance et ses éloges; c'est le témoignage que lui a rendu M. des Houssayes après sa mort arrivée subitement le 7 juin 1769. Il est mort ex-provincial de son ordre.

Orléans (*Henry d'*), duc de Longueville et d'Estoutteville, pair de France, comte souverain de Neufchâtel et Vallengin en Suisse, comte de Dunois, de Chaumont et Tancarville, baron de Montreuil, Bellay, Parthenay, Vouvans et Mervens, connétable héréditaire de Normandie, gouverneur, et lieutenant général pour le roi en ladite province de Normandie, Prince du Palinod de Rouen en 1635 et en 1652. En l'une et l'autre époque, le concours fut remarquable par le nombre des poètes et le mérite de leurs ouvrages. Outre ceux couronnés, il y en eut encore qui furent donnés ou gratuits. Après les Recueils de l'Académie, on peut consulter les œuvres d'Antoine Halley, in-8°, p. 124, où il y a un poème à la louange du duc, et la *Muse normande* de David Ferrand, qui en fit

la dédicace à son altesse en 1655 (1). Il mourut le 11 mai 1663, à Rouen, à soixante-neuf ans, très regretté.....

Les beaux esprits de Caen n'épargnèrent rien de leur côté, en 1648, pour faire à Mme la duchesse de Longueville une fête brillante, lors de son entrée en cette ville. *V.* Ant. Halley, p. 204.

Guy Patin parle de sa mort dans une lettre du 18 mai 1663, et dit qu'il mourut de l'antimoine à deux doses, malgré trois médecins de Rouen qui s'y opposaient.

Orme (*H. Fr. de l'*). V. *Lorme.*

Osmont (*Nicolas*), l'un des plus anciens lauréats du Palinod de Rouen, y remporta le premier prix du chant royal, en 1610, sous la principauté de Jean le Lieur (2).

Le formateur du hault ciel astrifère,
Voulant jadis les humains informer
Es haults secrets, ordonna une sphère
Très bien sçavant aux cieulx se conformer :
En elle on voit par art astrologique
Tous les orbes de nature célique,
Et mouvements sans œuvre naturelle.
C'est Marie qui par grâce éternelle
Feist Dieu du ciel visible aux humains yeulx ;
Parquoy la dis sans tache originelle
Sphère monstrant tous les secrets des cieulx.

Osmont (*Louis*) avait été couronné au Palinod de Rouen, sous Guill. d'Antini, pour une allégorie latine sur

(1) L'*Inventaire de la Muse normande*, publié en 1655, est en effet dédié au duc de Longueville, comme en fait foi le fac-similé donné par M. Héron dans sa réimpression.

(2) Vidoue l'a reproduit, fo 24 vo. Voici les variantes notables :

... cieux *la* conformer
En elle on *doit*...

ce texte : *Fiat pax in virtute tua* [Ps. cxxi, 7]. Il se représenta en 1542, sous Nicolas de Coquinvillier avec un chant royal qui ne réussit pas. Il était sur :

Le grand décret d'autorité divine,

comme l'annonçaient les cinq vers suivants :

Chant royal sur le grand décret
Que le pape ordonna pour Rome
Contre péché comme discret :
C'est Marie en concept sous somme
De vice que grâce consomme.

Ouen. V. *de Saint-Ouen*.

Oursel, de Rouen. Les Recueils des pièces couronnées au Palinod de Rouen ont quelquefois été imprimés chez un imprimeur de ce nom, en cette ville ; et ils sont remarquables par l'image de la Vierge au verso du frontispice. Celui dont est ici mention, est auteur d'un sonnet sur *le Ver luisant*, pour lequel il eut l'Anneau d'or en 1700, sous Thomas de la Bucaille (1).

Outin (*Emmanuel*), de Rouen, surnommé l'Ange, avocat au Parlement de Normandie, n'avait point eu d'autre instituteur que son propre frère Jean-Jacques Outin, fameux curé de Saint-Godard, et fit d'excellentes études, lorsqu'il concourut, en 1733, aux prix du Palinod de Rouen, sous M. Bigot, et y remporta la Ruche d'argent pour une ode latine sur *le Vaisseau de S. Xavier*. Il reparut dans la lice en 1736, et présenta à M. de Valli-

(1) Jean Oursel, mort en 1729, est bien connu par ses *Beautés de la Normandie*, qu'il publia en 1706.

quierville une allégorie latine sur *Véturie,* qui ne fut pas sans récompense. L'année suivante, ainsi qu'en 1739, il reprit la lyre et mérita deux autres Ruches d'argent. La dernière de ses pièces était sur *Annibal,* sous M. de Cany, l'autre établissait le dogme de *l'Immortalité de l'âme,* sous M. de Fitz-James. Le Palinod ne fut pas le seul théâtre de ses talents : il avait débuté très heureusement au barreau et commençait à y avoir de la réputation lorsque la mort l'enleva à vingt-six ans. Il était oncle de dom Toussaint Outin, bibliothécaire de Jumiéges, l'un de ceux dont les recherches pour le présent ouvrage n'ont pas été infructueuses.

Ouville (*Le Métel d'*), frère du célèbre Boisrobert, mérita l'Anneau d'argent au Palinod de Rouen, en 1615 et 1616, pour un sonnet et une ode françaiſe, l'un sur *la Minerve de Phidias,* l'autre sur l'*Alcyon.* Il doubla même sa victoire en 1615, par des stances sur la Conception, pour lesquelles la Tour d'argent lui fut aussi adjugée. C'est le même poète qui, dans la suite, fut auteur de la *Fouïne* de Séville, etc., suivant le catalogue de la Bibliothèque du Roi, Belles-Lettres (1).

Ozemy (*François*), de Pont-l'Evêque, contemporain du précédent, mais sans être son émule, puisqu'il écrivit en latin la pièce qu'il présenta en 1616, au Palinod de Rouen, sous Nicolas Throsnel. C'était une allégorie latine sur *la Statue de Tibère,* et le Laurier fut sa récompense.

(1) Antoine le Métel, sieur d'Ouville, mort en 1656, fut un ingénieur géographe. Ses *Contes* ont eu au moins quatre éditions. (*Catalogue de la biblioth. A.-F. Didot,* 1881 ; n° 321.)

P

Page (*le*), de Caen. *La Prise de Bergopzoom* était l'événement régnant et dominant en 1747. Il ne pouvait manquer d'être chanté sur le Puy du Palinod de Rouen. Le Page fut un de ceux qui réussirent le mieux dans son ode française, pour laquelle il reçut le Miroir d'argent des mains de M. de Rouville.

Pain (*Jean le*). Dans un incendie considérable au Vivarais, un seul enfant échappa aux flammes dans le sein de sa mère, qui en avait été la proie. Le cardinal de Richelieu, à qui il fut présenté, en prit soin et le fit élever dans la religion catholique. Cet événement, déjà traité en ode, fut mis en épigramme ou allégorie latine par J. Pain en 1671, et il obtint l'Etoile pour second prix.

Palme-Carille (*Ferdinand de*), écuyer, sieur de Benagille. Le nom de Palme se trouve sur plusieurs épitaphes dans les églises des Carmes et de Saint-Ouen de Rouen (1). Celui de Carille est associé à d'autre chevaliers de Malte dans le *Litadamus*, de Jean Mayre :

. . . . *propriamque Carillus*
Puppim habet. . . . . ;

Et après le combat du chevalier Gozon :

. . . . *sic deindè Carillus*
Nos genus illius certè tantique nepotes
Heroïs. . . . .

(1) Il y eut même un Alphonse de Palme-Carille inhumé à Saint-Ouen en 1617. (Farin, III, 7.)

Le poète parlait ainsi avant 1685, année où parut son épopée latine. Le Palme-Carille, qui existait à Rouen en 1642, fut Prince du Palinod en cette année, et les poètes ne furent ni rares, ni médiocres au concours qui se fit sous ses yeux. Un des plus remarquables, quoique non couronné, fut J. Picot, dont l'allégorie latine ne fut qu'honoraire. Il avait pris pour sujet *la Palme de Jérusalem,* tant de fois célébrée au Palinod. C'était une double allusion tant au nom de Palme qu'à celui de chevalier de Saint-Jean de Jérusalem.

Papillon (*Richard*), conseiller échevin de Rouen, sa patrie, avait été député aux Etats de Normandie en 1562. Son père avait passé par les mêmes honneurs et était mort en 1524, puis inhumé à Saint-Sauveur de Rouen. Il avait un frère nommé Nicolas, conseiller au parlement de Rouen, cité par la Croix du Maine, et dont on lit quelques vers dans les œuvres de J. Rouxel, p. 304 (comme poète français dont parle sans prénom l'abbé Goujet). Richard pouvait bien ne pas l'être; mais il aimait les vers et les récompensait. L'occasion de prouver son goût et sa libéralité ne lui fut présentée qu'en 1576: il fut élu Prince du Palinod de Rouen. La Boderie reçut de ses mains la Palme et le Lis, c'est-à-dire les deux prix du chant royal et lui adressa des grâces à ce sujet. Le nom du Mécène prêtait trop naturellement aux allusions pour que les poètes n'en fissent pas dans leurs pièces.

L'un chantera d'une voix non obscure
La gente abeille et son art merveilleux,
Ses mœurs, ses lois, sa providence et cure,
Sa cire vierge et son nectar mielleux ;
L'autre dyra du fourmi la pratique,
Son bon ménage et son grenier publique ;

Quelque autre encore retistra dans ses vers
Le fil d'araigne en ronds cercles ouverts;
Mais moi je veux faire voler au monde
Du vers à soye éclos en œufs couverts
Le papillon qui faict sa tente ronde.

Ce chant royal dans les œuvres de l'auteur est adressé à Mme de Saint-Lux, sœur du comte de Brissac; ainsi que Nicolas Coquainvilliers avait adressé à Anne de Graville les vers couronnés en 1524.

Le chant royal qui suit et mérita le Lis au même auteur, était sur *la Sphère*, dont parlent Claudien et Cicéron.

A la fin de son second sonnet eucharistique, le lauréat dit :

Le grand duc conquérant de l'isle d'Angleterre,
Qui doit à ce chasteau et ce pourpris de terre
Son nom et sa naissance, a donné fondement
Au Palinod normand; et pourtant mon Orfée
Et la Palme et le Lis luy append pour trofée
Au lieu d'où sa grandeur print son commencement.

Le château est celui de Falaise, patrie du duc et du poète.

Parc-Royal (*François du*) composa en 1617 un chant royal sur *la ville d'Epidaure*, et il remporta le premier prix au Palinod de Rouen, présidé en cette année par Guillaume de Chaulieu.

Parent (*Jacques-Philippe*), de Saint-Cande-le-Jeune à Rouen, et secrétaire de la Chambre du clergé de Normandie, avait présenté en 1738 au Palinod de Rouen une ode latine sur *le passage du Rhin* par Louis XIV, et

la Ruche d'argent, ou plutôt des jetons d'argent qui la remplaçaient, lui furent donnés pour prix par le marquis d'Etampes, Prince de l'année. Ce lauréat était né à Rouen sur Saint-Martin-du-Pont, le 1er mai 1724; mort le 9 janvier 1783, premier de sa paroisse inhumé au cimetière public de Saint-Gervais.

Paris (*Simon*), de Nevers, maître ès-arts en l'Université de Paris, avocat au parlement et professeur de rhétorique au collège royal de Bordeaux. Le Palinod de Rouen avait proposé pour prix d'éloquence en 1769 un discours sur le danger des livres contre la religion, par rapport à la société, et M. Paris eut la gloire de l'emporter sur vingt concurrents...

« En nous élevant contre les ouvrages impies, n'accu-
« sons que le cœur qui les a dictés; disculpons les sciences
« du crime même qu'on a commis par elles. Puissent-
« elles ici flétrir par ma voix les productions dangereuses
« qu'on leur arrache et qu'elles désavouent! Puissent-
« elles prouver fortement combien les ouvrages contraires
« à la religion sont pernicieux à la société, combien, par
« conséquent, la lecture peut en devenir funeste; puis-
« qu'en faisant des impies, elle ne peut aussi manquer de
« faire des libertins et des sujets dangereux. »

Telle est la division du discours, telle ensuite celle de la première partie :

« Trois liens puissants enchaînent ici-bas les hommes
« entre eux pour leur bonheur : la religion, la vertu, la
« patrie. Mais si ces trois objets sont inséparables, s'ils
« tiennent essentiellement au bonheur de la société, si
« les principes de la religion sont les principes mêmes de
« la morale et de la vertu, si la vertu conduit au devoir,
« le devoir au patriotisme; saper le premier de ces objets

« respectables, n'est-ce pas les saper tous ensemble et « bouleverser la société ? Oui sans doute ; et le livre qui « fera l'impie ne pourra manquer de faire aussi le libertin « et le sujet dangereux. »

Le commencement de la seconde partie n'est pas moins méthodique ni moins purement écrit :

« Après le lien de la religion, le plus fort pour l'homme « en société est celui qui l'attache à la patrie; tout « citoyen se trouve enchaîné à la destinée de cette mère « commune : chacun est obligé de contribuer à son « bonheur et à sa gloire. Le guerrier lui dévoue son bras « et lui fait le sacrifice de ses jours, le magistrat en assure « le repos par ses vertus, les sueurs du laboureur la « nourrissent, le savant la sert par ses découvertes, l'ar« tiste par son industrie; tous les membres de ce grand « corps concourent par une intelligence, par un concert « unanime, par une correspondance mutuelle de senti« ments, de vigilance et de conduite dans les uns, d'obéis« sance et de soumission dans les autres. Mais le faux « principe puisé dans une lecture qui conduit à l'impiété « rompt tous ces rapports, brise tous ces liens, détruit « tous ces engagements. Pour un homme chez lequel le « culte et la croyance ont reçu des atteintes, chez lequel « les idées du vice et de la vertu sont renversées, et la « discipline des mœurs est éteinte, le gouvernement de « l'Etat ne présente plus de règle fixe : toute l'harmonie « du corps politique s'écroule, les lois les plus invio« lables de la vie civile s'évanouissent. Plus de liens qui « l'attachent au bonheur commun de ses concitoyens, à « la gloire du souverain, à sa famille même; plus de « ressort que celui de l'intérêt personnel.

. . . .

« Craignons même dans des instants de trouble, crai-

« gnons pour la patrie que ces lectures funestes n'aient « trouvé des esprits naturellement inquiets et turbulents ; « craignons qu'après avoir flatté le penchant de l'indé-« pendance dans les sentiments, elles n'en réveillent « l'idée dans la pratique..... »

V. Mathon de la Cour.

Parmentier (*Jean le*), curé de Saint-Jean de Rouen depuis environ 1492 jusqu'en 1521, année de sa mort. Il suivit en 1515 le Palinod, établi d'abord dans son église en 1486, lorsqu'il alla, vingt-neuf ans après, s'établir au monastère des Carmes.

Parmentier (*Jean*), né à Dieppe en 1494, mort à l'île de Sumatra ou Taprobane en 1529, célèbre navigateur et poète français, dont les œuvres, soit en prose soit en vers, ont été publiées de son vivant et après sa mort. Comme poète et auteur de moralités, les historiens du théâtre français ont parlé de ce qu'il a composé en ce genre pour le Palinod de Dieppe en 1527, sous maistre Robert le Bouc, baillif de la dicte ville, Prince du Puy et maistre de la dicte feste pour la troisième année. Comme lauréat, il appartient non seulement au Puy de Dieppe, mais encore à celui de Rouen : il y remporta le Lis sous Nicolas Pougnon. Son refrain était :

Le bien d'amour et le moyen de grâce.

Même prix, l'année suivante, sous Pierre Aubert.

La forte nef toute plaine de grâce

en était la ligne palinodiale, et tous les termes de marine sont employés dans ce chant royal. Il joignit à cette pièce un rondeau qui fut couronné de la même main ; il commençait par ce vers :

Mon seul plaisir et ma chère partye.

Il ne reparut ensuite sur la scène qu'en 1526, avec un chant royal qui ne fut que présenté. Deux ans après, Jean Bonshoms, Prince de l'année, lui donna un troisième Lis. Ses vers commençaient par celui-ci :

Quand le monceau des choses ténébreuses.

On trouve encore de lui, à la même époque, dans le manuscrit in-4° des pièces autographes en l'Académie de Rouen, un chant royal sur

Le temple sainct de divine concorde,

dont voici l'argument :

De l'hystoire Catylinaire
Ainsy que Salluste la fist,
J'ay extraict ce qu'il me suffit
Pour à ce Concept satisfaire.

Quand Catylin, grand chief d'aulcuns pendards,
Mist les Rommains en tremeur inhumaine
. . . .

Il avait traduit l'histoire de Catilina par Salluste, et sa traduction fut imprimée en 1523, in-4°, gothique, à Paris (1).

Dieppe fut ensuite le théâtre de ses succès poétiques. Il

(1) Jean Parmentier, quoique mort très jeune, tint une place distinguée parmi ses contemporains. Bouchet l'appelle « poète altiloquent, historien, orateur excellent, bon cosmographe et géographe. » Sa traduction de Salluste fut réimprimée en 1539, in-16. Huit ans plus tôt avait paru sa *Moralité en l'honneur de l'Assomption de la vierge Marie*; le « Mystère de l'Assomption » se jouait encore de son temps dans la cathédrale de Rouen. (*Bulletin de la Commission des Antiquités*, VII, 260.) Parmentier a un bon article dans Du Verpier (II, 487).

y *gaigna* le Chapeau, le jour de l'Assomption 1520; Robert Pigné, Prince du Puy pour la troisième année.

En spéculant comme le corps solaire,
Tout illustre de clarté éminente,
Entre ce jour par cours orbiculaire
En la maison de la Vierge excellente;
Tout souldain vey sur l'herbe redollente
Auprès de moy saincte théologie
Qui incitait subtile astrologie
A desclarer par son art précieux
Comment Marie est es cieulx translatée,
Et qu'elle assiste en throsne specieux
Sur tous, fors Dieu, la plus hault exaltée.

En 1527, il gagna la Couronne, sous la principauté de Robert le Bouc, pour un chant royal dont l'allégorie était une barque marchande qui vient

Prendre un prix de dignité
Au parfaict port de solas et de joye.

La Nativité de la Vierge était également un jour où se tenait le même Puy, et un sujet qu'y célébraient les mêmes poètes. Il en fit la matière d'un chant royal dont la date est inconnue, mais dont les vers ont été conservés. L'argument en était exprimé dans un quatrain :

La nef où fut grâce espartie (1)
L'an passé faicte et charpentée
A esté ce jourd'huy frettée ;
En vecy la quarte partie (2) :

Pour contracter ceste quarte partie
Par devers nous le suprême admiral

(1) C'est la leçon de Caen. Le ms. de Rouen a : *et partie.*

(2) Ici et au vers suivant il faut lire « charte partie, » c'est-à-dire, acte concernant l'affrètement d'un navire.

Fut genre humain, facteur en sa partie
De tous humains marchants en général.

. . . .

La Couronne fut son partage et sa récompense. Sans Pierre Crygnon, son compatriote et son compagnon de voyage, les œuvres de J. Parmentier fussent restées éparses et probablement eussent été perdues. Son ami les recueillit en 1531, in-4°, et y ajouta quelques pièces de lui-même, car il était aussi son émule sur le Puy de Rouen et de Dieppe (*V.* Crygnon). Il composa une plainte sur son trépas et celui de Raoul, son frère, et il transforma Jean, qui fut enterré dans l'île de Sumatra, en palmier, et Raoul, dont le corps fut jeté à la mer, en dauphin, et finit par désirer que ce parage soit désormais appelé la mer Parmentière.

V. Goujet, t. VIII, p. 375; *l'Histoire du Théâtre français,* t. II et III; *les Recherches sur l'histoire des théâtres,* par Beauchamp, t. I; les Epîtres de Jean Bouchet, la XLIIIe, etc.

Pascal (*Jacqueline*), sœur du célèbre Blaise Pascal, née à Clermont en Auvergne en 1625, fit voir, ainsi que son illustre frère, un esprit prématuré, capable des plus grandes choses. A douze ans, elle faisait des vers français dignes de nos meilleurs poètes; et n'étant âgée au plus que de quinze ans, elle remporta le prix de poésie à Rouen sur *la Conception* de la Sainte-Vierge. En 1652, elle entra au monastère du Port-Royal des Champs, et y fit profession l'année suivante. Elle mourut en 1661, dans sa trente-sixième année. Il me reste à ajouter à ce que dit ici *le Dictionnaire historique des femmes cé-*

lèbres, t. II (1), que ses vers consistaient en des stances sur *l'Arche d'Alliance* (2), et que l'année suivante elle fut elle-même le sujet d'un chant royal d'Antoine Corneille (*V.* son article) :

D'un feu sacré, dont la subtile ardeur
Vient au combat provoquer mon courage,
Je sens la flamme exciter ma vigueur
Pour entreprendre un généreux ouvrage,
Qui puisse, ô Vierge, exalter ta grandeur.
Toy donc qui fus en mes veilles passées
L'unique objet de toutes mes pensées,
Fay que l'ardeur dont je me sens épris
Dans le dessein que mon esprit enfante
Rende aujourd'hui sur les plus beaux esprits
La seule fille en ce Puy triomphante.

En ce lieu sainct où ta noble ferveur
Des plus fameux Amphions de nostre âge
Vient honorer la Mère du Sauveur,
Où les lauriers se cueillent sans ombrage
D'acception, de brigue ou de faveur ;
De ces héros les muses délassées,
De leurs travaux souvent récompensées,
Gaignent l'honneur du combat entrepris
Par les efforts de leur plume sçavante,
Sans que jamais on ait encore appris
La seule fille en ce Puy triomphante.

(1) Ce livre est une compilation de la Croix de Compiègne (Paris, 1768 ; 2 vol. in-8°). Grimm ne l'épargne guère (*Corr. litt.*, VI, 173), ce qui ne prouve pas absolument que l'ouvrage soit mauvais.

(2) La pièce n'a sûrement pas été connue de Guiot, qui l'eût citée avec bonheur (elle n'a que vingt-quatre vers). Conservée dans un manuscrit des archives de l'Académie de Rouen, elle a paru pour la première fois dans *Une Séance de l'Académie des Palinods en 1640*, par Ed. Frère ; 1867, in-8°. Il y a joint les poésies palinodiques de Pierre, Antoine et Thomas Corneille.

Mais en nos jours la modeste pudeur
D'une pucelle aussi jeune que sage
Pardessus tous brille avecque splendeur,
Qui l'an dernier pour son apprentissage
Rend sa vertu d'une immortelle odeur.
Des plus polis les veines moins forcées
Sont par sa muse aisément surpassées ;
Les juges mêmes en demeurent surpris ;
Et jusqu'à ceux que sa vertu supplante
Tous à l'envy trouvent digne du prix
La seule fille en ce Puy triomphante.

En vain l'histoire étale ce grand cœur
De l'amazone à qui sans faire outrage
Nous ne saurions obscurcir la valeur,
Dont Soliman rend un haut témoignage,
Par son triomphe en un char de vainqueur.
Par ses exploits les troupes dispersées,
Et par son bras les villes renversées
N'emportent rien sur ce que je décris ;
Sur le corps seul sa forçe est agissante ;
Mais sur l'esprit excelle en mes esprits (1)
La seule fille en ce Puy triomphante.

Quand cette vierge (2) aux yeux d'un empereur
Sur les sçavants emporta l'advantage,
Et que l'on vit escumant de fureur
L'esprit cruel de ce tigre sauvage
Aux plus hardis imprimer la terreur ;
On veit alors des testes mieux sensées,
Sans s'émouvoir, les raisons repoussées

(1) Ed. Frère a imprimé *escrits*.

(2) Il s'agit de sainte Catherine, vierge et martyre d'Alexandrie, fêtée le 25 novembre. Elle réfuta brillamment les plus savants hommes qui, par ordre de Maximin, avaient entrepris d'ébranler sa foi en Jésus-Christ. Aussi les philosophes chrétiens l'ont-ils choisie pour leur patronne.

Par Catherine avec un sainct mépris :
Digne crayon du combat que je chante,
Où les vaincus élèvent à grands cris
La seule fille en ce Puy triomphante.

ENVOY

De ces vaincus les muses terrassées,
Et du péché nos naissances blessées
Sont le secret dans mon œuvre compris;
De ton Concept la figure excellente,
Reine des cieux, est, au sens que j'ay pris,
La seule fille en ce Puy triomphante.

(*V.* le Supplément.)

Patrix (*Simon*) n'est porté dans le Recueil d'Adrien Boccage que pour un chant royal, p. 59, sur

L'autel du ciel entier dans sa ruine.

Il florissait au commencement du XVIIe siècle (1).

Paulmier (*Jean-Jacques-Georges le*), avocat au Parlement, ancien recteur de Caen, etc.; a fait l'ouverture du Puy de cette dernière ville, en 1778, par un discours imprimé dans le Recueil de l'année (2).

(1) S. Patrix devait être parent de Pierre Patrix (sinon le même personnage avec un autre prénom), gentilhomme né à Caen en 1585, dont on a « beaucoup de vers pieux », disent les *Annales poétiques*. (XVII, 103). Elles n'en ont cité qu'une trentaine de vers, avec le mot de Scarron :

Patrix,
Quoique Normand, homme de prix.

(2) Paulmier, membre de l'Académie de Caen, mourut en 1788 à l'âge de cinquante-trois ans.

Paulmier (*Thomas*), seigneur de la Bucaille, premier président à la cour des Aydes de Rouen, Prince du Palinod de cette même ville en 1700 « avec magnificence et applaudissements », est-il dit à la tête du Recueil des poésies qu'il avait couronnées.

Paviot (*M.-J.*), ancien conseiller et échevin de la ville de Rouen, se trouve le quatre-vingt-douzième parmi les premiers confrères et Princes du Palinod de Rouen ; mais on ignore s'il en a géré la principauté (1). On le croit inhumé à Saint-Vincent. (*V.* Farin, II, 255.)

Payen (*Victor*), dernier prieur des Carmes de Rouen en 1781, le dernier qui ait joui du droit de siéger au Palinod de cette ville en qualité de juge-né, comme ses prédécesseurs.

Payen (*Jacques-Georges*), né à Dourdan en 1754, professeur à Saint-Lô de Rouen en 1781. Il a joui du titre de juge-né au Palinod de cette ville jusqu'à son entière extinction; dernier prieur-curé de Notre-Dame d'Eu, où il avait professé la théologie.

Pellevé (*Pierre*), élève du séminaire de Joyeuse (2), composa en 1764 une allégorie latine tirée de *l'Eau du rocher* sous la verge de Moyse, et fut couronnée par M. de Harcourt. Ce jeune lauréat est mort quatre ans après, à vingt-deux ans. (*V.* le Supplément.)

(1) Une épigramme latine signée Pavyot (*Pauyotus*) se lit dans Vidoue, f° 80.

(2) C'est probablement lui qui figure ainsi cette année en tête des élèves de troisième : *Gervasius Pellevé du Bosc*.

Perdrix (*Laurent la*), bourgeois de Rouen, Prince du Palinod de cette ville en 1498, donna les prix à Nicolas Fauvel et à Guillaume Tasserie.

Pesot (*Charles*), l'un de ceux qui se présentèrent au Palinod de Rouen en 1624 sous la principauté de François de Harlay. Il avait composé une ode latine sur *une Fontaine* extraordinaire en Hollande. L'archevêque de Rouen lui en donna une récompense particulière.

Petit (*Jean*), greffier au grenier à sel de Rouen, lauréat du Palinod de cette ville en 1612, 1614 et 1616, y présenta autant de chants royaux qui tous remportèrent le Lis. Le premier était sur le tombeau de saint Servais, le second sur le temple de Pan, le troisième sur le débordement du Nil. Ce dernier, qui est sous le nom de Benard, commence ainsi :

Divin Homère, honneur des siècles vieux,
Etait-ce un traict tiré à l'adventure,
Quand ombrageant ta parlante peinture
Pour banquetter tu conduisis les dieux
En ce séjour doux et délicieux ?
Non, non; ton âme, en extase passée,
Voyait le Verbe en sa fuite avancée,
S'y faire asyle à son intégrité;
Qui, Dieu des dieux, pour marquer son passage,
Voulut laisser à la postérité
L'heureux terroir sans pluye et sans orage.

Le premier de ces chants royaux a été recueilli par Ad. Boccage, p. 112, avec un autre auparavant, p. 65 :

Le clair miroir où Dieu montre sa gloire.

Petit (*M.*), dont Adrien Boccage a conservé des stances, p. 32, y célèbre un cœur tout mystique auquel il dit :

Beau cœur qui dans le ciel avez votre héritage,
Accordant les discords de tant de cœur divers ;
S'il est vrai que le cœur la vie nous partage,
Ourdissés à l'envy une vie à mes vers.
. . . .

Petit (*L.-F.* ou *L.-J.*) remporta la Ruche d'argent en 1678 au Palinod de Rouen, pour une ode latine sur *le Ver à soye*. *V.* l'abbé Goujet, t. XVIII, p. 231.

Petit (*François Le*), de Caen, au collège Dubois en cette ville, remporta le premier prix d'épigramme ou d'allégorie latine au Puy de ladite ville en l'année 1669. Il avait pris pour sujet le bonheur qu'eut *Euryloque*, l'un des compagnons d'Ulysse, d'échapper aux enchantements de Circé.

Petitval (*David du*), de Rouen, fils de Raphël du Petitval, célèbre imprimeur en cette ville au XVIe siècle et imprimeur lui-même, ne se borna pas à exécuter sous ses presses des Recueils du Palinod de Rouen, il les décora souvent de ses propres poésies. Le sonnet paraît être le genre auquel il s'attacha et dans lequel il réussit souvent au Puy de la Conception en 1625, et années suivantes. Il avait cependant débuté par y remporter la Palme en 1624 sous François de Harlay. Mais il s'y fit plus d'honneur par un sonnet italien qui flatta beaucoup le Prince.

Ce sonnet a été traduit en vers latins et français, par deux de ses compatriotes, Louis Midy et Jos.-André Guiot :

O Vierge, l'ornement de la virginité,
En vain je veux chanter ton auguste naissance,
Peindre ta haute gloire et ton humilité ;
Ma faiblesse m'arrête et me force au silence.

Ce Dieu qui te créa si parfaite en beauté,
T'orna de mille dons et bénit ton enfance,
En conservant ton cœur dans l'exacte innocence
En fit le temple saint de son humanité.

Souveraine des cieux dont tu deviens la gloire,
Vierge sainte, à jamais nous louons ta mémoire ;
Par toi du genre humain le crime est réparé.

Enfants infortunés d'une coupable mère,
Sans toi nous périssions au sein de la misère ;
Tu parais dans Sion et l'homme est délivré.

L. M. (1).

Petou (*Michel-Georges*), du séminaire de Joyeuse à Rouen, composa en 1754 (2) une allégorie latine sur *Moyse sauvé des eaux*, et remporta le Laurier au Palinod de cette ville.

Peulvé (*Rémy*), professeur en 1756, ensuite prieur des Carmes de Rouen en 1776, et à ces titres juge-né du Palinod de cette ville. Il y avait souvent prononcé les discours d'usage à l'ouverture des séances publiques de cette académie. Il est mort en 17..., avec la réputation de bon prédicateur.

(1) Ces initiales sont celles de Midy. Guiot s'est modestement abstenu de citer sa propre traduction.

(2) Il était en seconde cette année-là.

Pey (*Jean*), du diocèse de Toulon, chanoine de Besançon en 1771, avait adressé en 1772 un discours au Palinod de Rouen, qui avait proposé pour sujet : « La « religion élève l'âme et agrandit l'esprit » ; mais le prix ayant été remis à l'année suivante, et l'auteur n'ayant pas atteint à la perfection, il n'eut qu'un accessit, quoiqu'on convînt que ce discours fût bien vu, bien pensé, fort méthodique, plein de bonnes choses, peut-être un peu trop diffus et trop didactique (1).

Pétremol (*Richard de*), sieur de Viaspre et du Plessis-Chalus, proche Corbeil, paroisse de Lysses, qui a fait de si bons services au roi Henri IV. Il portait d'argent au lion de gueules sous un chevron de même, ayant en chef trois coquilles d'or.

L'un des prisonniers qu'avaient faits les Turcs avant la bataille de Lépante en 1570. (*V.* de la Barre, *Antiquités de Corbeil*, in-4°, p. 248.)

Il avait été Prince du Palinod de Rouen.

Philippe de Saint-Jacques (*le P.*), prieur des Carmes de Rouen en 1684 et en cette qualité juge-né du Palinod de cette ville.

Picard (*Nicolas le*), poète latin au commencement du XVIe siècle (2), remporta trois années de suite au Palinod

(1) L'un des meilleurs apologistes de la religion au siècle dernier, l'abbé Pey reçut les encouragements de l'assemblée générale du clergé en 1775. Parmi ses principaux écrits, d'une actualité toujours nouvelle, l'*Autorité des deux Puissances* (civile et ecclésiastique) est, de l'aveu de Camus, l'un des plus savants sur la matière.

(2) La première pièce latine du recueil de Vidoue (f° 77) est signée Picard, avec cette remarque qu'elle obtint le Laurier (*Picardus, laurea donatus*).

de Rouen le premier prix d'allégorie latine : en 1522 sous Nicolas de la Vieille, en 1523 sous Guillaume Le Roux, en 1524 sous Nicolas de Coquainvilliers. Toutes ces pièces étaient sur la Conception. Ces succès non interrompus lui méritèrent une place parmi les juges qui avaient décidé de ses victoires.

Picard (*Martin*), connu par des chants royaux de l'ancien manuscrit in-4° du Palinod de Rouen vers 1530 : l'un sur *la Prise de Rome*, où, suivant le refrain

La Véronique a esté préservée,

l'autre sur le

Vray almanach sans erreur et mensonge.

Adam jadis par croyre de léger
Au faulx blason du serpent rigoureux,
Lequel luy feist de la pomme menger,
Fut cinq mil ans mallade et langoureux,
Et ne trouva jour de purgacion
Jusques à tant que au pays de Syon
Ung médecin lui feist par excellence
Ung almanach où erreur ne se plonge,
Qui fust treuvé en grand préexcellence
Vray almanach sans erreur et mensonge.

On a aussi de lui une épigramme ou allégorie latine de 1545 ou plutôt du suivant.

Picard (*Jean*), natif du pays de Caux, et professeur à Paris, paraphrase en 1545 ces paroles de saint Jean au commencement de son évangile [1,5] : *Lux in tenebris lucet, et tenebræ eam non comprehenderunt*, et en fit l'application à celle qui avait été donnée pour mère à cet

évangéliste. Cette allégorie a été conservée dans le Recueil manuscrit in-f° de Jacques [le] Lieur, prince en 1544.

Picard (*Nicolas le*), un des poètes français dont Adrien Boccage a recueilli les vers au commencement du xviie siècle. Ceux de N. Le Picard consistaient en un chant royal sur

La vive flamme entre les flots conçue. P. 79.

Picard (*le*), peut-être le même que le précédent, fut couronné au Palinod de Rouen à des époques assez éloignées : en 1619, sous Pierre Puchot, pour une ballade sur *Jonas;* en 1634, sous Nicolas Davannes, pour deux chants royaux, l'un sur

L'unique fleur que l'insecte n'offense;

l'autre sur *l'Arche d'alliance;* tous deux néanmoins signés Canu, nom peut-être du lecteur.

Picot (*J.*) florissait vers 1540 (1). Avant cette année, on avait de lui dans l'ancien manuscrit in-4° et autographe du Palinod de Rouen un chant royal sur la Vierge :

En son concept sans tache et toute belle ;

puis un autre en 1544 dans le Recueil manuscrit in-fol. de Jacques le Lieur, Prince de l'année, sur

La femme forte entre faibles treuvée.

(1) Sous le nom de Picot figure dans Vidoue (f° 55) un chant royal dialogué entre Jésus-Christ et Nécessité, sur le miracle de la multiplication des pains.

Picot (*Jacques*), chanoine de l'église collégiale et paroissiale de N.-D. de la Ronde à Rouen, neveu de Pierre Picot, chanoine de ce Chapitre en 1632, et son successeur en 1646, le 2 août, avait présenté en 1642 une allégorie latine sur *le Palmier de Jérusalem*, et l'avait « simplement donnée » à Ferdinand de Palme, comme faisant allusion à son nom. Dans la suite, et cinq ans après, il fit une ode latine qui fut couronnée par Maximilien de Dampont.

Durant cet intervalle et avant d'être chanoine, il se tourna du côté des muses françaises, et ce ne fut pas inutilement. Elles lui obtinrent le Miroir et la Tour d'argent en 1644, c'est-à-dire les prix de l'ode française et des stances. La pièce lyrique était sur *un Oiseau des Indes; l'Aurore* était le sujet des stances. Il reçut ces récompenses des mains de Nicolas de la Place. *Un ruisseau* découvert par Caton dans la Libye, sur lequel il fit de nouvelles stances, lui fit avoir une seconde Tour qui lui fut délivrée par Pierre d'Amiens; mais les plus beaux succès du lauréat furent l'année de sa prise de possession, qui fut marquée par trois victoires, dont une en latin; les deux pièces françaises, des stances et un sonnet, étaient sur la Conception même, l'allégorie avait pour sujet la Tulipe, et outre le premier prix qu'elle lui fit remporter sous Claude de Vauquelin, elle eut l'avantage d'être choisie par Laurent le Brun pour être citée en exemple au mot *Conceptio* dans son *Novus apparatus Virg. poeticus*, in-4°. Sa réputation faite au Parnasse, il alla continuer en 1647 ses études à Paris; et sa licence dans la faculté de théologie lui présentant un avenir de prospérité, il se démit de son canonicat en faveur de Jacques le Vasseur.

Picquot, de Caen, trois fois couronné au Puy de Caen

en 1778, pour un dizain sur *la Sensitive*, pour un sonnet sur *le Combat d'Ouessant*, enfin pour une ode française sur *la Chute de Séjan*.

Pigné (*Robert*), de Dieppe, et Prince ou maître du Puy palinodique de cette ville en 1520. Un des plus célèbres lauréats qui reçut le prix de sa main fut Jean Parmentier, à qui il donna le chapeau de laurier pour un chant royal.

Pigny (*Marin le*), docteur en la faculté de théologie et de médecine, chanoine de Rouen, vicaire général du même diocèse, archidiacre du Grand Caux, aumônier et prédicateur ordinaire du roi, Prince du Palinod de Rouen en 1612, était né en cette ville le 30 mars 1554, sur Saint-Eloi, et y mourut le 4 septembre 1633, à quatre-vingt-trois ans environ (*sic*). Outre les prix qu'il donna aux lauréats, dont plusieurs étaient déjà connus dans la République des lettres, il fut le fondateur de celui du sonnet pour lequel il assigna l'Anneau d'or. Il fut remporté pour la première fois par un prêtre de Rouen nommé Nicolas Guillebert. L'Éloge historique de M. Le Pigny a été adressé à l'Académie du Puy en 1780 par J.-A. Guiot, et lu dans la séance publique de cette année; il est imprimé dans le dernier Recueil. Cet Éloge aurait mieux fait connaître celui qui en est l'objet, si l'on avait pu avoir communication d'un manuscrit in-fol. de près de quatre cents pages, renfermant l'histoire de la famille et même toute celle de la Ligue, le tout écrit de la main de Marin le Pigny, qui y a inséré bien des faits qui le concernent personnellement, dans une cinquantaine de pages, dont peu de gens ont eu connaissance. Ce recueil était encore en

1781 chez le Pigny de Bimare, curé de Gonfréville-l'Orcher, diocèse de Rouen.

(*V.* aussi les *Affiches de Normandie*, du 21 mai 1774 (1); *item* l'article Jean de Rouen).

Pigny (*Bernard le*), de Rouen, neveu du précédent, et son successeur dans la plupart de ses dignités ecclésiastiques, le fut aussi au Palinod de Rouen en 1633. Il y donna les palmes et les lauriers de la fondation à des auteurs non moins célèbres que ceux qui les avaient cueillis en 1612. Deux événements remarquables devaient occuper les poètes du temps : l'incendie de Constantinople et l'ouragan du 25 juin à Rouen, où il causa plus de deux millions de ravages en moins d'un quart d'heure (2). Qu'arriva-t-il ? On préféra le malheur étranger à celui qui avait été personnel, et, chose étonnante, François de Harlay lui-même voulut être du nombre des poètes qui peignirent le désastre des Dardanelles (*V.* son article).

(1) C'est une note de quatre lignes et demie que voici : « M. le Pigny, chevalier de l'ordre royal et militaire de S. Louis, est mort le 12 de ce mois à sa terre de Quévreville. Il était bon, humain et compatissant : aussi a-t-il vu approcher sa fin avec la tranquillité et la résignation que donne la vertu. »

(2) « Les tonnerres, foudres et tempêtes qui arrivèrent en cette année 1633, la rendirent encore fort remarquable ». *Mercure françois*, p. 915, éd. 1636.

Par une étrange coïncidence, dont la météorologie fera peut-être son profit, la ville de Rouen fut encore cruellement ravagée par un ouragan, juste un demi-siècle plus tard, date pour date, le 25 juin 1683. Mais, cette fois-ci, le désastre suscita toute une petite pléiade d'écrivains qui l'ont raconté en prose et en vers. On peut voir M. Bouquet dans son *Introduction* à la réimpression de l'ode de Fr. Linant pour les Bibliophiles normands en 1879. Cette Société a donné une nouvelle édition de toutes ces pièces.

Cet exemple d'un Prince devenu auteur et spectateur sous un autre Mécène, fut imité par Bernard le Pigny lui-même, en 1644, sous la principauté de Nicolas de la Place, archidiacre comme lui, son ami et confrère en Apollon. L'un et l'autre voulurent être du nombre des poètes, Nicolas de la Place en présentant au Puy des grâces latines et honoraires sur son élection ; Bernard le Pigny voulut concourir dans le genre lyrique et la Ruche d'argent lui fut adjugée pour une ode latine sur *Moyse sauvé des eaux*. (*V.* dans les œuvres du P. Commire une ode latine adressée à Bernard le Pigny).

Pigoust (*René-Olivier*), prieur de Saint-Lô de Rouen en 1736, n'a été que sept ans dans cette place, étant mort en 1743 ; il avait été visiteur et assistant de son ordre. On s'est longtemps souvenu de son extrême rigueur dans les examens et jugements du Palinod où il assistait très ponctuellement. Il était né à Rhédon, diocèse de Vannes.

Pilleverdier (*Gabriel*) (1), jésuite et professeur d'éloquence au collège Dubois à Caen, et souvent couronné au Puy de cette ville et surtout à celui de Rouen. Il empruntait quelquefois des noms supposés pour ne pas trop blesser par la supériorité de ses talents dans la poésie. C'est ce qu'il fit en 1630, où après avoir été couronné sous son propre nom en 1629 pour une épigramme sur *le Siège de Malte* de 1564, il mit le même sujet en ode alcaïque signée Charles de la Fosse. Un prix d'épi-

(1) Pilleverdier est né à Vendôme en 1599. Le P. Sommervogel cite encore de lui deux poésies latines adressées à Richelieu en 1634. La traduction des fables de La Fontaine dont va parler Guiot n'en donne qu'un choix.

gramme, qu'il remporta encore la même année sur *Saint-Maclou*, lui fit prendre le nom d'Antoine de la Touville : en 1632 et 1633, il parut en personne pour recevoir la Ruche d'argent, prix d'une ode sur *le Pyragnus*, sous Adrien Behotte, et l'accessit qu'il avait aussi mérité pour un sonnet sur *la Conception* ; il se montra de même l'année suivante où Bernard le Pigny lui envoya le même prix d'ode pontificale pour des vers alcaïques sur *le Fleuve Parana*. C'est en cette année que François de Harlay adressa ses vers sur l'incendie de Constantinople, en y joignant une sorte de préface où il joue sur le nom de Pilleverdier, qu'il peint sous l'emblême d'un oiseau connu dans l'ornithologie. Antoine Halley, leur émule et ami commun, était de moitié dans le compliment comme dans l'envoi de la pièce, qui portait à la fin : *typis archiepiscopalibus.*

Haud melius, te dormitante, probari
Harlæo Hallæum quam quadret ingenium.

Le P. Pilleverdier s'est essayé dans la suite sur d'autres sujets, et l'on connaît son élégante Batrachomyomachie, si bien versifiée d'après celle d'Elisien Calentio. Cette pièce se trouve dans l'édition des fables de La Fontaine, traduites en vers latins par les PP. Tissard et Vinot, de l'Oratoire, Rouen (Anvers), 1738, in-12, par les soins de l'abbé Saas, chanoine de Rouen.

Pingré (*Alexandre-Guy*), né à Paris, chanoine régulier de la congrégation de France (1), bibliothécaire de

(1) L'une des meilleures notices sur ce savant homme est celle que l'abbé Langlois en a donnée dans *l'Histoire du prieuré du Mont-aux-Malades*, pp. 316-320.

Pingré, chanoine du Mont-aux-Malades, avait d'abord été religieux à Graville; aussi la ville du Havre a-t-elle donné son nom à une rue

Sainte-Geneviève, membre des académies de Paris, Rouen, Gottingue, etc., astronome, géographe de la marine, juge-né au Palinod de Rouen en 1745, étant professeur au prieuré de Saint-Lô.

Piperel (*Jacques*), juge présidial au bailliage de Rouen, était le cent seizième sur la matricule des confrères du Palinod de Rouen, éligible à la principauté. Le siège où il rendait la justice devait rappeler le premier fondateur du Puy et être un motif de plus pour faire choix d'un magistrat qui était à la tête de la même cour.

Place (*Auger de la*), prieur de Saint-Lô de Rouen en 1569, fut plus connu dans sa paroisse que dans le lycée du Palinod, dont les opérations sont la plupart ensevelies dans l'oubli durant l'espace de temps qu'il put contribuer à sa gloire avec les autres juges ses confrères.

Place (*Nicolas*), prieur de Saint-Lô de Rouen en 1502, après Robert le Gras et avant Pierre Aubert, qu'il eut pour compétiteur. Il fut le second dans cette maison qui soutint son droit de séance au Palinod, étant encore ouvert et séant en l'église Saint-Jean.

Place (*Jean de*), seigneur de Fumechon, notaire et secrétaire du roi, se trouva le quarante-troisième sur le cata-

voisine. L'Académie des Sciences, avant de le compter parmi ses membres, avait honorablement accueilli plusieurs de ses mémoires (*Savants étrangers*, III, 86; V, 549). Du reste, l'activité de Pingré s'étendait aux sujets les plus divers : tout en correspondant avec les Bollandistes, il a fourni des notes aux *Mémoires de Trévoux*. Tout récemment l'Institut saluait avec faveur la découverte et la reconstitution de son *Histoire céleste du XVII*e *siècle*. (Cosmos, 9 avril 1898.)

logue des confrères et Princes du Palinod de Rouen. On retrouve encore ses mêmes noms et qualités dans l'inscription de la dédicace de l'église paroissiale de Saint-Lô en 1533. Il peut être inhumé à Saint-Maclou ou à Saint-Godard.

Place (noble homme, messire *Daniel de la*), sieur de Fumechon, conseiller du roi en ses conseils, et président en la chambre des Comptes à Rouen, Prince du Palinod de cette ville en 1620.

Après avoir couronné les poètes qu'avait attirés sa réputation, il reçut d'un ancien « lauréat » et « célestin » un poème latin qui eût pu servir d'invitation aux auteurs.

Place (*Nicolas de la*), sieur de Saint-Etienne, abbé de Notre-Dame d'Eu, conseiller aumônier ordinaire de la reine, mère du roi, et vicaire-général de l'archevêché de Rouen, confrère, juge, Prince et lauréat du Palinod de cette ville en 1644. Sa gestion dut être une des plus remarquables de son siècle et être comparée à celle de François de Harlay en 1624. Nicolas de la Place y récompensa autant et peut-être plus d'auteurs, et fit également preuve de talent pour être compté parmi eux, après les avoir couronnés : un d'eux, d'ailleurs, son confrère et intime ami, Bernard le Pigny, princedu même Puy, et qui vint concourir sous ses yeux ; tout semble contribuer à rendre cette principauté mémorable. Antoine Hallé, Picot et Doujat étaient du nombre des athlètes ; et si l'on ne cite pas ici leurs ouvrages, c'est qu'ils le sont à leurs articles.

Planquois (*le*), de Rouen. *Le Narcisse* et *la Rose de Jéricho* furent les fleurs dont il présenta les dessins aux juges du Palinod de Rouen en 1691. Ils les jugèrent di-

gnes de l'impression, mais n'en couronnèrent qu'un : c'étaient des stances. L'allégorie latine de Narcisse ne fut qu'honoraire.

Plesse (*Pierre*), né à Collinée (1), diocèse d'Evreux, en 1659, mort en 1740, avait été prieur de Saint-Lô de Rouen en 1712, jusqu'en 1719. Il se fit le même honneur dans sa congrégation et son académie que le P. Joseph Plesse, jésuite et son parent, dans sa société (2).

Poisson, de Caen, fut couronné en 1692 au Palinod de Rouen pour une ode française sur *Moyse sauvé des eaux*.

Pommeraye (*Jean de la*) était le septième inscrit sur l'ancien catalogue des confrères, juges et Princes du Palinod de Rouen ; fut élu pour distribuer les prix en l'année 1492, où on ne couronnait encore alors qu'un seul poète, et ce fut Pierre Taillet qui remporta le prix du chant royal. Le Prince est qualifié « bourgeois » et « marchand » à Rouen.

Pommeraye (*Jean*), moins ancien que le précédent sur la même liste électorale du Palinod de Rouen : il était le trente-deuxième éligible à la principauté du Puy.

Pommeraye (*Jean-François*), de Rouen, où il est né en 1617, et mort en 1687, le 28 octobre, à soixante-dix

(1) Serait-ce Collière, hameau de Grandvilliers, arrond. d'Evreux, *Eure*.

(2) Pierre-Joseph Plesse (1704-1766), né à Saint-Brieuc, collabora aux *Mémoires de Trévoux*, et était recteur de Caen en 1762. Il a laissé quelques pièces de circonstance.

ans, a trop bien mérité du Palinod de Rouen par ce qu'il en dit en divers endroits de ses ouvrages pour n'être pas mis au nombre des auteurs qui ont contribué à sa gloire. Sans lui, jamais on n'eût pu se procurer certains détails sur beaucoup de Princes ecclésiastiques, de ceux surtout attachés à la cathédrale de Rouen, dont il a fait l'histoire in-4°. Il est le seul historien qui ait parlé du Puy de Sainte-Cécile qui se tenait en cette métropolitaine et dont ont été Princes plusieurs de ceux qui l'avaient été du Palinod de la Conception. (*V.* le Cerf et *l'Hist.* [*litt.*] *de la congrégation de S*[t] *Maur*).

Pommeraye (*le Petit de la*), abbé avantageusement connu au Palinod de Rouen pour deux odes françaises qui y ont été couronnées en 1762 et 1763; la première était sur *la Lumière*, la seconde sur *le Papillon :*

Peintre brillant de la nature,
A qui le ciel doit ses couleurs,
La terre en tout temps sa verdure,
Au printemps l'émail de ses fleurs;
De mille biens source féconde,
Lumière, âme et gloire du monde,
Par toi tout s'anime, tout vit;
Avec toi l'on voit disparaître
Ce monde, qui semble renaître
Sitôt que ton éclat reluit.

L'autre pièce lyrique commence ainsi :

Elève des zéphirs, trésor de la nature
Qui semble s'applaudir de ta production,
Papillon, qui croirait que tu dois ta parure
A la corruption ?
Qui contemplant l'éclat de tes brillantes ailes,

Et ton ardeur constante à rechercher les fleurs,
Ne croirait qu'engendré des plus belles,
Tu leur dois tes couleurs ?

(*V.* ci-dessus le Prince de ce nom.)

Poncher, ancien poète français du commencement du xvi[e] siècle, dont la pièce autographe a été conservée dans le manuscrit in-4° du Palinod de Rouen vers 1530. On y lit un chant royal sous ce nom et sur ce texte : *Hæc est dies quam fecit Dominus.* [Ps. cxvii, 24.]

Laisse tes boys, Jherome, et tes déserts,
Et viens chanter de ta langue diserte,
Par les doulx chants et cantiques diserts
Que la terre est de mallice déserte.
Car les faulx jours causans malignité
Sont convertis au jour de dignité ;
C'est au sainct jour et souverain dimence
Où nostre Dieu tous ses biens nous envoye ;
C'est le sainct jour où nostre bien commence.
Le sainct dimence où Adam reprend joye.

Pongnon (*Nicolas*), sieur de la Barre, conseiller du roy nostre syre en sa court du parlement à Rouen en 1503. La moitié des lauréats du Puy, P. Avril, N. Lescare, J. Parmentier, reçut de sa main les prix du rondeau, de la ballade et du chant royal en 1517 au Palinod de Rouen, dont il fut Prince en cette année.

La pièce de Jean Parmentier commençait par :

Le plus parfaict des amoureux parfaicts
Ayma jadis ungne excellente dame.
. . . .
Etc.

V. ses œuvres, in-8°, 1531. *V.* aussi Baptiste Chandelier, p. 51 du manuscrit fol.

Pontcarré (*Geoffroy Camus de*), chevalier, baron de Maflières, Moussot et Bethemont, seigneur de Vilaine, Neufmoulins, Quinquempoix, Arpentigny, Longueville et premier président du parlement de Normandie, Prince du Palinod en 1732. L'année de sa principauté fit époque par la nouvelle invitation aux poètes de l'abbé Saas, et le remplacement des anciennes médailles d'argent par des jetons aussi d'argent, que fit frapper exprès ce magistrat pour récompenser les auteurs. Le premier et le plus méritant fut Charles de l'Orme, qui remporta le prix de l'ode latine après celui de l'hymne qui était le prix d'honneur. *V.* son éloge par M. Duboullay en 1767, lu à l'Acad. des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen.

Pontcarré. V. *le Supplément*.

Porcher (*René le*), sieur de Deffends, était au XVI[e] siècle le centième sur le tableau des réceptions et élections des confrères et Princes du Palinod de Rouen.

Porte (*Georges de la*), conseiller du roi en son conseil privé, président au Parlement de Rouen, Prince en 1607 du Palinod de cette ville. C'est sous lui que Jean Grisel remporta les prix du sonnet, de l'ode française et des stances en cette année, ainsi qu'il l'a marqué dans ses propres œuvres ou plutôt dans l'édition qu'en a donnée Hercule Grisel, son fils; in-4° (1).

(1) M. Bouquet, dans sa très remarquable édition des *Fasti Rotomagenses* d'Hercule Grisel (Rouen, 1870; petit in-4°), publiée pour les Bibliophiles normands, a recueilli (pp. 6-8, 219-224, 521-526) tous les renseignements désirables sur Jean Grisel et sur ses écrits.

Potier (*Nicolas*), l'un des anciens confrères du Palinod de Rouen, éligible à la maîtrise ou principauté de ce Puy. Il était le cent quatrième dans la nomenclature des associés.

Pouchin de Grassemare, de Caen, avocat au présidial de cette ville, poète latin et français au Puy qui s'y tenait en l'honneur de la Vierge, ainsi qu'à Rouen. Ce lauréat se présenta aux deux Palinods, y essaya de tous les genres et y remporta presque tous les prix dans l'espace de cinq années, de 1681 à 1685. Des chants royaux sur *les Danaïdes*, sur *l'Alcyon;* des ballades sur *Clovis* et sur *Ulysse;* des odes latines sur un *Enfant échappé au naufrage*, sur *Goliath*, sur *l'Académie de Sparte* préservée dans un incendie, sur *Louis XIII;* des odes françaises sur *la Destruction de l'hérésie*, sur *Pallas*, qui ne connut jamais l'amour, sur *Caton;* tel est le précis indicatif des pièces qu'il mit au concours soit à Rouen, soit à Caen, quelquefois aux deux lycées, et qui toutes lui ont mérité des prix dans chaque genre. Elles sont éparses dans les Recueils de ces différentes années, et leur ensemble en formerait un très intéressant, soit par la variété des sujets qui y sont traités, soit par la manière dont ils sont rendus dans chaque langue.

Poullain (*Mathieu*), existant au plus tard au commencement du XVIe siècle, était un des plus anciens associés du Palinod de Rouen. Il se trouvait le quatre-vingt-troisième confrère sur lequel pouvait tomber le choix pour gérer la principauté et couronner les lauréats.

Pradon, de Rouen (1). L'époque à laquelle ont été

(1) Il faut attendre quelques mois pour lire sur Pradon la meil-

couronnées les pièces de poésie sous ce nom au Palinod de Rouen, empêche de croire qu'elles soient de Nicolas Pradon, qui ne mourut toutefois que plus de vingt ans après. Son *Régulus* et ses autres pièces dramatiques lui donnaient trop d'occupation pour aller se mesurer avec d'autres émules que ceux qu'il avait en tête à la capitale. Il avait un frère nommé Joseph, mort curé de Braquetuit, au diocèse de Rouen, en 1711, et était en 1672 le Pradon qui ajoutait le jeune pour se distinguer de Nicolas. Il remporta en cette année le prix de l'ode française; *Laodice* en était le sujet. Il mit cette ode en vers alcaïques en 1677, et fut également couronné. Dans cet intervalle, et en 1674, il avait réussi dans le même genre : et cependant de deux odes latines qu'il avait présentées, une seule obtint le Miroir d'argent, elle était sur *Horace Coclès;* le héros de la seconde était *Jupiter* dans tout l'appareil de sa puissance, conformément à la pensée d'un grand poète : [Horace, *Carm.* III, 1, 7] *Clarus gigantæo triumpho;* ce tableau ne fut que votif et purement gratuit. *La Victoire de Judith* lui valut un autre prix de vers alcaïques en 1675, et celle d'*Hippomène sur Atalante*, un prix de vers alexandrins. Néanmoins, dès 1664, on avait couronné des stances sur *le Péché originel* sous le même nom, mais sans prénom ni de qualité, ce qui pourrait faire croire que ces stances seraient de Nicolàs, la distinction de « le jeune » n'étant employée qu'en 1672.

Prairie-Cairon (*de la*), professeur de mathématiques à Caen, arpenteur juré au bailliage et vicomté de cette ville, avait remporté trois prix en 1697 au Palinod de

leure notice dont il ait été l'objet. Elle va paraître dans le prochain volume de l'Académie de Rouen et est due à M. Ch. de Beaurepaire.

Rouen pour un chant royal sur *la Paix*, pour une ballade sur *l'Ile de Délos*, et un sonnet sur un miracle arrivé au mont Saint-Michel. Deux ans après, il concourut dans les mêmes genres et aussi heureusement : ses sujets étaient un catholique intact au milieu des flammes, un *Rocher* battu des eaux, *la Parélie*; il donna même une seconde ballade, qui était sur *l'Immortalité de l'âme*.

Prémagny (*Etienne-François Boistard de*), né à Rouen, avocat en la chambre des Comptes, ancien échevin de la ville, secrétaire perpétuel de l'Académie royale des Sciences, Belles-Lettres et Arts (1), juge en celle du Palinod en 1727 jusqu'en 1767, année de sa mort. On a de lui une traduction française de l'Epître en grec de saint Clément, in-8°. *V.* son Éloge par M. Duboullay, son successeur dans les deux académies.

Prémagny (*Guillaume-François Boistard de*), conseiller au Parlement de Normandie, fils du précédent, et juge au Palinod de Rouen en 1777.

Prestre (*le*), ecclésiastique de Saint-Sauveur à Caen, et de l'Académie royale des Sciences et Arts de cette ville (2) et de la Société académique de Cherbourg, eut d'assez brillants et d'assez longs succès au Puy de Caen, depuis 1765 jusqu'en 1776.

Plusieurs odes françaises sur *la Rédemption* et *la*

(1) Fut un des meilleurs soutiens de l'Académie de Rouen, puisqu'il y présenta une soixantaine de mémoires.

(2) « Auteur d'une ode sur le prince de Brunswick, lue à l'Académie de Caen (*Rivarol*) », l'abbé Pierre-François-Henri-Hercule Leprestre (1745-1818) a laissé en manuscrit un grand nombre de poésies.

Chute d'Adam, sur *l'Athéisme* et *l'Amitié*, sont ses principales poésies : diverses stances sur *le Printemps* et *la Sagesse* ne le cèdent point aux vers lyriques ; trois dizains sur *Pallas, la Rose* et sur *la Reine* furent également dignes des récompenses attachées à ces sortes de compositions. La langue latine ne lui était ni moins familière ni moins favorable ; et deux épigrammes ou allégories sur *le Cyclus* et sur *un Enfant* échappé au naufrage sur le corps de son père, réussirent de même. A la fin de ses tentatives poétiques, pour tant de couronnes le lauréat adressa un remerciement à ses juges à l'occasion de son dizain sur la Rose : et c'est un des plus ingénieux qu'ils eussent reçu depuis longtemps ; il y a même lieu de s'étonner qu'ils n'aient pas décerné un nouveau prix à l'auteur :

Mieux que l'astre du jour qui te sourit, ô rose,
Et qui pare ton sein des plus vives couleurs ;
Mieux que l'aurore qui t'arrose
Du liquide argent de ses pleurs ;
Mieux que du doux zéphir la caressante haleine,
Des fleurs aimable souveraine,
Pour toi les dieux du goût signalent leurs faveurs,
Lorsqu'à te conserver sur les bords du Permesse
Leur main délicate s'empresse.
Que manque-t-il à ton bonheur ?
La cour de Flore humblement prosternée
Cède le prix à ton charme vainqueur ;
Le Dieu des vers l'a couronnée.
Vous avez applaudi, Muses, à ses attraits.
Des fleurs de l'Hélicon sois la reine nouvelle,
Rose, triomphe et deviens immortelle,
Comme les dieux qu'ont sçu ravir tes traits.

Aux palmes du Puy de Caen, l'auteur essaya quelque-

fois de mêler les lauriers du Palinod de Rouen. On en trouve la preuve dans ses recueils où sont deux odes françaises de la même muse : en 1767, sous M. de Becthomas, et en 1769. *Le Néant des grandeurs humaines* était la matière de la première, et la seconde était sur *la Solitude.*

Preval (le marquis de) fut du nombre de ceux qui embellirent le Recueil des vers couronnés en 1622 sous François de Harlay, comme fit avec lui le président Chevalier, mais avec un peu plus d'intérêt : car il aspira au prix du sonnet, et ses efforts ne furent point inutiles. Il était sur *la Conception.*

Prével (Pierre), de Rouen, remporta le prix d'honneur, c'est-à-dire celui de l'hymne en 1733, au Palinod de Rouen, sous Alexandre Bigot. Cette hymne était sur *la Présentation* de la Vierge au Temple.

Prévost (Pierre le), lieutenant général aux eaux et forêts du bailliage de Rouen, était le cent dix-neuvième éligible à la principauté du Palinod de cette ville au commencement du XVIe siècle. Il fut député aux États-Généraux de 1527.

Prévost (Thomas le), né à Rouen, avait étudié à Poitiers, puis était allé à Saumur, où l'on peut croire qu'il est mort. Il se trouve parmi les lauréats du Palinod de Rouen vers le commencement et le milieu du XVIe siècle, sous Nicolas de la Vieille en 1522, et Jacques le Lieur en 1544. A la première époque, il remporta le prix du rondeau pour lequel lui fut adjugé le Signet :

S'esbahit-on, si au Concept prospère,
Immaculée, et hors de l'impropère

Que Adam transmit en ces terrestres lieux,
Veu que j'estois avant que les neuf cieulx
Conceue en grâce au penser de mon Père,
J'ay prévenu le transgrez de ma mère ?
. . . .

Quelques années après ce premier succès, il se trouve dans le manuscrit autographe in-4° de l'Académie, par un chant royal sur

L'arc recepvant réflexion solaire,

Adam reprins pour l'offense mortelle
Fut interdit de paradys terrestre.
. . . .

En 1544, c'est encore un chant royal présenté au Prince de l'année et commençant par

Une cité de tout bien étant pleine.
. . . .

Cet auteur était en commerce de lettres avec Jean Bouchet, et lui écrivait un jour qu'il avait été très bien reçu à Saumur :

Mais d'où party ? de Rouen, où les Muses,
En chants royaulx et différentes muses,
Près d'Hélicon avec leur Dieu Phébus
Disent versets en carmes et rhebuz.
Etc.

Réponse de Jean Bouchet « à l'orateur que le Prevost on nomme » :

On m'avait dit que Messieurs de Saumur,
Pour de leur jeu droisser un avant mur,
Avaient trouvé facteur en Normandie
Sçavant expert et de science hardie,

Dont à Poïctiers estoit (1) grand renom;
C'est toy, Prévost.....

Prevost (*Pierre le*), sieur de la Fontaine, avocat au parlement de Rouen, était le cent vingt-troisième associé du Palinod de cette ville sur le tableau des confrères et Princes de cette société, vers le commencement du XVIe siècle.

Prevost (*Geoffroy le*). Deux anciens manuscrits ont conservé les preuves du talent poétique de cet ancien candidat du Palinod de Rouen : celui de Jacques le Lieur, in-folio, pour les années 1544 et 1545, offre un chant royal avec un rondeau pour la première année, commençant l'un par :

Enfants d'Adam prochains de mort dampnable.

l'autre par :

Soubs double mal double bien est yssu.

L'année 1545 n'offre qu'une ballade :

Dieu qu'est esprit omnipotent.

Dans le manuscrit de la bibliothèque du roi cotté 6989, in-fol., est un autre rondeau *en la persomne de Eve parlant à Marie*. C'est le septième du recueil.

Prévost (*Jean le*). A l'exception de l'avantage d'être conservé dans le manuscrit de la bibliothèque du roi ci-dessus, J. le Prevost eut le même rang, et pour autant de pièces dans le recueil in-fol. de Jacques le Lieur auxdites

(1) M. Gasté propose de rétablir le vers en lisant « si grand renom. »

années, présentation d'un chant royal et d'un rondeau en 1544, dont les refrains étaient :

Concept en grâce et en miséricorde.

. . . .

Soubs Dieu, sur loy, sur nature et soubs grâce.

La ligne palinodiale présentée et lue en 1545 était le

Feu gardant en l'eau sa chaleur.

Prevost (*Jean le*), chanoine et bibliothécaire de la cathédrale de Rouen, sa patrie, composa des vers latins et français pour le Palinod de Rouen pendant près de dix ans. Ses poésies françaises qui y furent couronnées consistent en des sonnets au nombre de trois dont le plus singulier est celui couronné sous Toussaint le Fèvre :

D'où vient que tant d'esprits d'une humeur importune
Mesdisent de Marie et de sa pureté ?
Que tant de tourbillons couvrent la vérité,
Et que tant de mastins en veulent à la lune ?

Quoi ! le premier instant de sa grande fortune
Ne lui donnait-il pas l'estre et la liberté ?
L'esclavage répugne au roy qu'elle a porté,
Et le comble d'amour à la peine commune.

Les lois permettent bien qu'un citoyen romain
Puisse dire en mourant : J'affranchis de ma main
L'enfant qui sortira du ventre de ma serve

Et Dieu ne pourra pas (pour en estre empesché)
Affranchir une mère au ventre du péché
Et dire en la créant, c'est moi qui la préserve !

Un autre sonnet sur le même sujet était accompagné, l'année suivante, d'une ode française sur les *Noces de Thétis*, l'un et l'autre couronnés par Louis Bretel.

Ses poésies latines étaient différentes allégories*: sur *Alcon*, en 1618, année où il traita le même sujet dans son premier sonnet; sur *la fille de Targon*, 1623; sur une fille dévouée aux mânes d'un des compagnons d'Ulysse, 1624; sur une autre fille sauvée des eaux à Paris, 1625. Ces diverses compositions prouvent qu'il était meilleur poète latin que français (1). Au titre de poète il joignait celui d'historien, et en effet il avait de grandes connaissances en ce genre. On a de lui une bonne histoire de la ville de Rouen en trois volumes in-12; Rouen, Jaques Amiot, 1710. C'est une nouvelle édition de celle de Farin, mais elle n'a été donnée qu'après la mort de l'éditeur (2). Ce docte chanoine était aussi l'un des juges du Palinod.

Prevost (*Pierre-Robert le*), chanoine de Chartres où il est mort le 9 octobre 1736. Il était né à Rouen, sur Saint-Maclou, le 8 avril 1675, fut un des premiers prédicateurs de son siècle. Il excellait surtout dans les oraisons

(1) On peut encore lire quatre hymnes de Jean Le Prevost dans cet *Office journalier pour le roi très chrestien*, que Fr. de Harlay lui fit composer pour la chapelle de Sahurs. (*Le Vœu de la Reyne*, Rouen, 1639, in-4o.)

(2) Guiot a plus raison qu'il ne pense, puisque Le Prevost était mort depuis soixante-deux ans. Ce tour de phrase montre que le monde lettré n'avait gardé que de vagues souvenirs sur le savant chanoine. Il n'en faut savoir que plus de gré à M. de Beaurepaire d'en avoir récemment publié une notice très substantielle (*Revue cathol. de Normandie*, VII, 181-204).

Il est assez singulier que cette réimpression de Farin n'ait rien dit de ce qu'elle devait aux notes d'un travailleur disparu plus d'un demi-siècle auparavant. Cette collaboration donne un intérêt particulier aux volumes de 1710, que l'édition originale et les in-4o de 1731 ont assez effacés.

funèbres (1), et les lecteurs se souviennent encore de l'apostrophe aux princes du sang, au service pour le duc de Berry à Saint-Denis :

« Connaissez où se termine la gloire qui vous envi» ronne ; voyez si elle dure ; voyez si elle se soutient. Ce « temple superbe n'est, pour ainsi dire, pavé que de ses « débris ; on ne marche ici que sur des sceptres brisés, sur « des couronnes flétries, sur des dieux de la terre humi« liés, obscurcis, dénués de tout, et sans autre relief « devant Dieu et devant les hommes que celui des bonnes « œuvres. »

Cet orateur, si goûté à la cour comme à la ville, avait préludé au Palinod de Rouen où il fut trois fois couronné pour des allégories latines sur *Astyanax*, en 1692 ; sur *Sisara*, en 1694, et sur *une Tour de Nicomédie*, en 1695. C'est de lui que Voltaire a dit :

Tel que Prévost préconisé, fêté !

Le *Dictionnaire des Prédicateurs* ne fait qu'insinuer ses victoires poétiques sur le Puy de Rouen en disant que « la ville où il avait reçu le jour applaudit à ses pre« miers essais. »

Prevost (le), né à Rouen, entrait à peine dans l'état ecclésiastique quand il entra dans la carrière du Palinod de cette ville. En deux ans il moissonna six palmes différentes dont quatre en 1764 sous Anne-Pierre de Harcourt ; une était pour une ode française sur *la Pucelle*

(1) C'est la seule partie de ses œuvres que l'abbé Migne ait insérée au tome XLVI de ses *Orateurs sacrés*. « Avant l'âge de treize ans, l'abbé Prevost a donné des marques d'un esprit aussi solide que brillant. (*Mercure galant*, juillet 1707, p. 11.) »

d'Orléans, les autres pour des vers latins alcaïques pour une hymne sur la *Nativité de la Vierge,* et pour une ode sur *Titus;* hexamètres pour une allégorie latine sur *le cœur de Jeanne d'Arc.* L'année précédente deux couronnes avaient été son partage au prix de l'ode latine sur *Babylone,* et une autre d'allégorie sur *Oppius.* Dans l'ode sur la Pucelle le poète dit, en s'adressant à l'Angleterre :

La fortune toujours changeante
Peut t'opprimer d'un seul revers
Et par une chute éclatante
T'abattre aux yeux de l'univers.
Tu prétends du milieu de l'onde
Réduire sous tes fers le monde
Et seul dominer sur les mers;
Mais, fier léopard, la tempête
Courbera sans peine ta tête
Qui menace les flots amers.

En vain dans la France alarmée
Tes légions portent l'effroi;
En vain tu la crois désarmée,
Et prête à recevoir ta loi.
Le Français que la honte anime,
Te fera la triste victime
Des maux qui semblent l'ébranler ;
C'est quand il est prêt à se rendre,
Qu'il sait renaître de sa cendre
Pour te combattre et t'accabler.

Puchot (*Jean*), sieur de Gerponville, premier connu dans une famille dévouée à la gloire du Palinod de Rouen. Celui-ci en était le cinquante-sixième confrère dès le xve siècle; il fut dans la suite échevin de Rouen en 1550, et l'année suivante il fut député aux Etats de la

Province. Sa sépulture est à Saint-Martin-du-Pont avec cette épitaphe : *Gist ci-dessous noble home Jean Puchot, en son vivant sieur de Gerponville-en-Caux, vicomte de Rouen, qui décéda le 25 septembre 1557.*

Puchot (*Vincent*), fils ou frère du précédent, et imitateur de son zèle pour le Palinod de Rouen, où il était le quatre-vingt-cinquième associé éligible à la principauté de cet institut. Son épitaphe qu'on lisait à Saint-Cande-le-Jeune en cette ville portait : *Cy gist noble homme Vincent Puchot, écuyer, sieur de Pubeuf et de la Pommeraye, décédé le 15 juin 1566; et damoyselle de la Haye, sa femme, qui décéda l'an quarante-septième de son âge, le 28 novembre 1589.*

Puchot (*Jean*), dont le nom était porté le cent onzième sur le catalogue des Princes et confrères du Palinod de Rouen, fut conseiller échevin en 1578, et second consul en 1581.

Puchot (*Jean*), sieur de la Pommeraye, député aux Etats généraux en 1598 comme conseiller de ville de Rouen, était le cent trente-cinquième reçu dans l'association du Palinod de Rouen et destiné à en donner les prix. Ses cendres sont à Saint-Pierre-du-Chatel, où on lisait sur son tombeau : *Cy gist noble homme..... Puchot, sieur de la Pommeraye, ancien conseiller échevin de la ville, qui décéda le..... mars 1606.*

Puchot (*Pierre*), sieur de Sydetot, etc., semble être destiné par son élection à la principauté du Palinod de Rouen, en 1619, à acquitter les dettes et les vœux de ses parents qui l'y avaient précédé sur la matricule des récep-

tions. Parmi les lauréats qu'il couronna, l'on distingue Guillaume Auvray, connu dans l'histoire de la poésie française. Un ancien athlète du Puy, Louis Cousin, adressa à ce Prince des vers latins à l'occasion de sa principauté.

La sépulture de ce magistrat était dans le chœur de Saint-Denis : *Cy-gist maistre Pierre Puchot, sieur de Sidetot et du Bosmelet, conseiller au parlement de Rouen, décédé au soixante-quinzième an de son âge, le 2 juillet 1620, ayant exercé sa charge quarante-sept ans.*

Pyron (*Guillaume*), recteur en l'Université de Caen, fit l'ouverture du Puy de cette ville, en 1672, par une épigramme ou allégorie latine sur *le Duel*, avec la traduction en vers français (1).

SUPPLÉMENT

Pelbart de Themeswart, franciscain vers 1550. Dans ses sermons intitulés *Pomerium Sermonum*, in-4°, 1519 (2), il parle ainsi de la Conception : *Tertium testimonium legis evangelicæ; quia ibi legitur quod Gabriel salutando. B. V. sic dixit : « Ave, gratia*

(1) Pyron (1637-1684), de Hambie (*Manche*), docteur en droit canonique et civil, professa le grec dans l'Université de Caen, dont il fut nommé recteur à l'âge de trente ans. Ce fut lui qui édita le Claudien *ad usum Delphini*, en 1677. A part sa traduction latine du traité de l'*Origine des Romans*, par Huet, on ne cite de lui que des pièces de circonstance, le plus ordinairement en latin.

(2) Cet ouvrage eut du succès, car on en connaît une autre édition, gothique, Paris, s. d., 2 vol. in-8°. Pelbart a également écrit *Aureum S. Theologiæ Rosarium*, Venise, 1585; 4 vol. in-4° (ce doit être une réimpression).

« plena, Dnus tecum, Benedicta tu, etc. ». *Ex quibus clarescit propositum, per singula, verba. Nam 1° dixit « ave » id est, sine væ : et sic negans væ, omne negat peccatum originale; 2° ait « gratia plena », scilicet plenum est cujus nulla pars est vacua; 3° phys..... ergo pars Virginis, idest Conceptionis Mariæ non fuit a gratia vacua; quod fuisset si in peccato originali concepta foret.*

En finissant l'éloge de la Ste Vierge, il prétend qu'elle a tout su, même les arts libéraux; et il croit le prouver pour tous, en particulier à l'article médecine, il cite ce vers :

Virtus inest gemmis, magis herbis, maxima verbis (1).

Pelbarti de Themesvart, *Stellarium coronæ B. V.* 1586, in-4°, Venetiis. *V.* Wadding, p. 374. L'auteur devait être mort, ayant fait imprimer dès 1519.

Perchehayes (*le P.*)

Q

Quesnay (*du*), l'un des auteurs couronnés par Louis Bretel, Prince du Puy de Rouen, en 1622. Il le fut pour des stances sur la Conception, dont la cinquième strophe portait :

Philosophes, ces vers détruisent vos principes;
Gardez-vous de cingler en si profonde mer;

(1) La pensée est assez remarquable. Le vers doit être de basse époque, à en juger par une grosse faute de métrique : en effet, la finale de *virtus* ne peut jamais être brève.

Ses dogmes sont autant d'insondables Euripes,
Où se pourrait encore l'Aristote abymer (1).

. . . .

Quesnay, de Caen, licencié ès lois, couronné au Palinod de cette ville, en 1774, pour une ode française sur *l'Humilité* ou le triomphe de la Piété.

Quesnel (*Jean*), seigneur de Rombosc, conseiller au parlement de Rouen, sa patrie, en 1824, était le trente-huitième sur le tableau des Princes et confrères du Palinod de cette ville. (*V.* le poème de J.-B. Chandelier).

Quetissens, de Caen, remporta sur le Puy de cette ville, en 1669, le prix du sonnet. *Goliath* en était le sujet, ou plutôt David, vainqueur de ce géant.

Quièvremont (*Pierre de*), conseiller en la cour des Aydes en 1540, se trouve sur la liste électorale des confrères du Palinod de Rouen le quarante et unième destiné à présider la Société le jour de la distribution solennelle des prix qui y étaient fondés.

Quillet (*Jean-Baptiste*) de Fourneville, élève du séminaire de Joyeuse, né à Honfleur, eut le premier prix d'allégorie latine au Palinod de Rouen en 1755 (2). *Cadix* en était le sujet.

(1) On a cru, en effet, comme les plus récents dictionnaires le répètent, qu'Aristote s'était précipité dans l'Euripe, par désespoir de n'en pouvoir expliquer le flux et le reflux.

(2) Le lauréat devait être alors en rhétorique. Il figure en seconde année de théologie parmi les minorés de Joyeuse pendant l'année scolaire 1757-1758.

Quintanadoine (*Jean de*), natif de Burgos (Espagne), sieur de Brétigny-sur-Brionne, de Saint-Denys, du Bosguerard, etc., présenta, en 1545, une épigramme ou allégorie latine au Palinod de Rouen. Elle se trouve immédiatement après celle de Michel Servet dans le ms. in-fol. de Jacques le Lieur, nº 61, K 149, dans la bibliothèque du Chapitre de Rouen. Il mourut en 1550 et repose à Saint-Etienne-des-Tonneliers; il pouvait être grand-oncle de Jean de Quintanadoine, prêtre et fondateur des Carmélites à Rouen. Ce pieux ecclésiastique n'a point fait de vers, qu'on sache; mais il a récité tous les jours de sa vie jusqu'à celui de sa mort l'office de la Conception.

R

Racine (*Jacques-Joseph*), maître de pension à Rouen, s'y était fait connaître dans les concours palinodiques au milieu du XVIIIe siècle. Trois prix d'ode latine qu'il remporta en 1752, 1754 et 1755, lui acquirent de la réputation en ce genre. Ses héros en méritaient véritablement; ce sont : S. Jean-Baptiste, S. Augustin et S. Jérôme, et le peintre ne fut jamais au-dessous de son sujet. Des succès si marqués le firent choisir pour être du nombre des juges académiciens du Puy de Rouen en 1769. Sa pension était une des plus florissantes et il a formé d'excellents sujets. Il avait succédé à Hermant dans le glorieux mais pénible emploi d'instituteur. (*V.* le Recueil de ces différentes années.)

Raoulin (*Jean*), de l'ordre des Célestins, en latin *Radulphus Celestinus*, couronné au Palinod de Rouen

en 1519, sous Nicolas de la Chesnaye, pour une allégorie latine (1).

Ravernier (*Nicolas*), un des plus anciens poètes couronnés au Palinod de Rouen ouvert de leur temps à Saint-Jean. Il y remporta deux fois la Palme pour deux chants royaux : en 1500 sous Louis Daré, et en 1505 sous Robert de Villy. Le premier de ces deux chants commence par la Conception et finit par l'Assomption; peut-être avait-il dessein de concourir au Palinod de Dieppe, si toutefois il était déjà établi (2). Dans l'envoi du second chant royal, il dit à l'agonothète :

> Prince élégant, cognoissant l'Escripture,
> Combien qu'il soit de Adam progéniture
> Jamais ne chault en quelque obscurité;
> Mais a vaincu du serpent la cautelle,
> Et a esté par singularité
> Mère d'ung fils qui la fist toute belle.

Rault (*Nicolas*), de Rouen. Ce nom, qui se trouve pendant six ans dans les Recueils des Palinods soit de Rouen soit de Caen, sans aucun prénom que celui de Nicolas, jette beaucoup d'obscurité sur l'attribution des pièces couronnées à leurs véritables auteurs. On a déjà éprouvé cet embarras à l'article Pradon; quoiqu'on ait l'exemple de Jean Cousin qui ne cessa de faire des vers pour le même institut qu'à sa mort, cependant il ne concourait pas dans sa vieillesse; et l'on est porté à croire que Rault,

(1) Sous le titre *Epigramme*, Vidoue a inséré dans ses Palinods (fo 83 vo) une poésie latine signée *Radulphus Celestinus*.

(2) Ce premier chant royal est seul entré dans les *Palinods* de Vidoue, fo 12 vo.

si l'auteur de tant de pièces est un seul et même poète, ne sera pas resté dans la carrière jusqu'à la fin de la sienne propre. On se voit donc forcé de renvoyer le lecteur aux Recueils imprimés des deux Puys palinodiques depuis l'an 1641 jusqu'en 1685 (1).

Raynel (*du*), couronné au Palinod de Rouen en 1640, sous Jacques le Conte, pour un chant royal sur

La Royne au feu, que le feu n'endommage.

Il le fut encore pour un autre chant royal en 1642, sous Ferdinand de Palme sur

Le feu produit d'une manière humide.

Cette pièce cependant est signée Denis, ch. d'Orléans. *V.* Denis.

Regnard, Martin (sous le nom de Petit), lauréat au Palinod de Rouen, dont on a deux chants royaux en 1620 sous Daniel de la Place, et en 1622 sous Louis Bretel; celui-ci est sur *Elie*; l'autre commence par ce vers :

Grand Aristote, astre des siècles vieux.

(1) Le doute de Guiot n'est que prudent. Mais vraisemblablement toutes les pièces appartiennent à un seul auteur. Il y eut en effet alors à Rouen un laborieux écrivain nommé Rault (on ignore sa condition et jusqu'à son prénom) qui collabora assiduement au *Mercure galant* au moins jusqu'au commencement de 1687. Or, une trentaine d'années plus tôt il avait imprimé en deux gros volumes la *Vie des Saints*, de Ribadéneira (la plus ancienne édition connue, celle de Troyes, 1665, ne doit pas être l'originale). Dans ces conditions, les vers palinodiques de 1641 ont pu être tracés par la même plume sur les bancs du collège. (Voir *Académie de Rouen*, 1896, p. 163 ; 1897, p. 436.)

Il a composé autant de stances : en 1617 sur *la Salamandre*, sous Guil. Anfrye; en 1620, sur *le Coraïl;* puis une ode française sur l'île Théra, sous Pierre Puchot, en 1619.

Regnauld ou *Regnault* (*Laurent*). On lut au Palinod de Rouen, en 1544, un chant royal de cet auteur avec un rondeau qu'il avait présenté à Jacques le Lieur.

Ung laboureur très expert et habile,

était le premier vers du premier; et celui du second :

Cessez vos dicts, amendez vostre vie.

Regnauld (*Adrien*), de Rouen, carme et professeur de la maison de son ordre en cette ville, et à ce titre juge-né du Palinod qui s'y tenait. Il est mort sous-prieur; il avait le talent de la chaire et prêcha dans plusieurs cathédrales. Ses premiers essais dans la prédication furent plusieurs discours chrétiens pour l'ouverture des séances. Il est mort vers 1780.

Regnauld, du séminaire de Saint-Nicaise, à Rouen, obtint le Miroir d'argent, prix de l'ode française, en 1748. Celle qu'il présenta au Palinod était sur *Louis XIV vainqueur de l'envie.*

Révérend (*J.*), chanoine de l'église de Rouen, y vivait encore en 1668. Vingt-sept ans auparavant, il avait concouru dans les stances au Palinod de cette ville et le Soleil fut sa récompense en 1641 sous L.-F. de Bassompierre.

Pour faire une guirlande à la Vierge sacrée,
Muse, dans un parterre occupe ton loisir;
Mais parmi tant de fleurs dont notre œil se récrée
Lesquelles penses-tu que l'on doive choisir?

Si, malgré la froideur, l'amaranthe est si belle
Ne dois-je pas l'offrir à son intégrité ?
Ainsi que cette fleur, sa grâce est immortelle,
Elle ne flétrit point dans notre impureté.

L'hyacinthe amoureux que le soleil redore,
Ce beau lustre d'opale à qui rien n'est pareil
A-t-il quelque rapport à cette belle Aurore ?
Oui, son teint lui ressemble, il est fils du soleil.

Délices du printemps, belles fleurs purpurines,
Je vous place au milieu de mon élection ;
Puisque vostre pudeur au milieu des épines
Nous figure l'état de sa Conception.

Dans la confusion de ces couleurs de flamme,
Beaux lis, venez mêler votre aimable candeur ;
Comme vous la beauté reluit dedans son âme
Et répand dans nos cœurs une céleste odeur.

Mais pour joindre ces fleurs encor faut-il résoudre
Quelle branche fera la couronne au guerrier ?
Puisqu'au feu du péché sa grace vainct la foudre
Nous lui devons offrir la branche du Laurier.

Ricard, auteur d'un chant royal donné en 1544 à Jacques le Lieur, Prince du Palinod de cette ville. *Le Songe de Joseph* en était la matière et il commençait par ce vers :

Joseph, en l'an seizième de son âge.
. . . .

Richard (*Vandrille*) est cité en l'année 1545 dans le Recueil in-fol. de Jacques le Lieur pour une allégorie latine ayant pour texte : *Faciamus hominem ad imaginem et similitudinem nostram* [Gen. I, 26].

Richelande (*de*) n'est mentionné dans le Recueil du Palinod de Rouen en 1632 que pour un sonnet sur un naufrage, sous Adrien Behotte.

Richer (*Henri*), né à Longueil, diocèse de Rouen, proche Dieppe, en 1685. Il suivit le barreau et fut reçu avocat au Parlement de Rouen. Ses fables sont celui de ses ouvrages qui lui a fait le plus d'honneur (1). Il avait fait l'essai de son talent par plusieurs pièces fugitives, et en particulier par un sonnet sur *Suzanne*, couronné au Palinod de Rouen en 1716; il y fut admis en qualité de juge dès l'année suivante, et peu après il alla se fixer à Paris où il est mort le 12 mars 1748.

Téméraires vieillards, ministres malheureux
Que l'enfer irrité choisit pour son organe;
En vain vous répandez un poison dangereux
Sur les jours innocents de la chaste Suzanne.

En vain favorisant votre haine et vos vœux
Tout un peuple séduit à périr la condamne,
Et tremblante à l'aspect d'un supplice honteux,
Elle entend son arrêt de la bouche profane.

Par l'esprit du Très-Haut Daniel suscité
Confond ces imposteurs, montre la vérité,
Et fait de leur fureur triompher l'innocence.

Ainsi, par le secours de ton Fils glorieux,
Tu sçus, Mère sans tache, écraser la puissance
Du perfide serpent qui perdit nos aïeux.

(1) Ces *Fables* ont eu au moins trois éditions et ont été empruntées par différents recueils, notamment par le *Fablier* de 1771 et par les *Annales poétiques* qui en ont composé à peu près le quart de leur tome XXXVIII.

Rives (des), avocat au Parlement, fut un des meilleurs écrivains en vers au Palinod de Rouen, au milieu du XVII[e] siècle. L'Anneau d'or fut la première récompense qu'il en reçut en 1643, pour un sonnet sur *des Amants échappés au naufrage*. Deux chants royaux lui firent encore plus d'honneur, en 1647 et 1652, ainsi que des stances sur *le Péché originel*, en 1650. On connaît en outre de lui deux odes françaises qu'il « donna » aux Princes des années 1645 et 1649.

Dès le moment fatal que l'homme fut séduit
Par celle qui devait s'attacher à sa gloire,
Ses jours furent changés en une obscure nuit
Et sur lui le démon remporta la victoire.

Son esprit dans son corps rencontra sa prison;
Et par un juste arrêt qui punit son offense,
Les soins, les passions, troublèrent sa raison
Et la Mort de sa perte éleva sa puissance.

Encor pour satisfaire à la Divinité,
S'il avait porté seul les rigueurs de sa haine?
Mais son crime fut tel que sa postérité,
Sujette aux mêmes lois, souffre une même peine.

Ces soupirs, ces sanglots, ces plaintes et ces pleurs
Qui partent en naissant du profond de nos âmes,
Font voir que le péché nous joint à ses malheurs,
Et que l'enfer ouvert nous prépare ses flammes.

Les rois dont la grandeur n'a besoin que d'autels,
Ne sauraient éviter cet horrible passage;
Et ce qui les fait craindre entre tous les mortels
Ne les affranchit pas de ce rude esclavage.

Merveille d'Israël, chaste épouse de Dieu,
Vous seul avez dompté le cruel homicide;

Et ces funestes lois n'eurent jamais de lieu
Pour un si beau sujet où la grâce préside.

Rivet (*Pierre*), né à Nantes en 1692, professeur au prieuré de Saint-Lô de Rouen en 1719, et à cette époque juge-né au Palinod de cette ville; mort en 1752.

Robert (*de*), maître écrivain à Rouen, sa patrie, fit choix d'un sujet qui devait doublement réussir au Palinod de Rouen, en y présentant un chant royal sur *le Scapulaire*. C'était en 1646 sous de Vauquelin.

Où court ce peuple alarmé d'épouvante,
Quel accident funeste ou curieux
Attire icy son humeur violente;
Et dans l'erreur d'une douteuse attente
Hors de saison lui fait ouvrir les yeux ?
Avec ces cris et l'ardeur qui l'inspire,
Ce temps présent est sujet aux malheurs :
Ouy c'en est un : mais le cœur me suggère
Qu'il va plutôt honorer de ses pleurs
Le sainct habit que la flamme révère.

La vois-je pas paraître en éminence,
Faire d'un toit son trosne imperieux ?
De là sa rage insolemment se vante
Qu'à la faveur de la bise insolente
Elle va faire un dégât sérieux.
Dans des frayeurs qu'on ne peut pas décrire,
Angers s'apprête à se laisser détruire
Et voir changer ses beautés en horreurs.
Mais il ignore un destin moins sévère
Que lui prépare, après tant de faveurs,
Le sainct habit que la flamme révère.

Les ponts de Cey qu'un même mal tourmente
Usent un fleuve et n'advancent pas mieux ;
A force d'eau l'embrasement s'augmente.
On court aux vœux, un chacun en présente ;
Rien n'adoucit ce monstre injurieux.
Le ciel peut-être à ce malheur conspire.
Plus il estend ses mortelles splendeurs,
Tout est détruit, si cela persévère ;
Apportez donc pour vaincre ces ardeurs
Le sainct habit que la flamme révère.

Le ciel le veut : sa colère est contente ;
Il va finir ce spectacle ennuyeux.
L'ardeur se perd, la flamme devient lente ;
Et pour mourir, il suffit qu'elle sente
Le sainct habit de la Reine des cieux.
Rare merveille ! on l'y jette, elle expire,
Et pour monstrer qu'elle ne peut plus nuire,
Sur les charbons convertis en froideurs
Paraît entier le sacré Scapulaire,
Qu'ici je nomme, expliquant ses grandeurs,
Le sainct habit que la flamme révère.

Mais toy, ma ville, es-tu trop innocente
Pour ressentir ces traits pernicieux ?
Si ton aigneau ne t'en [rend] pas exempte,
Il faut, Rouen, que la Vierge consente
Que son habit te soit officieux ;
Dans cette place où Jeanne fut martyre
Un autre feu vit sa vertu reluire
Qui s'abbaissant pour calmer tes aigreurs
Fit remarquer cet aide salutaire
Et rendit sain au bout de ses rigueurs
Le sainct habit que la flamme révère.

ENVOY

Fleur du Carmel, Vierge que tout admire,
Cet ordre sainct qui sous tes lois respire,
Prêche ta gloire en portant tes couleurs.
Ta pureté bravant notre adversaire
Fut-elle pas au fort de nos douleurs
Le sainct habit que la flamme révère.

L'auteur, dont le talent calligraphe avait été employé par les Carmes dans la confection des Recueils manuscrits du Palinod, à force de copier des poésies couronnées, voulut essayer d'être du nombre de ses lauréats, et pour mieux assurer sa couronne, il choisit une matière qui devait flatter les religieux qui le salariaient. Cependant, quoiqu'il pût avoir eu leurs voix dans les examens, il ne put obtenir les autres suffrages ; mais il fut arrêté que la pièce serait lue comme honoraire et insérée dans le Recueil imprimé en cette année, où elle se trouve en effet à la page 12.

Roche, de Paris, nom d'emprunt sous lequel a été couronnée, en 1737, une hymne sur l'Assomption, sous François Fitz-James, alors Prince au Palinod de Rouen. Le véritable auteur était Charles Baillard. *V.* son article et celui du prélat.

Rocher (*Pierre* et *François*). V. *Guérin*.

Rocque (Noble homme et sage Monsieur *Me Charles de la*), conseiller du roi en court du parlement de Rouen, abbé de N.-D. de la Noé, protonotaire en l'Eglise cathédrale de Rouen, où il était en outre chanoine et trésorier. Fut confrère, juge, Prince et fondateur du Palinod de cette ville.

C'est en 1613 qu'il fut élu pour donner les prix ordi-

naires, et tous furent mérités par les auteurs du temps parmi lesquels il faut distinguer Jean Titelouze, chanoine en la même cathédrale. Il avait déjà distribué pareilles couronnes, au Puy de Sainte-Cécile, aux meilleurs musiciens, en 1585 ; et les poètes de 1613 ne furent pas moins satisfaits de ses libéralités. Il fit même plus pour eux et pour leurs successeurs dans la carrière palinodique : il fonda les deux prix du chant royal qui jusqu'alors ne l'étaient pas et avaient toujours été à la volonté du Mécène. Celui qui mérita si bien ce nom consacré pour exprimer la bienfaisance et le goût, mourut en 1616, après avoir fait aussi quelques autres fondations dans l'Église métropolitaine, dont il était titulaire.

Roques (*Adam des*) florissait au commencement du XVIe siècle, et remporta la Palme au Palinod de Rouen en 1503, sous Jacques le Sénéchal, pour un chant royal sur *le Temple de Salomon.*

Rohan (Haut et puissant seigneur messire *Hercule de*), duc de Montbazon, pair et grand veneur de France, lieutenant général pour le roi en Normandie, Prince du Palinod de Rouen en 1626. Le concours des poètes fut le même qu'aux années où leur émulation fut soutenue par la protection des grands qui aiment les sciences. Ses titres et même son prénom ne pouvaient manquer d'être saisis par les poètes pour en faire des allusions ingénieuses. Aussi les stances de N. Beaumaistre étaient-elles sur *Hercule* qui, dès le berceau, étouffa deux serpents et l'auteur du second chant royal dit dans son envoi.....
V. Canu.

Rohault (*François-Claude*), né à Paris en 1656, pro-

fessa au prieuré de Saint-Lô de Rouen en 1683, et en qualité de régent fut juge-né du Palinod de cette ville. Mort en 1697.

Roi et *Roy* (*Pierre le*), de Bacqueville, en latin *Petrus Regius*, l'un de ceux portés au Recueil in-folio de Jacques le Lieur pour les années 1544 et 1545. En la première, il présenta un chant royal qui commençait par

Ung tellier fust de son mestier habile
Plus que Pallas, la déesse aux doux ïeulz,
. . . .

et chaque strophe finissait ainsi :

La toile exquise a vestu le grand maistre.

Un rondeau accompagnait cette première présentation :

Le cèdre, arbre aromatisant.
. . . .

Puis une ballade « donnée » au Prince sur un chou qui ne fut point gelé.

En l'année suivante, il présenta une autre ballade sur

L'herbe qui mal retraire.

Roi (*le*), sous-principal au collège de Gisors, auteur d'une ode française sur *la Naissance du duc de Bourgogne*, couronnée par Jacques de Cérisy, Prince du Palinod de Rouen, en 1751.

Roi (*Henri-Marie le*), curé de Saint-Herbland de Rouen, prédicateur du roi, juge au Palinod de cette ville en 1768, était né à Elbeuf le 16 décembre 1720, et est mort à Rouen le [11] juin 1779. *V.* [à] l'article du Boc-

cage les vers qu'il a composés pour cette savante. En voici de moins connus pour M. de Miromesnil, qui devait se trouver à la séance de 1769, avec M. Le Couteulx, Prince de cette année :

De l'astre bienfaisant dont la douce influence
Embellit l'horizon des talents et des mœurs,
Le public avec nous regrette ici l'absence.
Mais, éloigné des yeux, il est présent aux cœurs :
Lycurgue brillerait dans notre aréopage ;
Solon de ses rayons y réfléchit l'éclat ;
A l'esprit du savant il joint l'âme du sage ;
Sur le Parnasse il règne, et préside au sénat.
Aux trois sociétés du littéraire empire
Des sciences, des vers, des rustiques travaux,
Un seul homme transmet le vrai goût qu'il inspire ;
Nos lauriers dans ses mains ont des attraits nouveaux.
Muses, chantez un nom si cher à la Neustrie :
Il en fait et la gloire et la félicité ;
Quand il est proclamé père de la Patrie,
Le sentiment le dit d'après la vérité.

On a de ce laborieux ex-jésuite plusieurs discours imprimés : tels celui de *la Cène*, qu'il prêcha en .... à Versailles, imprimé à Orléans où il prêchait le carême.

Oraison funèbre de Jacques II, prononcée dans l'église des filles anglaises dites Gravelines, à Rouen ; in-4°, 1764.

Autre de très haute et très excellente princesse Marie Leczinska, reine de France et de Navarre, prononcée dans l'église Saint-Jean du Petit-Andely, le 13 août 1768 ; in-4°, Rouen, P. Seyer.

Eloge abrégé de Louis XV, in-12, Rouen, Machuel, 1774.

Traduction en vers français du *Paradis perdu de*

Milton, dédié au Roi d'Angleterre ; 2 vol. in-8°, Rouen, Machuel, 1776 (1).

Son éloge historique a été fait par l'abbé Hamel à la séance du Palinod 1779. *V.* le Recueil de cette année.

Romé (*Nicolas*), sieur de Fresquiennes, d'une famille connue dans la robe et le clergé de Rouen, était le cinquante-troisième sur le tableau des confrères et Princes du Palinod de cette ville, et avait sa sépulture en l'église Saint-Herbland, vis-à-vis la cathédrale, avec cette épitaphe :

« Cy gist noble homme Nicolas Romé, sieur et patron
« de Fresquiennes, d'Elette, Escorchebeuf, Berville-sur-
« Seine, Laigle et Bourgonosel, conseiller, notaire et
« secrétaire du roi, maison et couronne de France, et
« ancien échevin de cette ville de Rouen, qui décéda
« l'an 1574 le 10 avril ; et auprès de luy damoiselle Jane
« Chappelet, sa femme en premières nopces, décédée
« l'an 1545 le 11 juin. »

Il portait d'azur à un chevron d'or, deux molettes d'éperon d'or en chef, et un renard courant en pointe.

Romfreboc (*de*) ou *Frondebosc*, poète lyrique, couronné au Palinod de Rouen en 1640 et 1652 pour deux odes alcaïques dont l'une sur *l'Immobilité de l'axe du globe terrestre*, sous François d'Harcourt ; l'autre sous Henry d'Orléans, sur sa sage fermeté à contenir la Normandie au milieu des troubles et des séditions qui agitaient le royaume de France.

Rondel (*Louis-Guillaume*), né à Rouen en 1692, professeur au prieuré de Saint-Lô de Rouen en 1723, et à ce

(1) Cette traduction a eu plusieurs éditions.

titre juge-né au Palinod de cette ville, mort en 1773. Il était oncle du chanoine de ce nom à la cathédrale.

Roques (*Jacques*), de Rouen, et dont la famille y occupait des charges honorables, était le cent treizième associé du Palinod de Rouen, sur la matricule des confrères éligibles à la principauté au XVI[e] siècle.

Roset (*Claude du*), conseiller du roi en son Parlement de Normandie, chanoine et haut-doyen de Lisieux, abbé de Saint-Sever, Prince du Palinod de Rouen en 1625, couronna des auteurs distingués, presque les mêmes qu'avait si bien fêtés François de Harlay, l'année précédente. Le prix de la ballade était une rose d'argent. Il fut décerné à Jean le Blond pour une pièce qui y faisait allusion ainsi qu'au nom du Prince. Il en avait puisé le sujet dans Aimoin, livre III, où il assure que du temps de Chilpéric il y eut des roses en janvier (1). Un mois plus tôt l'application eût été cent fois plus heureuse.

Quand ce bel astre qui mesure
Les ans par son cours limité,
S'éloigne de la cynosure,
Aquilon mis en liberté
Sortant de son antre voûté
Pille et ravage toute plante
Sans offenser en sa beauté
La rose en hyver florissante.

(1) Voici ce texte, confirmé d'ailleurs par les grandes chroniques de S.-Denis : *Hoc anno* (584) *rosæ visæ sunt mense januario; et arbores, quæ mense julio fructus protulerant, iterum mense septembris alios protulerunt.* (*Historiens de France*, III, 91.) Mais ce double phénomène ne doit pas avoir été observé en Normandie.

Des prés l'agréable verdure,
Le beau teint du lis argenté,
Et toute la vive peinture
Dont Chloris se pare en été,
Cèdent à son souffle indompté.
Mais plus noble que l'amaranthe,
Contre le froid a résisté
La rose en hyver florissante.

Quoy ! selon l'ordre de nature
Sans une chaude humidité
Nul arbre ne prend nourriture :
Donc, rosier, quelle déité
Conserve ton intégrité ?
C'est Dieu dont la dextre puissante
Pour un miracle a suscité
La rose en hyver florissante.

ENVOY

Prince, qui de la rose pure
Avez vostre nom emprunté,
Le froid aquilon nous figure
De nos ayeux l'iniquité,
Les fleurs de nostre humanité ;
Mais la Vierge nous représente
En son entière pureté
La rose en hyver florissante.

Rossel, avocat à Paris, orateur couronné en 1771, sous Louis de Crosne, au Palinod de Rouen, pour un discours sur l'utilité et les avantages d'une société académique consacrée en même temps à la religion et aux lettres, imprimé dans le recueil de l'Académie et réimprimé à Paris, chez Durand, au VII[e] volume des *Mélanges de littérature et de morale*, etc., par le même auteur (1).

(1) Rossel n'est que l'éditeur de cet ouvrage, bien qu'il y ait inséré

Rouelle (*Jean*), curé de Sainte-Croix-Saint-Ouen, mort en 1744, juge académicien du Palinod de Rouen en 1720.

Rouen (*Jean de*). V. le *Supplément*.

Rougeville (*François de*), auditeur en la chambre des Comptes de Normandie, lauréat et juge au Palinod de Rouen ; il y naquit le 22 décembre 1702, et mourut sur Saint-Vivien, le 23 décembre 1760, à cinquante-huit ans, après avoir été couronné en 1723 pour une allégorie latine sur *Loth*. Il traduisit comme juge l'invitation latine aux poètes de son ami l'abbé Saas, en 1730. On croit que c'est le même qui avait ou qui prenait le nom de Fresne, sous lequel il mit au concours quelques odes françaises imprimées. *V.* Fresne. Son Eloge a été fait par M. Duboullay, en 1761, pour l'Académie royale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen, de laquelle il était membre titulaire.

Rougeville (*François-Pierre de*), fils du précédent, mousquetaire, mort à Paris, sur Saint-Roch, le 15 octobre 1770, à vingt-sept ans, avait remporté trois fois consécutives le premier prix de l'allégorie latine, aux années 1756, 1757 et 1758, sur *le Port-Mahon*, sur *les trois Curiaces* et sur *le Prince de Soubise*.

Rouillard (*Sébastien*), de Melun, avocat au parlement de Paris, était de la cour de François de Harlay, et sans aspirer aux prix qu'il donna en 1624 au Palinod de

quelques morceaux de son cru. Sa *Bibliothèque du Nord*, recueil mensuel, n'a paru qu'en 1778. Quérard ajoute que son principal ouvrage, l'*Histoire du Patriotisme français*, en six vol. in-12, a eu deux éditions (1770 et 1772).

Rouen, il composa des vers sur la Ruche d'argent qu'y fonda le prélat pour une ode pindarique.

Rousselin (*Emery*), curé de Saint-Jean de Rouen. Lors de l'institution du Palinod dans son église paroissiale en 1486, il fut le premier juge-né dans l'examen des pièces de poésies présentées au Puy de la Conception.

Rousselin, instituteur à Rouen, se fit une réputation au Palinod de cette ville pour deux allégories et deux odes latines, pour lesquelles il y fut couronné au milieu du XVIIIe siècle. Les deux premières pièces regardaient la famille royale dans la personne du Dauphin, dont il célébra la convalescence en 1752, et du duc d'Aquitaine, dont il marqua la naissance l'année suivante. *Holopherne* et *Joseph* étaient le sujet de ses vers lyriques en 1754 et 1755. On a encore imprimé de lui une pièce de vers latine in-4°, adressée à Mgr de la Rochefoucauld lorsqu'il fit son entrée dans le ville de Rouen.

Rouville (*Gilles-Louis Hallé de*), chevalier, conseiller du roi, président à mortier au parlement de Rouen, l'un des membres de l'Académie de la même ville, et Prince du Palinod en 1747, était né à Rouen le 17 août 1708, et y est mort le 19 février 1777; inhumé à Saint-Herbland. Son Eloge a été lu dans les deux Académies : celui prononcé dans la séance publique de l'année a été composé par l'abbé de Lurienne, secrétaire. *V.* les Recueils et le mot Hallé. *V.* les *Affiches de Norm.*, 1777, du 7 mars, vers fr.

Roux (*Jean le*), Prince du Palinod de Rouen en 1494, donna la Palme à Richard Bonne-Année. Ce Prince était qualifié bourgeois et conseiller de Rouen.

Roux (honorable homme *Jean-François le*), bourgeois et marchand de Rouen, Prince au Palinod de cette ville en 1496. Pierre Avril et Guillaume Tasserie furent couronnés de sa main.

Roux (*Guillaume le*), seigneur du Bourgtheroulde et conseiller du roi au parlement de Rouen donna les prix au Palinod de cette ville en 1512 (1). Il fut le premier qui assigna une certaine somme pour les prix : elle était de vingt-cinq livres de rente foncière, pour la célébration du service divin et pour la récompense des poètes « qui auraient plus avantageusement publié les louanges de la Vierge. » Cette rente a été depuis acquittée par M. de Tilly, et du racquit constitué cinquante livres de rente.

Roux (noble et vénérable homme *Guillaume le*), seigneur du Bourgtheroulde, abbé commendataire d'Aumale et chanoine de Notre-Dame de Rouen, Prince du Palinod de cette ville en 1523. C'est sous lui que Guillaume Crétin remporta le prix du rondeau.

Roux (*Jean le*), dont on a un chant royal dans l'ancien mauuscrit in-4° du Palinod de Rouen, vers 1530. Cette pièce de vers autographe est sur

L'arbre Jessé portant le fruit de vie.

Roux (*Mathieu le*), auteur d'une ballade présentée au Palinod de Rouen en 1549, commençant par

(1) La remarquable influence que ce seigneur et quelques-uns de ses proches parents ont eue sur notre architecture locale a été très heureusement analysée par M. G.-A. Prévost, dans son mémoire sur *une Famille normande et la Renaissance en Haute-Normandie*, qu'a imprimé la Société des Amis des Arts de l'Eure (Evreux, 1896 ; in-8°).

Quand je considère l'aigneau,

et ayant pour refrain

Grâce divine le conduist.

Ces vers sont avec ceux contenus au recueil manuscrit in-folio de Jacques le Lieur, Prince l'année précédente.

Roux (*Nicolas le*), seigneur du Bourgtheroulde, président au Parlement de Normandie, donna les prix du Palinod de Rouen en 1609. C'est de lui que Jean Grisel reçut le Soleil et la Rose pour des stances et une ballade. Il portait d'azur au chevron d'argent, accompagné de 3 têtes de léopard d'or, 2 et 1.

Roux (*Robert le*), sieur de Tilly et Mesnil-Jourdain, conseiller au parlement de Rouen, était à la tête du Palinod de cette ville en qualité de Prince en 1610. C'est à ce seigneur que sont dédiées les résolutions politiques du sieur Jean de Marnix; in-12, Rouen, 1627, Cailloué, 467 p.

Roux (*Claude le*), seigneur de Saint-Aubin, conseiller du roi en ses conseils d'Etat et privé, président en son parlement de Normandie, Prince du Palinod de Rouen en 1631; mort subitement le 2 décembre 1632 en cette ville.

Roux (*le*) d'Acquigny *et* d'Esneval. *V.* ces articles.

Roux (*Nicolas le*), lauréat trois fois couronné au Palinod de Rouen pour des odes latines en 1630, 1640 et 1641 : l'une sous Jacques Deshommets, l'autre sous Jacques le Conte, la dernière sous L.-Fr. de Bassom-

pierre. Les sujets de ces vers alcaïques étaient *le Massacre des Innocents, l'Etoile du matin* et *le Courage de Clélie.*

Roux (le), ecclésiastique de Caen, couronné sur le Puy de cette ville en 1773 pour une épigramme ou allégorie latine sur *Josué.*

Rouxel (*Jean*), un des meilleurs poètes latins du XVI[e] siècle et un des lauréats les plus distingués du Palinod de Rouen et de Caen. Cependant sans ses œuvres imprimés à Caen en 1636, in-8° (2[e] éd.), on connaîtrait peu ses succès dans cette carrière. Il y entra dans des temps de troubles qui eurent des suites fâcheuses pour les lettres : ce qui n'empêcha cependant pas qu'une de ses pièces fût écrite en caractères d'or dans le cloître des Carmes, où se tenait le Palinod de Rouen. *Estque sculptum aureis litteris in cœnobio Carmelitarum*, est-il dit en marge de son allégorie de *Samos,* tirée de Valère Flaccus, livre II, *Argonaut.*

Cette pièce remporta le premier prix d'allégorie latine en 1573. *V.* dans ses œuvres les autres vers qu'il a composés pour le même Palinod devant et après cette époque, comme ceux pour lesquels il a été également couronné au Puy de Caen, où il était professeur royal. Il mourut en cette ville le 5 septembre 1586, à cinquante-six ans; il était né à Bretteville (1). *V.* Nicéron, t. XXIV, p. 313. Huet, *Origines de Caen,* p. 343, Moreri, etc.

(1) Huet et Niceron le disent né à Caen. Mais Guiot, selon la remarque de M[me] Oursel, parle d'après son épitaphe.

Royer (*Nicolas le*), de Pierreval, conseiller, aumônier ordinaire du roi, chantre de Rouen et juge ecclésiastique en l'officialité, Prince du Palinod de cette ville en 1629. C'est sous lui que le célèbre P. Pilleverdier commença à paraître dans ce lycée.

Ruault, docteur en médecine, présenta une ode française honoraire sur *le Laurier* au Puy de cette ville en 1680.

Rue (*Charles de la*). *V.* de la Rue après Delastre, à cause de la transposition. *V.* en outre les *Dictionnaires de Moreri*, de l'Advocat, *des Prédicateurs, des Auteurs ecclésiastiques, les Trois-siècles*, et son Eloge dans *le Mercure* de janvier, 1725, page 1324 et suivantes. Il s'était retiré à Pontoise, dont la maison était presque son ouvrage; mais ses infirmités l'obligèrent de revenir à Paris, où il mourut.

Ruppierre (*Charles-Thomas-Augustin Glos de*), né à Glos-sur-Rille vers 1696, curé de Saint-Michel à Rouen, était juge au Palinod de cette ville depuis 1725, après y avoir remporté plusieurs prix de poésie latine depuis 1715. Les allégories qu'il fit sur *Arion* et sur *la Peste à Marseille* lui firent honneur; mais celle qu'il composa sur *le Système de Copernic* ajouta beaucoup à sa réputation dans ce genre, ainsi que ce qu'il fit sur *le Siège de Saint-Malo* tant en vers hexamètres qu'en vers alcaïques. Au reste, la poésie n'était pas son seul talent; il possédait celui de la chaire, il était également consommé dans la théologie, et longtemps il fut à la tête des conférences pour les jeunes ecclésiastiques. C'était un de ces hommes rares que la modestie rend encore plus précieux à la

société. Il emporta les regrets de ses disciples comme de ses supérieurs, de ses paroissiens surtout et particulièrement des pauvres. Il mourut à Glos-sur-Rille vers 1755. Il avait pris ses degrés dans l'Université de Caen : un de ses neveux était vicaire-général de Cambray en 1789.

SUPPLÉMENT.

Rochemaillet (*René-Michel de la*), prieur de Saint-Lubin, curé de Champlant, mort vers 1658, année de l'édition de ses poésies latines et françaises. Paris, in-8°.

Radlinski (*J.-Paul*), Polonais, éditeur de l'*Enchiridion R. Stanislai a Lowies poloni, art. liber. mag., can. Regul. S. Sepulchri, de Immaculata Conceptione Beatissimæ V. M. propositum et in officina Ungliriana anno dni 1538, Cracoviæ impressum; modo vero cura et studio M. J. Pauli Radlinski, poloni, S. th. doct., ord. Can. Reg. cust., S. Sep. Christi Domini præpositi generalis infulati reimpressum, an. dni 1747. Cracoviæ, typis Mich. Drasserwsky, S. R. M. typogr.; in-8°, p. 174.*

Ce titre, quelque long qu'il soit, n'exprime pas tout le contenu de ce petit volume. La matière de la Conception Immaculée de la B. Vierge n'y est traitée que jusqu'à la page 108 ; après quoi l'on trouve des règles pour la vie religieuse, diverses bulles des papes, etc.

Rouen (*Jean de*), auteur d'un discours latin intitulé : *Puteus Rotomagensis pro Immaculata Virginis Conceptione, cujus Putei hoc anno Princeps priorque est Marinus Pignius, Eccl. Rot., archid. et canonicus, a Joanne Roenno ;* in-4°, Parisi (1612) (1). *V.* Pigny.

(1) On cite relativement à ce docte chanoine une pièce in-4° im-

S

Saas (*Jean*), l'un des juges du Palinod de Rouen les plus judicieux et les plus zélés en 1729, après avoir été un de ses lauréats les plus distingués (1), était chanoine de la cathédrale de cette ville, et membre de l'Académie royale des Sciences, Belles-Lettres et Arts, y établie (2). Saint-Pierre-de-Franqueville, près la capitale de la Normandie, était sa patrie; il y naquit le 3 février 1703. On a dit de lui dans les *Affiches* de sa province, après sa mort arrivée le 10 avril 1774, à soixante et onze ans : « Les « vertus qui caractérisent un digne ministre de la reli- « gion étaient réunies en sa personne aux talents et aux « lumières qui distinguaient l'homme de lettres et le « savant. Il avait surtout une connaissance prodigieuse « des livres anciens et modernes, nationaux ou étran-

primée à Paris en 1612, sous ce titre : *Cathedra Roenna, à Jo. Roenno fundata et in Collegio sodalitioque Sorbonæ locata, an. 1612.* — Un recueil de ses œuvres est intitulé : *Roenni varia*, Paris, 1610; in-8o. — La *J. Roenni Oratio*, de 1581, sur son départ et son retour à l'Académie est entrée en 1882, par les soins de M. d'Estaintot, dans la collection des Bibliophiles normands, avec son *Anniversaire de... messire A. de Bréauté.* Paris, 1605.

(1) Une main moderne a ajouté ici en marge « (1725) ». Le renseignement est confirmé par les pièces annexes qui terminent le ms. (p. 444).

(2) La mémoire de ce savant homme a été renouvelée en 1863 par le chanoine Colas, dans son discours de réception à l'Académie de Rouen.

Il y a de sérieuses raisons de douter qu'il soit l'auteur du *Pouillé* de 1738, qu'on lui attribue communément. Le catéchisme qu'il rédigea à vingt-six ans est un chef-d'œuvre.

« gers (1); une étude profonde l'avait mis en état d'en « porter un jugement sain. Si la justesse et la sagacité de « sa justice critique le faisait redouter des écrivains « superficiels, elles lui avaient concilié l'estime et la con- « fiance des auteurs jaloux de donner à leurs ouvrages le « mérite de l'exactitude (2). Son goût pour la poésie « latine a paru dans des pièces de vers estimées et dans « des inscriptions qui méritent de subsister autant que « les monuments publics auxquels elles ont été destinées. « Les talents bien connus de M. Saas lui avaient frayé le « chemin à des places distinguées dans la littérature, qui « lui ont été offertes dans la capitale du royaume; mais « sa modestie et l'amour de sa patrie l'ont toujours retenu « à Rouen, où le cardinal de Tavannes, judicieux esti- « mateur du mérite, l'avait fixé en lui conférant un cano- « nicat de l'Eglise métropolitaine. La douceur de ses « mœurs et la candeur de son âme lui avaient acquis « l'amitié ainsi que l'estime de tous ses confrères et ren- « daient son commerce avec les gens de lettres aussi « agréable qu'intéressant. Il avait formé une biblio-

(1) Saas est le premier des auteurs dont les corrections sont citées avec reconnaissance par *la France littéraire* de 1758.

(2) Il en vint ainsi à se mesurer avec les premiers bibliographes de son temps, par ex. dans ses *Lettres d'un Académicien à M*** sur le catalogue de la Bibliothèque du Roi*, 1749, in-12.

Il n'épargna pas davantage *l'Encyclopédie*. Sa critique porta coup, puisque Grimm essaya de la persifler dans une grande page de sa *Correspondance littéraire* (IV, 101-102). Mais plaisanterie n'est pas raison; et le philosophe en voulant berner le « bon prêtre janséniste de Rouen » montre qu'il écrivait avec moins de précision que Saas, quand il parle de « la philologie, que le bonhomme appelle assez bizarrement bibliographie. » Il conclut par cet aveu ironique : « M. Diderot prétend que, si vous connaissiez *l'Encyclopédie* comme lui, vous y auriez bien vu d'autres sottises. »

« thèque composée d'après son goût et ses rares connais-
« sances. Aux ouvrages de critique qu'il a donnés en
« différents temps, on doit joindre les corrections nom-
« breuses qu'il a fournies pour la dernière édition de
« Moreri. »

Tel est l'éloge abrégé qu'en a fait l'abbé Terrisse, Prince du Palinod, dans lesdites annonces, auxquelles il a souvent fourni des articles très intéressants. Deux autres panégyristes de l'abbé Saas, MM. de Couronne et des Houssayes, n'ont fait que développer les différents traits de ce tableau, et il n'y a qu'à rectifier dans l'ouvrage du second l'attribution de la préface des Recueils imprimés de l'Académie de la Conception depuis 1731, qui est constamment du P. Marche, carme, mort prieur de Melun. *V.* son article.

A ces monuments historiques élevés à la gloire de ce savant chanoine, il faut ajouter que, quoique le titre de secrétaire ne fût pas rétabli dans la Société du Puy, il n'a pas laissé d'en faire les fonctions jusqu'à ce que l'abbé Guiot ait été nommé à cette place qu'il a transmise peu de temps après à l'abbé des Houssayes. A la mort de Fontenelle, l'abbé Saas avait lu à l'Académie royale de Rouen une élégie sur ce Nestor de l'empire littéraire ; pareil tribut a été payé au poète latin par l'abbé Guiot de Saint-Victor, qui a intitulé sa pièce *Tumulus Joannis Saas,* comme Santeuil avait intitulé *Gabrielis Cossartii tumulus* les vers que lui dicta la reconnaissance pour son ancien maître.

Sacquespée, peintre de Rouen, né à Caudebec, maniait la plume avec autant de succès que le pinceau, et ses tableaux poétiques ne sont point inférieurs aux monuments pittoresques qu'on a de lui. Les Augustins de cette

ville avaient deux tableaux de sa main : *les Miracles de S. Mathurin* et *le Martyre de S. Adrien* (1). Il avait aussi travaillé pour Saint-Vivien, et dans un Recueil de la Bibliothèque de Jumiéges il existait une description en vers de la bannière de cette fameuse paroisse; l'une et l'autre étaient de Sacquespée. On croit que les tableaux de *la Passion* dans la chapelle de ce nom à Saint-Patrice, étaient encore de lui. Quoi qu'il en soit, il fut assez longtemps à moissonner chaque année quelque palme au Palinod de Rouen, à commencer en 1671 jusqu'en 1682. Ses sujets étaient assez bien choisis, et l'exécution y répondait ordinairement. Les trois chants royaux qui lui réussirent en 1672, 1674 et 1678 étaient sur *le Paradis terrestre*, sur *l'Oiseau dit Mellos* et sur *l'Arbre de l'Ile de Fer ;* une ballade qu'il joignit au chant royal de 1672 était sur *la Rose de Jéricho*. Des quatre stances dont les dernières furent données il faut distinguer celles qui sont avant et après celles de Fontenelle en 1671, les unes sur la fontaine de Jéricho qu'Elisée purifia avec du sel,

O sel mystérieux ! vray symbole d'amour ;
Sans toi l'Hébreu ne peut offrir de sacrifices ;
Tu fais son alliance en ce mortel séjour,
Et Dieu reçoit en toi d'agréables prémices.
. . . .

les autres sur *la Manne incombustible :*

. . . .
Ce n'est qu'un petit grain, mais il est invincible;
Et l'unique entre tous qui surmonte les feux.
C'est la manne du ciel, ce pain incorruptible
Dont Moyse nourrit au désert les Hébreux.
. . . .

(1) Plusieurs des tableaux de Sacquespée (1629-1692) ornent le musée de Rouen, notamment son *Saint-Adrien*.

Sacy (*Claude-Louis-Michel de*), né à Fécamp, le..... 1746, membre de l'institut royal d'histoire de Gottingue, de l'Académie d'Arras et de celle des Arcades de Rome, censeur royal à Paris, auteur de *l'Honneur français*, 8 vol. in-12, Paris; d'une *Histoire de Hongrie*, de plusieurs articles dans *l'Encyclopédie*, de quelques poésies françaises, et surtout de *l'Eloge du cardinal d'Amboise*, pour lequel il fut couronné au Palinod de Rouen avec l'abbé Talbert en 1775. Ces deux discours sont imprimés dans le Recueil de cette Académie pour cette année.

Sagon (*François*), de Rouen, ne décriait pas toujours Clément Marot, et l'imita quelquefois, surtout en consacrant son talent pour la poésie à des sujets pieux. Son état de curé lui en faisait une loi; et, au défaut de ses œuvres, on trouve de lui dans le manuscrit de la Bibliothèque du Roi, 6989, un chant royal et un rondeau sur la Conception.

> Ce rondeau mect l'alliance et l'accord
> Faict pour la Vierge avecques Dieu et l'homme :
> Dieu sa pensée ouverte au ciel la nomme ;
> Et à l'homme est soucy clos en confort.

L'argument du chant royal qui est le cinquante-troisième de l'in-folio est également un quatrain :

> Sens naturel et raison apparente,
> Saincte Escripture avecques sens moral,
> Ces quatre poincts monstrent en général
> Que grace eut du Hault Dieu la parente.

La stance où Saincte Escripture est mentionnée porte :

> Saincte Escripture à cest effect rapporte
> Comparaison du soleil orient ;

L'une en beauté sy la lune ne emporte
Source et clarté d'estoile en Orient
D'ung beau miroir lustre convénient,
La toute belle à l'amant supérieure
Qui l'ame autant qu'amour est spacieux
A joindre avec Saincte Eglise de Rome
Qui par concile en Basle a satisfait
De démonstrer qu'entre infects par la pomme
Sans vice infect l'effect parfaict est faict.
. . . .

Outre ces vers français, Sagon publia en 1539 une pièce intitulée : « Le triomphe de grâce et de prérogatives « d'innocence sur la Conception et trespas de la Vierge « esleuë mère de Dieu. »

V. la *Bibliothèque française* de Duverdier [I, 675] et surtout celle de Goujet, t. XI, p. 86 (1).

Saintz, poète français et latin, vers la fin du XVIIe siècle, souvent couronné au Palinod de Rouen, de 1672 à 1682. La plupart de ses sujets étaient puisés dans l'histoire naturelle : *le Basilic, la pierre Asbestos, le fleuve Guméra, le Cyclus* ont été traités tantôt en sonnet ou en stances, tantôt en chant royal ou allégorie latine (c'est *le Cyclus*). L'histoire sainte ou civile lui a fourni quelques autres matières ; telles que *la Verge d'Aaron* dont il a fait des stances ainsi que du *Massacre des Innocents*. Il avait débuté par un chant royal sur une fille du roi Zamaluco conservée dans le feu.

(1) Sagon a mérité une place dans les *Annales poétiques* (II, 363). Il faut consulter sur cet auteur l'introduction placée par M. Bouquet en tête de son édition du *Regret d'Honneur féminin*, donnée en 1880 pour les Bibliophiles normands.

Salemanque, nom isolé, qui se rencontre à la cent trente-quatrième inscription sur le registre des associés du Palinod de Rouen au XVIe siècle, où ce confrère était suffisamment connu pour n'avoir pas besoin d'autres titres.

Salière, de Çaen, avait concouru au Palinod de Rouen au commencement du XVIIe siècle, et le chant royal qu'il y présenta était sur

La droite course en la carrière oblique.

Cette pièce est conservée dans le Recueil d'Adr. Boccage, p. 63.

Sallé, avocat à Amiens, est un prosélyte que fit pour le Palinod de Rouen l'abbé le Roi, quand il prêcha le carême en Picardie. L'Académie avait proposé pour sujet d'éloquence en 1773 ces paroles : « Rien d'étranger à « l'homme de ce qui intéresse l'humanité (1). » M. Salle remporta le prix et son discours fut imprimé dans le Recueil de l'année.

« ..... Au moment que nous ouvrons les yeux à la « lumière, nous sommes marqués du sceau sacré de « l'humanité. Elle aquiert sur nous des droits également « étendus et imprescriptibles. Les dettes que nous con- « tractons à son égard sont immenses, et ce n'est qu'au « moment de notre mort qu'elles cessent entièrement.

« Le besoin, le plaisir, voilà le double titre auquel « elle réclame constamment l'exercice de ses droits.

(1) C'est le vers célèbre de Térence : *Homo sum ; humani à me nihil alienum puto* (Heaut. I, 1, 25), souvent détourné de son sens naturel. Voici le curieux mot à mot qu'en donne une vieille édition classique (Lyon, 1559; in-8o) : « Je suis home. Je n'estime rien d'humain (appertenant à l'home) estre aliéné de moi (qui ne m'attouche aussi). »

« Pour faire voir les besoins que les hommes ont de « l'humanité, il suffit de leur rappeler ce précepte dicté par « la nature, reçu par la société, recommandé par tous les « législateurs : Ne fais pas à autrui ce que tu ne voudrais « pas qu'on te fît à toi-même. »

Dans la seconde partie, l'auteur dit :

« Mais sur les pas de qui le chercher ce plaisir? Sur ceux « de l'humanité. Oui, MM., elle nous le fera trouver « ce plaisir pur et solide, et nous attachera fortement à « lui : car ce sentiment délicieux est le seul qui soit d'ac- « cord avec la raison, et qui renferme en soi tous les effets « des autres passions. Il a la violence de l'amour, sans en « avoir l'inconstance; les transports de l'ambition sans en « connaître les malheurs et les dégoûts; la prévoyance de « l'avarice sans en avoir l'inquiétude. Lui seul nous « montre, pour arriver au vrai plaisir, la voie que les « autres affections ne sauraient nous découvrir, et tandis « qu'elles nous égarent dans mille sentiers différents, et « nous jettent dans le précipice, l'humanité nous fait « marcher d'un pas assuré vers le bonheur. »

. . . .

Samson (*Etienne*), promoteur général en l'archevêché de Rouen, chanoine et archidiacre en l'église cathédrale, était au XVIIe siècle le cent soixante-huitième des associés du Palinod de cette ville, pour en donner à son tour les prix comme ses confrères MM. de la Rocque, Bretteville, du Rosel, et autres.

San (*de*), de Bayeux, couronné au Puy de Caen en 1685 pour une ballade dont le refrain était :

D'un corps mort la fleur immortelle.

Sandres, l'un des associés au Palinod de Rouen au XVIe siècle; y avait été reçu le cent trente-deuxième, suivant l'ordre ancien de réception.

Savalle (*Jean*), de Dieppe, présenta au Palinod de Rouen trois pièces de poésies au milieu du XVIe siècle : deux en 1544 consistant en un chant royal et un rondeau; une en 1545, qui était une ballade. Les refrains étaient :

Vierge conceue en liberté parfaicte

. . . .

Au cœur de Dieu j'ai conception prise

. . . .

Le corps humain en sa facture

. . . .

(*V.* le Recueil de Jacques le Lieur, in-folio, à Rouen.)

Saulnier (*Jean le*), seigneur du Hullin, qualifié honorable personne suivant le style du temps, fut élu prieur du Palinod de Rouen en 1493. Guillaume Tasserie fut couronné de sa main.

Saulnier (*Pierre le*), décoré des mêmes qualifications que le précédent sur le registre des élections pour la principauté du Palinod de Rouen, la géra en 1495. Le plus remarquable des deux poètes qu'il couronna était encore Guillaume Tasserie.

Saulnier (*Charles*), poète latin couronné au Palinod de Rouen en 1628 sous Léon d'Albert. La pièce de poésie qu'il avait présentée était une allégorie latine, et il avait pris pour sujet un enfant sauvé des eaux dans un débordement arrivé l'année précédente.

Sauvage (*Nicolas le*), avocat au bailliage de Rouen au XVIe siècle, était le cent vingt-quatrième des confrères du Palinod de cette ville, et l'un des examinateurs des poésies mises au concours pour les prix.

Sauvage (*Etienne le*) remporta un prix d'allégorie latine au Palinod de Rouen en 1621, sous Toussaint le Fevre. Sa pièce était sur les particularités d'une vallée extraordinaire.

Saüvalle (*Joachim*), de Rouen, concourut deux fois au Palinod de cette ville en vers latins; les uns étaient sur *Loth*, les autres sur *Simonide*. Ces deux allégories furent couronnées en 1730 et 1732. En cette dernière année était prince M. de Pontcarré.

Scudéri (*Georges*) composa deux odes françaises pour le Puy de Caen vers 1630. Elles y furent couronnées, et pour chaque laurier il fit un remerciement à ses juges. L'une de ces pièces était sur l'inondation de Vérone. On les a imprimés avec son *Trompeur puni*, tragi-comédie, in-8°, 1635, Paris (1).

Secourable (*Pierre le*), chanoine et archidiacre de Rouen, ne fut ni Prince ni juge au Palinod de cette ville; mais on a cru cependant devoir lui donner place parmi les uns et les autres. « Il marqua sa dévotion, dit Pom-« meraye, par la fondation qu'il a faite dans la cathédrale

(1) Scudéry était fils de G. de Scudéry, capitaine du Havre en 1605. (J. Tardif, *Monum. hist.*, n° 3574.) Ses *Observations sur le Cid* furent réimprimées in-12, dès 1637. Les *Annales poétiques* (XIX, 151) ont recueilli quelques-uns de ses vers.

« pour rendre plus célèbre la fête de l'Immaculée Conception. » Il est à présumer qu'il eût été un des bienfaiteurs du Palinod, si la mort ne l'eût pas enlevé en 1508 (1).

Segnier, prieur de Saint-Lô de Rouen en 1742, resta peu en cette place et par conséquent dans celle de juge-né du Palinod. Il était à Paris en 1692, et mourut en 1752 après avoir été visiteur dans sa congrégation.

Seigneur (*Guillaume le*), cinquante-cinquième des plus anciens confrères du Palinod de Rouen, étant encore à Saint-Jean de cette ville.

Seigneur (*le*), moins connu que le précédent et les suivants, était le cent unième sur le catalogue des réceptions et élections du Palinod de Rouen.

Seigneur (*Vincent le*), sieur de la Vieurue (2), procureur au parlement de Normandie au XVIe siècle, était inscrit le cent vingt-septième au nombre des juges, confrères et princes du Palinod de Rouen.

Seigneur (*le*), sieur de Bout-du-Bosc, de la même famille et associations que les précédents, se trouvait avec eux le cent quarantième de la Société, immédiatement avant Claude Groulard, Prince du Palinod en 1696.

Sémélaigne (*Pierre*), curé de Saint-Jean de Rouen depuis 1546, mort peu de temps après cette époque.

(1) Il avait été proviseur du collège d'Harcourt et doyen de la Sorbonne.

(2) La Vieux-Rue, arr. de Rouen, *S.-Inf.*

Quoique les lauréats du Palinod ne soient pas très connus au milieu du XVIe siècle, il ne faut pas en conclure que les juges qui décidaient de leur victoire aient été sans exercice, le curé de Saint-Jean en particulier.

Senéchal (*Jacques le*), père de Louis de ce nom, tué au fort de Sainte-Catherine en 1591, fut Prince du Palinod de Rouen en 1503, et ne couronna qu'un seul poète, Adam des Rocques.

Sens (*Pierre le*), nom depuis et si avantageusement connu dans la Robe à Rouen (1), était le soixante-seizième parmi les premiers associés du Palinod de Rouen au commencement du XVIe siècle au plus tard.

Sénynghen (*Guillaume de*), d'Arine (2). Les seules dates que l'on sache de quelques-unes de ses poésies palinodiques sont les années 1544 et 1545.

De bien en bien receus humaine forme

était le premier vers d'un rondeau qu'il présenta au Puy de Rouen. Un chant royal qui l'accompagnait sur la Vierge,

Seule au giron d'innocence conceue,

était annoncé par les six vers suivants :

J'ay prins pour nouvelle praticque
Logique, physique et rhétorique,

(1) En effet, de 1688 à 1781, le Parlement compta quatre conseillers et un président de ce nom. Voir le bel ouvrage de MM. de Merval.

(2) Le ms. de Caen ferait volontiers lire *d'Orme* ?

Les troys poincts de philosophie
Pour lesquels prouver je affie
La Vierge sans péché conceue,
Quoiqu'elle fût de pécheurs issue.

En 1545, sa ballade avait pour refrain :

Corps humain d'humain vice exempt.

Le manuscrit de la Bibliothèque du roi 6989 présente également une ballade et un rondeau du même auteur. Il dit dans l'envoi de sa ballade :

Prince, éveillez foy, se elle dort ;
Car je veuil qu'en livre elle escrive
Que j'ay passé par l'humain gort
Au parmy des morts une vive.

Ce dernier vers était la ligne palinodiale.

L'envoi d'un autre de ses chants royaux était plus piquant par sa singularité :

Prince en amours plus fervent que Jason,
Souhait vous tint longtemps en sa prison ;
Mais loy d'amour y pourvut à sa guise
Qui vous laira dame ayant à foison
La couleur riche en amour tant exquise.

Ce teint vermeil et recherché dans la dame allégorique dont il peint la beauté, est :

Couleur céleste en Elle résidente,
Qui ne perit pour chauld ne pour yver
. . . .

Sertiny, nom absolument isolé, comme on l'a dit de beaucoup d'autres, et qui ne présente à l'esprit que la piété de celui qui le portait. Il se trouve le quatre-vingt-

treizième sur le matricule des confrères et juges du Palinod dès sa création à la fin du xv[e] siècle.

Servet (*Michel*) (dit *Villeneuve*) composa en 1545 une allégorie latine pour le Palinod de Rouen. La *Terre Sigillée* en est l'argument. Dans la nouvelle édition de Duverdier, article Arnould de Villeneuve, on a joint une note de la Monnoie qui observe que Postel s'est trompé au sujet d'Arnoul, en le faisant auteur d'un traité *de Tribus Prophetis,* lui qui était mort deux cents ans avant que parût cet ouvrage. Puis le critique ajoute que le *Villenovanus* que Postel entendait, n'est autre que Michel Servet qui, sous le nom de *Villenovanus* a composé divers livres, les uns innocents, les autres pernicieux, etc.

C'est sans doute sur cette remarque que les vers annoncés ont été attribués à Michel Servet dans les *Affiches de Normandie,* 176 , n° (1).

Sevestre (*François-Emmanuel*), curé de Radepont-sur-Andelle, diocèse de Rouen, juge-vétéran et doyen du Palinod de cette ville, était né à Montore, diocèse d'Evreux (2) le....... 1716. A cultivé toute sa vie les muses latines et françaises. Ce penchant s'était fortifié par ses succès au Puy de Rouen dans l'intervalle de 1730 à 1740 : des allégories latines, des odes alcaïques, des hymnes de différents mètres lui firent une grande réputation de talent. La poésie française succéda à la latine quand il cessa d'être lauréat pour être juge, et surtout quand il se

(1) Les recherches pour compléter ce renvoi et en profiter s'il y avait lieu, n'ont pas abouti.

(2) Aujourd'hui Radepont et Montaure sont tous deux du diocèse d'Evreux et du département de l'Eure.

vit fixé à Radepont. Il saisissait tous les événements publics pour en faire le tableau, et l'adressa à ceux qui en étaient les héros. C'est ainsi qu'il fit celui de la cérémonie du sacre de Louis XVI, ouvrage dédié au Chapitre de Reims; dans le même dessein il publia des pièces en l'honneur de M. le Dauphin et du monarque bien-aimé, dédiées à M[me] la Dauphine, et une ode au roi (Louis XV) pour le jour de S. Louis. Les vers de société lui coûtaient encore moins; parmi ceux qu'il composa pour ses amis, on distingua ceux qu'il adressa à l'abbesse de Fontaine-Guérard, dont le monastère était voisin de sa paroisse, et à d'autres personnes de qualité, dont il recherchait ainsi la protection pour ne pas mourir curé de campagne. Ses espérances n'ont point été couronnées de succès de ce côté-là; mais elles ont été surpassées par l'amitié de ses confrères durant sa vie, et le juste tribut d'éloges qu'ils se sont fait un devoir de payer à sa mémoire après sa mort, arrivée le 22 juin 1788.

Sevestre (*Jean*), de Champ-Morel (1), de la faculté de médecine de Caen, remporta en 17..... un prix d'épigramme ou allégorie latine sur *Holoferne*, au Puy de cette ville.

Signerre (*J. le*), de Rouen, oncle d'un chapelain de Saint-Romain en 1725, illustrait sa famille par ses talents plus d'un demi-siècle auparavant. Il concourut pour les prix du Palinod en 1650, sous Odo de Harcourt; et les stances qu'il avait présentées étaient sur *une Croix respectée des flammes*. L'Anneau d'or fut sa récompense l'année suivante pour un sonnet sur *Esther*;

(1) Commune d'Esquay, arr. de Caen, *Calvados*.

il reçut le même symbole de Henri d'Orléans en 1652, pour des stances qu'il avait données à ce prince. Le sujet de ces stances était une image en plomb de la Vierge, qui résista à l'action du feu dans une église incendiée. (*V.* le Supplément.)

Simon (*Pierre*) se trouve pour trois pièces de poésies dans le Recueil manuscrit in-fol. de Jacques le Lieur en 1544 et l'année d'après : un chant royal et un rondeau, dont l'un avait pour refrain :

Rameau fertile yssant de pourriture ;

l'autre commençait par :

Bien un et fruict n'est chose à tous patente,

avaient été présentés au Palinod de Rouen en la première de ces deux années. Il ne mit au concours en 1545 qu'une ballade dont la ligne palinodiale était :

Feu qui sur l'eau eut son essor.

Sireulde, huissier au parlement de Rouen, fit imprimer dans cette même ville, en 1556, in-8°, son *Trésor immortel,* dédié à Louis Pétremol, conseiller et second président au même parlement (1). L'imprimeur a ajouté à la fin plusieurs chants royaux, ballades et rondeaux faits et composés par aucuns poètes français et présentés au Puy des Carmes de Rouen en 1552 et les deux années suivantes, avec les noms des auteurs et plusieurs pièces

(1) Les *Annales poétiques* ont jugé Sireulde digne d'une notice (IV, 280) ; avant elles Du Verdier n'en avait dit que quatre lignes (II, 304). Ce poète a enfin été l'objet d'une bonne étude par M. Le Verdier (*Académie de Rouen,* 1888, p. 7 et suiv.).

du même auteur (1). [L'abbé Goujet] *Bibliothèque française*, t. XIII, p. 107.

Sohier (*Charles-Jean-Baptiste*), professeur au prieuré de Saint-Lô de Rouen en 1751, et en cette qualité juge-né au Palinod de cette ville. Etait né à Paris en 1728, fut membre de la Société d'agriculture au Mans où il avait été prieur de Beaulieu : depuis visiteur de son ordre, enfin assistant; mort à Auteuil en 17....

Sonneur (*le*), prêtre à Rouen, dont on a un sonnet et une ballade qu'il « donna » au Palinod de cette ville en 1669 et 1670. *La Perceneige* était le sujet du sonnet, et *une Ile flottante* celui de la ballade, il remporta cependant en la première année un prix de stances sur *l'Aiglon* éprouvé à la lumière (2).

Soubrincourt ou *Sublincourt*, prieur de Saint-Lubin (3), lauréat des Palinods de Rouen et de Caen en la même année 1669, mais pour deux pièces différentes. Le chant royal qu'il mit au concours au Puy de Rouen

(1) Connu aussi sous le nom de Puy des Pauvres, ce Palinod fut une sorte d'Académie de la charité, où une quinzaine d'auteurs firent en vers l'éloge de cette vertu. L'institution prit fin au bout de trois ans. Il en reste un petit volume rarissime dont la réimpression est à l'étude.

(2) Les anciens ont cru que les aigles, pour s'assurer qu'aucun oiseau étranger ne s'est furtivement glissé dans leur nid, exposent leurs petits aux rayons du soleil; et qu'ils laissent tomber du haut des airs celui qui ne peut soutenir cette épreuve sans ciller. Un écho de cette légende a passé jusque dans S. Augustin (*in Joann.*, Tr. XXXVI).

(3) Peut-être Saint-Lubin-de-la-Haye, arr. de Dreux, *Eure-et-Loir*.

était sur *le Passage de la mer Rouge*; celui qu'il présenta à Caen, sur *l'Image de Pigmalion*; tous deux furent couronnés. Voici ses grâces aux juges du Puy de cette année :

Les dieux moins touchés que jaloux
De voir briller des traits si doux
Dedans mon image d'ivoire,
Ont d'un commun contentement
Jugé qu'il allait de leur gloire
De lui donner du sentiment,
Afin de vaincre l'art qui, par son excellence
Surpassant la nature, eût choqué leur puissance.
Mais votre savante équité
Lui donnant l'immortalité
L'a rendue égale aux dieux mêmes;
Et je me trouve si surpris
De voir que vos faveurs extrêmes
M'ont encore honoré du prix,
Que mon âme confuse à vos pieds abattue
Pour vous remercier devient une statue.

Sueur (*le*), chanoine des Quinze-Marcs et maître de musique en la cathédrale de Rouen (1), après avoir concouru au prix du Palinod de Sainte-Cécile dans cette métropolitaine (2), se présenta aussi au Puy de la Conception en 1669 et y remporta la Palme. Son chant royal était sur *une fontaine* d'eau douce qui jaillit à vingt cou-

(1) Jacques le Sueur occupa plus de vingt-cinq ans le poste de maître de chapelle de la Cathédrale; en 1683 (I octobre, p. 17), le *Mercure* l'appelait l'un des plus habiles maîtres de France. Il en est souvent parlé dans l'*Histoire de la Maîtrise*.

(2) Ce qu'on a aujourd'hui de plus complet sur cette confrérie est la notice qu'en a donné M. l'abbé Collette dans son *Histoire de la Maîtrise*, p. 76-81.

dées dans la mer, près la Jamaïque. Le sonnet qu'il avait composé sur *Thoas* ne fut qu'honoraire à Rouen. Il eut aussi la Rose pour une ballade sur *le Rosier sans épines*.

Sueur (*le*), prêtre de Caen, couronné au Palinod de Rouen en 1708, pour un sonnet sur Richard, duc de Normandie.

Surgis (*Jean*), lauréat du Palinod de Rouen, sous Martin le Pigny, en 1612. Il avait puisé dans Strabon la matière de l'allégorie, pour laquelle il fut couronné; c'était *une Vigne* extraordinaire sur un sol aride et brûlant où rien ne croissait (1).

SAINTS ET SAINTES

Saint-Aignan (*François de Beauvillier, duc de*), pair de France, etc., fut jaloux de concourir au Puy de Caen en 1667, et il y remporta le prix de l'ode française. La mythologie lui fournit son sujet : le Minotaure enfermé dans le labyrinthe fait mourir tous ceux qui se hasardèrent d'y entrer; mais Thésée, avec le secours de la princesse Ariane, combat le monstre et en demeure vainqueur.

Sçavantes nymphes du Parnasse,
Vos présents me sont superflus :
Pour vous mon cœur est tout de glace
Et je ne vous invoque plus.
Dans la noble ardeur qui m'emporte,
C'est d'une Vierge bien plus forte
Que j'attends le divin secours;
Sa faveur me rend intrépide

(1) Ceci semble se rapporter à la description de l'Arabie (XV, 4). Le géographe parle ailleurs (XI, x, 2) de pieds de vigne si énormes qu'il fallait deux hommes pour les embrasser.

Et sa saincte main qui me guide
Ouvre la carrière où je cours.

En Crète, un dédale effroyable
Par mille détours dangereux
Au Minotaure impitoyable
Avait soumis cent malheureux;
Quand un guerrier plein de courage,
Sans craindre l'horrible carnage
Dont le bruit se répand partout,
Connoist le danger, le méprise,
Et croit que de cette entreprise
Sa valeur peut venir à bout.

Le brave et renommé Thésée,
Déjà plus d'une fois vainqueur,
Estime sa conquête aisée
Quand il en consulte son cœur.
Tel que Mars parut dans la Thrace,
Il paraît avec cette audace
Qui fait triompher un amant;
Et d'Ariane, aimable et belle,
Le cœur sent la vive étincelle
D'où naist un doux embrasement.

Joignant sous un armet qui brille
La douceur avec la fierté,
Il fait voir à l'illustre fille
Et la grâce et la majesté.
La jeune princesse ravie,
Afin de conserver sa vie,
Lui met un fil entre les mains;
Avec cette aide il peut sans crainte
Marquer de l'affreux labyrinthe
Les plus difficiles chemins.

Il marche donc à la même heure,
Et par des sentiers merveilleux

Vient à la funeste demeure
Qu'habite le monstre orgueilleux.
Le Minotaure à cette proye
Donne pour marque de sa joye
Cent cris poussés confusément,
Et l'on ne sçaurait qu'avec peine
Discerner de la voix humaine
Un barbare mugissement.

A l'aspect de la lourde masse
Que porte le monstre invaincu,
Le prudent guerrier se ramasse
Demy-courbé sur son escu.
Il oppose à cette tempeste
Le bras pour garantir la teste
Et reçoit un coup sans pareil,
L'escu, brisé comme du verre,
En cent pièces jeté par terre,
Esclatte aux rayons du soleil.

Mais l'adresse à la force jointe
Fait que le héros à son tour
Porte au monstre un grand coup de pointe,
Dès qu'il y voit le moindre jour.
Avec tant d'ardeur il s'allonge
Que toute sa lame se plonge
Au cœur de cet audacieux;
Et par une atteinte si forte,
Avant que l'espée en ressorte
Le cruel a fermé les yeux.

A peine Thésée a sur l'herbe
Un si fameux sang répandu,
Qu'il retourne d'un pas superbe
Vers le fil qu'il avait tendu.
Il reprend sans plus estre en doute,
Les divers chemins d'une route

Où tout le monde se perdoit;
Il revient, comblé d'allégresse,
Rendre à son aimable princesse
Toutes les grâces qu'il lui doit.

Un noble orgueil que la victoire
Marque sur le front des guerriers,
Le fait voir tout brillant de gloire
Et couvert d'illustres lauriers.
Comme il détruit la tyrannie,
Partout une joye infinie
Prend la place de la douleur;
Et libre de la servitude
La Grèce ne met son étude
Qu'à bien parler de sa valeur.

Le Recueil où se trouve cet espèce de phénomène poétique est un des plus curieux imprimés à Caen, à cause de toutes les pièces latines et françaises que l'on prodigue à la louange de ce lauréat. Il contient quarante-deux pages et est le seul de Caen qui soit conservé à la Bibliothèque du roi; et il y a lieu de s'étonner que le duc qui était gouverneur du Havre et de la côte de Normandie en cette partie, n'ait pas donné la préférence au Palinod de Rouen et qu'il n'en ait pas été prince comme le duc de Longueville et M. de Montbazon. Il est également surprenant de ne pas trouver, parmi les pièces congratulatives qu'il reçut à l'occasion de sa victoire, une seule traduction en vers latins de l'ode couronnée.

A l'occasion de la mort d'Antoinette Servien, sa femme, Mme de Sévigné disait plaisamment en janvier 1680 : « Son mari est revenu du Havre en poste sur les ailes de « son vieil amour; il arriva comme elle expirait, il lui « baisa la main, fit des cris, poussa des sanglots; il va

« nous donner d'une Sierra Morena dans sa retraite et « dans son deuil (1). »

Saint-Avertain (*le P. Mathieu de*), prieur des Carmes de Rouen en 1675, et dès cette année juge-né au Palinod de cette ville, ouvert dans la maison dont il avait alors le gouvernement.

Saint-Blaise (*le P. J. de*) arriva en 1700 à Rouen pour être à la tête de la maison des Carmes, où se trouvait le Palinod de cette ville. Il fut admis parmi les juges-nés de cette association à la même époque.

Saint-Blancart ou *Samblancay* (*de*), archidiacre de Toulouse. Après avoir établi sans doute sa réputation aux jeux floraux de cette ville, il ambitionna les palmes du Palinod de Rouen. Il remporta en effet le prix du chant royal en 1639, sous Jacques Deshomets. Son refrain était :

Le laurier verd que la foudre révère.

Ce qu'il envoya de vers latins en 1640 fut purement honoraire : ils consistaient en une allégorie sur *Germanicus* et une ode sur *les Eaux de contradiction*. L'année suivante, ses vers alcaïques sur la seule tour qui subsista à Jérusalem après le sac qu'en fit Tite, ayant été *ex æquo* avec Nicolas le Roux, Louis-François de Bassompierre, prince de l'année, lui envoya un prix particulier avec une inscription très flatteuse. *V.* Bassompierre. En 1642

(1) L'édition des *Grands écrivains* (VI, 209-210) donne : « Sur les vieilles ailes de son vieux amour...; dans sa retraite et son deuil. » Elle remarque que les mots « Sierra Morena » sont une allusion à la pénitence de don Quichotte en l'honneur de Dulcinée.

et 1643, il disputa les prix d'allégorie latine, et ce ne fut pas sans succès. *Les Argonautes* étaient l'argument de la première, et l'autre était sur le *Pas d'eau* que Caton trouva dans le désert. Ce poète avait une grande facilité à versifier, et ses compositions annonçaient beaucoup d'imagination.

Saint-Charles (*le P. Gabriel de*), prieur des Carmes de Rouen en 1697, fit l'année suivante la harangue d'ouverture au Palinod, et en 1702 il écrivait à Pierre Clément, évêque de Périgueux, la lettre imprimée à la tête des pièces couronnées sous la principauté de ce prélat.

Saint-Cyr (*de*) ne se présenta qu'une fois au Palinod de Rouen en 1681, et cette année fut marquée par trois victoires pour lui. Il remporta à la fois le premier prix du chant royal et des stances, avec celui du sonnet. *Sapor* et *César* étaient les personnages auxquels il s'était attaché dans ses différentes poésies.

Saint-Dizier (*le P. Valentin de*), prieur des Carmes de Rouen en 1688, et à cette époque admis aux examens et jugements des pièces de poésies présentées au Palinod de cette ville.

Saint-François (*le P. Théodore de*), carme de Caen, envoya au Palinod de Rouen, en 1692, un sonnet qui fut honoraire. Le sujet en était dans la gazette de l'année, et était un soldat français échappé des mains des ennemis dans la Nouvelle-France.

Un traître usurpateur, ennemi de la France,
Confondu par un roi toujours victorieux,
Repassant ses malheurs d'un front audacieux,
Devant le fort Louis veut en tirer vengeance.

On fait voile, on le croit déjà sans résistance,
On l'attaque d'un air qui menace les cieux :
Mais le destin fatal qui le suit en tous lieux
Vient encore aujourd'hui tromper son espérance.

Sitôt qu'on eut chassé ces soldats inhumains,
Un généreux Français échappé de leurs mains
Sut, malgré leurs efforts, se sauver à la nage.

Ce fut pour nous tracer, dans son fortuné sort,
Le portrait de Marie, exempte du naufrage,
Quand son heureux Concept triomphe de la mort.

Saint-Germain (*Charles de*), un des plus anciens poètes couronnés au Palinod de Rouen, le fut par Nicolas de la Chesnaye en 1519, pour un rondeau dont voici la fin :

. . . .

Poulvres pécheurs, voulans saulver vostre âme,
Venez à moy pour vous servir de lame,
Pour vous donner port de grâce éternelle :
Car vous sçavez au certain que suys celle
Que mon chier Filz en ce monde plus ame
Sans *Si*, sans *qua*.

Saint-Germain (*de*), avocat, fondateur du Puy de Caen, en l'an 1527.

Saint-Louët (*de*), de Caen, envoya en 1696 des stances sur *Alexandre* au Palinod de Rouen, et il en remporta le second prix.

Saint-Martin (*de*), maître écrivain et mathématicien, plusieurs fois couronné au Palinod de Rouen, y remporta

le second prix de chant royal, en 1652, sous Henry d'Orléans. Son refrain et son argument étaient

Le seul poisson qui calme la tempête.

En 1664 il eut le même prix pour une poésie du même mètre sur *le Papillon,* ainsi qu'en 1670 sur

La Vierge seule exempte du naufrage.

Il passa ensuite à l'ode française et, dès 1664, il eut le Miroir d'argent pour les vers lyriques qu'il avait composés sur *la Pluye* :

L'exhalaison de la terre
Et les vapeurs de la mer
Sans mettre fin à leur guerre,
S'élèvent du sein de l'air.
Là ces légères fumées
En nuages transformées,
Semblent des rochers mouvants,
Et par le vent animées
Paraissent des corps vivants.

Toutes ces masses errantes
Dont l'air même est infecté
Joignent en mouillant les plantes
Des parfums à leur beauté.
Que la pluye est agréable
Quand elle court sur le sable ;
On dirait que son canal
Est rempli d'argent potable
Ou de liquide crystal.

Sur les riantes prairies
Que le ciel mouille de pleurs,
Et sur les plaines fleuries
Elle est de mille couleurs.

O rares métamorphoses !
C'est une pourpre sur les roses (*sic*),
C'est du lait dessus les lis,
Qui nourrit ces fleurs écloses
Dont les champs sont embellis.

Les Alpes, ces monts superbes,
A peine en sont humectés,
Que les arbres et les herbes
En prennent les qualités.
Que de merveilles opère
Cette liqueur salutaire !
Aux fruits c'est la manne des cieux (*sic*),
Et le sucre de Madère
Est bien moins délicieux.

Elle engraisse les racines
De ce qu'elle fait germer,
De ces gouttes argentines
Des arbres vont se former.
Elle en produit le branchage,
Les fleurs, les fruits, le feuillage,
Orne les jardins charmants ;
Et pour faire un riche ouvrage
S'endurcit en diamants.

Ses vertus charment notre âme,
Chaque goutte est un trésor ;
Aux rubis elle s'enflamme,
Dans l'ambre elle est toute d'or.
Vierge en ces vers que je trace,
La nue est l'humaine race
Qu'infecte l'iniquité ;
Vous, une eau pleine de grâce
Et pure en l'impureté.

Il paraît que l'auteur demeurait à Paris; car Coustelier imprimait de lui, en 1690, des vers in-8° qui commençaient par :

L'univers tiré du néant, etc.

Saint-Martin (*Michel de*), écuyer, prêtre (1), seigneur de la Mare du Désert, docteur en théologie en l'Université de Rome, agrégé en la Faculté des docteurs de théologie en l'Université de Caen, fondateur en 1670 de deux prix d'ode latine alcaïque au Puy de cette ville. Le premier était une plaque d'argent aux armes du fondateur, le second un anneau d'or.

Saint-Martin (*J.-B.-Georges de*), ecclésiastique de Saint-Étienne de Caen, a remporté le Miroir d'argent au Palinod de Rouen, en 1746, sous Paul de Luynes. L'ode française, pour laquelle il lui fut adjugé, était sur *le Maréchal de Saxe*. Nommé ensuite à un canonicat de Notre-Dame d'Andelys, et professeur au collège Dubois à Caen, il fut couronné au Puy de cette ville en 1760, pour des stances sur *Fabius*, et en 1765 il fit l'ouverture de la séance publique par une invitation aux poètes suivant l'usage et par une épigramme ou allégorie latine sur *Caton*. Il avait reparu à Rouen en 1762, où il eut un prix d'ode française comme en 1746; celle-ci était sur *la Charité*.

(1) C'est l'abbé fameux par ses extravagances qu'il a lui-même avouées. Au demeurant, ses œuvres et ses fondations valent mieux que sa mémoire; et elles lui méritèrent, dans la pleine force de l'âge, un concert d'éloges : *Elogia Michaelis à Sancto-Martino*. Caen, 1653; in-4°. — Son *Bon et libéral officier* fut réimprimé en 1658 (du moins des exemplaires portent cette date); et son livre *Du respect dû aux Eglises* eut une seconde édition en 1674.

Saint-Ouen (*Louis-François Talbot de*), du pays de Caux, ex-jésuite dont on a des vers français et latins. En 1725, *le Vaisseau de Saint-Xavier* était le sujet des stances qu'il présenta alors au Palinod de Rouen, et qui y furent couronnées. Le mariage de Louis XV était alors l'évènement dominant; il composa sur cette matière un poème en vers hexamètres et pentamètres qui fut imprimé à part. Il est mort curé de Saint-Riquier, diocèse de Rouen (1).

Saint-Ouen (*de*), conseiller au parlement de Normandie, né à Rouen, se fit connaître au Palinod de cette ville par plusieurs allégories latines dont il remporta les prix : en 1743 sur *le Laurier*, en 1744 sur *le prince de Conti*, en 1745 sur *le Mariage du Dauphin*, père de Louis XVI.

Saint-Patrice (*de*), concourut au Palinod de Rouen, en 1635, sous Henry d'Orléans. Il reçut de sa main le Miroir d'argent pour une ode française sur *la Fontaine d'Ormus*.

Saint-Remy (*J. de*), poète latin vers le milieu du XVIIe siècle au Palinod de Rouen, qui était alors dans un état florissant. C'est en 1641 qu'il mit au concours une allégorie latine sur *Gorgias*, roi d'Epire, et il fut couronné sous L.-F. de Bassompierre.

Saint-Victor (*Louis-Robert de*), président en la cour des Aydes, comptes et finances de Normandie, conseiller au parlement de Rouen, secrétaire perpétuel de l'Académie royale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de cette

(1) Il y avait alors dans le diocèse de Rouen au moins trois paroisses de ce nom.

ville pour la partie des sciences et arts utiles, juge au Palinod de Rouen en 1769. On a de lui une traduction en vers français du poème de Claudien sur *l'Enlèvement de Proserpine* (1).

Sainte-Geneviève (*le P. de*), jésuite, reçut en 1627 au Palinod de Rouen le Laurier, premier prix de l'allégorie latine sous Barthélemy Hallé (2). Il avait pris pour sujet une image de la Vierge conservée dans des ruines en Portugal.

T

Taffin (*Antoine-Jean-Jacques*), né à Soissons en 1714, professeur au prieuré de Saint-Lô de Rouen en 1768, et à ce titre admis aux examens et jugement du Palinod de cette ville comme académicien.

Taillet (*Pierre*), nom d'une famille très connue et considérée dans le commerce à Rouen, dont était Pierre Taillet, docteur en théologie en la Faculté de Paris dans les derniers temps, et l'un des directeurs de l'École militaire avant sa suppression. Son quadrisaïeul avait le talent de la poésie, et dans le commencement du Palinod de Rouen il y remporta le premier prix du chant royal en

(1) Cette traduction n'est point citée parmi les publications de Saint-Victor (1738-1822), bien qu'elle soit l'une de ses œuvres de plus longue haleine.

(2) Le P. Nicolas de Sainte-Geneviève, né à Coutances ou dans ce diocèse en 1597, partit en 1654 pour la mission du Levant, et mourut à Constantinople en 1680. Il a laissé en manuscrit, à l'usage des missionnaires, un lexique du grec vulgaire.

1492, sous Jean de la Pommeraye. Le lauréat disait dans son envoy à son Mécène :

Prince du Puy, hault stylle j'ay quitté,
Monstrant l'effect de ma capacité :
Car soubs grands faix fieble beste décline.
Mais si j'ay riens compte à rebours
Très humblement vers la Vierge m'encline
Sans deshonneur le paradis d'amours.

Talbert (*François-Xavier*), chanoine de Besançon (1), membre de l'Académie de cette ville, prédicateur du roi, couronné aux académies d'Amiens et de Bordeaux, le fut aussi en 1775 au Palinod de Rouen pour l'Eloge historique du cardinal d'Amboise, proposé par cette académie. Ce morceau d'éloquence est imprimé dans les Recueils et en outre à Paris in-8°, le Jay.

. . . .

« Ce ne sont point des vues sublimes, des coups d'Etat « éclatants que son histoire nous présente. L'Eloge que « j'entreprends sera celui de la justice, de l'humanité, de « la sagesse ; mais je n'oublierai pas que le premier inté- « rêt est celui de la vérité. Je peindrai le cœur de d'Am- « boise sans déguiser ses faiblesses, et peut-être en plaira- « t-il davantage. Le dirai-je? Des vertus trop hautes, où « l'on désespère d'atteindre, sont plus admirables que « touchantes. Les défauts de ces grands hommes consolent « secrètement l'humanité, qu'une perfection trop soute-

(1) Talbert, prieur commendataire du Mont-aux-Malades, a dans l'*Histoire du Prieuré* (pp. 320-325) une intéressante notice. Trois de ses discours ont été réimprimés au tome LXVI des *Orateurs sacrés* de l'abbé Migne; et l'un d'eux est précisément l'*Eloge du cardinal d'Amboise*.

« tenue humilie et déconcerte. Ils remettent le modèle à « notre portée, et nous font aimer un être rapproché de « nous dont nous pouvons dire quelquefois : il était « homme. A nos yeux, ces taches légères du mérite sont « ces nuages qui passent sur l'astre du jour pour en tem- « pérer la lumière. Un mélange de qualités qui s'allient si « rarement, donna à d'Amboise un caractère particulier « dont la singularité intéresse autant qu'elle étonne. On « trouve en lui un courtisan qui fut un sage, un ambi- « tieux qui eut de la modération et de l'intégrité, qui tra- « vaillait à sa fortune et plus encore à celle de l'Etat; un « favori qui aima son maître plus que lui-même et la « France plus que son maître; un négociateur qui, trai- « tant presque toujours avec des fourbes, fonda sa poli- « tique sur la bonne foi ; un ministre qui fit la guerre en « diminuant les subsides ; et qui, chargé du poids d'un « royaume, remplit ses devoirs de pontife et de pasteur. Il « fut cet homme rare, dont toutes les actions eurent pour « principe l'amour du bien éclairé par une raison saine. « Cette droiture d'intention et de jugement est remar- « quable, et dans le bien qu'il a fait et dans les opérations « même qu'on lui reproche. »

V. pour les autres ouvrages de l'abbé Talbert, *la France litt.*, t. III.

Tanquerel (*Jean-Baptiste* ou *Jacques*), poète français (1) et lauréat du Palinod de Rouen durant plus de

(1) Jean-Jacques Tanquerel (1561-1633), professeur à Rouen, a donné l'année même de sa mort une édition de Despautère, Rouen, in-4°. En 1632 avait paru un *Arrêt du Parlement de Rouen contre la Table chronologique de Tanquerel*, Rouen, in-8°. Sur cet arrêt qui visait, croit-on, les Jésuites, voir les *Extraits du Mercure français*, et la note de M. Héron, p. 230-231.

douze ans, à commencer en 1614 sous Alphonse de Bretteville, paraît s'être renfermé dans un sonnet et les stances. Trois fois il remporta l'Anneau d'or pour prix du premier, et cinq fois celui des secondes. Ses sujets étaient souvent tirés de la mythologie : sur *Pollux*, sur *les trois Déesses*, sur *la Vénus de Lacédémone;* quelquefois de l'histoire naturelle, comme *l'Hermine* et *l'Os* qui ne pourrit jamais dans le corps humain. Sur ce dernier il disait à Dieu :

C'est un rare trait de ta main très habile
A faire de tout rien, souveraine bonté,
De faire un home sainct d'une innocente argile,
Et d'impur embryon faire une pureté.
. . . .

Mais son argument favori était *Castor et Pollux*, dont il fit un sonnet et des stances en 1620 sous Daniel de la Place, qui les couronna l'un et l'autre. Ce vers d'Horace [*Serm.* II, 1, 26] en est le texte :

Castor gaudet equis ovo prognatus eodem.

Comme un divin Pollux, immortelle Princesse,
Tu sors de l'œuf fatal dont sortent les mortels :
Tous deux pareils, n'estoit que cet astre sans cesse
Vit et meurt ; et tes jours demeurent immortels.

Quoi donc? Aurore? Non. Car ses lis et ses roses
Se fanent aux chaleurs d'un profane Tithon ;
Et tes fleurs dans les feux de nos fautes écloses
Ny profanèrent onc l'honneur de leur bouton.

Plus belle que la lune, à qui le front d'yvoire
Sale estant demeuré pour ses sales amours,
Deux fois six fois l'année en devient toute noire ;
Mais ton front est sans tache et ton jour sans decours.

Tu es donc un soleil, seul œil de ce bas monde
Qui nous ouvre le jour, mais divers en ce point :
Que le soleil levant s'en va coucher dans l'onde,
Et ton bel œil se lève et ne se couche point.

Arrière donc, Olympe, ou bien adore celle
Qui faict d'un corps terrestre un céleste séjour,
Dont l'œil si vivement ici-bas étincelle
Qu'il donne à ceux la nuict qui lui donnaient le jour.

Laisse dont tes Pollux, tes aurores au More,
Tes lunes au soleil, et t'en viens recherchant
Le Pollux sans mourir, la toute pure aurore
La lune sans decours, le soleil sans couchant.

Tanquerel ou *Tanquered* (*Nicolas-François*), du Havre, poète latin dont les succès commencèrent et finirent à la fin du XVIIᵉ siècle. Il composa des vers latins en 1699 sur *le Temple de Salomon,* et cette allégorie eut un prix. Il avait eu pour rival de gloire le fameux Guyot Desfontaines au Palinod de Rouen.

Travallian (*Henri de*), auteur lauréat d'une allégorie latine pour laquelle il reçut l'Étoile au Palinod de Rouen en 1640, sous Jacques le Conte. Cette pièce était sur un marin échappé d'un naufrage.

Tardivel (*Michel le*), chanoine en l'église de Rouen, curé de Saint-Laurent en cette ville, fut un des premiers confrères et juges du Palinod de Rouen lors de son institution : il était le soixante-quatrième éligible aux fonctions de Prince dans cette société.

Tasserie (*Guillaume-Laurent*), juge et Prince du Palinod de Rouen à la fin du XVᵉ siècle, lorsque cet ins-

titut tenait encore ses séances en la paroisse de Saint-Jean de cette ville. Il commença à se mettre sur les rangs comme auteur en 1490; et [il est] peu d'années, jusqu'en 1499 exclusivement, où il n'ait remporté quelque avantage sur ou parmi ses rivaux dans la carrière poétique. On ne couronnait alors que des chants royaux, et c'est le seul genre de poésie vers lequel il se tourna. Les siens sont remarquables non seulement par la diction telle qu'elle pouvait être alors, mais encore par une certaine érudition. En 1490 il disait dans sa troisième strophe en parlant de la Vierge :

Figurée est en grand prééminence
Par le blanc lis naissant entre espine,
Par l'esglantier qui donne redollence,
Par le laurier qui victoire désine,
Et par le jour qui la terre enlumine.
C'est de la mer l'estelle clere et belle,
C'est de Noë la pure coulombelle,
L'arche de Dieu de boys mystérieux,
L'arche de paix, temple très gracieulx,
Très pur, très nect, vaisseau d'eslection,
Qu'on doibt nommer, maulgré tous envyeux,
Belle sans si, en sa Conception.

Dans sa dernière strophe en 1498, il rassemble ainsi les Princes les plus connus dans l'antiquité sacrée :

Vient David, vient (1) les bons roys
Au temps passé en science érudis;
Vient Salomon crier à haulte voix,
Pour confuter l'erreur des dessus dis.
Vient Josué monstrer qu'il t'appartienne
De t'en venger, s'il ne vont la *partienne.*

(1) *Le ms. de Caen ajoute ici :* Amane.

Soustient qu'elle est de grâce confermée
Vient Gédéon en bataille fermée.
Jamais ne fust telle *soudre* receue
Que vous avez de la dessus nommée,
Vierge et mère sans macule conceue (1).

Après avoir moissonné ainsi les palmes du Palinod, il fut élu Prince pour l'année 1489. Ses émules et amis Pierre Avril et Richard Bonne-Année vinrent recevoir de ses mains des prix extraordinaires et dont la forme dut rappeler longtemps après celui qui les avait données. C'étaient deux Tasses d'argent, par allusion au nom de Tasserie. Sa gestion de Prince une fois terminée, il rentra comme ses prédécesseurs dans l'ordre des confrères à son rang de réception qui était le onzième sur la matricule, et il siégea aussi parmi eux, comme juge d'autant plus judicieux qu'il connaissait mieux les règles et les avait si bien suivies pour sa gloire personnelle. Sa muse ne parut se réveiller qu'en 1520, date de la bulle de Léon X pour l'autorisation et confirmation du Puy des Palinods. Les poésies de Cretin firent encore les honneurs de la séance sous Guillaume d'Antini; et Guill. Tasserie, pour la clore d'une manière plus solennelle, y fit représenter une pièce dramatique intitulée *Triumphe des Normans*, « moralité à quatre personnaiges : c'est à sçavoir la dame « de l'Aigneau et son champion Noble-cueur, la dame « au serpent et son champion Cueur villain, etc. »

On peut voir l'analyse de ce drame palinodique dans le *Journal de Monsieur*, t. II, première partie, art. *Théâtre*, et le mot Daré dans ce présent ouvrage (2);

(1) Vidoue nous a conservé en outre (ff. 62-64) deux pièces de Tasserie : un chant royal et une « Oraison en forme de ballade à la glorieuse Vierge mère de Dieu Marie. »

(2) Après avoir constaté qu'on est encore à signaler un seul exem-

puis, pour ce qui concerne d'ailleurs Guillaume Tasserie les *Bibliothèques françaises* de Du Verdier, l'abbé Goujet, etc.

Tasserie (*François*), frère du précédent, mais son cadet à la manière qu'on l'a dit depuis de Thomas Corneille, soutint l'honneur du nom au même Palinod de Rouen, où il fut couronné en 1506. Il s'exprimait ainsi à la fin de la pièce :

Gloire te rends, Mère du Dieu des dieux,
Royne des cieulx, et des angels princesse,
Que Dieu previst de ses souverains yeulx
Dont à bas lieux notre langueur print cesse.
Il te créa par sa divinité,
En dignité et en aménité
De affinité et de royal extrace;
Sans avoir en ta création (*sic*)
Pollucion, mais par prévention
Concepcion plaine de toute grâce.
. . . .

Ces rimes redoublées et triplées, qui sont aujourd'hui des fautes dans notre poésie, étaient alors des beautés, et l'on mettait un art infini à les symétriser ainsi.

Tassey (*le*), professeur émérite au collège et prieuré de Saint-Lô de Rouen, après avoir joui de son droit de juge-né au Palinod de cette ville voulut rentrer dans la classe des auteurs prétendants à ses couronnes, et il en remporta deux : l'une en 1692 pour des stances sur

plaire imprimé du *Triomphe des Normands*, M. P. Le Verdier l'a étudié sur le manuscrit de la Bibliothèque nationale, et en a donné une intéressante analyse à l'Académie de Rouen (1889-1890, p. 183).

S. Edmond, archevêque de Cantorbéry, l'autre pour une ode française, l'année suivante, sur une femme de la ville de Pallène qui échappa au déshonneur dans le sac de cette ville, au rapport de Plutarque.

Taverne (*l'abbé*), né à Toulouse, et maître des Jeux floraux en cette ville où l'on couronne aussi tous les ans un sonnet à la louange de la Vierge. On sait que pour avoir ce titre il faut avoir été couronné trois fois dans cette Académie, usage adopté par les Palinods de Rouen. C'est à ces fleurs que l'abbé Taverne voulut mêler ses lauriers parthéniques en 1777, où il remporta le prix extraordinaire proposé sur l'inauguration d'un monument érigé à Vienne en Autriche en 1647 par l'empereur Ferdinand III, en l'honneur de l'Immaculée Conception. Il composa sur ce sujet un poème français d'une certaine étendue, et il y peint ainsi les dispositions religieuses de l'Empereur :

Ferme dans la détresse où le ciel l'a réduit,
Le monarque adorant le Dieu qui le poursuit,
Convoque en son palais les chefs de la noblesse
Et plein des sentiments qu'inspire la sagesse :

« D'un maître courroucé nous ressentons les coups;
« A ses justes décrets, amis, soumettons-nous.
« Couverts du bouclier qui protège la France,
« Comme elle du Très-Haut ménageons la clémence;
« Qu'un monument offert à la Reine des cieux
« Devienne notre égide et consacre nos vœux. »

Il dit, et transportés d'une ardeur mutuelle,
Tous les arts de concert ont signalé leur zèle :
Le bronze s'amollit dans de vastes fourneaux;
Il coule en bouillonnant dans de profonds canaux,

Et déjà dans les airs une riche colonne
Montre au peuple ravi son auguste patronne.
Quatre anges à ses pieds, sous des traits radieux,
Offrent de son pouvoir l'emblème ingénieux.
L'un dompte d'un dragon la menaçante audace,
L'autre attaque un lion, le presse et le terrasse;
Tandis que celui-ci foule, écrase un aspic,
Le dernier tient un dard et perce un basilic.

Du Prince rassuré le cœur s'ouvre à la joie :
« Que du trône, dit-il, la pourpre se déploie;
« Donnons à ce beau jour le plus brillant éclat,
« Il assure à jamais le bonheur de l'État.
« O toy qui de la paix devient pour nous le gage,
« D'un sceptre qui t'est dû, Vierge, accepte l'hommage,
« Je dépose à tes pieds mon pouvoir souverain;
« Que ce vœu solennel soit gravé sur l'airain.
« Nos cœurs de tes bienfaits chérissant la mémoire
« Aux siècles à venir en porteront la gloire. »

Les soupirs du Monarque ont frappé l'Éternel,

Etc.

Tellier (*Jean le*), professeur au collège Dubois et recteur de l'Université de Caen, a souvent fait l'ouverture du Puy de cette ville, et autant de fois après l'invitation aux poètes, leur a donné l'exemple des odes ou des allégories latines, en 1680 et années suivantes. Mais il a lui-même concouru avec eux, en 1680 et 1681, où il fut couronné pour des épigrammes sur *le Thabor* et sur *les Fleurs de lis*. Parmi ses odes il y en a eu en vers saphiques dont on pourrait faire aisément une hymne, comme celles proposées et récompensées à Rouen en 1731.

On a du même une allégorie latine sur *l'Hécube Titanide*, couronnée à Rouen en 1674.

Tellier (*Sébastien le*), chanoine régulier, né à Paris le 13 décembre 1707, fut couronné au Palinod de Rouen en 1739 par P.-J.-L. Becdelièvre pour une ode latine sur *Abiathar*. Mort à Saint-Vincent de Senlis, le 30 mars 1763.

Tellier (*Simon le*), de Rouen, concourut aux prix du Palinod en 1742, et y remporta l'Etoile, pour une allégorie latine sur la *Ville de Rouen*, toujours libre et triomphante.

Tellier (*P. le*), dont on n'a que deux pièces en deux ans au milieu du XVI[e] siècle, se trouve dans le Recueil ms. in-fol. de Jacques le Lieur, Prince du Palinod de Rouen en 1544. Il lui présenta un rondeau ayant pour refrain et premier vers :

En m'exemptant d'estre en péché surprise.

La ballade de l'année suivante a pour ligne palinodiale :

La toute belle à son plaisir.

Tellier (*J.-L.*), connu au Palinod de Rouen par trois allégories latines en 1664 et 1669, l'une sur *l'Olivier*, l'autre sur *le jeune Papyrius*, la troisième honoraire sur *l'Amiante*. C'est peut-être le même que le recteur de de l'Université de Caen ci-dessus, avant que d'occuper cette charge.

Terrisse (*François-Christophe*), né à Nantes le 19 novembre 1704, prêtre, docteur et doyen de la maison et société de Sorbonne, chanoine et haut doyen de l'Eglise métropolitaine de Rouen, abbé de Saint-Victor-en-Caux, vicaire général de l'archevêque de Rouen, et président

de la chambre ecclésiastique du diocèse, mort en cette ville le mercredi 30 mars 1785, étant Prince du Palinod depuis 1782.

Peu d'hommes ont mérité comme l'abbé Terrisse les regrets de leurs contemporains et le souvenir de la postérité. Ses premiers pas dans la carrière des lettres annoncèrent ce qu'il fut depuis. Un caractère solide joint à un esprit capable de tous les genres, le tourna de bonne heure vers les connaissances utiles. Sa vocation lui imposa le devoir de s'appliquer à l'étude de la théologie; bientôt la maison de Sorbonne s'enorgueillit en quelque sorte de le compter parmi ses membres.

Chanoine en 1732, il dut aux suffrages de cinquante égaux d'être élu doyen de sa compagnie en 1750. Il a fait autant d'honneur à cette grande place qu'il en a reçu d'elle.

Associé pendant plus de cinquante ans au gouvernement du diocèse en qualité de vicaire général, il peut servir de modèle à ceux que la Providence destine aux mêmes fonctions. Il brilla au second rang, et ne se serait point éclipsé au premier : peu s'en fallut qu'il n'y montât. L'ordre épiscopal doit regretter que ce n'ait été qu'un projet.

Sa modestie et ses occupations ne lui ont point permis de publier beaucoup d'ouvrages. On en peut voir la notice dans la *France littéraire*, t. I et III, où l'on trouve :

Mémoire sur l'origine de l'abbaye de Saint-Victor-en-Caux et les droits prétendus sur elle par l'abbaye de Saint-Ouen de Rouen;

Justification du mémoire sur l'origine de l'abbaye de Saint-Victor-en-Caux;

Quatre mémoires sur la question si un religieux de

l'ordre de Cîteaux est apte et idoine à posséder un bénéfice de l'ordre de Saint-Benoist; avec des recherches historiques sur la fondation, les droits et les caractères distinctifs des principaux ordres religieux ;

Mémoires pour les doyen, chanoines et Chapitre de l'Eglise de Rouen, contre les curés de la même ville;

Défense des droits de l'Eglise de Rouen pour servir de réplique aux mémoires des curés de Rouen;

Mémoire historique sur les marbres employés à la décoration de l'entrée du chœur de l'Eglise de Rouen;

Lettre sur la présence réelle, ouvrage excellent.

On ne fait point ici mention des mandements et instructions pastorales qu'il a composés pour les prélats qui recouraient à ses talents encore dans ce genre.

M. l'abbé Terrisse parlait encore mieux qu'il n'écrivait. Il posséda au suprême degré l'art de s'exprimer sans préparation. Tous les sujets devenaient intéressants en passant par sa bouche; aucun ne paraissait obscur quand il le proposait, ni difficile quand il l'avait discuté. On peut assurer qu'à cet égard, quoi qu'il ait vécu plus de quatre-vingts ans, jamais il n'a vieilli.

Il réunissait aux qualités de l'esprit celles du cœur : car il a eu de vrais amis, ce n'est point la moindre partie de son Eloge..

La piété la plus tendre et la plus sincère, une foi vive et simple, une simplicité délicate couronnèrent les talents et les vertus de l'illustre mort, et consolaient les âmes qui ressemblaient à la sienne du malheur de l'avoir perdu.

Les larmes que tout un peuple a vu couler des yeux du prélat respectable qui lui rendait les derniers devoirs de la religion, après lui avoir prodigué les marques les plus touchantes de l'amitié, en ont dit infiniment plus et

se sont exprimé beaucoup mieux qu'on ne l'a fait dans cette notice. Elles ont honoré et celui qui les versait et celui sur lequel elles étaient répandues.

L'abbé Terrisse avait donné le spectacle du même attendrissement en pleine Sorbonne, lorsqu'il y vint annoncer la mort du cardinal de Tavannes, auquel il était si tendrement attaché, et avec tant de raison.

A cet article nécrologique (1), tiré en grande partie du *Journal de Normandie* 1785, p. 106, il faut joindre l'éloge de l'abbé Terrisse par M. de Couronne à l'Académie royale des Sciences, Belles-Lettres et Arts, dont cet abbé était titulaire; et celui prononcé à la séance publique du Palinod de Rouen en 1786 par l'abbé Hamel : car il y avait trois ans que le successeur et confrère des la Roque, des Le Lieur et des Bretel, avait été élu chef du Puy de la Conception qu'ils avaient présidé dans les siècles précédents. Il avait proposé dès 1782, pour l'année suivante, un sujet de prix d'Eloquence; combien il est intéressant pour la gloire et le bonheur des Français de conserver leur caractère national. Cette maxime, inspirée par le patriotisme, n'a été bien saisie et bien traitée qu'en 1784 par M. Mutel fils, de Bernay, à qui est échue une médaille d'or de la valeur de 300 livres pour récompense, ainsi qu'il avait été annoncé dans le programme.

Thibault (*Guillebert*), Prince du Palinod de Rouen en 1494, y couronna Guillaume Tasserie.

Thibault (*Jean*) était le cinquante-quatrième reçu dans l'association des Palinods de Rouen en qualité de juge ou de confrère à la fin du XVIe siècle.

(1) Le texte dit « chronologique. »

Thibault (*Guillaume*), un des plus célèbres auteurs parthéniques au Palinod de Rouen au commencement du XVIe siècle, tant en vers latins qu'en vers français (1). Il commença en 1518 par les vers français, sous Pierre Auber qui couronna sa ballade sur *Marie la mère de Grâce*. Le même prix lui fut donné les deux années suivantes, et en 1524, pour la même forme de poésie. Il ne s'éleva au chant royal qu'en 1522, et continua jusqu'en 1524. On en trouve encore de lui vers 1530. Son premier rondeau est de 1521, le second de 1523. Celle de ses pièces qui fit le plus de bruit est sa ballade de 1520, parce qu'elle donna lieu et servit pour ainsi dire de prologue à la moralité de Guillaume Tasserie qui fut jouée au Palinod en cette année (2).

(1) « Maître Guillaume Thibault » (il signe ordinairement ainsi) est en effet représenté dans le Recueil de Vidoue par trois chants royaux, une ballade, deux rondeaux et enfin par quatre épigrammes latines (ff. 37, 71 et 89). La ballade qui suit n'y figure point parmi ces pièces.

(2) La moralité à laquelle donna lieu cette ballade n'est pas de Tasserie, mais du même Guillaume Thibault.

C'est bien en 1520 que fut couronnée la ballade de Thibault, au refrain « la dame à l'agneau sans macule. » C'est bien en 1520 que fut jouée la moralité composée sur le même sujet. L'une et l'autre pièce sont dans le Recueil des poésies palinodiques (ms. Y 18 anc. f., Bibl. de Rouen), pour l'année 1520.

Guiot s'est d'ailleurs corrigé dans son *Histoire de l'Académie de l'Imm.-Conception*, où il n'attribue pas à Tasserie la moralité jouée le soir même du concours de 1520 au banquet des Princes (ms. Y 48, fonds Mart., f. 205).

Il est du reste impossible, même absurde de supposer que, sur une ballade présentée le matin par Thibault, Tasserie ait pu composer et faire jouer le même jour une moralité en 400 vers.

Il arriva ce jour que Thibault produisit à la fois et ballade et moralité, tout comme en 1490 Tasserie avait produit en même temps son chant royal *Belle sans sy en sa Conception*, et sa moralité du

Deux dames, l'une à l'aigneau,
L'autre au serpent en furie,
Assemblaient en la prayrie
Deux gendarmes en ung troupeau ;
Mais l'un d'eux y laissa sa peau.

Ungne dame portant pour armes
En son escu l'aspic divers,
Vexait par l'un de ses gendarmes
Ungne dame à qui sont ouvers
De grâce les jardins tout vers,
Que le serpent ord ne macule,
Descripte en l'Eglise par vers :
La dame à l'aigneau sans macule.

Ceste dame plongée en larmes
Au Dieu tous biens a descouvers
Se retira au mont des Carmes
Où maints hommes a recouvers.
Noble cueur l'ung saute en travers
Disant celluy qui tout spécule
Préserver du serpent pervers
La dame à l'aigneau sans macule.

Triomphe des Normands, développement du même thème palinodique.

Mais la malheureuse phrase des Trois siècles palinodiques. « Sa ballade donna lieu à la moralité de Guillaume Thibault, qui fut jouée au Palinod de cette année, » a fait son chemin et a induit Ballin dans un complet tissu d'erreurs : non content d'appliquer à Tasserie la moralité de *la Dame à l'agneau,* il confond celle-ci avec le *Triomphe des Normands* (qu'il n'a jamais vu) et donne l'analyse de la moralité de *la Dame à l'agneau* croyant donner celle du *Triomphe.* (Notice sur l'Acad. des Palinods, p. 47. Extrait du Précis des trav. de l'Acad. de Rouen, 1834). — Cf. P. Le Verdier, *Le Triomphe des Normands.* (Précis de l'Acad. de Rouen, 1889-1890.)

M. P. Le Verdier, qui nous communique ces renseignements, a préparé une édition des œuvres poétiques de Guillaume Tasserie et de Guillaume Thibault.

Ce bon vassal cueurs aux allarmes
Livra sur le temps des yvers
A cil qui mouvoit tels vacarmes
Pour la dame tourner en vers

. . . .

Prouvant par foy qu'il articule
Triumpher sur aspic et vers
La dame à l'aigneau sans macule.

ENVOY

Prince, les mystères couverts
En l'aigneau qui tout bien calcule,
Monstre à tous laycs et convers
La dame à l'aigneau sans macule.

La poésie latine fut une nouvelle source de gloire pour Guillaume Thibault; mais les mêmes manuscrits qui contiennent ses poésies françaises, ne nous ont pas conservé ses vers latins. Le Recueil imprimé de Pierre Vidouve vers 1530 les renferme, et l'on en compte quatre sous le nom de Guillaume Thibault.

Thierry (*Antoine*), curé de Saint-Jean de Rouen vers 1611, gouverna sa paroisse pendant cinquante-cinq ans et mourut en 1666. C'était le doyen de l'association palinodique, en laquelle sa place lui donnait droit de séance.

Thierry, avocat au parlement. Des trois allégories latines qu'il composa pour le Palinod de Rouen, il en donna deux aux Princes du temps, et elles furent honoraires. Elles étaient une sur *la Perceneige*, l'autre sur *les Curiaces;* c'était en 1652 et l'année suivante. Auparavant et en 1659, il avait remporté l'Etoile pour une allégorie sur *la Rose des Indes*.

Thiérion (*Jean-Baptiste*), curé de Saint-Jean de Rouen en 1719, était de Reims où il était né le 7 mars 1672. Il posséda sa cure depuis 1719 jusqu'au 14 avril 1742, année de sa mort. Il fut regretté de ses paroissiens qu'il dirigeait avec douceur et des poètes dont il savait exciter l'émulation au profit de la société palinodique dont il était membre au même titre que ses prédécesseurs.

Thirel (*Louis*), de Lisieux, prêtre et lauréat distingué au Palinod de Rouen, dont on a autant de vers latins que de français. Il débuta en 1635, sous Henri d'Orléans, par une allégorie latine tirée du *mont Parnasse*, et elle lui valut le prix de l'Etoile sur le mont Carmel. La Ruche d'argent qu'il remporta la même année, le flatta davantage : le sujet de l'ode alcaïque pour laquelle on la lui adjugea, ressemblait assez au symbole qu'il reçut, c'était *l'Arche* dépositaire de la manne du désert. Une autre allégorie sur la ville de Catane, et couronnée l'année suivante par Guill. Marescot, fut son dernier poème latin. Au bout de trois ans il eut un prix de chant royal sous Jacques Deshommets.

Le sacré mur que la flamme n'outrage

en était le refrain. Suivit une ballade en 1640 sur *Tobie*, et même succès, sous Jacques le Conte, qui lui présenta en outre l'Anneau d'or pour un sonnet touchant *un Vieillard* sauvé du feu. La palme du chant royal qu'il moissonna en 1641 sous L.-F. de Bassompierre, fut le dernier objet de son émulation (*V.* le Supplément).

Thorel, avocat au parlement, remporta au Puy de Caen en 1680 le premier prix du chant royal. Son refrain était :

L'île charmante où l'homme vit sans peine.

Mais dès 1675 il avait eu au Palinod de Rouen l'Anneau d'or pour un sonnet sur le siége de Bellegarde. Trois ans après il remporta trois autres prix : ceux du chant royal, de l'ode française et des stances. Ces poésies étaient sur un enfant garanti du naufrage, sur *le Temple de la Fortune* et sur *l'arche de Noé.*

Thouroude, prêtre du diocèse de Lisieux, s'est fait honneur au Palinod de Rouen dans le genre lyrique. Plusieurs odes latines et une hymne prouvèrent sa supériorité dans la haute poésie latine, et ses sujets étaient presque tous à la louange de la famille royale, à l'exception de l'hymne sur *la Visitation* en 1747, et une ode sur *Aman* en 1746; le reste est sur *le Mariage du Dauphin* ou sur *les Victoires du Roi*, sur lesquelles il fit aussi une allégorie en 1745.

Throsnel (*Nicolas*), conseiller du roi en la cour du parlement de Normandie, et chanoine en l'église cathédrale de Rouen, Prince du Palinod en 1616. Les noms de Ch. de Lastre, de le Métel et de Hallé embellissent le Recueil des pièces couronnées sous sa principauté.

Throsnel, après avoir remporté le premier prix des stances en 1672 au Palinod de Rouen, remporta deux ans après celui du chant royal. Dans sa première pièce il avait pris *la Lumière* pour sujet. L'argument de la seconde fut *l'Eau du Baptême.*

Restes pompeux d'un florissant empire,
Vieux murs brisés de marbre et de porphyre,
Thermes, objets autrefois précieux,
N'attendez point qu'ici je vous admire :
Ce n'est pas vous que je cherche en ces lieux.

Un plus beau feu m'échauffe le courage,
Rome m'appelle à voir un saint ouvrage :
Toutes vos eaux n'étaient que vanité
Et le ciel veut que sans crainte on préfère
A votre infâme et sale volupté
L'unique bain dont l'onde est salutaire.

Qu'ay-je dit, Rome? Et qu'ay-je voulu dire ?
Partout l'Eglise à cet objet m'attire,
Et me fait voir ce bain mystérieux,
De qui les eaux sans courir au martyre
Nous font revivre en nous ouvrant les cieux.
Rome n'a pas seule cet avantage
D'avoir pour soi ce trésor en partage ;
Tout l'univers pour sa nécessité
Aussi bien qu'elle en est dépositaire,
Et peut offrir à notre infirmité
L'unique bain dont l'onde est salutaire.

Que de vertus au point qu'on la désire
Cette eau céleste à nos âmes inspire ;
Que les effets en sont prodigieux !
La grâce y vient, le péché s'en retire,
Sans y laisser rien de contagieux ;
Du fier démon elle dompte la rage,
Rompt nos liens, nous tire du servage ;
Et nous ayant remis en liberté,
Dieu nous regarde avec des yeux de père,
Tant a de force en nostre adversité
L'unique bain dont l'onde est salutaire.

Vous dont la voix si doucement soupire,
Ne venez plus chanter sur votre lyre
Du vieil Eros le bonheur spécieux.
Pour rajeunir au moment qu'il expire,
Je n'en vois pas son sort plus glorieux :
Son changement n'est visible qu'en l'âge

Il ne revient au jour qu'à son dommage ;
Il meurt deux fois, s'il est ressuscité.
Mais la mort même est douce en la colère,
Pour qui sçait prendre avec humilité
L'unique bain dont l'onde est salutaire.

Cette autre vie où le chrétien aspire,
Est le seul bien qu'en son cœur il respire ;
Pour en jouir et le posséder mieux,
Il a besoin que ce cœur se déchire,
Lorsque la mort vient lui fermer les yeux.
De sa grandeur le baptême est un gage ;
C'en est la marque, et l'assuré présage
Pour arriver à l'immortalité
Et la souffrance est un mal nécessaire,
Qui fait trouver si grand en dignité
L'unique bain dont l'onde est salutaire.

ALLUSION

Vierge très pure, à qui tout rend hommage,
Vois ton pouvoir en cette faible image :
Conceuë en grâce et sans iniquité
Puisque tu viens finir notre misère,
Ne doit-on pas te dire en vérité
L'unique bain dont l'onde est salutaire.

Thuillier (*Guillaume*), de Vernon-sur-Seine, en latin *Lateranus* ou *de Latere,* professeur à Poitiers au xvi[e] siècle, prononça en cette ville un discours latin sur la Conception, imprimé à Paris, in-4°, 1518. L'auteur s'étend beaucoup sur la ville de Rouen, de ses illustres, etc. Il n'est question de la Conception qu'à la fin de l'exorde.

Tibouville ou *Thibouville* (*marquis de*) reçut l'Anneau d'or au Palinod de Rouen en 1673 pour un sonnet

sur *l'Alcyon*. Il a été imprimé dans le Recueil de l'année, et réimprimé longtemps après dans les *Annales poétiques* par Sautereau, etc. [xxxii, 223 et suiv.]

On trouve encore de M. de Tibouville, dans les journaux du temps, plusieurs pièces fugitives, telles que des vers à Mlle de Pont, en lui envoyant pour bouquet un pâté de cochon au lait ; des couplets à Mlle de Monts, parodiés sur le système de Jansénius ; puis les suivants à sa maîtresse, sur ce qu'elle avait proclamé des prairies à louer :

Tantôt certaine affiche ici m'a fait savoir
Que pour six ou neuf ans nos prés sont à pourvoir ;
C'est que d'en faire bail vous avez quelque envie.
Dites-m'en la valeur : est-ce partout bon fonds ?
Sont-ils ici bien chargés de moutons ?
L'herbe en est-elle bien fleurie ?
Sont-ils bien clos ? Je crains surtout les loups ;
Je serais même un peu jaloux
Si les troupeaux d'autrui paissaient dans ma prairie ;
Mais ce n'est pas le point qui me touche le plus.
La bergère avec ses vertus,
Sa naïve candeur, son aimable génie,
Tous ses attraits, trop ample en serait le détail,
La bergère en un mot sera-t-elle du bail ?
En ce cas j'en fais un aussi long que ma vie.

Tiercelin, prieur de Saint-Lô de Rouen, en 1570 jusqu'en 1589, c'est-à-dire dans des temps orageux, où les auteurs étaient autant éloignés de la scène palinodique (1) que l'étaient des églises mêmes. Il n'en fut pas cependant moins zélé à préparer le rétablissement du Palinod de Rouen, où lui-même avait pris naissance.

(1) Il faut sans doute : « qu'on l'était des... ».

Tierceville (*de*). Lieutenant-colonel au régiment de Roncherolles, il fut un jour conduit chez une femme de condition par un de ces grands diseurs de riens qui veulent toujours primer partout. Ce parleur dit en entrant à la dame avec un air de confiance : « Madame, voilà M. le « Marquis de Tierceville que je vous présente, et qui « n'est pas si sot qu'il en a la mine. » — « Madame, re- « partit Tierceville, c'est la différence de lui à moi. »

L'auteur des *Lettres historiques et galantes*, qui rapporte cette saillie, 1er vol., page 364, dit que le protégé était le fils du lieutenant du roi de Dieppe, et qu'il était jeune (1).

C'est sous François de Harcourt qu'il se présenta au Palinod de Rouen en 1649, et il reçut à la fois de ce Prince l'Anneau d'or et le Miroir d'argent pour un sonnet et une ode française. Ces deux pièces de poésies avaient le même sujet : *Lysimachus*.

Le plus fameux parent de l'illustre Alexandre,
Son cher Lysimachus, pour avoir trop aimé (2),
Fut réduit à combattre un lion affamé ;
N'ayant qu'un gantelet dont il pût se défendre.

Ce grand prince, trop juste et trop fort pour se rendre,
Marche seul au combat et presque désarmé ;
Et d'un noble courroux puissamment animé
Saute au col du lion qui vient pour le surprendre.

(1) Mort à Dieppe le 17 mars 1692, il fut inhumé à Tierceville (probablement commune de Bazincourt, arr. des Andelys, *Eure*).

« Une infinité de sonnets, de madrigaux..... font juger aisément qu'il est un gentilhomme de grand mérite et un des premiers de l'empire des Belles-Lettres (*Asseline*, II, 382). » Nous en jugerions aujourd'hui moins aisément.

(2) Il s'agirait de son attachement pour le philosophe Callisthène ; mais le fait est controuvé. (De Sainte-Croix, *Examen critique des Historiens d'Alexandre*, p. 565, 2e éd.)

Dans ce pressant péril, d'une invincible main
Il arrache d'abord à ce fier inhumain
Et la langue, et le sang, et l'âme, et la furie.

Ainsi qu'il triompha par sa belle action,
Le monstre originel fut vaincu par Marie
Au moment bienheureux de sa Conception.

Tilly (*Nicolas le Roux de*), de la famille de le Roux, dont on a plusieurs pièces au Palinod de Rouen, fut couronné sur ce Puy par Marin le Pigny en 1612 pour des stances qui commençaient par ces vers :

Doncques voici la fin de nos tristes malheurs ;
Aux soupirs des humains, Dieu s'est rendu propice.

Tilly (*Pompone le Roux de*), du même sang que le précédent, paraît avoir été couronné pour des stances sur la Conception sous dom Duval, prince en 1615. Cependant on lit au bas de ces vers : pour M. Guillebert (Nic.) *V.* cet article.

Tiphagne, de Montbourg, proche Valognes, connu au Palinod de Rouen pour une ode française sur *la Maison de Pindare*, en 1744 (1).

Titelouze (*Jean*), chanoine de la cathédrale de Rouen, maître de musique et organiste avant Martin, prêtre, remplissant auparavant ces deux fonctions. J. Titelouze est

(1) Tiphaigne de la Roche, docteur en médecine (1722-1774), fut membre des Académies de Caen et de Rouen, et l'un des principaux auteurs de sa région. M. l'abbé Le Nordez a publié sur lui en 1891 un mémoire substantiel.

mort de la peste en 1647 (1). Au talent de la musique, il joignait celui de la poésie, et il reste de lui deux chants royaux qui prouvent par la difficulté des sujets combien était fortement et savamment organisée la tête de ce savant athlète du Palinod de Rouen en 1618 et en 1630, sous Charles de la Rocque (2) et Charles de Campion ; ce dernier lui donna la palme pour un chant royal sur ces paroles de S. Augustin dans sa *Cité de Dieu;* livre XI, ch. xxx, *Senarius est numerus perfectionis divinæ* (3). Son succès n'étonna point après celui qu'avait eu seize ans auparavant son chant royal sur l'orgue, imprimé dans le Recueil d'Adrien Boccage, p. 103 :

(1) L'abbé Titelouze fut durant quarante-cinq ans organiste de la cathédrale, comme nous l'apprend sa notice (pp. 18-21) dans les *Orgues et les Organistes de la cathédrale de Rouen*, par M. l'abbé Collette (Rouen, 1894; in-4°). Peut-être fut-il le plus habile organiste de son temps. Il a publié trois recueils d'œuvres musicales, et M. Collette en a reproduit quelques pages. Aujourd'hui un illustre maître, M. Guilmant, réimprime ces morceaux d'élite et y joint une biographie confiée à M. Pirro.

Titelouze mourut dès 1633. La date donnée par Guiot et la mention de la peste donnent à croire qu'une distraction a fait attribuer à Titelouze une note prise sur le chanoine d'Eudemare.

Un ancien professeur de la maîtrise, M. l'abbé Maze, a trouvé, aux manuscrits de la Bibliothèque nationale, plusieurs lettres de Titelouze au P. Mersenne. On vient de les imprimer dans le *Bulletin* de l'Histoire de Normandie.

(2) Cette citation du Prince prouve qu'il faut lire 1613 et non 1618.

(3) Le texte même porte : *Per senarium numerum est operum significata perfectio.* S. Augustin est plusieurs fois revenu sur cette idée, par exemple dans son traité *De Genesi ad litteram*, IV, II, 2-6, 13, 14. Châteaubriand essayait encore de défendre ces théories métaphysiques sur les nombres (*Génie du Christianisme*, I, 3, note); ne sommes-nous pas devenus moins accommodants?

Esprits confus, dans une course oblique
Ne sondez point le système des cieux ;
Des éléments la secrette musique,
L'accord branslant de l'Estat politique,
Ny de nos corps tant de rapports douteux.
Dans ces parvis où l'Eternel assiste,
Venez juger comme une main artiste
Dressant un bois, dont la variété
A cent conduits rangés par simétrie,
Faict esclater jusqu'au ciel velouté
D'un sourd métail une grande harmonie.

Qu'entends-je ? O Dieu, quel motet angélique
M'emporte l'âme en ces charmes nombreux.
Quoi ! ce bel orgue au ton du chœur réplique
Comme un écho, et semble qu'un cantique
Se donne en prix à qui chantera mieux.
Clergé sacré, qu'un saint devoir excite,
Qui pensera, si votre cœur médite,
Qu'il soit alors dans le monde emporté ?
Car vers son Dieu, ainsi qu'un bon génie,
Constant le tient par l'oreille arresté
D'un sourd métail une grande harmonie.

Si Timothée avec un air dorique
Fit qu'Alexandre aux accès furieux
Quitta l'espée (1) ; et la harpe rustique
D'un bergerot (2) rendit de frénétique
L'esprit serain du prince des Hébreux ;
Orgue, pourquoi, lorsque le ciel s'irrite,
Ne peut ta voix artistement conduite

(1) Le même musicien ayant d'abord joué de sa flûte sur le mode orthien, Alexandre transporté avait couru aux armes (De Sainte-Croix, *Examen critique des historiens d'Alex.*, p. 214, éd. 1810).

(2) Ce « bergerot » est le jeune David apaisant avec sa cithare les accès de fureur de Saül (I *Reg.*, xvi, 23).

Ravir le glaive aux humains apresté,
Guarir l'esprit d'infernale manie ?
Puisqu'est plaisante à la Divinité
D'un sourd métail une grande harmonie.

Cessez vos bruits, luth trop mélancholique,
Aigre pandore, et violon quinteux,
Lyre imparfaicte et guitare comicque.
Vos nerfs sont morts, si le doigt n'y applique
De pause en pause un tremblement venteux.
Mais le tuyau respond, sonne et persiste,
Aux longs sujets que l'expert organiste
Traite en touchant le clavier marqueté.
D'un vent la force en cent bouches partie
Fait animer en longue fermeté
D'un sourd métail une grande harmonie.

Fut-ce Jubal, en sa recherche antique (1),
Qui le premier compassa curieux
Le hault cornet, la flûte pathétique,
Et le clairon ? ou qui vint en pratique
D'un mesme souffle exciter tant de jeux ?
Fut-ce la main de merveilles instruite
D'un Archimède ou de ce grand Archite (2)
Qui par le nombre a tel son inventé ?
Non ; mais Dieu en l'Esglise accomplie,
Qu'on y trouva pour chanter sa bonté
D'un sourd métail une grande harmonie.

ENVOY

Prince honoré dedans la basilique,
Où ces accords s'accordent à tes vœux,

(1) « Jubal, dit l'Ecriture, fut le père de ceux qui jouent de la cithare et de l'orgue (*Gen.*, IV, 21). »

(2) Archytas, grand mathématicien, n'est plus guère connu que par sa réputation.

Je peins ici pour le pécheur inique
Le tuyau rond, pour la grâce j'explique
L'air qui en tire un son mélodieux
Le chœur des voix respondant à la suite
De ces accents, l'Eglise favorite
Qui a pour phare, ô Vierge, ta clarté;
Tu es la voix qui chasse la furie
Des noirs démons que mon vers a chanté,
D'un sourd métail une grande harmonie (1).

Tocqueville (*Esprit de*), de Rouen, neveu d'un jésuite de ce nom, né à Yvetot (2), comptait les années depuis 1764 par ses triomphes au Palinod de Rouen, dont les Recueils offrent nombre de pièces latines du jeune poète, ravi au printemps de son âge. Deux hymnes sur *la Présentation* et sur *l'Annonciation*, autant d'odes alcaïques sur *la Résurrection* et sur *la Perceneige*, sept épigrammes ou allégories en vers hexamètres sur *S. Polycarpe* et *le Temple de Ste Sophie*, sur *le duc Raoul* et *l'abbé Helsin*, sur *la Corse*, *la Mort du Dauphin*, et *l'Eloge du Parlement de Normandie*, telle pourrait être la matière d'un recueil particulier de poésie qui tiendrait une place honorable parmi ceux des Hallé, des Rouxel, etc.

(1) Une note du ms. de Caen assure que le grand orgue de la cathédrale ne datait que de trente ans en deçà, et avait été donné par l'archevêque Robert de Croixmare. C'est une double erreur, ce prélat étant mort avant la fin du xve siècle, et la première mention de l'orgue (à propos d'une *réparation*) remontant, d'après M. l'abbé Collette, à 1380.

(2) Ce jésuite J.-A. de Tocqueville, né à Rouen en 1717, suivant le P. Sommervogel, fut professeur à Eu. Il a écrit en 1739 une poésie latine sur la guérison du duc de Chartres.

Totain, ecclésiastique de Carentan, auteur d'un dizain couronné au Puy de Caen en 1773 sur *le Ver luisant*, sujet traité par plusieurs auteurs et en particulier par Huet.

Tour (*Albaro de la*), sieur d'Espineville, un des plus anciens associés au Palinod de Rouen et le soixante-dix-septième dans l'expectative de la principauté sur le catalogue des confrères et juges de l'institut.

Tour (*Thomas la*), prêtre, auteur d'un chant royal sur

L'enseigne blanche de fleurs de lis tissue

dans le ms. in-4° du Puy de Rouen vers 1530.

Tourmente (*Innocent*), ancien poète français du XVIe siècle, dont on a un chant royal dans le ms. in-4° du Palinod de Rouen vers 1530 avec le refrain :

Au fonds d'hiver printemps qui rend verdure;

et un autre sur

Ung corps conceu en pureté de grâce,

dans le ms. in-fol. de Jacques le Lieur en 1544 (1); puis une ballade, l'année suivante :

.... faicte en dispute
Qui d'Eve et Marie dispute.

Son prénom s'écrit quelquefois par l'i consonne.

(1) Deux autres chants royaux de Tourmente sont entrés dans les *Palinods* de Vidoue, f° 47-49.

Tournet (*Jean*), avocat au parlement de Paris, remporta la seconde Ruche d'argent fondée en 1624 par François de Harlay pour une ode française pindarique avec strophe, antistrophe et épode.

Toustain de Richemond, né à Rouen, ne fit que se montrer pour ainsi dire au Palinod de Rouen, au commencement du XVIII[e] siècle, en 1700; et il remporta l'Etoile pour une allégorie latine sur *Achille préservé par Pélée*, sujet proposé en 1699.

Tremblay (*du*), de Paris, poète français, dont les stances sur *Adam et Eve* furent les seuls vers couronnés au Palinod de Rouen en 1717.

Tribout remporta le second prix des stances sous Adrien Behotte, Prince du Palinod en 1632.

Tubeuf (*le P.*), prieur des Carmes dela ville de Rouen en 1671, et dès lors juge-né au Palinod de cette ville.

Turbot (*Nicolas*), au commencement du XVI[e] siècle, sans avoir moissonné un grand nombre de lauriers au Palinod de Rouen, y eut cependant une réputation qui se répandit au-delà. Il remporta la Palme dès 1508, sous Guill. Magnard, et le Chapeau de laurier en 1511 sous Guillaume de Calenge pour autant de chants royaux, puis en 1514 le prix du rondeau sous Jacques Deshommets (1).

(1) *Les Palinods* de Vidoue nous ont conservé, de Turbot, outre son rondeau, non seulement deux, mais même trois chants royaux (ff. 69, 36, 41, 42).

Turgot (*Jacques*), d'une famille célèbre dans la robe et dans les finances, concourut en 1635 au Palinod de Rouen sous Henri d'Orléans pour une allégorie latine sur *le Roi préservé de la foudre*. Il eut le premier prix.

Turpin, professeur au collège Dubois à Caen, fut couronné au Palinod de Rouen sous le marquis d'Etampes en 1738, pour une ode française sur *le Sage,* à laquelle fut adjugée la Rose, prix de la ballade :

Quels mortels du titre de sage
Sont dignes d'être revêtus ?
Est-ce un philosophe sauvage
Paré du masque des vertus?
Est-ce un conquérant homicide
Qui de meurtre et de sang avide
De l'univers est la terreur ?
Le sage ennemi de la guerre
Travaille au bonheur de la terre ;
Et l'autre en est le destructeur.

. . . .

Dans une retraite profonde
Il ne va point s'ensevelir,
Puisqu'il est citoyen du monde,
Il se croit né pour le servir.
Parmi l'audace et l'injustice
Le souffle empoisonné du vice
N'altère point sa pureté (1).

. . . .

(1) François-Henri Turpin (1709-1799) était de Caen. C'est pour lui que fut créée en 1771 la charge d'Historiographe de la Marine. Ses écrits, où domine la biographie, comptent une quarantaine de volumes.

Taillepied (*Noël*), franciscain de l'observance aux Cordeliers de Rouen, où il mourut en 1589 (1), n'a pas oublié dans ses *Antiquités de Rouen* ce qui pouvait regarder soit l'origine de la fête de la Conception, soit celle du Puy de ce nom : et c'est le chap. XXXIX de l'ouvrage, p. 157, édit. de 1587. Il a donné quelques pièces françaises pour servir de patron à ceux qui prétendront le prix. C'est un chant royal anonyme dont le refrain est

Le beau printemps, espoir d'un riche automne.

C'est ensuite un rondeau de H. James, qui répète trois fois « de jour en jour. »

C'est enfin une ballade de le Vasseur, dieppois, sur cette ligne palinodiale :

Jour cler, fruit doux, libvre de vie.

L'historien dit qu'en 1586 il avait assisté à la séance publique du Puy de Sainte-Cécile, la veille de cette fête, « lorsque le sieur de Saldaigne, comme Prince, présidait « au Puy, afin de salarier en bon prix les meilleurs chan-

(1) Taillepied est bien connu par son curieux ouvrage des *Antiquitez et singularitez de la ville de Rouen*, devenu assez rare, malgré ses neuf éditions, pour que des bibliophiles aient plus d'une fois pensé à le réimprimer. Plus heureuse, son *Histoire de Pontoise* a été savamment rééditée en 1876 par MM. François et le Charpentier ; gr. in-8o.

Ce bon moine fut un homme fort laborieux, comme le prouve la liste de ses ouvrages dressée par la Croix du Maine (II, 195-196) et par du Verdier (III, 147). Il faut y ajouter *la Vie de Nicolas Denyse*, en tête d'un ouvrage théologique de ce franciscain rouennais (Paris, 1574 ; in-8o), et aussi *Brevis resolutio Sententiarum*, etc., œuvre de controverse publiée la même année.

« tres » ; mais il ne dit pas en quelle année il a assisté au Palinod, où probablement il a vu couronner les pièces de poésie qu'il rapporte.

On a aussi parlé du Palinod de Dieppe, chapitre XLIII, dans son édition de 1610, après sa mort ; et il est cité deux pièces anonymes, une ballade et un rondeau, qui « y ont esté receuz et préférés aux autres : la première « était sur les armoiries de Dieppe :

Elle a bon mast, et ancre, et quille. »

La seconde est une prosopopée sur la personne de Marie, dont le refrain est :

La palme au poing.

Tibouville, on plutôt *Thibouville* (baron, marquis *de*), père du marquis de ce nom (1), ami de Voltaire et son correspondant à Paris, ainsi que le comte d'Argental, chez lequel il demeurait, au quartier Saint-Honoré. On peut voir la confiance qu'avait en lui le comte de Tourny dans les lettres qu'il lui écrivait et qui font partie de la correspondance générale de cet auteur avec les plus distingués de son parti.

Thirel (*Louis* [c.-dess.]), imita Marbœuf et Mauduit. Après avoir été couronné comme eux sur le même Puy à Rouen, il recueillit toutes les pièces qu'il avait composées pour le Palinod, sous le titre de *la Muse sans artifice*, par Louis Thirel, doyen d'Envermeu, in-12, 1658 ; il y a huit chants royaux sur *l'Assomption*, deux sur *la Con-*

(1) Ce dernier a laissé, entre autres écrits, quelques œuvres dramatiques. C'était un homme de mœurs infâmes. (*Mémoires secrets*, XXVI, 68.)

ception, puis des sonnets et des rondeaux sur l'une et sur l'autre. Les pièces de vers de *l'Assomption* étaient pour les Puys de Dieppe et de Douai.

Thuet (*Esprit-Claude*), prêtre de Noyon et du clergé de Saint-Médard à Paris, envoya en 1787 au concours du Palinod de Rouen une ode latine qui n'y eut aucun succès, malgré la beauté du sujet.

L'auteur de cette ode l'est encore d'une oraison funèbre de M. de Beaumont, archevêque de Paris, et d'un livre de dévotion intitulé : *Moyens d'arriver à la perfection chrétienne*. Né à Ham, en Picardie.

V

Valdory, peut-être le père du capitaine de ce nom, auteur du *Siège de Rouen en 1591* (1), cultivait la muse latine et française au milieu du même siècle, et ses vers sont imprimés, conservés dans le manuscrit de Jacques le Lieur, Prince du Palinod de Rouen en 1544. Ils consistaient en un chant royal ainsi annoncé :

Il ne faut point d'aultre argument
Sy non que la Vierge est un monde,
Lequel de tous biens tant habunde
Qu'il passe monde habundamment.
Ne parlons plus de la vieille doctrine.

. . . .

(1) La parenté des deux écrivains est aujourd'hui confirmée, selon la conjecture de Guiot.

Un rondeau dont la première ligne était :

De part en part Dieu me fait un tout prendre.

L'année suivante c'était une ballade qui rappelle les idées du chant royal par son refrain sur :

Ung petit monde tout parfaict.

Une allégorie latine est le seul monument de son talent dans ce genre.

Valiquierville (*Thomas-Amable-Nicolas Lesdos de*), chevalier, seigneur et patron de Valiquierville, Allouville, Ecretteville, Saint-Valery, Leur, la Londe, Epinneville et autres lieux, conseiller du roi en tous ses conseils, et son premier président en sa chambre des Comptes, aydes et finances de Normandie, Prince du Palinod de Rouen en 1736, né en cette ville le 18 juin 1696, avait d'abord été page de Louis XIV, et lieutenant dans le régiment du roi. Mais ayant perdu son frère aîné, il fut reçu conseiller au parlement de Normandie en 1715, et premier président en survivance de la chambre des Comptes, aydes et finances de cette province en 1718. Il marcha sur les traces de son père, magistrat respectable à tous les égards, et pendant plus de quarante ans d'exercice, il fut le modèle de la compagnie dont il fut le chef. L'assiduité la plus exacte, le zèle le plus pur pour la justice, le bien public et les intérêts du roi, la dignité et la modestie les plus exemplaires dans l'exercice de ses fonctions étaient en lui des vertus habituelles et journalières. Il y joignait toutes les qualités du cœur qui rendent la sagesse aimable et la société douce.

Comme pendant un si long espace de temps il a reçu le serment de la plupart des officiers de sa compagnie, il les

aimait tous comme ses enfants, et ils le chérissaient et le respectaient comme un père. Personne n'allia jamais mieux que lui la noblesse et la simplicité : il savait parfaitement dans l'occasion faire rendre à sa place et à son rang ce qui leur était dû : mais il était facile de s'apercevoir que cette attention était en lui l'effet de l'amour de l'ordre et non celui de l'orgueil.

Sa physionomie heureuse et prévenante, son extérieur rempli de douceur et de dignité, la facilité, la bonté avec laquelle il écoutait les citoyens de tous les ordres et de tous les états, lui attiraient autant d'amour que de respect.

L'homme privé n'était pas en lui moins estimable que l'homme public. Il n'y eut jamais de père plus tendre, d'ami plus essentiel, de seigneur plus humain, de plus excellent maître. Excepté les occasions de représentation et d'éclat, dans lesquelles il était jaloux de soutenir sa place et de faire honneur à sa Compagnie, il ne se piquait ni de faste, ni de luxe. Cette simplicité noble, qui sied si bien à la magistrature, présidait au gouvernement de sa maison, et il versait abondamment dans le sein des pauvres de la ville et de ses terres, ce que la décence de son état lui laissait de superflu.

Tels étaient les effets de l'amour et du respect qu'il avait toujours conservés pour la religion. La charité, la modestie, l'attachement à tous ses devoirs et principalement à ceux de son état, étaient en lui des vertus morales et chrétiennes. Sa deuxième maladie l'a trouvé au tribunal, et pendant les intervalles qu'elle lui a laissés, il ne s'est occupé que de la religion et des affaires de sa Compagnie, à laquelle il n'a cessé de prendre jusqu'au dernier moment l'intérêt le plus tendre et le plus sensible. Il décéda le jeudi 18 décembre 1766 à Rouen.

L'année de sa principauté en l'Académie de la Conception fut remarquable par la libéralité qu'il y montra. Les allégories latines étaient nombreuses, et il n'y avait que deux prix fondés pour ces sortes de poésies. Il en donna un troisième qui fut remporté par Emmanuel Outin, ce qui ne porta point préjudice au grand prix de l'hymne, qui fut adjugé à Emmanuel Sevestre, que les mêmes mains couronnèrent encore deux autres fois dans la même séance. Ce Prince magistrat portait d'azur à la bande d'argent avec un croissant de gueules. *V.* outre le Recueil de l'année, *les Affiches de Normandie* du même temps, nº 20, en décembre 1766.

Vallée (*Nicolas*), curé de Saint-Jean en 1666. Il est cité par Farin en 1668 à l'occasion d'une fondation en son église. Il paraît avoir gouverné longtemps sa paroisse et jugé de même au Palinod de Rouen, puisque Charles Canappeville semble être son successeur immédiat.

Vallois d'Escoville (*Louis de*), gentilhomme de Caen, concourut au Palinod de Rouen en 1629 sous Nicolas le Royer, pour une allégorie latine sur *un Palladium* en Phrygie. Il remporta l'Etoile d'argent.

Valmenard (*du*) avait présenté aux Palinods de Rouen une ode latine sur *la Pantache*. Il en remporta le prix, qui était la Ruche d'argent.

Valrée (*Antoine*), premier prieur régulier de la réforme de Saint-Lô de Rouen en 1639, et continuant à ce titre d'avoir droit aux séances du Palinod de cette ville, alors florissant. Il était né à Feuquières, diocèse d'Amiens, en 1611, devint abbé de Sainte-Geneviève et supérieur général de sa Congrégation en 1688.

Vattier (*Jean*), l'un de ces talents parlementaires auxquels on aima toujours à applaudir au Puy des Palinods de cette ville, était à l'âge où les Fontenelle, les Bailleul, les Desfontaine et autres y furent couronnés. Il le fut en 1697 pour une allégorie sur *Rahab*, pour laquelle il remporta l'Etoile d'argent.

Varembert, au présidial de Caen, et docteur en médecine en l'Université d'Angers, agrégé en celle de Caen, auteur d'un dizain sur *le Diamant*, couronné au Puy de cette ville en 1680. L'année suivante, il présenta un sonnet sur *l'Écusson du roi* respecté du tonnerre à Moulins. Il dit dans son remerciement :

Si dans cette fameuse lice
Où brillent les plus grands esprits,
Par un jugement si propice
L'on vous donne le premier prix,
Beau lis, on n'en est pas surpris :
On ne rend dessus vous que la pure justice.

Il traita le même sujet dans une ballade en 1683; mais l'année d'auparavant il avait tenté quelques succès au Palinod de Rouen dans la même forme de poésie; et sachant que la Rose en était le prix, elle en fut aussi le sujet.

Vace. V. *Gace*.

Vasse, vicaire d'Hermival, diocèse de Lisieux, mort curé de Norolle (1), même diocèse, en mars 1773, avait concouru en 1769 pour le prix d'éloquence aux Palinods

(1) Hermival, arr. de Lisieux; Norolle, arr. de Pont-l'Evêque, *Calvados*.

de Rouen, où l'on avait donné pour sujet : « Le danger de la lecture des livres contre la religion, par rapport à la société. » Son ouvrage ne fut point couronné, mais il fut imprimé en 1770 à Rouen, chez Machuel, in-8°, avec son épigraphe : *Deum timete, regem honorificate.* [I Petr. II, 17].

« La corruption est le fruit d'une vaine philosophie, « dit-il dans son exorde. Les systèmes irreligieux dont la « troupe des incrédules inonde la terre, introduisent et « perpétuent la licence dans toutes les conditions. J'ose « élever la voix pour annoncer au peuple le danger de ces « nouveautés téméraires ; et pour convaincre tout homme « raisonnable, je ferai voir qu'elle plonge l'esprit dans un « doute universel, d'où sort nécessairement l'esprit d'in- « dépendance avec une chaîne de dangers, dont le ren- « versement de l'ordre établi pourrait être le terme. »

Telle est sa division, puis il ajoute : « Je répéterai sou- « vent qu'un cœur où la religion n'exerce plus d'empire, « a brisé les liens qui attachent à la probité, et que tout « ce qui tend à ébranler ses maximes porte atteinte aux « devoirs de l'homme et du citoyen. »

L'orateur fut plus heureux en 1770. La même académie avait proposé pour sujet du même prix : « L'indécence et le danger de la raillerie en matière sérieuse et particulièrement en mâtière de religion. » Il en remporta le prix.

Qu'est-ce que la raillerie ? demande l'orateur au commencement de la première partie. « C'est un trait badin, un discours dans lequel on s'attache moins à la valeur de son sujet qu'à ce qu'il renferme de plaisant, ou une manière de s'exprimer plus propre à répandre le ridicule sur la chose dont on parle, qu'à la faire connaître. »

Il prouve ensuite comment elle exprime d'une façon déshonnête les matières sérieuses et surtout celles de la

religion ; comment ensuite elle annonce un cœur vicieux. Après l'avoir ainsi considérée en elle-même et dans sa nature, il la considère dans ses effets; il les représente comme des semences de discorde et des germes d'impiété.

« C'est ainsi qu'on a vu se corrompre les hommes fai-
« bles, dont un monde séducteur a vaincu la retenue.
« Depuis le jour où ils commencèrent à sourire à la rail-
« lerie, ils ont aimé à entendre et à lire les railleries d'un
« genre subtile et enjoué ; ils ont admiré la malheureuse
« fécondité des esprits frivoles, qui s'exercent à décocher
« des traits contre les vérités sacrées ; des livres où la reli-
« gion est plutôt dénigrée que combattue, ont fait leur
« amusement ; mais en même temps que le goût de la
« raillerie a prévalu en eux, le respect dû aux choses
« saintes s'est affaibli. Il ont passé en un moment de l'in-
« différence au mépris, du mépris à la licence dans leurs
« jugements et leurs expressions. »

Vasseur (*Pierre-Firmin le*), de Rouen, curé de Fontaine-en-Bray, avait été élève de l'abbé Saas, chanoine de Rouen, et à la plus haute piété joignait la plus grande application aux études et aux devoirs de son état. Les moments qu'ils lui laissaient étaient pour la poésie latine, et il s'y est souvent exercé au Palinod de Rouen où l'on a de lui deux hymnes couronnées en 1750 et en 1752; l'une sur *la Compassion de la Vierge*, l'autre sur *le Sacré-Cœur*. Ces matières étaient faites pour le sien, et il y a mis en effet toute l'onction possible jointe à la noblesse des pensées et à la richesse d'expression qu'on a droit d'attendre de ces compositions lyriques. Il soutint cette réputation dans une ode latine sur *la Conversion de S. Paul*, pour laquelle il eut la Ruche d'argent en 1757. On reconnaît encore le même talent dans une allégorie latine

sur *Henri IV*, qui avait également réussi en 1750, sous M. de Courvaudon.

Vasseur (*le*), de Dieppe. *V.* le Supplément.

Vavasseur (*Guillaume le*) ne concourut qu'en 1645 aux Palinods de Rouen, mais en deux genres de poésies : en vers hexamètres et en vers alcaïques. Les premiers étaient sur un enfant respecté de la foudre, et l'Etoile d'argent fut le prix de son allégorie : dans les seconds, il analysait en physicien la première région de l'air ; il eut la Ruche d'argent, prix de l'ode latine.

Vaudin (*Alexandre-Jean*), natif de Paris en 1658, fut prieur de Saint-Lô de Rouen en 1706, et siégea en conséquence au tribunal des Palinods de Rouen lorsque les Mauduits s'en disputaient les couronnes. Il devint assistant de la Congrégation de France, et mourut en 1737.

Vauquelin (*Claude de*), écuyer, sieur de Méhendin et de Loucey, baron de Guibray, etc., Prince du Puy des Palinods de Rouen en 1646. C'est par lui que fut couronné Robert pour un chant royal sur *le Scapulaire*.

Veauquelin (*Jean*), cité dans les Recueils des Palinods de Rouen pour une allégorie latine sur le fleuve *Lycus*, qui fut couronnée en 1682.

Vengeons, professeur au collège Dubois à Caen (1), adressa aux Palinods de Rouen plusieurs pièces de vers

(1) Pierre Vengeons (1628-1667), né à Montchauvet (*Calvados*), devint professeur au collège du Plessis à Paris. On n'a de lui que quelques pièces fugitives de circonstance.

hexamètres sur *Adraste* en 1650; sur *la Lumière du soleil* en 1652, et sur l'*Os homini sublime dedit* d'Ovide [Metam. I, 85] en 1653. Ces trois allégories furent couronnées par Adrien de Harcourt, Henri d'Orléans et Pierre de Becdelièvre.

Verdier (*Pierre*), mentionné dans le Recueil manuscrit in-fol. de Jacques le Lieur en 1545, où l'on trouve sous son nom une allégorie latine sur ces paroles: *Si unius delicto multi mortui sunt*, etc. [S. Paul, *Rom.*, v, 15.]

Vergetot, de Virville, conseiller au parlement de Rouen, sa patrie, mort vers 1776, à Sainte-Barbe-sur-Croisset, avait deux fois été couronné aux Palinods de cette ville, sous L.-F. de la Bourdonnaye, et Franç. Fitz-James, c'est-à-dire en 1735 et 1737, pour deux épigrammes ou allégories latines pour lesquelles il reçut un double Laurier; l'une était sur *le Siège de la Rochelle*, l'autre sur *le maréchal de Berwick*.

Vestu (*Nicolas le*) fut longtemps dans la lice des Palinods de Rouen, au commencement du XVI[e] siècle. Un rondeau redoublé l'y fit connaître en 1511, et un chant royal sur

Le parc d'honneur muny de toute grâce (1)

ajouta à sa réputation en 1512. Il ne reparaît ensuite qu'en 1523 et en 1530; le chant royal qu'il présenta au Puy à cette dernière époque, était dans le manuscrit in-4° de l'Académie de ce temps et commençait par cette invitation précipitée :

(1) Vidoue, f° 31-32.

« Tost à l'assault, à l'assault, à l'assault,
« Arrangez-vous, dames et damoyselles.

. . . .

Le chant royal de 1523, pour lequel lui fut adjugée la Palme, est un des plus remarquables entre ses poésies. L'argument (1) est en vers :

Ung facteur fut Olkgam (2) nommé,
Roy sur tous chantres renommé,
Qui feist en des parts trente-six
Un motet tellement assiz
Qu'on ne veist oncque œuvre semblable.
A Clérici chantre louable
Premier qu'envoyer par chemin
Le feist noter en parchemin
Puy pour le chantre assembla
Chantres auxquels très bon sembla.
Le facteur Dieu nous signifie :
Son motet dont les parts je nombre,
Le sacré Concept certifie
Qui grâce et vertus eust sans nombre;
Le noteur et le parchemin
Figurent *Anne* et *Joachim*,

(1) Cet argument est imprimé par Vidoue (f° 77 v°); mais la table l'attribue, probablement par erreur, à Guillaume Crétin.

(2) Guillaume Ockam, disciple de Jean Scot, est un moine franciscain anglais mort vers le milieu du XIV° siècle. Ce fut l'un des premiers savants de son époque, comme le prouvent son titre de chef des nominaux et son nom de « docteur invincible ». Le P. Possevin (*Apparatus sacer*, I, 709, éd. 1608) cite de lui une douzaine d'ouvrages, aujourd'hui profondément oubliés, et d'ailleurs fort rares. Tout n'y est pas également à louer : *intemperanter quædam scripsit*, dit notre P. Costil, dans son *Compendium*. Outre des *Commentaires* sur Aristote, on remarque son Introduction aux sciences (*de Scientiarum ingressu*) et sa Physique (*Quæstiones Physicorum*) en huit livres.

Verbes passifs, pleurs manifestes,
Chantres, patriarches, prophètes,
Et les docteurs de Sainte Église,
Qui prouvent œuvre très exquise :
Ceste Vierge dont fut yssant
Jésus-Christ, son (*sic*) réjouissant.

Le personnage dont il est question était un trésorier de de Saint-Martin de Tours, grand musicien, comme Jean Titelouze à Rouen, et dont le chant royal sur l'orgue fait exactement le pendant de celui-ci (1):

Olkgam, très docte en art mathématique
Arithmétique, aussi géométrie,
Astrologie, et mesmement musique ;

(1) Vidoue l'a donné (f° 32-33) dans ses Palinods, avec les variantes suivantes :

Par industrie en *fleurs* et deschant
Douceur *cerchant*...
Du eust assys...
Et *refulcys*...
... le nommé *requis*
Et *théorique*... (*C'est le texte de Caen*).
Si bien *guernye*...
L'esiouyssant et l'inconstant
... fut mieux *qu'ils* [ainsi : *qs*]
Sur rigle unye...
... *à noter submis*
L'œuvre *premis* sans rien avoir obmis
Correct l'a *mis tout* en une ouverture
... au dict fracteur transmis
... *chief-d'œuvre* de nature
... *a* facteur magnifique
Puis le *commis* ny avoir mal commis
... promis *et* fait...
Ne *soiez* marrye *en* tant...
... *l'apprentys*
Louer *ton* pure...

Plus loin (f° 70), Vidoue a imprimé « de M. Nicolle le Vestu » un rondeau et une ballade.

Qui fantastique ennuy chasse et maistrie;
Et par industrie en fleurtys et deschant
Doulceur cherchant, œuvre fust en droict chant.
Deuëment dressant en des parts trente-six,
Ou eust assys accords tant bien fulcys,
Estre fulcys de doulceur par droicture,
Qu'en escripture est le nommer exquis,
Motet exquis, chef-d'œuvre de nature.

Cestuy Olkgam usant moult de pratique
Et l'héroïcque en toute symphonie,
Si bien garny à ceste œuvre authenticque
De chant mystique et parfaicte amonie;
Que ainsy muny humain cuer languissant
Et impuissant, rendait sain et puissant
Resjouïssant, et l'inconstant rassis.
Verbes passifs eut graves et massifs
Haut esclaircis de telle fourniture,
Qu'en constructure oncques ne fut mieulx qu'eux
Motet exquis, chef d'œuvre de nature.

En blanche peau de parchemin anticque
De judaïque adornement garnye,
Moult bien vernye avec ponce pontique
D'aromatique oliban, puys brunye,
Sans reigle unye, ung chantre bien voullant
Or pur coulant de sa plume escoulant
Soy recolant estre à notes submye
L'œuvre premier sans rien avoir obmye
Correct la mye tant en un ouverture
Et sans fracture au dict facteur transmye
Motet exquis, chef d'œuvre de nature.

Pour l'approuver ce facteur magnificque
En lieu publique experts chantres convie
Qui grand envye avaient qu'en foy unicque
Chant pacifique apparut en leur vie

Lors chanterie ung chacun congnoissant
Recongnoissant tous courage remys,
Puys le commun n'y avoir commys
Tous ont promys en faict judicature
Que adornature avait très juste acquis,
Motet exquis, chef d'œuvre de nature.

Se ung tel motet se attribue et applique
A ton pudicque et sainct Concept, Marie;
Ne soys marrye, ne (1) tant que chant celique
Ny angélicque au tien ne s'aparie;
Se je y varie, ou ne suis consonnant,
Ne résonnant à ton los bien sonnant;
Mais dissonnant, supporte l'apprentifs;
Car si subtilz membres grands et petits
Estoyent vertys en langues, d'adventure,
Louër toy pure assez ne pourraient-ils,
Motet exquis, chef d'œuvre de nature.

Prince très doulx, qui tous discors vainquis,
Quand nous conquis en celle dont nasquis
France d'acquys, fay nous voir sa figure;
Que je figure, après t'avoir requis,
Motet exquis, chef d'œuvre de nature.

Le Prince qui couronna l'auteur était Guillaume Le Roux, chanoine de N.-D. de Rouen, abbé d'Aumale.

Viard, de Rouen. Le tremblement de terre, si funeste à la ville de Lisbonne au milieu du XVIII[e] siècle, parut à cet auteur un sujet propre à être traité en vers latins; et l'allégorie latine qu'il composa en effet à cette occasion, en 1755, lui valut l'Étoile d'argent.

(1) *Ms. de Caen* : en.

Vidouve (*Pierre*), natif de Verneuil au Perche, libraire de Paris où il est mort vers 1544, a fait imprimer vers 1530 un livre intitulé :

« Palinods, Chants Royaux, Ballades, Rondeaux et « Épigrammes, à l'honneur de l'Immaculée Conception « de la toute belle Mère de Dieu Marie (patronne des « Normans), présentez au Puy à Rouen ; composez par « scientifiques personnaiges desclairez par la table « ci-dedans contenuë, imprimez à Paris. Ils se vendent à « Paris, à l'enseigne de l'Eléphant ; à Rouen devant « S. Martin à la rue du Grand-Pont, et à Caen à Froide « Rue à l'enseigne Saint-Pierre. »

Ce recueil, petit in-8°, gothique, finit par *imprimebat Petrus Vidoueus.*

La préface peut aller de pair avec celle de Coquainviller en 1524, mais moins prolixe et pour le moins aussi piquante par la naïveté :

« L'honneur et gloire de nos majeurs et Pères anciens « et ancestres nous doibvent stimuler à observer leurs « coustumes et traditions, et par piteuse révérence « poindre nos cueurs à les continuer en nostre mémoire « afin que par auscuns envieulx et médisant ne soit dict « ou faict à l'encontre de raison faulcement et maulvai- « sement et proféré quelque langaige qui soit au déshon- « neur et vitupère d'iceulx majeurs qui nous ont pré- « cédé. Cela non seulement ne nous doibt douloir et « molester ; mais debvons davantaige de tout nostre pou- « voir les objections de nos adversaires réfeller et chasser « afin que nous ne soyons vus ingrats des biens, lesquels « ils nous ont faicts et qu'avons par leurs bénéfices « receups.

« En ceste manière nous lisons en l'Escripture saincte « que quand les anciens veoient aucune chose tourner au

« deshonneur de Dieu; par amour et grand zelle, ils « rompoient leurs vestemens, voulans donner à entendre « leur impatiente tristesse, par laquelle ils souffroient le « contumelieux deshonneur estre faict au service du « Créateur et père de tous les hommes mortels. Ainsi que « Joram, roi d'Israël, lequel, quand il entendit que le « roi de Syrie lui avoit envoyé l'ung de ses serviteurs, « c'est à sçavoir Naamen le lépreux, afin qu'il le guarist « de sa maladie; froissa et rompit ses vestements et dict : « je ne suis pas Dieu, qui puisse tuer et vivifier; et le roy « m'envoye son vassal pour estre gari de sa lepre. Et « l'évêque Caïphe semblablement meist son rochet en « pièces, quand il ouyt dire que nostre saulveur Jhésus- « Christ viendroit une foys es nuées du ciel en sa puis- « sance et grande majesté et qu'il estoit fils de Dieu ; et « en rompant son dict vestement se retira de la chaire « épiscopalle : car il pensoit que Jhésus notre Rédemp- « teur avoit contumélieusement blasphémé à l'encontre « de l'honneur divin.

« En ceste manière sainct Pol et sainct Barnabé se « voyans estimés dieux immortels par le peuple du pays « de licaonie; et que les sacrifices et d'aultres honneurs « leur estoient donnés et offerts selon la coustume des « payens qui était faulse; moult leur despleut ceste supers- « titieuse vanité; tellement qu'ils en froissèrent par dou- « leur et molestèrent leurs vestements et habits, ainsi qu'il « est escript au livre des actes des apôtres.

« Plus forte raison nous rend obligez et subjectz à dé- « fendre l'honneur et gloire de nostre saincte mère pa- « tronne et advocate très glorieuse et sacrée vierge, mère « de Dieu, Marie : laquelle nous Normans et aultres du « pays de Neustrie révérons et luy portons honneur, et « l'avons préeslue pour nostre patronne et mère et regente,

« ainsy que les aultres nations ont prins spétiallement une
« chascune leur patron : comme les Romains sainct
« Pierre et sainct Pol; les Vénitiens, sainct Marc; les Millannoys, sainct Ambroise; les Françoys, sainct Denys;
« les Anglois, sainct Georges; les Espaignols, sainct
« Jaques; les Bretons, sainct Yves; les Manceaulx, sainct
« Julien; les Parisiens, saincte Geneviefve; et ainsi des
« aultres.

« Cessent doncques tous nos mecdisans; et plus ne
« sement leurs parolles, disans que les Normans ont prins
« pour leur patronne la toute belle mère de Dieu, à cause
« comme ils disent, qu'en leur pays de Normandie ils
« n'ont aulcuns sainct qui soit canonizé. On leur respond deuement qu'en l'église de Rouen, métropolitaine
« de Normandie, ont été XVII archevêques (1), tous canonisés par les Papes et sainct Siége apostolique, et en
« plusieurs aultres églises, tant cathédrales qu'abbaciales,
« ont été semblablement plusieurs de saincte vie célébrez
« et canonisez, comme il appert en l'abaye de sainct
« Wandrille au diocèse de Rouen, en laquelle ont esté
« tant abbés que religieux profez jusques au nombre de
« XXXVI (2) lesquels sont dignes de perpétuelle mémoire

(1) C'est précisément le nombre de saints que la *Géographie de la Seine-Inférieure* attribue au siège de Rouen; mais il y a quelque difficulté pour deux ou trois noms, outre S. Nicaise qui ne figure sur aucune des plus anciennes listes. Quant à la canonisation officielle par le Saint-Siège, la vérité est qu'aucun de nos archevêques ne l'a eue, pour la bonne raison qu'elle ne remonte qu'au XII[e] siècle. C'est encore l'archevêque de Rouen qui, en 1153, a canonisé S. Gautier de Pontoise (Godescard, au 18 avril, S. Galdin, *note*).

(2) Ici l'auteur a été modeste : le tableau dressé par *la Géographie* donne une soixantaine de noms. Une chronique belge croit qu'entre toutes les abbayes cisalpines, Saint-Wandrille est celle qui

« comme vrays âmes de Dieu règnent *lassius* (??) en « l'immortelle gloire des bienheureux. Ainsi soit-il de « nous. Amen. »

Ce Recueil, composé d'environ quatre-vingts pièces en vers français, tant chants royaux que ballades et rondeaux, contient encore une quarantaine de pièces en vers latins, les unes et les autres sans une seule date qui puisse indiquer les années de leurs succès. Entre ces deux genres de poésies, c'est-à-dire à la fin des vers français, est une pièce intitulée « bon couplet. »

Pour les grands dons et les prérogatives,
Belles vertus, œuvres caritatives,
Qui ont esté des sain hommes trouvez
Saincte Eglise a leur vie approuvez
Et en a fait mémoire solempnelle
Pour tant qu'ils sont en la court éternelle,
Triumphateurs en grand magnificence,
Louans Abel pour sa pure innocence,
Le bon Noé pour sa bonne justice,
Melchisédech pour son divin office,
Sainct Abraham, pour foy obédiente,
Et Isaac espérance fervente,
Jacob prouvé est pour sa vérité,
Et Moyse a ès loy autorité;
Puys Josué, le grant triumphateur,
Est approuvé estre vray Orateur,
David loué pour sa mansuétude,
Et Salomon pour sa grande plénitude
De sapience en lui de Dieu refuse (1);

compte le plus de saints. (*Annales abb. S. Petri Blandiniensis*, p. 55. Gand, 1842, gr. in-4o.)

(1) Variantes de Vidoue :

... de Dieu *infuse* (leçon de Caen),
... *grand* perfuse,
... *et* espérance;
... *pour* leur fleur...

Les apostres eurent grace perfuse,
Du Sainct Esprit embrâsant tout le monde;
Les forts martyrs de pensée très monde
Ont eu constance en leur profession :
Les confesseurs, vraye confession
Du nom de Dieu avec persévérance
En charité, en foy, en espérance :
Vierges aussi par leur fleur virginale
Ont sur les cieulx couronne triumphale,

Au milieu de la collection des épigrammes ou allégories latines est une espèce d'invitation ou de prière, que l'éloignement des temps rend très énigmatique. Elle est en vers latins adressés à S. Augustin (1).

Vieille (*Nicolas de la*), seigneur de Montigny, grenetier du roi à Rouen, ce qui signifie officier chargé des sels en cette ville, fut Prince des Palinods en 1522, et couronna les meilleurs poètes de son temps : Jacques le Lieur, P. Le Chevalier, Pierre Avril et Thomas Le Prévost. La qualité du Mécène ne pouvait pas échapper à l'envie de blasonner son état dans quelques-uns d'eux; et Pierre Avril semble en effet avoir acquitté les intentions des autres dans sa ballade :

Le Grenetier de sapience
Feist un grenyer pour les humains,
Et le remplit du sel de sapience
Exempt des impôts humains
Où Adam submist ses germains,
Fors Marie la toute belle,
Prévenuë pour maintes et maints,
Le grenyer exempt de gabelle.

(1) Fos 86-87. La pièce, intitulée *Parenesis*, est mystérieuse jusque dans sa signature formée des deux initiales G.-C.

Le Roi par sa bénévolence
Y commist officiers certains;
Honneur la clost par excellence
Aux envieulx d'erreur actaints;
Povoir divin en rend loingtains
Péché et le serpent rebelle,
En gardant par effects haultains
Le grenyer exempt de gabelle.

Pitié supplée l'indigence
Des poures rendans pleurs et plaincts,
Pour ce grenyer où diligence
Rend de sel pur les sacs plains :
Et s'aulcuns à tort se sont plaincts,
Vérité rend leur faulx libelle,
Leur monstrant par pleurs et par plaincts,
Le grenyer exempt de gabelle.

ENVOY

Prince, par édicts souverains
La Vierge qui Sathan débelle
Et *(est ?)* malgré tous fermiers forains,
Le grenyer exempt de gabelle.

Vieille (*Guillaume de la*), seigneur de Montigny et du Boschérout, grenetier du Roy à Rouen, fils du précédent, était le cinquante et unième porté sur la liste des confrères et juges du Palinod de Rouen..

Viger (*François*), jésuite de Rouen, mort en 1647 (1),

(1) Le P. Viger, né en 1590, est surtout connu par son traité latin des *Idiotismes grecs*, qui a eu un grand nombre d'éditions en Angleterre, en Hollande, et même en Allemagne encore en 1888. De plus, il a traduit en latin un ouvrage d'Eusèbe; et sa version, réimprimée à Cologne, est entrée dans la Patrologie grecque.

souvent cité dans le Recueil imprimé d'Adrien Boccage, p. 13 et 18 pour des stances sur la Conception; pp. 45, 76 et 91, pour des chants royaux sur

L'œuvre à la fin de son estre conduite (1).
. . . .
La riche palme en la terre stérile.
. . . .
L'amour conçeu au milieu de la haine ;
. . . .

page 122 pour une ode française sur une *Fontaine d'Arcadie :*

. . . .
Ny crathis, n'y l'eau sclavonne,
Ny la pimpléane aussi,
Ny la fontaine à Dodonne
N'esgalent pas ceste-cy;
Tout le peuple d'Arcadie
Prend de son flot argenté,
Lorsque la terre endurcie
Veufve d'humeur et de pluye
Trompe l'espoir de l'été.
. . . .

Viger (*François*), dont on a des stances dans le même Recueil d'Adrien Boccage, où page 31 elles sont signées : « Fr. V. le jeune », distinction qui n'est pas aux autres pièces, ce qui fait croire que c'est le frère du précédent. La première strophe confirme cette conjecture :

Je me sens enflammé, saincte Fille des cieulx,
Tout enfant que je suis, de chanter vos louanges,
Vierge, pardonnez-moy, si trop audacieux,

(1) *Ms. de Caen :* L'œuvre à sa fin dès son...

J'entreprends de chanter la musique des anges.

. . . .

Comme le front d'argent et Diane en la nuit
Surpasse la splendeur des estoilles plus belles,
Ainsi vostre beau loz et vostre nom reluit
Sur le sacré troupeau des plus chastes pucelles.

. . . .

Vigne (*André de la*), lauréat des Palinods de Rouen en 1511 sous Guill. de Calenge. L'auteur du *Nouveau Dictionnaire historique* en 6 vol. in-8° (Paris, 1772) le place au XVe siècle, sous Charles VII ; quoiqu'il ait aussi vécu dans le XVIe, puisqu'il est mort en 1527. « Il se rendit recommandable, dit-il, sous Charles VIII, par les lettres. ». Anne de Bretagne, femme de ce prince, le prit pour son secrétaire. Ses exploits guerriers sont moins connus que les autres. On lui doit une histoire de Charles VIII, qu'il composa avec Jaligny, imprimée au Louvre [1684], in-folio, par les soins et avec les remarques de Denys Godefroy. Il est aussi auteur du *Vergier d'honneur* avec S.-Gelais : c'est une histoire de l'entreprise sur Naples par Charles VIII, très détaillée et très exacte (1). Le lexicographe ne parle point des héroïdes imprimées à Paris en 1541, ni des ballades, rondeaux et chants royaux en l'honneur de la Ste Vierge en 1508. (Le Président Bouhier observe que les rondeaux sont un ouvrage différent du Verger d'honneur). C'étaient, dit l'abbé Goujet, dans sa *Bibliothèque française*, t. XI, des pièces qu'il avait destinées pour l'Académie du Puy de

(1) André de la Vigne fait l'objet d'une bonne notice dans la Croix du Maine et du Verdier. Comme historien, il est un des principaux auteurs de son époque.

Rouen; d'autres ballades et en plus grand nombre, dit le même auteur, étaient pour une association qu'on appelait *Puys d'amour* qui était établie en différentes villes du royaume; c'est-à-dire que, de temps en temps, le poète voulait expier les écarts de sa muse en lui donnant pour objet un de ceux qui étaient le plus dignes de la fixer. S'il travailla dans ce dessein dès avant 1508, comme il paraît par l'édition de ses ballades et rondeaux, il ne commença à être couronné qu'en 1511. Les strophes de son chant royal sont de treize vers et avaient pour refrain cette apostrophe :

Royne des Cieulx et princesse des Anges (1).

et pour envoy :

Prince, pourtant qu'en ce bas territoire
Eustes sur vice excellente victoire;
Vostre enfant feist aux lymbes les vuydanges
Des pères saincts, qui en son inventoire
Estoient escripts, dont vous eustes en gloire
Royne des cieulx, et princesse des anges.

Vigne (*Michel de la*), médecin, né à Vernon, mort à Paris, doyen de la faculté, sous Louis XIII, le 14 juin 1648, à soixante ans. Il est auteur d'un traité d'hygiène intitulé : *Dieta sanorum sive Ars sanitatis*, que le sieur de Frecheville, son fils, et de même profession, donna au public en 1671. Il existe aussi dans les Recueils du Palinod de Rouen, dit l'auteur des *Antiquités nationales*,

(1) C'est la première pièce des Palinods de Vidoue (f° 4-5), où les variantes portent :

Royne des cieux : princesse des anges.
... qu'en ce *combat* territoire
... dont vous *estes* en gloire.

in-4°, t. I, n° 26 (1), une pièce de vers latins de sa composition, couronnée en 1624 par François de Harlay, archevêque de Rouen. Il en avait puisé le sujet dans Baronius, à l'an 499, où il est dit que Clovis était le seul roi de son temps qui fût catholique dans l'univers; et le poète en tire de là cette allusion à la Vierge :

Humani illuvies generis turba impia Regum
Intactam, Clodovæe, refers ab origine matrem.

Le mot *illuvies* est oublié dans lesdites *Antiquités*. On connaît encore du père des plaidoyers imprimés pour soutenir les droits de la Faculté contre Renaudot et les médecins des universités de province. Jacques de la Vigne, son oncle, chanoine de Vernon, avait commencé son éducation. (*V.* Niceron, t. XLIX).

Vigner (*le P.*), capucin, prédicateur des controverses à Saint-Ouen de Rouen, en 1691, se mit sur les rangs au Palinod de Rouen et remporta en cette année le premier prix du chant royal. *Le Colibry* en était la matière :

Vous qui cherchez au sein de la nature
De quoi charmer les esprits curieux,
Que trouvez-vous de plus prodigieux
Que l'oiseau seul exempt de toute injure
Que ma muse offre en ces augustes lieux ?
Le colibry qui ressemble à l'abeille,
Mais qui dans soi renferme une merveille,
Est un sujet digne d'être vanté,
Puisque l'éclat de sa beauté visible

(2) Il faut lire : t. III, article XXVI, p. 44; et plus bas, Niceron, t. XXXIX, 123. Deux lignes plus haut, enfin, une autre distraction a fait écrire par Guiot, 1761.

Fait admirer comme une rareté
L'unique oiseau toujours incorruptible.

. . . .

Reine du ciel, pour qui ma muse veille,
De votre sort l'univers s'émerveille
Pour n'avoir rien de notre iniquité ;
Puisque au péché votre âme est invincible,
N'êtes-vous pas dans votre intégrité
L'unique oiseau toujours incorruptible ?

. . . .

Le même lauréat était également versé dans la versification latine, et il avait présenté avec ses vers français une ode alcaïque sur *Arion;* mais elle ne fut lue et imprimée que comme honoraire.

Ville (*François de la*) fut couronné aux Palinods de Rouen en 1617, sous Guillaume Anfrye. Il en reçut l'Etoile d'argent pour une allégorie latine sur *le Palmier de Jérusalem.*

Villers (*François-Gille*), prêtre de Rouen, mais dont on ne connaît qu'une seule hymne alcaïque couronnée au Palinod de Rouen sous Paul de Luynes en 1746. Elle était sur le mystère de *l'Incarnation* (1).

Villers (*François-Nicolas*), de Caen, professeur au collège Dubois, recteur de l'Université, a composé plusieurs poésies latines pour le Puy de cette ville. En 1760 il remporta le prix de l'ode; son sujet était le courage de *Caton.* En 1770, il fit l'ouverture de la séance publique par une invitation aux poètes en vers asclépiades, et une

(1) La liste imprimée dit (p. 339) « l'Annonciation », ce qui est au fond la même chose.

ode alcaïque sur la fausse philosophie; cette ode eût pu être employée dans l'office du triomphe de la foi à Saint-Roch de Paris. Trois ans après, en 1777, il fit le discours avant la distribution des prix, et l'année suivante il fit l'ouverture par une ode sur l'Angleterre soumise par Louis XVI.

Villoison (*Jean-Baptiste-Gaspard d'Ansse de*), né à Corbeil-sur-Seine le 5 mars 1750. L'Académie de la Conception, dit l'abbé de Lurienne, son secrétaire, dans la séance de 1776, avait proposé pour sujet du prix de poésie latine : *l'Allégorie*, poème d'environ cent vers héroïques. Les suffrages se sont réunis en faveur d'une traduction libre du cantique admirable (1) dans lequel Moïse a éternisé les miséricordes de Dieu et la reconnaissance de son peuple [*Exod.*, xv, 1-20]. Cette hymne sublime de la plus éloquente poésie, le modèle et le premier de tous les ouvrages lyriques, célèbre le passage à jamais mémorable des Hébreux à travers les flots qui engloutirent Pharaon avec son armée. L'auteur de la paraphrase et membre de tant d'académies françaises et étrangères, est jeune encore, et cependant citoyen des siècles les plus reculés, contemporain de l'antiquité, familier avec les langues savantes, il a judicieusement observé que S. Paul dit expressément que les Israélites ont été baptisés dans la mer Rouge, que ce qui leur arrivait alors n'était que des figures [I *Cor.*, x, 2 et 11]. Il ajoute qu'en choisissant pour sujet de son poème cette allégorie consacrée par l'Apôtre et par les

(1) L'Eglise récite ce cantique aux laudes du jeudi. Il a été l'objet d'une bonne analyse par le savant Hersan, professeur de l'Université de Paris; et Rollin l'a en quelque façon popularisée en l'insérant dans le *Traité des Études*.

Pères Grecs, il a cru entrer dans les vues de l'académie qui a proposé pour sujet du prix d'éloquence la supériorité des livres saints sur toutes les autres productions de l'esprit humain (*V.* l'art. Ancillon). Il a pensé que le fameux cantique de Moyse après le passage de la mer Rouge était une des preuves les plus frappantes de cette vérité; point de juge plus éclairé que M. de Villoison, dit toujours l'abbé de Lurienne. Il a conversé pour ainsi dire avec Moyse, il n'a pas besoin d'emprunter le secours des interprètes pour se décider entre le poète des Hébreux et Pindare, Homère, Virgile, etc. Les lecteurs les moins érudits trouveront dans les traductions même une preuve de la supériorité qu'on ne peut refuser aux Saintes-Ecritures : leur beauté se soutient, et n'est point effacée dans ces traductions ; peut-on dire autant des Pindare, d'Homère, etc. ?

« Nous ne pouvons disconvenir que le cantique de Moyse n'ait été plus d'une fois traduit, commenté, paraphrasé; mais peu de versificateurs ont eu, comme M. de Villoison, le privilège de puiser à la source; de s'assurer du vrai sens de l'Ecriture, par la confrontation des textes hébreux, samaritains, et des versions chaldaïques, syriaques, arabes et grecques qu'il a toujours eu devant les yeux. Dans une lettre du 23 décembre 1776, l'auteur couronné développe les motifs qui l'ont déterminé à concourir. « Je suis bien éloigné, dit-il, de me piquer d'être « poète latin. Je n'ai ni le temps, ni les talents nécessaires « pour me livrer à cette partie, malheureusement trop « négligée aujourd'hui comme toutes celles qui tiennent « de l'érudition. J'ai fait autrefois, sans la moindre pré- « tention, une foule de vers grecs, non pour être poète « dans ces langues, mais pour entendre les poètes qui les « ont parlées. Je crois qu'il faut avoir beaucoup écrit dans

« une langue pour pouvoir en acquérir la parfaite intel-
« ligence et surtout en sentir les beautés et les finesses (1).

« C'est ce qui m'a toujours donné la plus haute idée de « l'établissement de l'académie de l'Immaculée Conception, « qui conserve le dépôt de la poésie latine et qui seule « décerne des prix à ceux qui s'y livrent. Je témoignais à « un savant de nos amis le regret que j'avais de voir le « petit nombre de ceux qui étaient jaloux de les mériter « et l'indifférence que l'on témoignait à Paris pour les « couronnes que les Corneille, les la Rue et tant d'autres « savants du siècle de Louis XIV avaient recherchées avec « empressement. Il m'observa judicieusement qu'il était à « propos, pour réveiller le goût de la poésie latine, que « quelques gens de lettres se réunissent à Paris, et « tâchassent de contribuer, par leurs efforts, à relever cet « établissement qui intéresse les amateurs de l'érudition « et des langues savantes. Il m'engagea même à com- « mencer par concourir, et ensuite à encourager mes amis « à me suivre dans cette carrière.

« Voilà, Monsieur, les motifs qui m'ont mis la plume « à la main, malgré mes occupations et le peu de talent « que la nature m'avait donné pour ce genre de travail, « dont je sens toute l'importance. Ma tâche est actuelle- « ment remplie, vous avez daigné couronner de faibles « efforts qui n'ont de louable que l'intention ; mais plu- « sieurs de mes amis qui ont la même ardeur et beaucoup « de talent et d'exercice m'ont promis de se présenter au

(1) A cet aveu bien significatif dans la bouche d'un homme de cet âge et de cette valeur, ajoutons que la versification est le complément indispensable des études précédentes pour qui veut approfondir les ressources et le matériel d'une langue. C'est ce que remarquait un élève intelligent après quelques mois d'exercices de versification latine.

« premier concours. Leur exemple aura beaucoup plus de « force que le mien, et servira peut-être à faire renaître le « goût de la poésie latine, qui a eu le sort d'Aristote, « c'est-à-dire qu'elle a été trop honorée au siècle passé, et « qu'elle est trop négligée dans celui-ci. Je crois qu'il faut « tenir un juste milieu et s'efforcer de faire des vers latins, « fussent-ils médiocres, pour mieux goûter les bons « poèmes de Virgile, d'Horace, etc. »

Le savant dont il est parlé dans cette lettre est l'abbé Auger, ancien juge du Palinod de Rouen. *V.* son article.

M. de Villoison est mort à Paris, le 26 avril 1805, avec de grands sentiments de religion (1).

Vincent de Saint-Augustin (*dom*), chartreux. Après avoir étudié la nature dans sa solitude et par la culture des fleurs, ce cénobite choisit *le Lis* pour en faire le sujet d'une ode latine qu'il adressa au Puy des Palinods de Rouen en 1643, et elle fut couronnée par dom Guillaume Cotterel, Prince de cette année.

Voisin (*Jean*), sieur de Guenonville, notaire et secrétaire du roi, l'un des anciens confrères et juges du Palinod de Rouen, éligible à la principauté du Puy au XVIe siècle. Il était le cent trente-huitième sur le tableau des Princes de l'association.

Vollant, secrétaire et receveur général à Rouen, était dès le XVe siècle sur la liste des associés et Princes des

(1) Villoison fut un helléniste de premier ordre. Mais il eut parfois le tort de travailler trop vite, ce qui a gâté sa grande édition des scholies de Venise. (Boissonade, *Critique litt. du premier Empire*, I, 222.)

Palinods de Rouen. Il y avait un chanoine régulier de Saint-Victor de ce nom à Paris, et il est mort à Corbeil en 1406; ils pourraient être de la même famille.

Vregeon (*Denys*), né à Servaville près Rouen, curé de Salmonville-la-Sauvage, de l'Académie royale des sciences de Rouen, et de celle de Clermont, bibliothécaire, juge au Palinod de Rouen en 1764, a donné au public un *Dictionnaire des règles de la composition*. Rouen, in-8° (1).

SUPPLÉMENT

Vandœuvre (*Jacques Paulmier de*), né à Vandœuvre (2) en 1624, mort en 1702, le 13 avril, à soixante-dix-sept ans, brigadier des armées du roi et chevalier de Saint-Louis. Était petit-fils de Julien Paulmier (3) et neveu de Grentemesnil, avait abjuré le protestantisme dans les mains de M. Huet, en 1685, et « il signala sa « conversion, dit l'évêque d'Avranches, par une ode sur « la Sainte Vierge qui lui mérita le prix du Palinod. Il « avait pris soin auparavant de polir la version surannée « des psaumes, composée par Marot et par Bèze, ayant « concouru dans ce dessein avec le célèbre Conrart, « secrétaire de l'Académie française. »

(1) Ce modeste travailleur (1723-1794) a composé divers mémoires scientifiques et même un recueil d'observations météorologiques. L'ouvrage qu'en cite Guiot a eu deux éditions : il en est de même de son *Rudiment des enfants*, 1762 et 1766.

(2) Arr. de Falaise, *Calvados*.

(3) Celui-là même dont l'ouvrage sur le vin et le cidre, et la traduction de Cahaignes ont été réimprimés par M. Travers pour les Bibliophiles normands (1894-1896, 2 vol. petit in-4°).

Tu, Palmeri, aderas, quo non præstantior alter (1)
Et Martis tractare enses, calamosque Minervæ.
(Poés. de Huet, *Epist. ad Menagium.*)

Vasseur (*le*), de Dieppe, a composé une ballade que Taillepied propose pour modèle aux athlètes du Palinod : Elle commence ainsi :

Nuict nuit par péché scandaleux,
Fruict amer cause faim amère,
Mort mord pour un mors merveilleux
L'enfant au ventre de la mère.
Mais une femme, vierge et mère,
Démonstre en la terre asservie,
Pour nuict, fruict amer, mort sévère,
Jour cler, fruit doux, livre de vie.

. . . . .

Ce poète, qui paraît avoir été couronné à Rouen vers la fin du XVIe siècle, le fut sans doute également au Puy de Dieppe sa patrie vers la même époque.

Vachet (*Pierre-Joseph du*), oratorien, né à Beaune. On trouve dans ses poésies latines imprimées en 1664, plusieurs pièces palinodiques, quoique sans les allusions ordinaires.

Y

Ybert (*Pierre*), l'un des auteurs palinodiques dont Adrien Boccage a recueilli les poésies en 1615. On y trouve des stances sous ce nom, page 21 :

(1) Ces deux vers ne sont que dans le ms. de Caen.

Traictant de tes beautez, ô Vierge toute belle,
Je ne veux me servir d'un profane pinceau;
Pour guide de ma main l'humilité j'appelle
Le sainct Esprit pour maistre et la foy pour tableau.

(C'est peut-être *flambeau* qu'on a voulu mettre.)

Il est vray qu'autrefois les beautez de ce monde
Ont entré en l'estrif du pair en leur saison :
Mais toy qui n'en as point de pareille ou seconde,
Avec toy l'on ne peut faire comparaison
. . . .

A la page 129, c'est une ode qui présente les mêmes idées :

. . . .
Qu'Homère de son Hélène
N'honore plus le flambeau;
Et que Lucresse romaine
Se cache dans son tombeau;
Qu'Appelle oste le tableau
De l'amoureuse princesse :
Car il est venu des cieux
Une plus belle déesse
Qui n'a rien de vicieux.
. . . .

Ysore (*François*), avocat au parlement de Rouen, couronné aux Palinods de cette ville en 1614 pour une ode française sous Alphonse de Bretteville. Le sujet de cette pièce lyrique était tiré de Plutarque et sur *le Bâton des augures* à Rome (1).

(1) Vie de Camille, c. 32.

Z

Zaratte (*François-Ferdinand*), de Madrid, et de l'ordre des ermites de Saint-Augustin, a composé, en 1586, un ouvrage dont l'intitulé porte en latin : *Certamen Conceptionis Dominæ nostræ, Valentiæ*. Cet écrivain n'a que des droits éloignés, il est vrai, à la place qu'on lui donne ici, n'étant pas au nombre des lauréats palinodiques. Cependant on n'a pas cru devoir l'en exclure plus que Marc-Antoine Gravois, et pour les mêmes raisons, à cause de la mention honorable qu'il fait dans son ouvrage du Puy de la Conception à Rouen.

FIN DES TROIS SIÈCLES PALINODIQUES

N.-B. — La poésie latine du t. I, *p.* 161 et l'alinéa qui la précède, ne se lisent point dans le manuscrit de Rouen.

T. I, p. 294, n. 1. — *Au lieu de* 1639, *lire* 1539.

ADDITIONS

Page 75. MALHERBE. — L'article des *Affiches* étant signé « G., abonné, » peut être avec quelque vraisemblance attribué à Guiot lui-même.

Page 83-84. — Guiot donne de *l'Anatomie de l'Œil* un texte fautif en quelques mots, mais qui a subi çà et là de notables retouches dans le *Recueil* de 1628, pp. 95-96.

Page 99. — Mathon de la Cour, guillotiné par la Révolution qu'il avait favorisée, a sa notice dans les grandes biographies.

Page 115, n. — Ce numéro a été par mégarde relié à la fin de l'année 1772, privée ainsi de son dernier numéro. L'acrostiche dont les premières lettres donnent « Armand-Thomas Hue de Miroménil, » compte donc vingt-six hexamètres, et se termine par cette sorte d'envoi :

MIROMÉNIL

Prima meæ hæc primæ tu vectigalia musæ
Parvula ne renuas sinceri pignora amoris.

L. T. R.

Ces trois majuscules semblent désigner un Toustain-Richebourg. On trouve sous ce nom des communications aux pages 11 et 15 de l'année 1773.

Page 191. — RACINE. Cet abbé pourrait bien être l'auteur de *la Passion* anonyme en vers que tous les enfants des pensionnats ont sue à Rouen vers 1830 : car de vieux typographes rouennais l'appelaient « la Passion de Racine. »

TABLE DES NOMS D'HOMME

N.-B. — *L'astérisque désigne les écrivains dont Guiot a fait quelque citation.*

B

C

I

J

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

TABLE DES NOMS DE LIEU

D

E

F

G

H

I

J

L

M

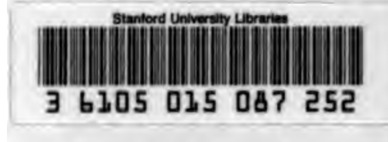
N

O

TABLE DES MATIÈRES

TABLE

DU TOME SECOND


Stanford University Libraries
3 6105 015 087 252


Stanford University Libraries
Stanford, California
Return this book on or before date due.